Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Cette œuvre est hébergée sur « *Notes du mont Royal* » dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES

Google Livres

SENEQVE
DES
BIENFAITS,
DE LA VERSION
De Mre François de Malherbe,
Gentil-homme ordinaire de la
Chambre du Roy.

A PARIS,
Chez Antoine de Sommaville,
en la petite ſalle du Palais, à
l'Eſcu de France.

M. DC. XXXIX.
Auec Priuilege du Roy.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE LYON

SENEQVE DES BIENFAITS.

LIVRE PREMIER.

IL arriue ordinairement que pour ne prendre pas garde à nos actions, & les remettre pluſtoſt à la fortune, que de les conduire par diſcours, nous faiſons vne infinité de fautes. Mais à mon aduis celle de toutes qui nous porte plus de preiudice, c'eſt que nous ne ſçauons ny faire vn plaiſir, ny le receuoir. Car vne choſe mal donnée, ne ſçauroit eſtre bien deuë, & ne venons plus à temps de nous plaindre, quand nous voyons qu'on ne nous la rend point, parce qu'à l'heure meſme que nous la donnons, nous la perdons. Et ne faut point s'eſtonner que de tant de vices qui regnent au monde

le plus frequent ſoit l'ingratitude, parce qu'il y en a beaucoup d'occaſions. La premiere, que nous faiſons plaiſir ſans eſlection. C'eſt vn cas eſtrange que s'il eſt queſtion de preſter de l'argent, nous ne ſommes pas contents de nous informer du fonds de celuy qui emprunte, mais foüillons iuſques dans ſa cuiſine & dans ſa garderobbe, pour ſçauoir s'il y a quelque meuble qui vaille de nous reſpondre de noſtre preſt. Si nous voulons ſemer, nous prenõs garde que ce ſoit en terre capable de quelque rapport; & s'il eſt queſtion de faire quelque plaiſir, nous y allons à yeux clos, & iettons pluſtoſt que nous ne donnons. Et certainement ie ne ſçay où il y a le plus de honte, à deſaduoüer vn plaiſir quand nous l'auons receu, ou à le redemander quand nous l'auons fait. Car la nature de ce preſt eſt telle, qu'il n'en faut retirer que ce qui nous en eſt rendu volontairement. Mais auſſi de le méconnoiſtre, il y a de la vilenie extréme; quand ce ne ſeroit que cette conſideration, que ſans nous incommoder autrement la volonté ſeule ſuffit à nous acquiter. Celuy qui doit de bon cœur, eſt quitte. Mais comme il y a de la faute en ceux qui ne veulent pas meſmes auoüer qu'on leur ait fait plaiſir, il y en a auſſi de la noſtre. Nous en trouuons beaucoup d'ingrats, & en faiſons encore dauantage;

pource que tantoſt nous reprochons vn plaiſir auec impatiẽce, tantoſt nous en exigeons le payement de mauuaiſe grace, tantoſt nous nous repentons de l'auoir fait, tantoſt nous murmurons pour peu qu'il y ait de retardement à nous le rendre. Et de cette façon nous luy faiſons perdre toute ſa grace, non ſeulement apres l'auoir fait, mais bien ſouuent à l'heure meſme que nous le faiſons. Car lequel eſt-ce de nous que s'il a baillé quelque choſe, ne ſe l'eſt fait demander beaucoup de fois, & auec beaucoup de ſubmiſſion? Qui ſentant venir quelqu'vn pour le requerir, ne s'eſt ridé le front, n'a tourné la veuë d'autre coſté, n'a feint d'auoir des affaires, ou mis en auãt des diſcours qui n'auoiẽt point de fin, ſans autre ſujet que pour oſter l'occaſion de faire la demande, & cependant laiſſer paſſer la neceſſité? Qui, s'il a eſté pris de court, n'a ou demandé terme, c'eſt à dire refuſé timidement, ou promis auec tant de peine, & de ſi mauuaiſe façon, qu'il a ſemblé qu'il euſt de la peine à parler? C'eſt vne maxime, qu'on ne doit iamais de bon cœur ce qu'on n'a pas receu, mais fait ſortir à force de preſſer. Comme ſeroit-il poſſible que ie ſceuſſe gré d'vn plaiſir qu'on m'auroit ietté d'vne façon arrogante, comme par dépit, & pour ſe deliurer de mon importunité? Qui laſſe vne perſonne à le remettre

d'vn iour à l'autre, & le geſne à le faire attendre? il ſe trompe s'il eſpere ny reuanche ny reſſentiment. Le plaiſir eſt deu, comme il eſt fait, & pour ce il ne faut pas faire le nonchalant quand on donne quelque choſe. Qui reçoit de cette façon, n'eſt obligé qu'à ſoy-meſme. Auſſi ne faut-il pas eſtre long, pource qu'eſtant le bienfait de cette nature qu'on y regarde principalement l'affection, il eſt à preſumer que qui a eſté long-temps à le faire, a eſté long temps ſans le vouloir. Sur tout il ſe faut bien garder d'offenſer en faiſant plaiſir; car puis que c'eſt choſe naturelle que nous ſommes bien plus viuement touchez du mal que du bien, & que paſſant legerement par deſſus vn plaiſir que nous auons receu, nous nous attachons aux iniures, & en gardons la memoire auec obſtination, que doit eſperer celuy qui outrage en obligeant? On le reconnoit aſſez, de luy pardonner le plaiſir qu'il a fait. Au demeurant il ne faut point que le grand nombre des ingrats nous oſte la volōté de bien faire. Car premierement, comme il a desja eſté dit, nous ſommes cauſe qu'il en eſt dauantage. Secondement nous auons l'exemple des Dieux, qui pour l'impieté d'vn nombre infiny de ſacrileges, & de gens qui les mépriſent, ne laiſſent pas de continuer d'aimer les hommes, & de leur verſer du bien

auec le meſme ſoin & la meſme profuſion qu'ils ont accouſtumé. Leur inclination eſt de bien faire, ils la ſuiuent; & faiſant generalement du bien à tout le monde, ils ſont contents d'y comprend e ceux meſmes qui diſent mal de leur liberalité. Imitons-les autant que l'humanité le peut faire. Si nous faiſons du plaiſir, donnons-le, ne le preſtons point. Il n'y a point de mal de ne rien rendre à celuy qui en baillant s'eſt propoſé de receuoir. Mais ie ne m'en ſuis pas bien trouué. Ce n'eſt pas en cela ſeulement que les choſes ne nous ſuccedent pas comme nous le deſirons. Nous ſommes bien ſouuent trompez de nos femmes & de nos enfans, & pour cela ne laiſſons pas de nous marier & d'engendrer; & ſommes ſi opiniaſtres cõtre les experiences, que pour eſtre battus nous ne nous dégouſtons point de la guerre, & quoy que nous ayons fait naufrage, nos habits ne ſont pas encores ſecs, que nous penſons deſia de nous rembarquer. Combien nous ſeroit-ce plus de merite de nous roidir en la volonté de faire plaiſir, & nous repreſenter que ne donnant point parce qu'on ne nous a point rendu, nous faiſons connoiſtre que nous auons donné pour receuoir, & de cette façon colorons la malice des ingrats, qui ſemblent alors auoir diſpenſé de ne rien rendre, quãd ils peuuent dire qu'on leur a donné ſujet

de ne rendre point? Combien eſt-il d'hommes indignes de voir la lumiere, & cependãt le Soleil ne laiſſe pas de ſe leuer? Combien en eſt-il qui ſe plaignent d'eſtre naiz, & neãtmoins la nature eſt touſiours apres à produire de nouueaux hommes, & fait eſtre ceux qui quelque iour aimeroient mieux n'auoir eſté. Vne ame eſt vrayement genereuſe, qui fait bien pour l'amour du bien meſme, ſans penſer ailleurs, & qui pour auoir trouué beaucoup de méchans, ne laiſſe pas de chercher vn homme de bien. Si la reuanche eſtoit indubitable, quelle gloire y auroit-il de faire plaiſir? Le merite des bienfaits eſt de ne s'en propoſer point de recompẽnſe, & dés qu'on les a ſemez, faire compte que le fruit en eſt recueilly. Tant s'en faut que cela nous doiue fruſtrer, & nous tirer d'vne action la plus belle du monde, que ſi ie penſois ne rencontrer iamais vne reuanche, i'aimerois mieux y renoncer, que de me priuer du contentement de faire plaiſir. Qui ne donne point, couppe chemin à l'ingratitude. Diray-je ce qu'il m'en ſemble? Qui ne rend point vn plaiſir peche dauantage, qui n'en fait point peche le premier.

II. *Quand les bienfaits ſont iettez en cõmun,*
Ils s'en perd bien dauant qu'il s'en gaigne vn.

Au premier vers il y a deux choſes blaſma-

bles : car il ne faut ny communiquer les bienfaits ſans eſlection, ny les ietter ſans meſure. Ce ne ſont plus bienfaits, & ne les peut-on plus ainſi nommer quand le iugement en eſt ſéparé. Le ſecond vers eſt admirable, qui veut que le gain d'vn bienfait heureuſement employé, ſoit la conſolation d'vn grand nombre qui auront eſté perdus. Mais voyez, ie vous prie, ſi nous dirions : point encore mieux, & ſi nous feriõs point plus pour la reputation de celuy qui donne, de luy conſeiller que quand iamais vn de ſes bienfaits ne luy deuroient reüſſir, il ne laiſſe pas d'exercer l'inclination qu'il a de faire bien. Cela auſſi eſt faux ; *Il s'en perd bien.* Il ne s'en perd point, parce que celuy qui les perd en auoit fait compte. Il n'y a qu'vn point en matiere de bienfaits. Donnant, ſi on s'en reuanche, vous auez autant gaigné ; ſi on ne s'en reuanche point, vous n'auez rien perdu, vous auiez donné pour donner. Il ne s'en void point qui facent papier de ce qu'ils donnent, ny qui cõme rigoureux creanciers en demandent le payement à point nommé. Vn homme d'honneur n'y penſe iamais, ſinon quãd en le luy rendant on l'en fait reſſouuenir. S'il en fait autrement, c'eſt argent preſté que le plaiſir qu'il a fait. Qui met les bienfaits en dépenſe, & en dreſſe des parties, fait l'acte d'vn vſurier. De quelque façon que

noſtre liberalité nous ſuccede, ne nous laſſons point de la continuer. Si les bienfaits doiuent eſtre perdus, il vaut mieux qu'ils le ſoient chez les ingrats que chez nous; & peut-eſtre qu'vn iour, ou la honte, ou l'occaſion, ou l'exemple leur donneront vn meilleur aduis. Ne nous ennuyons point de donner, faiſons ce qui dépend de nous, & monſtrons que nous ſommes gens de bien. Aidons l'vn de nos moyens, répondons pour l'autre, aſſiſtons l'autre de noſtre faueur, donnons du conſeil à l'autre, & faiſons des remonſtrances à l'autre, qui le gardent de ſe precipiter en quelque malheur.

III. Les beſtes meſmes qui n'ont point de raiſon, ont ſentiment du bien qu'on leur fait. Il n'en eſt point de ſi ſauuage qu'auecque le trauail on n'appriuoiſe, ny de ſi cruelle, que par la meſme voye on ne rende capable d'amitié. Les maiſtres des lions leur mettent la main entre les dents ſans en eſtre offenſez. Les elephans par le bon traitement ſe laiſſent iuſques à la ſeruitude. Tant les choſes meſmes qui ne ſçauent que c'eſt d'obligation, ne ſont pas inexpugnables à la cõtinuation de les obliger. Qui n'a reconnu le premier plaiſir, reconnoiſtra le ſecond. Si l'vn ny l'autre n'ont reüſſi, le troiſieſme fera quelque choſe, & ramenteura ceux meſmes qui eſtoient oubliez. Ce-

luy vrayement les a perdus, qui les eſtimez perdus incontinent apres les auoir donnez. Mais celuy qui preſſe, qui recharge, & ne ſe laſſe point, quand il auroit affaire à vne ame de bois ou de pierre, il faut qu'il luy donne du ſentiment. Il n'eſt point d'homme ſi effronté, à qui tant de bienfaits ne faſſent baiſſer les yeux. Qu'il vous trouue en quelque part qu'il vous fuye, aſſiegez-le d'obligations. C'eſt vn ſujet que ie me propoſe de traiter bien particulierement; mais deuant que paſſer plus outre, vous me donnerez congé, s'il vous plaiſt, de dire icy quelque choſe, qui toutesfois n'y vient pas fort à propos; Pourquoy on dit qu'il y a trois Graces; pourquoy on les eſtime ſœurs; pourquoy elles ſe tiennent par les mains; pourquoy on les peint riantes, ieunes, en robbes tranſparantes, & ſans ceinture. Les vns veulent que cette deſcription ſignifie que l'vne donne, l'autre prend, & la troiſiéme rend. Les autres, qu'elle nous repreſente trois ſortes de bienfaits, donnez, rendus, & pris & rendus tout enſemble. Prenez celle qu'il vous plaira de ces opinions, ce n'eſt point choſe qu'il importe de ſçauoir. Que veut dire qu'elles danſent en rond, & en la main l'vne de l'autre? C'eſt que le bienfait doit aller aux mains de celuy qui le reçoit, & reuenir à celuy qui l'a donné, & que cet ordre qui a de la grace

tant qu'il garde ſa liaiſon & ſa viciſſitude, n'en a plus ſi toſt qu'il eſt interrompu. On les fait riantes, pource que tel eſt ordinairement le viſage de ceux qui font le plaiſir, & de ceux qui le reçoiuent. Ieunes, pource qu'il ne faut iamais laiſſer enuieillir la memoire d'vn bienfait. Pucelles, pour la ſincerité incorruptible & ſacrée qui y doit eſtre. Sans ceinture, parce qu'il n'y faut rien de ſerré ny de contraint. Et les robbes à iour, parce que la gloire des bienfaits eſt qu'ils ſoient regardez. Ie veux bien qu'il y en ait de ſi paſſionnez pour le party des Grecs, que toutes ces imaginations leur ſemblent neceſſaires; mais ie ne penſe pas qu'il s'en trouue vn qui cherche quelque ſubſtãce aux noms qu'Heſiode leur a donnez, ny qui croye qu'il y ait rien de conſirable en ce qu'il a nommé l'aiſnée Aegle, la ſeconde Eufroſine, & la derniere Thalie. Chacun en faſſe l'interpretation comme il luy plaira, & taſche d'en rendre quelque raiſon; de moy ie ſuis cõtent de croire ſimplement que ce ſont noms qu'il leur a donnez pour ſon plaiſir. Auſſi Homere, ſans s'arreſter à cette nomination, en a appellé vne Paſithée, & luy a donné mary, afin que vous ne penſiez pas que ce ſoient des religieuſes. Il ſe trouuera quelqu'autre Poëte qui leur baillera des ceintures & des robbes fourrées. Auſſi ne faut-il pas penſer que ce

que Mercure eſt peint en leur cõpagnie, ce ſoit pour ſignifier que la grace d'vn bienfait doit venir du langage qui l'accõpagne, mais pource que ç'a eſté la caprice du Peintre de les repreſenter de cette façon. Chryſippus meſme, qui par ſes ſubtilitez fait profeſſion de trouuer ce qui eſt en toutes choſes, qui n'a des paroles que pour ſe faire entendre, a pris tant de gouſt en ces niaiſeries, qu'il en a remply ſon liure; & ſans parler que fort peu de la maniere de donner, prendre, & rendre vn bienfait, a pluſtoſt meſlé ſon diſcours à ces fables, que ces fables à ſon diſcours. Car outre ce qu'Hecaton en a tiré, il dit qu'il y a trois Graces filles de Iupiter & d'Eurinomé, pl⁹ ieunes que les Heures, mais bien plus jolies, & que pour cela on les a baillées à Venus pour luy tenir compagnie. Il trouue auſſi le nõ de la mere myſterieux, & tient qu'elle a eſté appellée Eurinomé, parce que la liberalité ne peut venir que de l'abondance; comme ſi c'eſtoit la couſtume de nõmer les filles premier que les meres, ou que les Poëtes ayent donné des noms qui peuſſent rẽdre la ſignification veritable par ce qui puis apres en arriueroit. Cõme quelquefois vn nomenclateur, ſi la memoire luy manque, a recours à l'impudence, & nomme cõme il luy vient en la bouche ceux de qui il a oublié le nom; auſſi les Poëtes ne ſe penſent pas obligés à la verité, mais ſelon qu'ils

ſont cõtraints par la meſure du vers, ou flattez par la beauté de quelque parole, donnent à chacun le nom qui leur vient le plus à propos, & ne ſont point blaſmez d'auoir enrichy la matiere de quelque choſe de leur inuention. L'vn ne donne point la loy à l'autre. Autant qu'il y a d'écriuains, autãt chaque choſe peut auoir de noms, ſi bon leur ſemble. Et qu'il ne ſoit ainſi, Thalie plus ſouuent que nulle autre eſt miſe au nombre des Graces par Heſiode, & Homere la fait paſſer pour vne Muſe.

IV. Mais de peur de tomber en la faute que ie condamne, il vaut mieux que ie laiſſe tout ce diſcours, qui eſt tellement hors de la choſe, qu'il n'en approche pas ſeulement. Mais au moins ſouuenez-vous de me defendre ſi quelqu'vn trouue mauuais que i'aye mis Chryſippus ſur les rangs. Ie ne veux pas nier qu'il ne ſoit vn grand perſonnage, mais touſiours c'eſt vn Grec, de qui les pointes trop deliées ſe rebouchent le plus ſouuent, & ſont ſi foibles, que meſmes quand elles ſemblent faire quelque force, elles ne font autre choſe qu'égratigner bien le cuir en la ſuperficie, & ne paſſent point plus auant. Ie ne ſçay pas à quoy cela peut ſeruir. Il eſt queſtion de traiter des bienfaits, & de regler vne choſe qui plus que nulle autre ſert de liaiſon à la ſocieté des hommes. Il faut preſcrire des

loix à la vie, afin d'vn coſté que voulans eſtre liberaux, nous ne deuenions faciles mal à propos, & que de l'autre par l'obſeruation que nous y apporterons, nous ne nous reſtraignions, mais gardions en cette action vertueuſe vn temperament qui ne ſoit ny defectueux ny ſuperflu. Il faut tout de meſme inſtruire ceux qui reçoiuent, de le faire de bon cœur, rendre de meſme, & ſe propoſer vne contention genereuſe de n'égaler pas ſeulement, mais s'il eſt poſſible vaincre en affection ceux qui les ont obligez en effet. Car en matiere de reuanche, qui ne paſſe n'attaint point. Il faut enſeigner les vns à ne rien mettre en ligne de compte, les autres à péſer deuoir plus qu'ils ne doiuent. Les belles raiſons que Chryſippus amene pour nous mettre en cet honorable duel; c'eſt qu'il faut craindre que pource que les Graces ſont filles de Iupiter, l'ingratitude ne ſoit vn ſacrilege, & qu'on ne faſſe outrage à de ſi belles filles, ne reconnoiſſant pas dignement vn plaiſir qu'on a receu. Mais, ie vous prie, au lieu de toutes ces bayes, dites-nous quelque choſe qui nous rende capables de donner & de prendre, & qui mette les obligeans & les obligez en vne loüable diſpute, les vns d'oublier tout à l'heure, & les autres de ſe ſouuenir eternellement. Toute cette maniere de fables eſt du gibier des Poëtes, qui n'ont

autre but que de dire quelque choſe de bonne grace. Mais ſi vous voulez guerir les ames, retenir la foy au commerce des hommes, & grauer dans les cœurs la memoire des bienfaits, tenez-nous vn autre langage, & vous efforcez d'autre façon ; ſinon que peut-eſtre il vous ſoit aduis qu'auecque ces contes de vieille, il vous ſoit poſſible de remedier à la plus pernicieuſe choſe qui ſoit au monde, *La carte blanche des bienfaits.*

V. Mais comme ie paſſeray par deſſus ce qui ne ſert de rien, auſſi veux-je bien particulierement traiter ce qui me ſemblera neceſſaire, & vuider ce point le premier, Que c'eſt que nous deuons quand on nous a fait plaiſir. L'vn dit qu'il doit de l'argent, vn autre vn Conſulat, l'autre vne Prelature, l'autre vn Gouuernement. Et toutesfois ce ne ſont pas bienfaits, ce n'en ſont que les marques. Vn bienfait ne ſe manie point, il n'eſt viſible qu'aux yeux de l'eſprit. Il y a bien de la differẽce entre la matiere du bienfait, & le bienfait. Ce qui nous vient de la liberalité de nos amis, or, argent, & toute autre choſe, ne ſont pas proprement bienfaits. Le vray bienfait eſt la volonté ſeule de celuy qui donne. Le vulgaire ne prend garde qu'à ce qu'il void, qu'il touche, & qu'il poſſede, de ce qui eſt le plus cher & le plus eſtimable, il n'en fait point de conte. Toutes ces vanitez que nous voyons, que nous

manions, & que nous recherchons ſi paſſionnément, ſont autant de ſujets où la fortune exerce ſa tyrannie. Vn malheur nous les oſte, vne iniure nous les fait perdre. Vn bienfait ſuruit à la choſe donnée. Car à parler comme il faut cela ſe peut dire vrayement bienfait, qui eſt fait en ſorte que rien ne le puiſſe ruiner. I'ay retiré mon amy de la main des Corſaires; ſi apres cela il tombe és mains d'vn autre ennemy qui le mette en priſon, l'vſage de mon bienfait eſt perdu pour luy, mais mon bienfait demeure. I'en ay ſauué du naufrage, ou du feu, qui depuis ſont morts ou de maladie, ou de quelqu'autre inconuenient. Ce que i'ay fait pour eux ne laiſſe pas d'eſtre, encore qu'ils ne ſoient plus. Ainſi toutes ces choſes qui fauſſement vſurpent le nom de bienfait, ne ſont pas bienfaits proprement, mais miniſteres, par leſquels ceux qui aiment donnent de l'exercice & du témoignage à leur bonne volonté. Ce n'eſt pas en cecy ſeulement que cette conſideration a lieu, il eſt aſſez d'autres occaſions où l'apparence de la choſe & la choſe ne ſont pas enſemble. Vn General d'armée a donné à vn Soldat vne couronne murale ou ciuique. Qu'y a-t'il de beau en cette couronne? Qu'y a-t'il de beau en vn pretexte, en des trouſſeaux de verges, en vn tribunal, ny en vn chariot?

Ces choſes-là ſont bien marques d'honneur, mais elles ne ſont pas l'honneur meſme. Ainſi en vn bienfait, ce qu'il y a de viſible n'eſt que l'apparence & la marque du bienfait.

VI. Qu'appellez-vous donc bienfait? Vne action de bienveillance faiſant réjoüir & ſe réjoüiſſant reciproquement, qui de ſon inclination & de ſon mouuement propre ſe diſpoſe à faire ce qu'elle fait. Ainſi l'importance n'eſt pas à donner ou peu ou beaucoup, mais à donner de bon cœur; parce que le bienfait ne ſe conſidere pas en la choſe faite ou dõnée, mais en l'affection de celuy qui la donne ou qui la fait. Et que cela ſoit, on le reconnoit en ce que touſiours le bienfait eſt bon, & la choſe faite ou donnée eſt indifferẽte. C'eſt l'affection qui releue les choſes baſſes, qui fait luire les obſcures, qui deshonore ce qu'on eſtime, & donne du prix à ce qui n'en a point. Les choſes que les hommes deſirent ſont d'vne nature neutre; l'eſprit de celuy qui les poſſede en eſt le directeur, & leur donne la forme qu'il luy plaiſt. Ce n'eſt donc pas en ce qui ſe compte & qui nous paſſe par les mains, que conſiſte le bienfait. La pieté ne conſiſte pas en la graiſſe des victimes, mais en la deuotion des ſacrifians. Et certainement on ſe tromperoit de penſer qu'vn homme de bien, pour n'offrir qu'vn

peu de farine en vne écuelle de terre, euſt moins de religion qu'vn meſchant, de qui les Dieux auroient tous les iours vne écatombe ſur leur autel.

VII. Si les bienfaits eſtoient en la choſe & non pas en la volonté, l'eſtimation s'en feroit par la valeur de la choſe qu'on auroit donnée, ce qui eſt faux. Car ſi vn amy m'a fait vn petit preſent auec beaucoup d'affection, s'il m'a donné peu, mais librement, & pour ſecourir ma neceſſité, a fermé les yeux à la ſienne, & y a apporté, non de la volonté, mais du deſir, s'il m'a baillé comme s'il euſt pris, s'il m'a fait plaiſir ſans en penſer iamais rien auoir, s'il a fait cas de la reuanche que i'en ay priſe comme s'il n'euſt iamais rien fait pour moy; & non ſeulement n'a point laiſſé paſſer l'occaſion de s'employer à mon affaire, mais l'a recherchée auecque ſoin, & preuenuë auecque diligence, ie ſuis ingrat à la verité ſi ie ne m'eſtime plus ſon redeuable, que d'vn Roy qui auroit vuidé les coffres de ſon épargne pour m'enrichir Au contraire les choſes extorquées par importunité, ou laſchées par nonchalance, quand ce ſeroient des ſceptres & des diadémes, donnent touſiours quelque dégouſt à ceux qui les reçoiuent. Vne main liberale recommande plus vn preſent, qu'vne main pleine. Le preſent qu'il m'a fait eſt petit, mais

il ne le pouuoit pas faire plus grand : Ou bien, ce qu'il m'a donné vaut beaucoup, mais il a deliberé s'il me le deuoit donner ou non, il m'a fait languir à l'attendre, il a fait vn ſoupir en me le baillant, il me l'a baillé ſuperbement, il en a fait ſa monſtre par les carrefours, & n'a rien oublié pour me le faire trouuer mal agreable. C'eſt vne gratification qu'il a voulu faire, non à moy, mais à ſa vanité.

VIII. Socrate auoit vn grand nombre de ieunes gens qui le venoient voir, & qui tous, ſelon ce qu'ils pouuoient, luy faiſoient quelque preſent. Æſchines qui en eſtoit auſſi, mais qui par faute de moyens ne pouuoit faire comme les autres, luy dit; Ie ne reconnois que ie ſuis pauure que d'en cette incommodité, que ie n'ay rien à vous offrir qui ſoit digne de vous. C'eſt pourquoy l'élection m'eſtant defenduë, ie vous donne vne ſeule choſe que i'ay, qui eſt moy-meſme. Ie vous prie me faire cet honneur d'accepter mon preſent tel qu'il eſt, & vous repreſenter que ſi mes compagnons vous en ont fait de plus grands, ils vous ont toutesfois donné bien moins que ce qui leur eſt demeuré. La réponſe de Socrates fut, Qu'il ne deuoit point douter qu'il ne fiſt cas de ſon preſent, ſinon que d'auenture luy-meſme il en euſt mauuaiſe opinion. Et

quoy qu'il en fuſt, que ſi iuſques à cette heure il ne s'eſtoit pas eſtimé ce qu'il deuoit, il eſperoit le rendre tel, qu'il auroit occaſion de ſe priſer dauantage à l'aduenir. Alcibiades auoit du bien autant que du courage, & tous les autres eſcholiers eſtoient enfans des premieres maiſons de la ville, & cependant Æſchinés ſceut ſi bien faire, que ſon preſent fut trouué plus riche que tout ce qu'ils auoient ſceu donner.

IX. Voyez, ie vous prie, à la dexterité d'vn bel eſprit, que la miſere ne peut tellement abbatre, que dénué de toutes choſes il ne trouue dequoy fournir à ſa liberalité. Il m'eſt aduis que ie l'ois qui tient ce langage à la fortune; Et bien, tu m'as fait pauure, mais qu'as-tu gaigné? ie n'auray pas moins de quoy faire vn preſent digne de l'homme à qui ie le veux donner. Puis que ce ne peut eſtre du tien, ce ſera du mien. Ne penſez pas que pour ce qu'il ſe bailloit ſoy-meſme en payement de ſon apprentiſſage, il fit peu de conte de ſoy; mais cette inuention luy ſembla bien à propos de ſe donner à ſon maiſtre, afin de conuier ſon maiſtre à ſe donner à luy. Il faut regarder qui donne, & non ce que l'on donne. C'eſt le trait d'vn corrompu, quand il eſt recherché de quelque choſe qu'il n'y a point d'apparence d'accorder, de faire bonne mi-

ne, & taſcher de gratifier en paroles ceux qu'il ne peut contenter en effet. Mais encor aimerois-je mieux auoir affaire à luy qu'à vne maniere de preſomptueux, qui auec vn langage ſuperbe & vne mine peſante, rabrouënt ſi dédaigneuſement les perſonnes, qu'ils ne ſemblent faire monſtre de leur fortune, que pour acquerir des ennemis. Auſſi nous les adorons bien en apparence, mais nous les deteſtons en noſtre ame, & haïſſons en leurs actions ce que nous imiterions ſi nous eſtions en leur place. Il y en a qui ſe ſeruent des femmes de leurs voiſins, non pas ſecrettement auecque quelque honte, mais ſcandaleuſement à la veuë de tout le monde, & ne trouuent point mauuais qu'on leur rende la pareille. Si quelque mary ne permet point à ſa femme de ſe promener tout le long du iour emmy les ruës, & à la portiere d'vn carroſſe s'expoſer aux yeux & aux deſirs de toute vne ville, tout le ſexe le décrira pour vn mal habile homme, qui ne ſçait que c'eſt d'honneur, & de qui la conuerſation ne peut apporter que du mal. Si quelqu'vn n'a point de maiſtreſſe, & n'entreprend la recherche de quelque femme d'importance, ce ſera vn homme ſans courage, vn eſtallon de chambrieres, & qui ne merite pas de manger vn friand morceau. De là vient que l'adultere eſt auiourd'huy la plus honneſte

& la plus approuuée façon qu'on ait de ſe marier. Vne femme ne ſemble pas bonne, ſi on ne l'a dérobee. Apres auoir bien amaſſé, on épand; apres auoir épandu, on ramaſſe auec la meſme auarice qu'auparauant. Il n'y a plus ny foy ny conſcience. Si quelqu'vn eſt pauure on le mépriſe, on apprehende de l'eſtre, & comme s'il n'y auoit point d'autre mal au monde, on ne penſe à rien qu'à s'en garantir. Iamais vne iniure n'eſt pardonnée, les forts gourmandent les foibles, & ne penſeroient pas leur faire connoiſtre leur puiſſance, s'ils ne leur faiſoient ſentir leur oppreſſion: Car de ruiner les prouinces, & mettre la iuſtice à l'enchere, c'eſt choſe qu'on ne trouue point étrange, pource que par le droit des gents, on peut vendre ce qu'on a acheté.

X. Mais l'abondance du ſujet m'a fait continuer ce diſcours plus que ie ne deuois. Finiſſons-le donc, & pour ne faire point deshonneur à noſtre ſiecle, concluons que la plainte que nous faiſons à cette heure que tout eſt en deſordre, qu'il n'eſt point de preud'hommie, que tout s'en va perdu, nos peres l'ont faite deuant nous, & nos enfans la feront encores apres que nous ne ſerons plus. Le monde eſt & ſera touſiours d'vne façon. S'il y a du déreglement vne fois plus que l'autre, c'eſt choſe qui va & vient comme le flux & reflux de la mer. Tantoſt

l'impudicité gaignera le deſſus, & mettra les adulteres en reputation. Tantoſt la ſuperfluité des feſtins aura ſon tour, & la friandiſe des cuiſines; qui eſt la plus hõteuſe ruine que puiſſe auoir vne bonne maiſon. Tantoſt la dépenſe des habits ſera débordée, & la deformité des eſprits ſe fera connoiſtre par le ſoin qu'on aura de l'embelliſſement du corps. Tantoſt de la liberté mal diſpenſée naiſtront les inſolences & les outrages, d'où peu à peu les humeurs, tant en general qu'en particulier, s'acheminerõt à la cruauté, & en fin s'éclorront des guerres ciuiles, où toutes choſes ſeront violées, & ne ſera rien de ſi ſaint qu'on ne prenne la hardieſſe de profaner. Il viendra peut-eſtre vn tẽps où l'yurongnerie aura du credit, & ce ſera vertu que de bien boire. Les vices ne ſont pas touſiours en vne place, ils ſont mobiles, & ſe font guerre perpetuelle pour s'entrechaſſer. Pour ce qui nous touche, nous pouuons dire de nous vne choſe qui ſera touſiours veritable, que nous ne valõs rien, que iamais nous n'auons rien vallu, &, ce que ie ſuis bien marry de dire, que nous ne vaudrons iamais rien. Le mõde ne ſera iamais ſans homicides, ſans tyrans, ſans larrons, sãs adulteres, sãs voleurs, ſans ſacrileges, & ſans traiſtres. I'y aiouſterois ſans ingrats, ſi ce n'eſtoit qu'il n'eſt point de méchanceté que l'ingratitude ne produiſe, & que bien à peine vn mauuais acte ſe peut reſou-

dre, que cet abominable vice n'y ait quelque part. Fuyons-le cõme le plus grãd crime qui ſe puiſſe cõmettre; ſupportõs-le comme la plus petite iniure que no' puiſſiõs receuoir. Le pis qui nous en puiſſe arriuer, c'eſt que nous perdrõs le plaiſir que nous auons fait. Ce qui eſt de meilleur nous en demeure, nous l'auons fait. Or comme il faut prẽdre garde d'obliger pluſtoſt que nul autre ceux que nous penſons qui en auront du reſſentimẽt; auſſi eſt-il de certains plaiſirs que nous ne deuõs pas laiſſer de faire, encor que ceux qui en ont beſoin nous ſoient ſuſpects d'ingratitude, & que meſme ils nous l'ayent déja fait reconnoiſtre en quelqu'autre occaſion. Comme ſi vn pere qui a ſes fils en danger, les peut recouurer par mon moyen, & que pour m'y employer ie n'en reçoiue point d'incommodité, ie ſeray bien aiſe d'y faire ce qui me ſera poſſible. Si ie puis ſauuer la vie à vn qui le merite, ie le feray aux dépens de la mienne, & ne feray point de difficulté de courre ma part de ſa fortune. Si vn maraut eſt entre les mains des voleurs, & qu'en criant ie leur puiſſe faire laſcher priſe, ie ne ſeray point marry d'ouurir la bouche pour le ſalut d'vn homme.

XI. Nous auons à cette heure à diſcourir des plaiſirs que nous deuons faire, & de quelle façon il y faut proceder. Il y a trois ſortes de choſes qu'on peut donner. Les neceſſaires ſont les premieres, les profita-

bles les ſecondes, & les dernieres celles qui ne ſont que pour le plaiſir. Mais ſur tout, quoy que nous donnions, il faut prendre garde que ce ſoient choſes qui ne s'euanoüiſſent pas legerement. Il eſt raiſonnable donner le premier rang aux neceſſaires. La vie va deuant toutes choſes. La conſeruation nous en eſt plus chere que l'ornement. En vne choſe dequoy nous auons moyen de nous paſſer, nous pouuons faire les dégouſtez, & dire, Ie n'en ay que faire, ie me contente de ce que i'en ay. Et cependant nous n'auons pas tant d'enuie de la rendre, que de la ietter. Des choſes neceſſaires, i'en fais encore de trois ſortes. Les vnes ſont celles ſans qui nous ne pouuons viure; comme eſtre deliuré des mains d'vn ennemy, de la cholere d'vn tyran, d'vn arreſt de mort, & d'autres inconueniens qui ordinairement tiennent la vie aſſiegée de toutes parts. Tant plus noſtre affliction aura eſté grande, tant plus ſerons-nous redeuables à celuy qui nous en aura démeſlez. Car à toute heure la forme effroyable du mal échappé nous repaſſe par la memoire, & n'eſt rien de ſi doux en la deliurance, que de ſe raméteuoir l'apprehenſion qu'on a euë de n'eſtre iamais deliuré. Toutesfois nous ne nous perſuadons pas que ſi dés auiourd'huy nous pouuons ſauuer vn homme, nous le deuions laiſſer languir iuſques

à demain

à demain, pour en faire peſer dauantage l'obligation qu'il nous en aura. Aprés les choſes de cette nature, il y en a d'autres ſans qui nous pouuons bien viure, mais nous ne le deuons pas faire, parce que ſans elles nous aurions meilleur marché de ne viure point; comme la liberté, l'honneur, & la ſanté de l'eſprit. A celles-cy ſuccedent les dernieres du nombre des neceſſaires, qui ſont celles ſans qui nous ne prendrions point de plaiſir de viure; comme ſont les choſes que la conjonction, le ſang, la continuation, ou la longue conuerſation nous font aimer, les femmes, les enfans, les lieux de noſtre naiſſance, & autres objets à qui noſtre eſprit ſe colle & s'attache auec tant de paſſion, qu'on a quelquesfois moins de regret de mourir que d'en eſtre ſeparé. Quant aux choſes profitables, qui tiennent le ſecond rang aprés les neceſſaires, la diuerſité en eſt grande, & le nombre infiny. L'argent eſt de ce rang-là (toutesfois iuſqu'à la ſuffiſance ſeulement, & au deça de la ſuperfluité) les honneurs, les auancements de ceux qui ne ſont point contents de leur fortune. Car la premiere vtilité, c'eſt d'eſtre vtile à ſoy-meſme. Il ne reſte plus à parler que des choſes que l'abondance fait naiſtre, & qui ſeruent plus aux delices, qu'à la neceſſité, ny au profit. Quand nous voulons donner quel-

que choſe de cette qualité, voyons de le faire en ſorte que l'opportunité la rende agreable. Que ce ſoit choſe non vulgaire, mais ou qui aye touſiours eſté rare, ou qui le ſoit de noſtre temps, ou qui, ſi d'elle-meſme elle n'eſt pas bien precieuſe, ſoit preſentée en vne ſaiſon, ou en vn lieu ſi à ſon auantage, que le iugement de celuy qui l'enuoye luy face auoir de la reputation & du credit. Penſons ce qui ſera le mieux receu, ce qui plus ſouuent ſe repreſentera deuant les yeux, afin que celuy à qui nous donnons penſe eſtre auſſi ſouuent auec nous comme il ſera auec noſtre preſent. Sur tout gardons-nous de donner des choſes inutiles, comme vn épieu à vne femme, ou à vn bon homme de quatre vingts ans, à vn païſan des liures, ou à vn homme d'eſtude des toiles & des filets. Mais d'autre part auſſi, prenons garde que tandis que nous voulons donner des choſes agreables, nous n'en donnions qui ſemblent reprocher quelque defaut; comme à vn yurongne, du vin, ou à vn homme mal diſpoſé, des medicaments. Toute choſe qui porte quelque marque de l'imperfection de celuy qui la reçoit, luy eſt pluſtoſt iniure que preſent.

XII. Si nous auons l'élection de donner ce que bon nous ſemblera, prenons garde de donner des choſes de la plus lon-

gue durée que nous les pourrons choiſir. Car il n'eſt gueres d'hommes ſi nais à la reconnoiſſance, qu'ils ne perdent la memoire d'vn preſent auſſi toſt qu'ils en ont perdu la veuë; comme au contraire, pour ingrat que ſoit vn homme, c'eſt force que l'objet excite ſa memoire, & qu'en dépit de luy quand il voit le preſent il ſe reſſouuienne de l'autheur. Il y a encor vn autre poinct qui nous doit conuier à donner des choſes durables. C'eſt que depuis que nous auons donné vne choſe à quelqu'vn, il ne luy en faut iamais plus parler. Ainſi l'aduertiſſement que nous n'oſons faire, le preſent le fera. Ie donneray pluſtoſt de l'argent en œuure qu'en monnoye, & des ſtatuës pluſtoſt que des habits, ou quelque autre choſe qui ſoit vſée au premier iour. On ceſſe de ſçauoir gré, quand on ceſſe de poſſeder. Il y en a peu qui facent autrement. La ſouuenance prend fin ordinairement comme l'vſage. C'eſt pourquoy ie veux, ſi ie puis, que mon preſent ne ſoit point de choſe qui ſe conſume facilement. Ie veux qu'il demeure, qu'il s'attache, & qu'il viue auecque mon amy. Ie crois qu'il n'y a homme de ſi peu de iugement, qu'il le faille aduertir de n'enuoyer des gladiateurs, ny des animaux pour combattre aprés que le ſpectacle aura eſté repreſenté, non plus que de l'étamine en Ianuier, & de la fourrure en Iuillet. Vne

choſe plaiſt en vne occaſion, qui en vne autre ſeroit deſagreable. Il faut conſiderer le temps, le lieu, & les perſonnes à qui nous auons à faire. Vn ſens commun ſans ſcience eſt capable de cette obſeruation. Combien prend vn homme plus de plaiſir quād on luy donne ce qu'il n'a point, que ce qu'il a en abondance ? ce qu'il cherche il y a long-temps, que ce que la plus chetiue boutique de la ville luy peut fournir ? Quoy que l'on donne, & à qui que l'on donne, rien n'eſt contemptible quand il eſt rare & recherché. Vn preſent meſmes de pommes communes, & qu'au bout de quelques iours on ne voudroit pas ſeulement regarder, peut auoir de la grace quand il ne s'en trouue point encores, & qu'elles ſont venuës long-temps auant leur ſaiſon. Il y a de l'honneur auſſi à donner vne choſe que celuy à qui nous la donnons ne pouuoit auoir d'autre que de nous, ou que nous n'auons iamais donnée à d'autre qu'à luy.

XIII. Alexandre de Macedoine eſtant de retour de ſa conqueſte du Leuant, les Corinthiens enuoyerent vers luy pour luy témoigner la ioye qu'ils auoient du ſuccez de ſon voyage, & luy dire qu'ils le faiſoient bourgeois de leur ville. Luy qui ne penſoit pas eſtre moins que Dieu (tant les proſperitez l'auoient aueuglé!) s'eſtant mis à rire comme par mocquerie du preſent qu'on luy

faiſoit, vn des Ambaſſadeurs luy dit; C'eſt choſe que nous n'auons iamais donnée qu'à vous & à Hercule. A cette heure-là ne prenant pas garde qui donnoit la bourgeoiſie, mais qui eſtoient ceux à qui on la donnoit, il la receut fort volontiers, feſtia les Ambaſſadeurs, & leur fit toutes les demonſtrations de bonne volonté dont il ſe pût aniſer. Cet homme qui n'auoit autre paſſion que la gloire, combien qu'il n'en connuſt ny la nature ny les bornes, marchant ſur les pas d'Hercule & de Bacchus, & ſe propoſant de faire encores plus de chemin qu'ils n'auoient fait, oſta les yeux de deſſus les Corinthiens pour les tourner ſur le compagnon qu'ils luy bailloient, & ſe voyant mis du pair auecque Hercule, ſe perſuada qu'á ce coup il eſtoit à l'effet de la vaine & preſomptueuſe imagination qu'il auoit touſiours euë d'aller au ciel. Ie voudrois bien qu'on me dis quelle comparaiſon il pouuoit y auoir d'vn ieune éuenté, de qui toute la vertu n'eſtoit autre choſe qu'vne aſſiſtance extraordinaire que la fortune faiſoit à ſes temeritez, & de celuy qui ne cherchoit autre fruict de ſes victoires que le repos du monde, & l'auoit couru d'vn bout à l'autre, non pour en deſirer la conqueſte, mais pour en procurer la deliurance. Que pouuoit auoir de ſemblable l'ennemy iuré des meſchans, le protecteur

des gens de bien, & le pacificateur de la mer & de la terre, auec vn miſerable nourry dés ſon enfance aux volleries, pilleur de peuples, autant ruineux à ſes amis qu'à ſes ennemis, & qui ne pouuoit trouuer de tiltre plus conuenable à ſon humeur, que d'eſtre la terreur de l'vniuers? ne ſe ſouuenant pas que ſi les beſtes furieuſes ſont formidables pour leur force, celles qui n'ont du tout point de courage ne le ſont pas moins pour leur poiſon.

XIV. Mais retournons à noſtre propos. Vn plaiſir qu'on fait à tout le monde n'oblige perſonne. Ie ne ſçay point de gré à vn qui tient hoſtellerie de m'auoir logé. Auſſi ne fais-ie à vn qui donnant à manger à toute vne ville, m'a mis en vn rang d'où il n'a excepté perſonne. Qu'eſt-ce qu'il a fait pour moy, ſinon cela meſme qu'il a fait pour vn badin, pour vn beliſtre, & pour vn que peut-eſtre il n'auoit iamais veu? Il n'a point eu bonne opinion de moy, mais il a voulu contenter ſa vanité. Voulez-vous rendre vne choſe agreable? rendez-la rare. Qui eſt-ce qui voudroit qu'on luy miſt en compte ce qu'il a recueilly d'vne choſe qu'on iettoit ſur toute vne multitude indifferemment? Ie ne veux pas que cecy ſoit pris pour vne bride que ie baille à la liberalité. Ie trouue bon qu'elle aille ſi auant qu'il luy plaira; mais ie ne veux pas qu'elle

aille en deſordre. Il y a moyen de faire en ſorte que donnant à beaucoup, il n'y en aura pas vn qui ne ſe face croire que nous l'auons gratifié d'autre façon que le commun. Il faut que chacun ait quelque marque particuliere, qui luy face penſer qu'on a fait plus de cas de luy que de nul autre. Vn tel a eu autant que moy, mais ie l'ay eu ſans l'auoir recherché. Il a eu autant que moy; mais ie l'ay eu tout incontinent, & il a eſté long-temps à le gaigner. On peut bien donner à pluſieurs vne meſme choſe, que ce ne ſera pas auecque meſmes paroles, ny auecque demonſtration d'vne meſme volonté. Il a eu autant que moy, il a prié pour l'auoir, & i'ay eſté prié pour le prendre. Il a eu autant que moy, mais on ſçauoit bien qu'il auoit dequoy rendre. Il eſt vieil, & n'a point d'enfans, il s'en reuenchera quand il fera ſon teſtament. I'ay plus eu que luy, encores qu'il ait eu autant que moy, parce qu'on me l'a donné ſans eſperance de le retirer. Comme vne Courtiſane ſe diuiſe ſi iudicieuſement à ſes pourſuiuans, qu'il n'y en a pas vn qui ne penſe eſtre celuy qu'elle aime le mieux; ainſi faut-il que celuy qui veut que ſes bienfaits ſoient aimables, ſe conduiſe à les diſtribuer ſi dextrement, que tous ceux qui les reçoiuent eſtans obligez l'vn comme l'autre, chacun neantmoins ſe faſſe croire qu'on

a fait quelque choſe pour luy plus que pour ſon compagnon. Quant à moy ie laiſſe les coudées franches aux bienfaits. Tant plus ils ſeront grands, & tant plus il y en aura, tant plus grande ſera la loüange de celuy qui les fera. Tout ce que ie veux, c'eſt qu'on y apporte du iugemẽt. Il n'eſt point d'homme ſi ſenſible, & ſi ouuert à toute ſorte de traits, que ce qu'on luy donne fortuitement le touche au cœur. C'eſt pourquoy ſi quelqu'vn penſe que ce langage tende à ramener la liberalité dans ſes limites, & luy reſſerrer ſes bornes, il ne gouſte pas bien ce que ie dis. Car y a-t'il vertu que ie reuere ny que ie preſche dauantage? Et qui a plus de ſujet de le faire que moy, qui me propoſe de donner des regles à la ſocieté humaine, & procurer en ce que ie puis ſon eſtabliſſement?

XV. Qu'on ne faſſe donc autre interpretation de tout mon diſcours, ſinon que pource que les meilleures actions de l'ame de quelque bonne volonté qu'elles partent, ont vne certaine meſure hors laquelle il eſt impoſſible qu'elles acquierent le titre de vertu, ie n'approuue ny l'intemperance ny le deſordre en la liberalité. Il y a bien du contentement à receuoir vn bienfait, voire de luy tendre les mains, quand vne élection iudicieuſe le preſente à ceux qui en ſont dignes, non pas quand vne occa-

ſion fortuite, ou vne paſſion indiſcrette de celuy qui donne nous le fait tomber entre les mains. Quelle apparence y a-t'il de nommer bienfait vne choſe de laquelle on a honte de confeſſer l'autheur? L'obligation eſt alors vrayement agreable, & deſcend au fonds de l'ame pour y demeurer eternellement, quand nous nous ramenteuons plus volontiers le merite de celuy qui nous oblige, que la valeur du plaiſir qui nous eſt fait. Criſpus Paſſienus diſoit ordinairement, qu'il y auoit de certaines gens de qui il eſtimoit plus le iugement que le bienfait, & d'autres auſſi de qui il aimoit mieux le bienfait que le iugement; & en donnoit cet exemple. I'ayme mieux, diſoit-il, le iugement d'Auguſte, que le bienfait de Claudius. Pour moy ie ne ſçaurois faire cas du bienfait d'vn homme de qui ie mépriſerois le iugement. Mais quoy? falloit-il donc refuſer ce que donnoit Claudius? Non; mais il falloit prendre de luy comme de la fortune, que l'on s'aſſeure d'auoir pour ennemie au premier iour. Comment donc ſeparons-nous des choſes ſi conioinctes? Ce qui eſt de meilleur en vn bienfait, c'eſt d'eſtre donné auec iugement. S'il y manque, il n'y a plus de bienfait. Autrement vne grand' ſomme d'argent donnée mal à propos, n'eſt pas plus bienfait que ſi elle eſtoit miſe en threſor. Or il y a beau-

coup de choſes qu'il faut receuoir, & toutesfois ne penſer pas en eſtre obligé.

SENEQVE DES BIENFAITS.

Livre second.

I. COntinuons noſtre diſcours, & voyons de quelle façon il faut faire plaiſir: la choſe eſt aiſée à mon aduis. Donnons comme nous voudrions receuoir volontairement, promptement, & ſans marchander. Ce que nous donnons n'a point de merite, quand nous auons du regret à le voir partir d'entre nos mains, & ſemblons pluſtoſt nous l'arracher, que de le donner à noſtre amy. Si nous ne pouuons faire qu'il n'y ait quelque retardement, gardons pour le moins qu'on y apperçoiue point de deliberation. Celuy qui delibere oblige auſſi peu que celuy qui refuſe: parce qu'en la volonté ſeule du bienfaiſant eſt toute la reputation du bienfait. Qui donne & voudroit bien ne donner

point, ne donne pas, mais il eſt ſerré de ſi prés, qu'il laiſſe aller ce qu'il ne peut retenir. Il en eſt aſſez qui donnent parce qu'ils n'ont pas l'aſſeurance d'eſconduire. Les bienfaits vrayement agreables, ſont ceux qui n'ont difficulté, ny longueur, que la modeſtie de ceux qui les reçoiuent. Donnons ſi nous pouuons deuant qu'on nous demande; ſi nous ne pouuons, donnons incontinent apres qu'on nous a demandé. Toutesfois le premier eſt le meilleur: parce qu'vn homme de courage ne venant iamais aux requeſtes, qu'il ne rougiſſe & baiſſe les yeux, on ne luy fait pas peu de courtoiſie de l'exempter de ceſte neceſſité. Qui prie, achepte bien ce qu'il reçoit: ç'a touſiours eſté l'opinion des gens d'honneur, qu'il n'y a rien de mieux vendu, que ce que les prieres font obtenir. Si les vœux ſe faiſoient à haute voix, ils ſeroient plus rares qu'ils ne ſont: Et quoy que ce ſoit choſe tres-honneſte, de prier les Dieux, ſi le faiſons-nous ordinairement, en quelque ſolitude, & ſi ſecretement qu'il ſe recognoiſt bien que nous ne prenons pas plaiſir d'eſtre veus en ceſte action.

II. C'eſt vn faſcheux mot que, Ie vous prie, ſi nous voulons gratifier vn amy, nous ne luy deuons pas donner la peine de le dire. Apres qu'il eſt dit, donnons ſi toſt que nous voudrons, nous ne pouuons donner

que trop tard. Ce ſeroit beaucoup qui pourroit deuiner ce qu'on veut de nous, & aller au deuant, d'vne neceſſité que peut-eſtre on n'a pas la hardieſſe de nous declarer; vn homme obligé de ceſte façon, ayme ſa debte, & s'en reſſouuient eternellement. Si la demande nous a preuenu, ne nous laiſſons point faire de longues harangues, ſemblons pluſtoſt aduertis que priez, & promettons ſi promptement que l'on croye que c'eſtoit choſe que nous eſtions reſolus de faire quand on ne nous en auroit point parlé. Comme vne viande ou vn verre d'eau ſont quelquesfois donnez ſi à propos à vn malade, qu'ils luy ſauuent la vie; ainſi le plaiſir le plus petit & le plus contemptible qui ſe puiſſe imaginer, s'il eſt fait au beſoin, il n'y a point de doute qu'il ne deuienne auſſi precieux, qu'vn de bien plus grande importance, ſur lequel on a eſté long-temps à deliberer. Il eſt certain que celuy qui donne toſt, donne auec affection. Auſſi luy voyez-vous paroiſtre le cœur au viſage, & ſa façon riante donne vn teſmoignage indubitable du contentement qu'il a de faire plaiſir.

III. Il y en a qui auecques vne grauité melancholique, tantoſt faiſans les muets, & tantoſt parlans comme s'ils auoient la peine d'ouurir la bouche, gaſtent le plaiſir qu'ils veulent faire, & ne ſemblent pas tant

promettre que refuſer. Nous ferons mieux en ſemblables occaſions, d'accompagner les bons effets de bonnes paroles; & dire à celuy qui nous prie, vous auez tort que ie n'ay pluſtoſt ſçeu que ie fuſſe capable de vous ſeruir, il ſemble que vous vous ſoyez adreſſé à moy auecques quelque défiance; c'eſt choſe où vous n'auez que faire de l'entremiſe de perſonne, vous me faites beaucoup d'honneur de me commander; ie ſuis content pour ce coup d'excuſer vos ceremonies, pourueu qu'vne autrefois quãd ie pourray quelque choſe qui vous ſoit agreable, vous en vſiez auec authorité. Sans doute celuy qui receura de ceſte façon, eſtimera noſtre voſtre volonté plus que la choſe meſme qu'il nous demandoit; & s'en ira diſant en luy-meſme: I'ay fait vne belle acquiſition auiourd'huy, ie ſuis plus ſatisfait de la rencontre d'vn ſi honneſte homme, que ſi i'auois gaigné beaucoup dauantage par autre moyen: Il n'eſt pas poſſible que ie me puiſſe iamais acquitter en ſon endroit.

IV. Il y en a d'autres, leſquels apres qu'auec vn langage & vne demonſtration toute manifeſte de leur arrogance, ils vous ont fait repentir de les auoir employez, ſont encores ſi longs & ſi peſans à liurer ce qu'ils ont promis, qu'on auroit meilleur marché de n'en auoir rien obtenu. Car à

toute heure il faut auoir leur courtoiſie en la bouche : & bien ſouuent ceſte derniere ſolicitation a plus d'eſpines que la premiere. Il faut trouuer vn amy qui les en faſſe reſſouuenir, & vn autre qui le reçoiue. De maniere qu'vn preſent ayant à paſſer par tant de mains, c'eſt force que les interceſſeurs en partagent l'obligation auecques l'autheur. Voulons-nous auoir le remerciment tout entier, faiſons que le bienfait tout entier arriue entre les mains de ceux à qui nous l'auons promis, qu'il n'y ait point de courtier qui s'en meſle, point de fripier qui en retienne rien, la gloire de noſtre liberalité ne ſe peut communiquer à vn autre qu'auec diminution de ce qui nous en appartient.

V. Il n'y a point de geſne ſi grande que de languir apres l'attente de quelque choſe. Les eſperances coupées ſont plus ſupportables que les ſuſpenduës, & toutesfois la pluſpart des hommes a cette miſerable vanité, que s'ils ont fait quelque promeſſe, ils en remettent l'execution d'vn iour à l'autre, pour le contentement qu'ils ont d'auoir touſiours quelqu'vn qui les ſuiue. Ainſi font ordinairement les officiers des Princes qui ne ſont pas bien aiſes qu'ils n'ayent vn monde de gens à leur queuë, & penſeroient pouuoir moins, s'ils n'auoient dequoy monſtrer qu'ils peuuent beaucoup.

Ils ne vous expedieront iamais à l'heure meſme, & vous n'aurez iamais rien qu'vne piece apres l'autre. Aux iniures ils courent la poſte, aux bienfaits ils clochent & vont bien à peine le petit pas. Le dire du Comique eſt tres-veritable, Quand tu veux faire plaiſir, ſouuiens-toy que ce que tu donnes au temps, tu l'oſtes à l'obligation. De là viennent ces murmures que fait naiſtre le iuſte deſpit : Faites-le ſi vous le voulez faire, la choſe ne vaut pas tant de façon. Si vous n'en voulez rien faire, il ne faut que le dire. Quelqu'vn penſera qu'il y ait de l'ingratitude en ce langage, il n'y en a point: car comme ſeroit vn ingrat à ceux qui vendent ſi cher vne ſi mauuaiſe denrée ? Mais il n'eſt pas poſſible qu'vn homme qui a du courage ne ſe laſſe de faire le valet, qu'il ne ſe deſpite contre ſes affaires, & ne ceſſe de deſirer ce qu'on luy fait pourſuiure auec trop de court & de longueur. C'eſt cruauté de faire durer le ſupplice d'vn criminel, & miſericorde de le depeſcher promptement. En l'extremité de ſa peine, eſt la fin de la douleur : le temps qui precede ſon execution, eſt la plus grande & la plus cruelle partie de ſon ſupplice. Il en eſt de meſme aux bienfaits: Tant plus on donne toſt, tant plus on oblige celuy qui reçoit, l'attente du bien a du trouble & de la ſollicitude. Et parce que la pluſpart des bienfaits

ſont recherchez pour le remede de quelque incommodité, ſi nous pouuons mettre incontinent vn homme hors de peine, & cependant nous le laiſſons trop long-temps endurer, ou le faiſons reſſouuir trop tard, nous oſtons l'ame à noſtre courtoiſie. Vne bonne volonté n'eſt iamais lente, & le propre de celuy qui fait volontiers, c'eſt de faire viſtement : Qui eſt long à donner, ne donne pas de bon cœur, & perd enſemble deux choſes de grande importance, le temps & le teſmoignage de l'affection, vouloir tard, eſt vne marque de ne vouloir pas.

VI. Toutes nos actions ont des circonſtances, ſelon leſquelles elles doiuent eſtre conſiderées, & le plus ſouuent comme on eſt long ou prompt à faire vne choſe, elle reüſſit ou bien ou mal, vne fléche ne bleſſe pas touſiours d'vne façon, non que ce ne ſoit touſiours le meſme fer, mais parce que ſelon qu'on la décoche elle fait des ouuertures inegales. Vne eſpée qui n'a fait qu'eſgratigner la peau, euſt percé la peau d'outre en outre, ſi le coup euſt eſté plus violent. La façon de donner fait differer les choſes qu'on donne, encores qu'elles ſoient du tout ſemblables. C'eſt bien du contentement & de la gloire, de ne permettre pas qu'on nous remercie, & de l'heure meſme qu'on donne, ne ſe ſouuenir plus d'auoir

donné. Quoy qu'il y ait, il ne faut iamais tanſer ceux à qui nous donnons : Le plaiſir & l'iniure ſont incompatibles, quiconque les aſſemble monſtre qu'il a faute de iugement. Le bienfait eſt vne choſe douce, n'y apportons point d'aigreur : laiſſons le ſucre ſans abſynthe, & ſi nous auons quelque choſe à dire, attendons qu'il s'en preſente vne occaſion plus à propos.

VII. Fabius Verrucoſus comparoit vn plaiſir fait de mauuaiſe grace, à du pain pierreux que l'on prẽd parce qu'on a faim, mais mal volontiers ; parce qu'il ne vaut rien. Tybere vn iour prié par vn Allius qui auoit mangé tout ſon bien, de luy donner dequoy s'acquitter, il luy commanda de luy bailler le rolle de ceux à qui il deuoit, cela n'eſtoit pas donner, mais bien ſonner la trompette pour luy attirer ſur les bras tout ce qu'il auoit de creancier: En fin il luy fit expedier vne reſcription, mais auec des remonſtrances ſi outrageuſes, qu'ayant emporté ce qu'il demãdoit, il ne fut rien moins que gratifié, il le deſgagea des autres, & ne ſe l'engagea point : ie croy bien que preuoyant beaucoup de pareilles importunitez, il leur vouloit couper chemin par ceſte inuention qui peut-eſtre n'eſt pas mauuaiſe pour tenir en bride ceux qui dépendent incõſiderémẽt: Mais en matiere de faire plaiſir, ce n'eſt point ainſi qu'il y faut proceder.

VIII. Quand nous donnons quelque choſe, apportons-y tout ce que nous pouuons pour la faire bien receuoir. Donner comme Tybere, c'eſt gourmander; & pour en dire mon aduis, les Princes en cela n'ont point plus de priuilege que les autres. Il ſe propoſoit d'éuiter vne choſe, & ne laiſſa pas d'y tomber. Car il s'en trouua qui luy firent la meſme requeſte que Allius, il leur donna bien quelque argent, mais ce fut apres qu'il leur eut fait rendre compte de leurs debtes en la preſence du Senat. Ie trouue ceſte procedure plus tyrannique que liberale. Ie n'appelle point faire du bien quand on me le fait d'vne façon qu'il faut que ie rougiſſe lors qu'il m'en ſouuient, on m'a fait aller deuant le Iuge, ſi ie n'euſſe plaidé, ie n'euſſe rien eu.

IX. Ceux qui font des regles de ſageſſe, font de deux ſortes de plaiſirs: les vns qui veulent la monſtre & la lumiere, les autres qui cherchent le ſecret & l'obſcurité. Les recompenſes d'vn ſeruice fait à la guerre, les tiltres d'honneur & autres telles choſes à qui la publication donne de l'embelliſſement, ſe doiuent bailler deuant le monde. Au contraire les plaiſirs qui ſemblent apporter quelque diminutiõ à l'honneur & à la qualité, comme ſont les remedes deus à quelque miſere ou incommodité, ne veulent eſtre veus de perſonne que

de celuy qui les reçoit; & s'il eſtoit poſſible, de le tromper luy-meſme, en ſorte qu'il euſt ce qui luy eſt neceſſaire, & ne ſceuſt point d'où il ſeroit venu, ce ſeroit conduire la courtoiſie au dernier poinct de ſa reputation.

X. On compte qu'vn iour Arceſilaus eſtant allé viſiter vn ſien amy malade, & le remarquant deſnué de toutes choſes, mais ſi opiniaſtre auec cela à diſſimuler toutes ſes neceſſitez, que la maladie meſme ne les luy pouuoit faire declarer, il penſa qu'il le falloit aſſiſter ſans qu'il en vit rien, & luy coula doucement ſa bourſe ſous ſon oreiller, afin que ce pauure homme, à qui la honte faiſoit dommage, fuſt tenu de deuoir à la fortune, ce qu'il faiſoit ſcrupule de deuoir à ſon amy. Quoy! feray-ie donc du bien à vn homme, & il ne ſçaura point qui le luy aura fait? Premierement, ſi l'ignorance eſt vne partie du plaiſir, ie veux qu'il l'ignore, & apres cela ie luy en feray tant d'autres, que par les derniers il cognoiſtra qui luy aura fait le premier: Et en fin, quād il ne le ſçauroit pas, il me ſuffira que ie le ſçay. Vous me direz que ce n'eſt pas aſſez, Auſſi ne ſeroit-ce ſi ie m'eſtois propoſé de bailler à vſure, mais ſi ie n'ay penſé qu'à rendre mon bienfait agreable, il ne me faut point d'autre teſmoignage que le mien, autrement ie ne prens pas plaiſir à bien faire,

mais à eſtre regardé quand ie fais bien. Vous voulez qu'il le ſçache, parlez plus ouuertement, vous voulez qu'il le vous rende. En quelque façon que ce ſoit, ie veux qu'il le ſçache. Mais quoy? ſi c'eſt ſon profit, ſon honneur & ſon contentemẽt qu'il n'en ſçache rien, pourquoy ne conſentirez-vous à ceſte ignorance: Ie veux qu'il le ſçache, ie voy bien que c'eſt, vous ne voudriez pas de nuict empeſcher vn homme d'eſtre tué, ie ne dy pas que quand honneſtement il ſe peut faire, on ne puiſſe recueillir quelque ioye de voir que ce que l'on donne ſoit receu de bonne volonté; Mais ſi le beſoin de mon amy eſt de ceſte condition, que le ſecours luy en faſſe honte, & que ce que ie fais pour luy, s'il eſt publié, luy ſoit pluſtoſt iniure que plaiſir, ie ſuis bien content qu'il n'en ſoit rien mis au papier de ma deſpenſe. Serois-ie ſi mal aduiſé de luy dire que c'eſt de moy qu'il a receu ce plaiſir: Et ſi hardy de reprocher vne choſe qu'il ne m'eſt pas ſeulement permis de ramenteuoir? La loy d'vn plaiſir qu'vn amy fait à l'autre, c'eſt que l'vn tout incontinent oublie d'auoir donné, l'autre ſe ſouuienne eternellement d'auoir receu.

XI. On ne ſçauroit mieux geſner vn homme, que de luy repeter ſouuent qu'on luy a fait plaiſir. Vn à qui du temps du Triumvirat vn des amis de Ceſar auoit

ſauué la vie, apres auoir enduré long-temps de l'authorité que ceſte obligation luy faiſoit prendre ſur luy, fut à la fin contraint de luy dire tout haut, remettez-moy à Ceſar, ou ceſſez de me repreſenter que ie fuſſe mort ſans vous. Si vous me laiſſez la liberté de m'en reſſouuenir à ma diſcretion, vous m'auez ſauué la vie, s'il faut que ie m'en reſſouuienne à la voſtre, vous m'auez tué. Ie ne vous ay point d'obligation de m'auoir gardé pour vn eſchantillon de voſtre credit. Laſſez-vous de me proumener. Trouuez bon que i'oublie mon infortune, & triomphez de moy vne fois pour toutes. Depuis qu'vn plaiſir eſt fait, il n'en faut plus parler, qui le ramentoit, le redemande: le meilleur eſt de n'y penſer plus, & de n'en rafraiſchir iamais la memoire que par vn autre bienfait. Il ne le faut pas meſme compter aux autres: Sinon, on vous dira comme à vn qui publioit par tout vn plaiſir qu'il auoit fait; voulez-vous nier que vous n'en ſoyez payé? Quand? autant de fois que vous auez fait le compte. Ce n'eſt point à vous d'en rien dire, il ſera plus honneſte qu'vn autre le faſſe, & quand il le fera, ne doutez pas qu'on ne mette au nombre de vos loüanges, ce que vous ne meritez pour n'en auoir point parlé: Mais peut-eſtre vous auez peur que ſi vous ne le dites, perſonne ne le ſçache, & que cela ne me

donne occaſiõ de ne vous en ſçauoir poinct de gré. Tant s'en faut que cela ſoit, qu'au contraire, s'il s'en parle en voſtre preſence, vous deuez incontinent reſpondre, Vrayement il merite bien dauantage, ie ſuis ſeulement marry que ie ne puis accompagner de plus de preuues la volonté que i'ay de le ſeruir. Et pour vous monſtrer que vous ne tenez pas ce langage en bouffonnant, ny comme font pluſieurs par vne modeſtie ſimulée, deſdaignant en apparence ce qu'en effet ils deſirent de toute leur affection: Adiouſtez-y toute la demonſtration d'humanité que vous ſçauriez vous imaginer. Le Laboureur qui ne ſe ſoucie de ſon bled que quand il le ſeme, ne fera iamais de bonne recolte. Ce n'eſt pas ſans peine que le bled monte en eſpy. Iamais vne diligence n'eſt fructueuſe, ſi elle n'eſt continuée iuſques à la fin. Peut-il eſtre de plus notables bienfaits, que ceux des peres à leurs enfans? Et toutesfois ils ſont inutiles, ſi la pieté ſe laiſſe de les entretenir. Il en eſt de meſme de tous les autres bienfaits. Si nous ne leur aydons, nous les perdons. Ce n'eſt pas aſſez de les auoir fait naiſtre, il les faut faire viure. Aymons-les, ſi nous voulons qu'on nous en ſçache gré. Mais ſur tout, comme i'ay dit, gardons la langue. Le ramenteuoir importune, le reproche fait des ennemis. Il n'y a rien ſi euitable que l'arrogance quand on

fait plaiſir. Laiſſons la vanité, les choſes parleront, pourueu que nous ayons la patience de nous taire. Quelque bienfait que ce puiſſe eſtre, il eſt impoſſible qu'il ne ſoit haï quand il eſt fait arrogamment.

XII. Cajus Ceſar donna la vie à Pompeius Pennus (ſi c'eſt la donner que de ne l'oſter point,) & comme il l'en remercioit, il luy bailla ſon pied gauche à baiſer. Ceux qui l'excuſent, diſent que ce ne fut point par outrecuidance, mais pour enuie qu'il auoit qu'on viſt ſa pantoufle, qui eſtoit d'or en broderie de perles. Et diſent dauantage, que peut-eſtre il euſt égard à la qualité conſulaire de ce bon-homme, de luy bailler de l'or & des perles à baiſer, parce qu'il reconnoiſſoit qu'en tout le reſte de ſon corps il n'auoit rien de ſi net, ny de ſi digne d'eſtre baiſé. Ce miſerable, ne pour la ruine entiere des mœurs Romaines, & pour l'eſtabliſſement de la ſeruitude perpetuelle, n'euſt pas eſté ſatisfait de voir en la preſence d'vne grande & honorable compagnie, vn vieil Senateur, remarquable pour vne infinité de belles charges qu'il auoit eües, proſterné deuant luy comme vn vaincu deuant vn victorieux, s'il n'euſt encores trouué quelque choſe au deſſous des genoux pour y faire deſcendre la liberté. Il n'euſt pas penſé auoir bien foulé aux pieds la Republique, s'il ne luy euſt fait cet ou-

trage du pied gauche, & ſi aprés auoir tellement deſeſtimé la vie d'vn Senateur, que d'en faire le iugement capital en pantoufles, il ne luy euſt encor donné du pied par les dents, pour rendre l'iniure accomplie au gré de ſon inſolence & de ſa fureur.

XIII. O vanité, compagne d'vne grande fortune! ô maladie qui ruine les eſprits les plus ſains! Puis que ton contentement eſt de changer les bienfaits en iniures, ton gouſt d'aimer ce qui n'a point de meſure, & ton induſtrie de ne faire iamais rien de bonne grace, combien penſes-tu que tu fais de plaiſir à ceux à qui tu n'en fais point? Plus tu te hauſſes, plus tu demeures baſſe, & monſtres que tu connois mal la condition de ce qui te fait enorgueillir. Tu ne donnes rien que tu ne gaſtes. Ie voudrois ſçauoir d'où te vient ce iugement peruerty, de te vouloir faire voir en maſque, pluſtoſt qu'en ton viſage naturel. Vn plaiſir m'eſt agreable, quand il m'eſt fait agreablement; quand celuy qui me le fait, s'il eſt plus grand que moy, ne me met pas pourtant le pied ſur la gorge, mais ſe racourcit à ma meſure, oſte la pompe à ſa courtoiſie, & n'a pas ſeulement égard à me ſecourir en ma neceſſité, mais y adiouſte encor ce reſpect, de conſiderer de quelle façon ie veux eſtre ſecouru. Il n'y a qu'vn moyen de ramener ces audacieux à leur deuoir; c'eſt de

leur

leur faire connoiſtre que pour tout le bruit qu'ils font, ny eux ny leurs bienfaits n'en ſont pas eſtimez dauantage ; que par leur preſomption ils font rire le monde, & ſont cauſe qu'on veut mal à ce qui ſeroit aimable, s'il eſtoit manié d'autre façon.

XIV. Il eſt des choſes de cette nature, que qui les bailleroit à ceux qui les demandent, elles ſeroient occaſion de leur ruine. Quand cela s'offre, qui refuſe oblige, & non qui donne. Ne nous arreſtons pas à ce que nos amis veulent, regardons ce qui leur eſt bon. Les paſſions bien ſouuent éblouïſſent la partie raiſonnable de l'ame, & nous donnent de mauuaiſes intentions. Mais quand cette premiere faillie eſt paſſée, & que le refroidiſſement nous a rendus capables de conſeil, nous deteſtons indubitablement ceux qui nous ont détruits pour nous auoir gratifiez. Comme nous refuſons de l'eau à vn malade, vn couteau à vn deſeſperé, & à vn amoureux tout ce que le déreglement de ſon affection luy fait deſirer à ſon prejudice ; ainſi de quelque vehemence que nos amis nous prient, quelques ſubmiſſions qu'ils nous facent, & quelque pitié meſmes que nous en ayons, nous ne deuons iamais nous laiſſer aller à faire pour eux choſe qui leur puiſſe apporter du déplaiſir. La fin du bienfait

eſt plus conſiderable que le commencement. Ce n'eſt rien que ce qu'on donne plaiſe à l'heure qu'on le reçoit, s'il ne plaiſt encor aprés l'auoir receu. Il y en a qui diſent, Ie ſçay bien que ce qu'il me demande luy ſera mal, mais qu'y feray-ie ? Il me prie, ie ne le ſçaurois éconduire. C'eſt à luy d'y penſer. S'il ne s'en trouue bien, qu'il s'en prenne à ſoy-meſme, & non pas à moy. Vous-vous trompez ; c'eſt à vous qu'il s'en prendra. Sa raiſon ſera, que vous luy aurez aidé à ſe perdre. Sçauroit-il auoir vn plus iuſte ſuiet de vous haïr ? C'eſt vne bonté bien cruelle, que de ſe laſcher aux prieres de ceux qui veulent que nous les aſſiſtions à ſe ruïner. L'acte eſt glorieux & magnanime de ſauuer la vie à vn homme, encore que peut-eſtre le deſeſpoir où il eſt l'empeſche d'y conſentir ; mais de donner vne choſe qu'on ſçait bien qui ſera la confuſion de celuy qui la demande, qu'eſt-ce autre choſe qu'vne malueillance, qui n'ayant pas aſſez de courage pour ſe produire par la force, eſt bien aiſe de pouuoir nuire ſous la couuerture d'vn plaiſir ? Donnons des choſes que la continuation de l'vſage rende d'vn iour à l'autre plus agreables, & par celuy qui les aura receuës ne puiſſe iamais auoir d'ennuy. Ie ne bailleray point d'argent à mon amy, que ie ſçay qui me le demande pour deban-

cher vne femme, parce que ie participerois à son crime. Ie l'en diuertiray, si ie puis, sinon, ie ne fauoriseray point vn méchant acte. Si la cholere l'emporte au delà du deuoir, si l'ambition luy persuade des entrepriſes mal-aſſeurées, ie ne luy donneray point de ſuiet de pouuoir jamais dire, Vn tel m'a perdu pour m'auoir trop aimé.

XV. Ce ſont bien ſouuent meſmes choſes, que les plaiſirs des amis, & les vœux des ennemis. L'enuie des vns nous deſire du mal, l'indulgence inconſiderée des autres nous le procure. Mais, je vous prie, quelle honte eſt-ce, que par faute de nous ſçauoir conduire il n'y a point de difference entre faire du bien & vouloir du mal? Et cependant c'eſt choſe que nous voyons arriuer ordinairement. Ne faiſons jamais rien pour perſonne aux dépens de noſtre honneur. La premiere loy d'amitié, c'eſt l'égalité des amis. Quand on pourueoit à l'vn, il ne faut pas abandonner l'autre. I'aſſiſteray mon amy neceſſiteux; mais ce ſera ſans me laiſſer tomber moy-meſme en neceſſité. S'il eſt en peine, ie taſcheray de l'en tirer; mais ie me garderay de m'y mettre, ſinon que l'affaire ou l'homme fuſſent de quelque merite extraordinaire, qui valuſt de me reſoudre à courre fortune. Ie ne donneray jamais ce que i'aurois honte de de-

mander. Ie priſeray les choſes ce qu'elles valent. Si le plaiſir eſt petit, ie ne le magnifieray point comme grand ; s'il eſt grand, ie ne le mepriſeray point comme petit. Les bien-faits s'ils ſont mis en ligne de compte, n'ont point de grace ; s'ils ſont monſtrez, ils ſont reprochez. C'eſt vne belle & neceſſaire conſideration de meſurer ſes moyens, pour faire iuſtement ce qu'on peut, & rien dauantage; mais auſſi ne faut-il pas auoir moins d'egard qui ſont ceux à qui nous donnons. Tout ne conuient pas à toutes perſonnes. Il eſt des choſes ſi petites, qu'vn homme qui a quelque marque ne les ſçauroit ny donner ny prendre ſans ſe faire tort. Comparons donc les bien-faits & les perſonnes, de peur qu'il n'y ait rien de defectueux ou ſuperflu, & que nous ne donnions quelque choſe qu'on dedaigne, ou que du tout on ne vueille pas receuoir.

XVI. Ce grand Alexandre, de qui la vaine gloire auoit porté l'eſprit au delà de toutes imaginations ordinaires, fit vn iour preſent d'vne ville à quelqu'vn, qui de peur de l'enuie la refuſa, comme choſe diſproportionnée à ſa petiteſſe. Ie ne m'informe pas, dit Alexandre, de ce que tu peux accepter ſelon ta fortune, ie regarde à ce que ie dois donner ſelon la mienne. Cette paroſe, à ne la prendre que par deſſus, ſẽble gene-

reuſe & vrayement royalle; & toutesfois il ne pouuoit dire choſe qui fuſt ſi mal à propos. Rien ne ſied bien de ſoy-meſme, l'obſeruation ſeule des circonſtances fait l'approbation de nos actions. Pauure creature, enflée au deſſus de ta cõdition ! comm'eſt-il poſſible qu'à toy le donner ſoit honneſte, & à luy deshonneſte le receuoir ? Les perſonnes & les qualitez ſont conſiderables. La vertu n'approche point d'vne extremité plus que l'autre. L'excez eſt auſſi bien vice que le defaut. Si la fortune t'a fait capable de donner des villes, encores que tu pouuois acquerir plus de gloire à ne les prendre point, qu'à les prendre pour en faire ionchée comme tu fais, ce n'eſt pas à dire qu'il n'y ait quelque homme au monde ſi petit, qu'honneſtement tu ne luy puiſſes mettre vne ville entiere en la manche.

XVII. Vn Cynique demanda vn talent à Antigonus ; il luy reſpondit que c'eſtoit plus qu'vn Cynique ne deuoit demander. Et là deſſus le Cynique luy demandant vn denier, il luy repliqua que c'eſtoit moins qu'vn Roy ne deuoit donner. Cette defaitte fut bien auſſi vilaine que ſubtile. Il trouua moyen de ne donner ny l'vn ny l'autre. Au denier il regarda la magnificence d'vn Roy, au talent la profeſſion d'vn Cynique, au lieu qu'il pouuoit donner le denier cõme à vn Cynique, & le

talent comme Roy. Ie veux bien qu'il soit des choses si grandes, qu'honnestement vn Cynique ne les puisse accepter ; mais il n'en est point de si petites, que la bonté d'vn Roy ne puisse donner honnestement. Toutesfois si vous me demandez ce qui m'en semble, ie trouue qu'Antigonus fit bien. Ce sont choses incompatibles, de demander de l'argent, & de le mépriser. Vous auez declaré la guerre aux biens du monde, vous en faittes profession ; que ne joüez-vous le personnage que vous auez pris ? Si vous voulez auoir le plaisir d'estre riche, pourquoy affectez vous la gloire d'estre pauure ? Regardons ce que nous sommes, aussi bien que ce que sont ceux à qui nous voulons donner. Chrysippus traittant cette matiere, s'est seruy de la similitude du ieu de paume, que ie ne trouue pas mal à propos. Il n'y a point de doute que si la pelotte tombe, ce ne soit par la faute ou de celuy qui la iette, ou de celuy qui la reçoit, & qu'elle ne demeure haute tant que d'vne part & d'autre elle sera iettée & receuë comme il faut. Vn bon iouëur la iette d'vne façon à vn grand-homme, & d'vne autre à vn petit. Il en est ainsi des bien-faits. S'ils ne sont accommodez autant à celuy qui les prend qu'à celuy qui les donne, il est impossible qu'ils soiẽt ny bien pris ny bien donnez. Si nous auons à faire à

vn qui iouë bien, nous ſerons plus hardis à frapper la pelote, parce que de quelque façon qu'elle aille de ſon coſté, nous ne doutons point qu'il ne la ſçache bien renuoyer; là où ſi nous iouïons auec vn qui ſoit encores eſcholier, nous relaſcherons quelque choſe de noſtre ſcience, & frapperons ſi bellement, que nous luy porterons la pelote iuſques dans la main. Les biẽfaits doiuent auoir la meſme conſideration. Il eſt des hommes qu'il faut inſtruire, & ſe contenter quand auec quelque effort, ou par quelque trait de hardieſſe ils font demonſtration de leur volonté. Nous ſommes bien ſouuent cauſe nous meſmes qu'il eſt des ingrats & leur aydons à l'eſtre par vne fauſſe opinion que nous auons qu'il n'eſt point de grands bienfaits que ceux qui ſont hors de reuenche; comme ceux qui iouënt malicieuſement, ne penſent pas vn bon coup, s'ils ne le couchent en ſorte qu'on ne le puiſſe releuer, & de cette façon ſe priuent du plaiſir que le ieu donne quand l'vn & l'autre apporte du conſentement à le faire durer. Quelquesfois nous ſommes de ſi mauuaiſe nature, & auons tant de peur de demordre ce peu que nous penſons auoir d'auantage ſur vn amy, que nous aimons mieux perdre le bien que nous luy auons fait, que de luy donner ſuiet de ſe penſer deſcharger de l'obligation qu'il

nous a. Mais combien ferons-nous plus honneſtement de luy donner moyen de s'acquitter, interpreter toutes choſes en bonne part, prendre vn remerciement pour vn reuenche, & monſtrer à le faire demeurer quitte de la meſme affection que nous auons euë à l'obliger? Vn vſurier eſt auſſi faſcheux s'il eſt long & difficile à receuoir ſon intereſt, comme quand il eſt rigoureux à l'exiger. Il y a du mal à refuſer vne recognoiſſance, autant qu'à la demander. Le meilleur eſt de donner ſans ſe faire prier, & ne redemander iamais ce qu'on a donné. Si on nous le rend, s'en reiouïr comme d'vne choſe qu'on auoit du tout oubliée, & le prendre, non pour vne dette qu'on nous paye, mais pour vn plaiſir qu'on nous fait.

XVIII. Mais il eſt temps de paſſer à l'autre partie de mon diſcours, & de traitter de quelle façon il faut receuoir. L'arrogance y eſt cuitable comme à donner. En tout office qui touche deux perſonnes, les obligations ſont reciproques. Le pere doit au fils, le fils au pere, le mary à la femme, la femme au mary. Ils ſont obligez de part & d'autre autant à faire qu'à receuoir. Hecaton en trouue la regle difficile; auſſi eſt elle. L'honneſteté eſt vn point où il n'eſt pas bien aiſé de donner; qui en approche fait beaucoup. Car il n'eſt pas queſtion

de faire, mais de bien-fait ; ce qui ne peut eſtre, ſi la raiſon ne preſide à nos actions depuis le commencement iuſques à la fin. Il n'y a rien de ſi petit ny de ſi grand où il ne la faille appeller. Si nous donnons, il faut que ce ſoit par ſon conſeil. Le premier aduis que nous en aurions, ce ſera de ne prendre pas de tout le monde indifferemment. De qui donc ? De ceux à qui nous voudrons donner. Il faut vn gouſt auſſi delicat à choiſir à qui deuoir, comme à qui preſter. Car quand il n'y auroit point vn nombre infiny d'incommoditez qu'il y a, nous ſommes aſſez geſnez de deuoir à vn à qui il nous deplaiſt d'eſtre obligez ; comme au contraire c'eſt vn contentement extréme, que noſtre creancier ait de qualitez capables de ſe faire aimer, quand meſmes il nous auroit offenſez. Il n'y a point de creuecœur plus grand à vn homme d'honneur, que s'il faut qu'il aime ce qu'il ne prend point plaiſir d'aimer. Ie ne parle pas de ceux qui ſont ſi ſages, que s'il ſe preſente quelque choſe qu'il faille ou faire ou ſouffrir, ils y diſpoſent auſſi toſt leur conſentement, qui tiennent leurs volõtez en leur puiſſance, & prẽnent d'eux-meſmes vne loy qu'ils ne violent point ; mais de ceux-là ſeulement qui ſont au chemin de cette perfection, & qui deſirent de viure en gens d'honneur, mais

leurs passions leur donnent de la peine, & n'obeïssent qu'entant que la force les fait plier. Il ne faut pas donc, quand i'ay besoin d'vn plaisir, m'adresser au premier venu. Ie le dois elire, comme i'elirois vn à qui ie voudrois emprunter de l'argent, & encore auecque plus de soin. Car à celuy-cy, ie suis quitte quand ie luy ay rendu ce qu'il m'a presté; mais à l'autre, il faut que ie luy rende dauantage, & qu'apres cela ie me repute encores son obligé. Ie recommence à luy deuoir quand ie l'ay payé. C'est pourquoy comme il faut du choix & de la diligence quand il est question de faire des amis, aussi ne faut-il pas entrer indifferemment au commerce des bienfaits auecque toute sorte de personnes, puis que c'est de là principalement que procede l'amitié. Vous me direz que nous ne sommes pas touſiours libres de ne receuoir pas, & que quelques-fois il faut prendre en dépit que nous en ayons. Vn tyran outrageux, & qui pour peu de chose se met en cholere, m'offre quelque chose. Si je la refuse, ie l'offense. Ne la prẽdray-ie point? Tenez vn Roy pour voleur & pour corsaire, quand il fait ce qu'vn voleur & vn corsaire fait. Que dois-je faire? Il ne me semble pas digne que ie luy sois obligé. Quãd ie vous parle de choisir, c'est pourueu que la crainte & la violence ne nous en empesche.

Car alors il n'y a plus d'election. Quand il eſt en vous de vouloir ou ne vouloir pas, vſez y. Si la fortune vous oſte cette liberté, vous ne prenez pas, vous obeïſſez. Vous ne ſçauriez eſtre obligé pour auoir pris ce que vous n'auez peu refuſer. Voulez-vous ſçauoir ſi ie veux ? faites qu'il me ſoit libre de ne vouloir pas. Ouy, mais il vous a donné la vie. Ce n'eſt pas là qu'eſt l'importance. Il eſt queſtion ſi i'ay voulu prendre ce qu'il m'a voulu donner. Vous m'auez ſauué la vie, ie le veux ; ce n'eſt pas à dire que ie la vous doiue. Les poiſons ont quelquefois eſté remedes ; mais pourtant on ne les compte pas entre les medicamens ſalutaires. Il eſt aſſez de choſes qui profitent, & toutesfois n'obligent pas.

XIX. Il eſt arriué qu'vn qui eſtoit allé pour tuer vn tyran, luy a percé vne apoſteme, où les barbiers n'auoient oſé mettre la main. Pour cela le tyran ne luy doit ſa gueriſon. Celuy de qui le deſſein eſt de me nuire, peut bien faire choſe qui me profite, mais il ne me ſçauroit obliger. La fortune fait le plaiſir, l'homme l'iniure. De noſtre temps vn lion en l'amphitheatre ayant reconnu que l'vn des expoſez auoit eſté ſon gouuerneur, le defendit des autres beſtes qui le vouloient offenſer. Luy fit-il plaiſir ? Non, parce qu'il n'en eut pas l'intention. Le fait du lion & de celuy qui vou-

loit tuer le tyran ſont ſemblables. L'vn & l'autre ont donné la vie, & ny l'vn ny l'autre n'a fait plaiſir. La gloire de donner ne peut-eſtre où eſt la neceſſité de receuoir. Ie ne dois point ce qu'on m'a fait deuoir par force. Vous voulez que ie vous doiue, laiſſez en ma liberté le prendre & le refuſer.

XX. On diſpute ordinairement ſi Marcus Brutus ayant deſſein en ſon ame de faire mourir Cæſar, fit bien de receuoir la vie de luy. La reſolution qu'il print en ce fait a de la matiere pour vn autre diſcours. Mais ſi diray-ie en paſſant, que ſoit qu'il euſt en horreur le nom de Roy, qui eſt vne domination, quand elle eſt iuſte, preferable à toute autre ſorte de gouuernement, ſoit qu'il eſperaſt que la liberté ſe put remettre en vne ville où le prix eſtoit ſi grand de commander & de ſeruir, ſoit qu'il penſaſt qu'aprés vne introduction de nouuelles mœurs les choſes peuſſent retourner à leur premier eſtabliſſement, & les loix reprendre leur authorité parmy tant de milliers d'hommes qu'il auoit veu combattre, non pour n'auoir point de maiſtre, mais pour en élire vn; encores qu'en aſſez d'autres occaſions il ſe ſoit monſtré grand perſonnage, ſi eſt-ce qu'en cette-cy ie ne trouue pas qu'il y ait moyen de le deffendre, ſinon d'autre faute, pour le moins de n'auoir pas bien pratiqué ce que l'eſchole des

Stoïques luy pouuoit auoir appris. Et quād ces considerations ne feront point, auoit-il oublié le cours du monde, & la condition particuliere de la ville où il estoit? Ne deuoit pas iuger que pour vn qu'il auroit fait mourir, il s'en trouueroit vne douzaine d'autres qui auoient la mesme volonté, veu qu'apres tant d'exemples de Rois tuez ou de glaiue ou de foudre, Tarquin n'auoit pas laissé de faire ce qu'il auoit fait? Il fit bien toutesfois de prendre la vie de luy, & pour cela ne fut pas obligé de le tenir pour pere, puis que par iniustes moyens il auoit acquis le droit de la luy donner. Celuy qui m'a peu tuer & ne l'as pas fait, ne m'a ny sauué la vie ny obligé. Tout ce que i'en puis dire, c'est qu'il m'a laissé aller.

XXI. Mais voicy bien vne question plus difficile à resoudre. Ie suis prisonnier. Vn homme impudique, & vicieux contre nature offre de payer ma rançon. Que feray-ie? M'obligeray-ie à vn méchant? Si ie m'y oblige, que feray-je pour m'en acquitter? Setay-je, ou si sale que de viure auec vn homme qui n'a rien de pur, ou si ingrat que de ne viure pas auec vn homme par qui ie vis? Ie vous diray ce qui m'en semble. Puis qu'il est question de ma vie, ie prendray de l'argent de luy, quelque méchant & sale qu'il soit; mais ie le prendray comme prest, & non comme bienfait.

Au partir de là ie le luy rendray, & s'il tombe en peine d'où ie le puiſſe tirer, ie feray pour luy ce qu'il a fait pour moy, mais de contracter rien de plus particulier auec luy, ie ne le feray pas. L'amitié ne peut eſtre qu'entre perſonnes ſemblables. Si ie luy ſçay gré, ce ne ſera pas de m'auoir ſauué la vie, mais de m'auoir preſté de l'argent, qu'il faut que ie face compte de luy rendre. Il s'en offre vn à me faire plaiſir, qui merite bien que ie luy ſois obligé, mais il ne le peut faire qu'il ne ſe face déplaiſir. Ie ne prendray rien de luy, quand ce ne ſeroit que pour cette volonté ſeule qu'il a de me faire du bien à ſon preiudice. Ie ſuis accuſé, il me veut defendre: mais s'il le fait, le Roy luy en voudra du mal. Ie ſuis ſon ennemy, ſi puis qu'il veut courre fortune pour moy, ie ne prens la voye la plus aiſée, qui eſt de la courre ſans luy. Hecaton allegue à ce propos, mais hors de propos, ce me ſemble, l'exemple d'Arceſilaüs, qui refuſa de l'argent que luy offroit vn fils de famille, de peur que ſon pere, qui eſtoit vn homme auare, n'en fuſt offenſé. Que peut-on loüer en cette action? Eſt-ce qu'il n'a pas voulu prendre vne choſe dérobée? ou bien qu'il a mieux aimé ne prendre point, que d'eſtre en peine de rendre? Quelle abſtinence y a-t'il à ne prendre point le bien d'autruy? Si nous voulons vn exemple qui

ait du merite, prenons celuy de Græcinus Iulius, grand personnage certainement, & que Caius Cæsar fit mourir sans autre sujet, que pource qu'en l'establissement de sa tyrannie vne preud'hommie comme la sienne luy estoit suspecte. Vn iour qu'il faisoit la dépense de quelques ieux, & qu'à ce faire il estoit secouru par la contribution de ses amis, il ne voulut pas prendre vne bonne somme de deniers que Fabius Persicus luy enuoyoit. Et comme quelques-vns, qui regardoient plus au present qu'à l'homme, luy remonstrassent qu'il auoit eu tort de l'auoir refusé; Pensez-vous, leur dit-il, que ie vouluſſe deuoir quelque chose à vn homme, à qui ie ferois difficulté de dire grand-mercy s'il auoit beu à moy? Rebilus, qui ne valoit gueres mieux, encores qu'il eust esté Consul, luy enuoya dauantage, & la pressa fort de le receuoir. Excusez-m'en, s'il vous plaist, dit-il, ie n'ay pas pris ce que Persicus m'auoit enuoyé. Que direz-vous de cette consideration? Pouuoit-elle estre, ny plus scrupuleuse, ny plus exacte, quand il eust esté question, non de receuoir des presens, mais d'élire des Senateurs.

XXII. Aprés que nous aurons resolu de prendre, apportons à cette action vne contenance si gaye, & faisons voir des marques si visibles de nostre contentement, que

celuy qui nous donne s'en apperçoiue, & dés l'heure meſme il commence de receuoir quelque fruit d'auoir donné. Il y a touſiours dequoy ſe réioüir quand nous voyons noſtre amy ioyeux, mais certainement le ſuiet en eſt plus iuſte que nul autre, quand il eſt ioyeux par noſtre moyen. Monſtrons luy que ce nous eſt plaiſir d'en auoir reçeu de luy? Ne reſſerrons point noſtre affection; faiſons la paroiſtre, non en ſa preſence ſeulement, mais en toutes compagnies où nous nous trouuerons. Qui a receu de bonne grace vn bien-fait, il en a payé l'intereſt de la premiere année.

XXIII. Il y en a qui ſont bien contents de prendre, mais ils veulét que ce ſoit ſecrettement. Ne doutez point que telles gẽs n'ayant mauuaiſe intention. Il y a autant de gloire à celuy qui reçoit vn bienfait de le publier, comme à celuy qui le donne de n'en faire connoiſtre que ce que celuy qui l'a pris veut qu'on en ſçache. Il y en a d'autres, qui ne remercient iamais qu'à la derobée, en quelque coin, & à l'oreille, en ſorte que perſonne n'en puiſſe rien apperceuoir. Ce n'eſt pas eſtre honteux, c'eſt vne maniere de deſauoüer ce qu'ils doiuent. Il y a de l'ingratitude à remercier ſans témoins. Il en eſt qui ne veulent employer courtiers, notaires, ny témoins en leurs affaires, & meſmes ne veulent pas faire de ce-

dules. Ceux qui s'efforcent de celer vn plaisir qu'on leur a fait en font tout de mesme. Ils voudroient bien, s'ils pouuoient, imputer à leur merite ce qu'ils doiuent à l'assistance de leur amy. Si quelqu'vn les a gratifiez en chose qui touche leur vie ou leur honneur, ils ne le voyent plus si souuent que de coustume, & monstrent leur ingratitude, pensans cacher leur obligation.

XXI. Les autres disent plus de mal de ceux qui leur ont fait plus de bien. Il en est qu'il vaut mieux offencer qu'obliger. Ils cherchent en la haine vn témoignage de ne deuoir rien. Or il n'y a chose qui se doiue conseruer auec plus de soin que la memoire d'vn bien fait. Il se la faut ramenteuoir d'vne heure à l'autre, parce que si on ne s'en souuient, il est impossible qu'on s'en acquitte, & quand on s'en souuient, on a déja commencé de s'en acquitter. Aussi faut-il bien se garder, quand on nous donne quelque chose, de faire les delicats en la prenant, car si nous ne faisons bon visage en vne occasion où la nouueauté donne de la grace à de bienfaits qui n'en ont du tout point, que faut-il qu'on espere de nous quand le temps nous aura fait enuieillir le premier contentement d'auoir receu? Vn autre fera le froid & le dédaigneux en prenant, comme s'il disoit, Ce n'est pas chose qui me face besoin, mais puis que vous

auez ſi grande enuie que ie l'aye, ie vous laiſſe faire. Vn autre y procedera ſi nonchalamment, que celuy qui luy fait plaiſir doutera qu'il ne s'en ſoit pas apperceu. Vn autre en diſant deux ou trois mauuais mots auec peine, & comme s'il luy faſchoit de remuer les léures, fera mieux connoiſtre ſon ingratitude, que s'il n'auoit du tout point parlé. Il faut proportionner les remerciemens au bienfait, & quelquefois, parce qu'il n'y a perſonne qui ne prenne plaiſir de voir que les effets de ſa liberalité s'eſtendent bien loin, ſi ces paroles y peuuent trouuer place, il n'y aura point de mal de les y adiouſter; Vous auez fait plaiſir à plus de gens que vous ne penſez; Vous ne ſçauez pas combien vous m'auez obligé. Ie feray, ſi ie puis, que vous le ſçaurez; Vous en croyez moins qu'il n'y en a. Qui ſe charge de cette façon, fait de bonne heure paroiſtre la volonté qu'il a de ſe décharger. La reuenche m'en eſt impoſſible, mais au moins en confeſſeray-ie la debte, & en publieray le reſſentiment autant de fois que l'occaſion s'en preſentera.

XXV. Rien ne mit ſi bien Eurnins auprés d'Auguſte, que ce qu'aprés qu'à ſon interceſſion il eut pardonné à ſon pere, qui auoit tenu le party d'Antoine, en le remerciant il luy dit: Sire, voicy la ſeule iniure que ie puis dire auoir receuë de vous, que

pour la grandeur du bien que vous me faites, il faille que ie viue & meure auec regret de ne m'en pouuoir iamais acquitter. Quelle plus claire marque peut donner vn homme de ſa diſpoſition à la reconnoiſſance, que de ne ſe pouuoir contenter en façon quelconque, & renoncer à toute eſperance de pouuoir iamais ſatisfaire au plaiſir qu'il a receu. C'eſt auecque ce langage & autres qui le reſſemblent, qu'il faut teſmoigner ſon affection, rompre les nuages que la fortune luy oppoſe, quand nous ne parlerions point, pourueu que dans l'ame nous ayons la volonté que nous deuons auoir, la conſcience nous paroiſtra ſur le viſage. Qui ſe doit reſſentir d'vn bienfait, ſe prepare à le reconnoiſtre dés l'heure meſme qu'il le reçoit. Chryſippus en fait comparaiſon aux coureurs qui ſont à l'entrée d'vne barriere, qui n'attendent ſinon qu'on leur faſſe ſigne de partir. Il a beſoin d'aller viſte, & faire tout ce qu'il pourra, s'il veut atteindre celuy qui eſt party le premier.

XXVI. Il faut à cette heure voir ce qui fait les hommes ingrats. Il y en a trois occaſions principales. L'opinion que nous auons de nous-meſmes, ſi bonne, que nous ne faiſons cas que de nous & de ce qui nous touche; la conuoitiſe d'eſtre plus que ce que nous ſommes, & l'enuie que nous por-

rons à ceux que nous penſons auoir, auec moins de merite, autant ou dauantage de bien que nous n'auons. Commẽçons par la premiere. Nous ſommes tous iuges fauorables en noſtre cauſe, & ne la decidons iamais qu'à noſtre profit. De là viẽt que quoy que l'on faſſe pour nous, nous le prenons comme en deduction de plus grande ſomme qui nous eſt deuë, & ne croyons pas qu'on nous puiſſe eſtimer ce que nous valons. Il m'a donné cela; mais combiẽ l'ay-ie attendu? De combien de trauaux ay-ie acheté le peu qu'il m'a fait de bien? Qui pouuois ie ſeruir que ma condition n'euſt eſté meilleure? Et quand ie n'euſſe voulu eſtre qu'à moy-meſme, ma fortune pouuoit-elle eſtre pire à me honger de ma maiſon? Ce n'eſt pas ce que ie m'eſtois promis. Il m'a mis au rang du commun. Il n'a pas penſé que ie meritaſſe beaucoup, puis qu'il m'a donné ſi peu Il m'euſt bien-fait plus d'honneur de ne ſe ſouuenir du tout point de moy.

XXVII. Cneus Lentulus Augur, de qui la richeſſe eſt miſe entre les exemples, s'eſtoit veu dix millions d'or. Ie parle bien; car il n'en auoit eu que la veuë, ſes affranchis qui le ruinerent en auoient eu la iouiſſance. Ce pauure homme, qui auoit l'ame foible, & l'eſprit incapable d'aucune conception, eſtoit auare, & meſquin s'il en fut

iamais, & toutesfois on en tiroit pluſtoſt de l'argent que des parolles, tant il eſtoit pauure de langage. Tout ce qu'il auoit de fortune, il le deuoit à Auguſte, car au commẽcement qu'il vint à luy, c'eſt choſe aſſez cõnuë qu'il n'y apporta qu'vne pauureté bien empeſchée à cõſeruer la qualité de nobleſſe. Comme depuis il fut deuenu le plus riche & le plus apparent de la ville, ſe plaignoit qu'Auguſte luy auoit fait quitter ſes eſtudes, & diſoit que tout ce qu'il auoit eu de luy n'eſtoit rien au prix de ce qu'il luy auoit fait perdre pour ne luy auoir pas laiſſé continuer ſa profeſſion d'Orateur. Et tant s'en faut que cela fut, que tout au contraire il n'auoit point de plus grande obligation à Auguſte, encor qu'il luy en euſt vne infinité que de l'auoir tiré d'vn meſtier où il ne connoiſſoit rien, & où il ne faiſoit que donner à rire à tout le monde. Apres cette bonne opinion de nous meſme, la conuoitiſe eſt la ſeconde cauſe de l'ingratitude. Il n'eſt point de contentement pour vne eſperãce qui n'a point de meſure. Quoy qu'elle ait, elle a trop peu. L'auarice eſt comme la flamme, qui s'élance d'autant plus haut qu'elle part d'vn plus grand embraſement. En vne richeſſe commune, les mouuements peuuent auoir quelques bornes, mais en vne fortune extraordinaire, il n'eſt rien d'aſſez fort pour l'arreſter.

L'ambition n'a pas les imaginations moderées; elle ſe trouue touſiours au deça de ſon merite, quand meſme elle eſt au delà des honneurs que la honte luy auoit defendu de ſouhaiter. Le Tribun ſe plaint qu'on ne l'a fait Preteur, le Preteur, qu'on ne l'a fait Conſul, & le Conſul, s'il ne l'eſt plus d'vne fois, ne penſe pas qu'on luy ait fait l'honneur qui luy appartient. Il nous manque touſiours quelque choſe de noſtre compte. Quelque chemin que nous ayons fait, nous voulons paſſer plus outre; & faute que nous ne nous repreſentons pas d'où nous ſommes partis, mais où nous voudrions bien eſtre, nous n'apprehendons iamais noſtre felicité. L'enuie eſt la troiſiéme cauſe qui fait les hommes ingrats; maladie certainement plus vehemente & plus fafcheuſe que nulle autre, & de qui les comparaiſons ſont les plus cruelles geſnes qui nous puiſſent tourmenter l'eſprit. Il a fait cela pour moy, mais il a plus fait pour vn autre. Tous ceux qui en ont eu autant, n'ont pas tant languy que moy. Iamais l'enuieux ne défend la cauſe de perſonne; il eſt touſiours pour ſoy contre tout le monde.

XXVIII. Combien ſeroit-ce vne ſimplicité plus loüable, de priſer vn bienfait plus qu'il ne vaut, & recognoiſtre qu'il n'eſt pas poſſible qu'vn autre nous eſtime ce que nous-meſmes nous eſtimons. Ie de-

uois bien receuoir plus que ie n'ay receu, mais il ne me pouuoit donner plus que ce qu'il m'a donné. Il en auoit beaucoup à gratifier Ce qu'il en a fait n'eſt qu'vn commencement. Si ie le reçois de bonne grace, cette demonſtration de ma volonté luy donnera ſujet de continuer la ſienne. Il a plus fait pour vn tel que moy; mais il a plus fait pour beaucoup d'autres. I'ay plus de merite que celuy qu'il m'a preferé, & luy ay fait plus de ſeruice; mais il a trouué quelque choſe en luy plus à ſon gouſt. Et puis que ie face tant de plaintes que ie voudray, ne me rendray-ie pas pluſtoſt indigne de ce qu'il m'a donné, que digne qu'il m'en donne dauantage? Ceux qui ont eu plus que moy, ſont gens dépourueus d'honneur & de qualité. Qu'importe? Eſt-ce choſe bien ordinaire que la fortune ait du iugement? Dequoy nous faſchons-nous tous les iours, que de la proſperité de ceux qui ne valent rien? & qu'à toute heure la greſle laiſſe les champs de tout ce qu'il y a de mauuais garçons en vne contrée, pour s'en venir fondre ſur le bled d'vn homme de bien? Aux amitiez, comme en toute autre choſe, il faut prendre ce qui tombe en noſtre part. Il n'y a bienfait ſi grand, où la malice ne trouue à redire; ny ſi petit qui ne ſoit paſſable, pourueu qu'on le vueille bien interpreter. Prenez les choſes de mauuais

biais, vous ne manquerez iamais de ſujets de murmurer.

XXIX. Voyez, ie vous prie, comme la pluſ-part du monde, voire meſme de ceux qui font profeſſion de ſageſſe, n'eſtiment pas comme ils doiuent les biens que les Dieux nous ont faits, & en parlent indiſcretement. Ils ſe plaignent que les elephans ſont plus grands, les cerfs plus viſtes, les oiſeaux plus legers; que les baleines ont la peau plus ſolide, les daims plus belle, les ours plus épaiſſe, & les léures plus delicates; que les chiens ont le ſentiment du nez plus aigu, les aigles la veuë meilleure, les corbeaux la vie plus longue; & qu'vne infinité d'animaux ont encores cet auantage par deſſus l'homme, qu'ils ſçauent nager ſans auoir appris. Et combien qu'il y ait beaucoup de choſes qui ſelon l'ordre de nature ne ſe peuuent trouuer enſemble, comme l'extréme viſteſſe & l'extréme force, il leur ſemble que nous deuions auoir eſté compoſez de qualitez incompatibles, & qu'on nous a fait tort en ce que noſtre ſanté n'eſt pas inexpugnable à toutes ſortes de deſbauches, & que nous ne pouuons pas deuiner ce qui nous eſt à venir. Que ſe peut-il adiouſter à cette impudence, ſinon qu'ouuertement ils ſe plaignent que les Dieux ſont au deſſus de l'homme, & qu'ils ne l'ont pas fait aller du pair auec eux.

Combien

Combien ſeroit-ce mieux fait de ſe retourner à la contẽplation de tant & de ſi grands biens qu'ils nous ont faits, & les remercier de ce qu'il leur a pleu que ſous eux nous ſoyons maiſtres de tout ce qu'ils ont mis ſur la terre. Eſt-il poſſible qu'il ſe ſoit trouué des hommes ſi mal aduiſez de faire comparaiſon de nous à des animaux, qui n'auroient du tout point eſté créez, s'ils n'auoient eſté iugez neceſſaires pour nous ſeruir. Il n'y a point de doute qu'on ne nous a peu donner ce qu'on ne nous a point donné. Et pour ce quiconque tu ſois qui iuges ſi mal à propos de la condition des hommes, conſidere combien tu as d'auantage ſur le reſte des animaux, combien tu en aſſuiettis de plus forts que toy, combien tu en atteins de plus viſtes, & en fin qu'il n'y a rien de mortel que tu ne ſois capable de faire mourir. Regarde combien tu as de vertus & de ſciences. Mais par ſus tout admire cet eſprit vrayement admirable, qui ſe trouue au bout du monde pluſtoſt qu'il n'a fait deſſein de partir pour y aller, & de qui la promptitude plus diligẽte beaucoup que celle des aſtres, fait dés auiourd'huy les courſes qu'ils feront pluſieurs ſiecles apres que tu ſeras dans le tombeau. Iette les yeux ſur tant de fruits, tant de richeſſes, & tant de toutes ſortes de biens; ne laiſſe rien que tu ne voyes. Et pour ce que de

tout ce qui eſt au monde tu ne trouueras rien que tout enſemble tu aimaſſes mieux eſtre que ce que tu es, choiſis de chaque ſuiet quelque particularité que tu voudrois bien auoir. Cela fait, ou tu n'es pas iuge equitable, ou tu trouueras que vrayement la nature t'a fait pour eſtre ſes delices, & que tout le reſte du monde n'a pas tant de marques de ſon indulgence comme toy ſeul. Cela eſt vray; les Dieux nous ont aimez, & nous aiment. Ils ſe ſont reſeruez la premiere place, & nous ont donné la ſeconde; qui eſt l'honneur le plus grand qu'il nous eſt poſſible de receuoir. Nous en auons eu de de grands biens, & n'auons pas eſté capables d'en auoir dauantage.

XXX. I'ay voulu faire ce diſcours, pour ce que parlant des petits bienfaits i'ay penſé que ce n'eſtoit point ſortir de la matiere de faire quelque mention des grands, & auſſi pour ce que de cette ingratitude ſi notable, comme d'vne premiere ſource, deriuent indubitablement celles de qui nous voyons ſi ſouuent pratiquer les exemples parmy nous. A qui ſçaurons-nous gré, ſi nous n'en ſçauons point aux Dieux? Quelle obligation nous ſemblera grande, ſi nous ne faiſons point de celles que nous leur auons? A qui voudrons-nous deuoir l'ame & la vie, ſi nous n'auons pas de la tenir de ceux à qui nous la demandons tous les

iours. Quiconque donc preſche contre l'ingratitude, il parle autant pour les Dieux que pour les hommes, ſinon que peut-eſtre, pource que leur condition les a exemptez de toute neceſſité, & les a mis hors de deſir, il ſemble qu'il ſoit impoſſible de s'acquitter en leur endroit. Qui a cette opinion, s'abuſe. Il ne faut point que l'impuiſſance ou la pauureté ſeruent de pretexte à l'ingratitude. Toutes ces parolles ſont valantes; Que feray-ie? Où prendray-ie de quoy les reconnoiſtre? Seray-ie ſi maladuiſé, que d'offrir quelque choſe à ceux de qui le patrimoine eſt tout l'vniuers? Ie m'en vois vous montrer qu'il n'eſt rien de ſi peu de frais, ſi vous craignez de dépendre, ny de ſi peu de peine, ſi vous fuyez de trauailler. Au meſme temps que vous receuez, vous eſtes quitte ſi vous voulez; pource qu'vn plaiſir eſt payé, quand il eſt reçeu de bonne grace.

XXXI. Ce paradoxe eſt preſché dans l'eſcole des Stoïques pour vne maxime indubitable; & de moy ie n'y trouue pas ſeulement de l'apparence, mais auſſi de la verité. Car puis que tout conſiſte en la volonté, chacun d'vne part & d'autre a fait ce qu'il a voulu; & par la meſme raiſon que la pieté, la foy, la iuſtice, & generalement toute autre vertu a ſa perfection en ſoy meſme, ſãs rechercher aucune operatiõ exterieure,

c'eſt choſe poſſible que par la ſeule affection vn homme acquitte le plaiſir qu'il a receu. Il n'y a point de doute que celuy qui fait quelque choſe, n'ait le fruit de ſa peine quand il arriue à ce qu'il s'eſt propoſé. Que ſe propoſe celuy qui fait vn plaiſir, ſinon du bien pour autruy, & du contentement pour ſoy? Si cette intention luy eſt reüſſie, & ſi me faiſant paroiſtre ſon affection il a reconnu la mienne, il a ce qu'il a demandé. Car il n'a pas fait compte que ie luy deuſſe bailler quelqu'autre choſe en recompenſe, autrement il auroit penſé faire vne échange, & non pas vn plaiſir. Celuy qui voyage, eſt content quand il eſt arriué où il vouloit aller, & celuy qui tire, quand il a frappé le but où il viſoit. Celuy qui fait vn plaiſir, veut qu'on le reçoiue de bon cœur. Si cela luy ſuccede, que doit-il deſirer dauantage? Mais il attendoit quelque commodité. Ce n'eſt donc pas faire plaiſir que ce qu'il faiſoit, veu que la qualité propre & naturelle de cette action eſt de ne penſer iamais à la recompenſe. Ce que i'ay pris, ſi ie l'ay pris de la meſme affection qu'on me l'a donné, ie l'ay rendu; autrement ce ſeroit gaſter vne choſe tres-agreable par vne tres-faſcheuſe condition. Pour n'eſtre ingrat on me renuoye à la fortune. Peut-eſtre n'en tireray-ie point de ſecours. N'importe, Ie ſuis quitte, puis que i'ay vo-

lonté de m'acquitter. Et quoy donc ? ne feray-ie rien ? Ne chercheray-ie point quelque occaſion de pouuoir ſeruir mon bienfacteur ; & de luy rendre, ſi ie puis, vn muy pour le boiſſeau que i'en ay reçeu ? Si feray. Mais ſi c'eſt la regle des biẽfaits qu'on ne les puiſſe reconnoiſtre qu'en vuidant la bourſe, i'auray bien meilleur marché de ne rien prendre, que de deuoir ſous vne ſi dure obligation.

XXXII. Celuy, dit-il, à qui on a fait vn plaiſir, quelque affection qu'il ait témoignée en le receuant, n'a pas fait tout ce qu'il faut qu'il face. Il en reſte encor vne partie, qui eſt de le rendre. Comme en ioüãt c'eſt bien quelque choſe d'aller bien à la pelotte, & la receuoir comme il faut, mais ſi ne peut-on pas lire qu'vn homme ait bien joüé pour l'auoir bien receuë, s'il ne l'a renuoyée de bonne grace. Cette comparaiſon eſt mal à propos. Pourquoy ? Pource que le bien ioüer à la paume ne conſiſte pas en l'eſprit, mais au mouuement & en la diſpoſition du corps. Et pource, quand les yeux doiuent iuger d'vne choſe, il ne faut point qu'il y demeure de ply. Cependant ie ne diray pas qu'vn homme ne ſoit bon ioüeur, qui ayant bien receu la pelotte, & fait ce qu'il deuoit faire pour la renuoyer, en a eſté empeſché par quelque inconuenient. Mais combien, dit-il, qu'il ne man-

que rien en ce qui touche la ſcience, puis qu'il en a fait vne bonne partie, & eſt capable de faire celle qu'il n'a point faitte, ſi eſt-ce que le ieu demeure touſiours defectueux, n'ayant point eu cette viciſſitude d'enuoyer & de renuoyer où conſiſte ſa perfection. Ie ne veux pas repliquer dauantage. Accordons que cela ſoit, & qu'il y ait quelque defaut au ieu, & nõ pas au ioüeur. Il en eſt de meſmes en ce dequoy nous diſputons. Il peut bien y auoir du mãquement en la choſe donnée, parce qu'on luy doit vne pareille; mais pour le regard de l'affection, il n'y en a point. Celuy qui en donnant a trouué vne volonté ſemblable à la ſienne, en ce qui eſt de ſon pouuoir il a fait ce qu'il s'eſtoit propoſé.

XXXIII. Il m'a fait plaiſir; ie l'ay pris de la façon qu'il vouloit que ie le prinſſe, il a ce qu'il demande. La ſeule choſe qu'il a deſirée de moy, ie la fais, ie luy en ſçay gré. Si apres cela ie luy ſuis bon à quelque choſe, ie ſuis preſt à le ſeruir, non pour fournir le payement d'vne dette à demy payée, mais comme vn acceſſoire apres auoir acquitté le principal. Phidias fait vne ſtatuë. Ce n'eſt pas tout vn que le fruit de l'art, & le fruit de la beſogne. Le fruit de l'art, eſt d'auoir fait ce qu'il a voulu faire, le fruit de la beſogne eſt de l'auoir fait auecque fruit. Son ouurage eſt fait, bien qu'il ne ſoit pas

encores vendu. Il a trois payemens de ſa beſogne. Le premier eſt la ſatisfaction de luy-meſme, qu'il a touché des qu'il a eu donné le dernier coup de ciſeau; le ſecõd de la reputation & le troiſieme du profit qu'il aura d'en tirer quelqu'autre commodité. Ainſi d'vn biẽfait, le premier fruit c'eſt celuy de la conſcience, qui eſt perceu quand le plaiſir eſt arriué où nous auions enuie de le porter, le ſecond eſt de la reputation, & le troiſieme des choſes que nous pouuons faire les vns pour les autres. C'eſt pourquoy quand i'ay receu de bon cœur vn plaiſir, ie puis dire que la reconnoiſſance en eſt faite. Ce qui reſte à faire, c'eſt la recompenſe. Le bienfait a eſté payé en le receuant; ce qui eſt hors du bienfait eſt deu.

XXXIV. Quoy donc? celuy ſe peut il eſtre acquitté qui n'a rien fait? Il a beaucoup fait; il a baillé cœur pour cœur; cõme l'amitié commande, également. Et puis il y a difference de payer vn plaiſir, ou rendre de l'argent preſté. N'attendez pas que ie vous face vn payement viſible. La choſe eſt du commerce des eſprits. Cecy d'abord eſt paradoxe; mais ſi vous auez patience de m'écouter, & que vous conſideriez qu'il eſt plus de choſes que de parolles, vous changerez d'opinion. Il y a vne infinité de choſes que par faute de nõs prõpres il faut nõmer de noms empruntez. Nous diſons le

pied d'vn homme, d'vn lit, d'vn voile, d'vn vers; nous diſons vn chien de terre, vn chien de mer, & donnons encor le meſme nom à vn aſtre, pource que nous n'auons pas de noms aſſez pour en donner à toutes choſes, mais en empruntons quand nous en auons beſoin. La valeur eſt vne vertu qui genereuſement ſe hazarde où le peril eſt iuſte, ou bien vne adreſſe de repouſſer les dangers, s'en deffendre & les rechercher. Toutesfois nous appellons vaillant vn gladiateur, & baillons le meſme nom à vn maraud de valet, qui ſans iugement ſe precipite à la mort. L'épargne eſt vne ſcience de ne rien dependre à propos, ou vne induſtrie de menager ſon bien, & cependant nous diſons d'vn homme qui épargne beaucoup, que c'eſt vne ame baſſe & reſſerrée. Non qu'il n'y ayt de la difference entre le defaut & la mediocrité, mais la faute de parolles a fait qu'à l'vn & l'autre nous donnons le nom d'epargnant, & appellons vaillant celuy qui ſans iugement ſe precipite en toute ſorte de perils, auſſi bien que celuy qui ſçait iudicieuſement ne faire point de cas des choſes fortuites. Cette meſme pauureté de langage nous fait indifferemment appeller bien-fait l'action de faire du bien, & la choſe qui eſt donnée en cette action, comme de l'argent, vne maiſon, vne robbe. L'vn & l'autre ont vn

meſme nom de bien-fait, mais la ſignification en eſt bien differente.

XXXV. Prenez donc garde à ce que ie vous dis, & ie m'aſſeure que vous m'accorderez qu'il eſt veritable. Ce bien-fait qui eſt l'action de faire du bien, eſt reconnu quand nous le receuons auecque l'affection qu'il faut. Cet autre qui conſiſte en la choſe donnée, nous ne l'auons pas encores rendu, nous en auons la volonté. Le cœur a payé le cœur, la choſe reſte à payer, il luy en faut bailler vne ſemblable. Et pource quand nous diſons qu'vn bien receu de bon cœur eſt reconnu, nous ne l'exemptons pas pourtant de rendre quelque choſe de ſemblable à ce qu'il a receu. Nous diſons beaucoup de choſes éloignées de la couſtume, qui puis apres y reuiennent par vn autre chemin. Nous diſons que le ſage ne peut receuoir d'iniure, & cependant ſi quelqu'vn luy donne vn coup de poing, il ſera mis en amende comme outrageux. Nous diſons qu'vn fol n'a rien, & toutesfois celuy qui aura derobé quelque choſe à vn fol ſera condamné comme larron. Nous appellons beaucoup de gens fols à qui nous ne baillons pas de l'ellebor, & au contraire ce ſont bien ſouuent ceux qui opinẽt de nos biẽs & de nos vies, & qui en ont la iuriſdiction. Auſſi nous diſons que qui a pris vn biẽfait de bonne affectiõ,

l'a reconnu, & toutesfois nous ne luy baillons pas ſa quittance. Il faut qu'il rende; & qu'il reconnoiſſe encores aprés qu'il a rendu. Nous ne voulons pas donner ſuiet de deſauoüer vn plaiſir, mais encourager ceux qui le reçoiuent, à fin que le faix ne les eſtonne, & qu'ils ne craignent d'eſtre accablez de ſa peſanteur. On m'a donné du bien, on m'a gardé l'honneur, on m'a mis à mon aiſe, on m'a rendu la vie, ce qui eſt encores plus que la vie, on m'a remis en liberté. Comme pourray-ie ſatisfaire à de ſi grandes obligations? Quand viẽdra le iour que ie pourray faire paroiſtre mõ affection à celuy à qui ie ſuis tãt redeuable? Ne vous faſchez point; le iour que vous cherchez eſt venu. C'eſt celuy meſme où il vous fait paroiſtre la ſienne, Receuez ſon bienfait, embraſſez-le, & vous réjouiſſez, non de le prendre, mais de ce que vous le rendez pour le deuoir encor aprés. Vous ne ſerez point en danger que par quelque accident la fortune vous face perdre ce que vous deſtinez à l'acquit de voſtre dette. Ie ne vous propoſeray rien qui ne ſoit facile. Ayez bon courage. Il n'y a labeur à ſupporter, ny longue ſeruitude à craindre. Le terme ne ſçauroit eſtre plus court; payez contents de ce que vous auez. Si vous ne reconnoiſſez vn bien-fait tout auſſi-toſt que vous le receuez, vous ne le reconnoiſtrez iamais.

Que ferez-vous donc ? Il ne faudra point prendre les armes, & poſſible peut-eſtre que ſi. Il ne faudra point ſe mettre ſur la mer, & peut-eſtre que ſi fera, & qui plus eſt qu'il ſe faudra embarquer auec vn vent contraire. Voulez-vous rendre vn bien-fait ? Soyez gratieux en le prenant, vous l'auez rendu, non pour en penſer eſtre quitte, mais pour ne vous étonner point d'eſtre obligé.

SENEQVE DES BIENFAITS.

LIVRE TROISIESME.

1. IL n'y a perſonne qui n'auoüe que c'eſt vne vilaine choſe que l'ingratitude. Les ingrats meſmes ſe plaignent des ingrats. Neantmoins tout le monde fait ce que tout le monde blaſme, & les choſes vont tellement au rebours de bien, que non ſeulement nous n'auõs point de plus grãds ennemis que ceux que nous pẽſons auoir obligez; mais, qui pis eſt, s'il falloit recercher

le ſuiet de leur haine, n'en trouueroit point d'autre que cela meſme que nous auions fait pour acquerir leur amitié. Ie ne dis pas qu'en quelques vns le mauuais naturel n'en ſoit cauſe; mais, en la plus part, c'eſt que le temps nous offuſque la memoire de nuages, qui d'vn iour à l'autre s'épaiſſiſſent, & peu à peu nous font couler dans les ames, ſinon vn oubly, pour le moins vn dégouſt des choſes que nous auons adorées en leur nouueauté. Il me ſouuient bien qu'autrefois nous en auons eu quelque diſpute enſemble, & que prenant la protection de telle maniere de gens, vous accuſiez leur memoire pour excuſer leur volonté, comme ſi la cauſe d'vn crime en deuoit eſtre la deffenſe, & qu'il fuſt poſſible de n'eſtre point coupable d'ingratitude, en faiſant ce qui ne peut eſtre fait que par vn ingrat. Il eſt beaucoup de ſortes de larrons, il en eſt beaucoup de menteurs, auſſi eſt-il d'ingrats: mais chacun a ſa conſideration particuliere, qui le fait differer des autres. Ingrat eſt celuy qui deſauouë vn plaiſir qu'il a reçeu; ingrat qui le diſſimule, ingrat qui ne le rend point; mais qui l'oublie eſt indubitablement le plus ingrat de tous les ingrats. Les autres, s'ils ne payent point, pour le moins ils ſçauẽt bien qu'ils doiuent, ſi leur conſcience n'eſt bonne, les caracteres du plaiſir qu'on leur a fait

ne laiſſent pas d'y eſtre grauez, & ſe peut faire qu'vn iour la honte les aduertira de leur deuoir, & que par quelque ſaillie vertueuſe, qui naiſtra ſans y penſer en leur ame (comme il n'en eſt point de ſi mauuaiſe que pour vn temps il ne s'y puiſſe faire quelque bon mouuement) ou par vne occaſion dont la facilité leur fera prendre courage, ils ſe rendront capables de reuenche, & par quelque effet témoigneront qu'ils ont volonté de s'acquitter. Mais il n'y a pas d'apparence que iamais ceux-là ſe reſſentent d'vn plaiſir, qui ne ſe ſouuiennent du tout point de l'auoir receu. Où trouuez-vous donc plus de crime, en vne reconnoiſſance ſuſpenduë, ou en vne memoire enſeuelie? Ceux qui craignent la lumiere ont les yeux malades, ceux qui ne la voyent du tout point ſont aueugles. Qui n'aime point ceux qui l'ont mis au monde, a de l'impieté, qui le méconnoiſt, eſt hors du ſens. N'eſt-ce pas le plus grand trait d'ingratitude que vous ſçauriez faire, qu'au lieu que vous deuez mettre vn bien que l'on vous a fait à l'entrée de voſtre ame, pour auoir ſuiet d'y penſer à toutes heures, vous le ſerrez ſi mal, & le iettez ſi hors de voſtre veuë, qu'apres auoir eſté long-temps ſans ſçauoir où il eſt, vous veniez en fin à ne ſçauoir plus qu'il ſoit chez vous? Qui oublie vne dette, monſtre bien qu'il ne s'eſt

gueres ſoucié de la payer.

II. Il y a vn autre poinct. C'eſt que la reuãche d'vn plaiſir eſt vne choſe où il faut du courage, du temps, des moyens, & de l'aſſiſtance de la fortune; là où la memoire ſeule, ſans que nous mettions la main à la bourſe, eſt ſuffiſante à nous acquitter. Qui peut faire vne choſe ſans peine, ſans dépenſe, & ſans crainte d'vn mauuais ſuccez; s'il ne l'a fait, il n'y a point de pretexte qui le puiſſe garentir. On ne ſçauroit mieux faire connoiſtre le peu de volonté que l'on a de ſe reſſentir de quelque obligation, que de s'en détourner les yeux, & ne la vouloir pas ſeulement regarder. Comme les choſes que l'on manie ordinairemẽt ne ſont point en danger de ſe couurir ny de rouïlle ny de pouſſiere, mais bien celles que nous tenons en quelque coin hors des lieux de noſtre conuerſation; ainſi iamais la memoire ne laiſſe échapper ce qu'auecque des imaginations continuelles nous ſommes diligens à luy repreſenter. Si elle perd quelque choſe, c'eſt pour n'auoir pas eſté ſouuent curieuſe de la regarder.

III. Aprés cette cauſe d'ingratitude, il y en a d'autres, deſquelles la premiere & la principale eſt, que nos conuoitiſes, qui plus ſouuent s'occupent à ſouhaiter qu'à iouïr, nous font ietter les yeux, non ſur ce que nous auons, mais ſur ce que nous deſirons

auoir, & non à ce qui eſt, mais à ce que nous voudrions qui fuſt. Nous n'eſtimons iamais ce qui eſt chez nous; d'où vient que le deſir des choſes nouuelles nous dégouſtent de celles que nous auons de longue main, il nous degouſte par conſequent de celuy qui nous les a fait auoir. Autant de temps qu'vne choſe nous eſt agreable, autant nous aymons celuy qui nous l'a donnée; nous l'honorons, & publions par tout que tout ce que nous auons de bien nous l'auons de ſa liberalité. Mais auſſi toſt que quelque autre choſe nous a ſemblé belle, & que nous auõs commencé d'y pretendre, c'eſt la couſtume des hommes de ne ſe contenter iamais. Il ne ſe parle plus de cette obligation qui nous ſouloit eſtre ſi precieuſe, & que nous iuriõs de conſeruer eternellement. Nous ne prenons plus garde à ce qui nous a mis au-deſſus des autres, mais à ce que nous voyons luire en la main de ceux qui ſont au-deſſus de nous. Il eſt impoſſible que l'enuie & la recõnoiſſance puiſſent compatir enſemble. L'vne tient du hargneux & du melancholique; l'autre ne s'accompagne ordinairement que d'vne belle humeur. Et puis la pluſpart des hommes ne ſe veut preſque pas imaginer qu'il ſoit autre temps que celuy qui paſſe à l'heure meſme. Il y en a peu qui regardẽt derriere eux. De là vient que comme nous ſommes hors d'enfance, nous

ne nous ſoucions plus, ny de nos precepteurs, ny de ce qu'ils ont fait pour nous. Nous en faiſons de meſme de ceux qui nous ont ſeruis en noſtre ieuneſſe, parce que nous ne prenons iamais la peine de nous la ramenteuoir. Tout ce qui a eſté, nous le tenons, non pour paſſé, mais pour perdu. Et voila comme noſtre memoire ſe fait caduque, pource que nous luy dénions les ſuiets qui la deuſſent exercer, & ne nous attachons qu'à la ſeule conſideration de l'aduenir.

IV. Il faut apporter icy le temoignage d'Epicure, qui ſe plaint ordinairement que nous ſommes ingrats enuers les choſes paſſées, & qu'apres qu'vn bien que nous auons poſſedé n'eſt plus en noſtre puiſſance, au lieu de le mettre au rang de nos plus fermes & plus aſſeurez contentements, comme choſe qu'il ne nous eſt plus poſſible de perdre, nous en fuyons la memoire, & ſommes troublez auſſi-toſt qu'il ſe preſente quelque ſuiet qui nous enuie à nous en reſſouuenir. Le bien preſent n'eſt pas encores ſolide, pource qu'il peut touſiours receuoir quelque trauerſe. Le futur a de l'incertitude. Le paſsé ſeul eſt hors de la iuriſdiction de la fortune, & s'en peut faire eſtat, comme de choſe qui malgré tout ce qui ſçauroit arriuer infailliblement ſera noſtre tant que nous viurons. Comme ſe-

roit-il donc poſſible que nous peuſſions nous arreſter au reſſentiment des plaiſirs qu'on a faits, puis que nous negligeons ainſi noſtre vie, & ne faiſons que ſauter par deſſus? La conſideration des choſes preſentes, & la memoire des paſſées, nous rend capables de reconnoiſſance. Qui donne beaucoup à l'eſperance, ne reſerue gueres à la memoire.

V. Comme il eſt de certaines choſes que depuis que nous les auons vne fois ſceuës nous les ſçauons toute noſtre vie, & en eſt d'autres auſſi qui s'oublient auſſi toſt qu'on diſcontinuë d'y eſtudier, comme la Geometrie, l'Aſtrologie, & telles autres ſciences, où pour leur ſubtilité la memoire ne trouue pas bien dequoy s'attacher, auſſi y a-t'il des bienfaits ſi grands & ſi bien marquez, que la memoire ne s'en peut perdre, & en eſt d'autres auſſi, qui ſont moindres, mais en plus grand nombre, & faits à diuerſes fois, qui pource qu'ils ne ſont pas maniez à toute heure, & qu'on ne ſe ſoucie pas d'en faire la reueuë comme l'on deuroit, s'écoulent facilement. Oyez vn peu les harangues de ceux qui demãdent quelque plaiſir. Il n'y en a pas vn qui ne iure que la mort meſme ne luy en oſtera pas la memoire; l'eternité eſt trop courte pour limiter la ſeruitude qu'ils promettent, la perte de la vie eſt trop peu de choſe pour

eſtre le teſmoignage de leur affection. Et ſont bien marris qu'il ne ſe trouue encores des ſubmiſſions plus ceremonieuſes & plus baſſes, pour s'engager auecque plus d'humilité. A deux iours de là ils commencent à tenir vn autre langage; ces premieres paroles leur puent, comme indignes d'vn homme d'honneur; ils reuoquent leurs promeſſes; & en fin par degrez arriuent à cette extremité d'ingratitude, qu'ils ne ſe ſouuiennent du tout point qu'on leur ait fait aucun plaiſir. Car celuy qui oublie eſt tellement coulpable d'ingratitude, que pour eſtre innocent il ſuffit de n'oublier point.

VI. Il y en a qui demandent pourquoy vne action ſi mal-voulue de tout le monde, ne reçoit point de punition; & s'il ſeroit point bon que cette loy, qui eſt ordinairement traitée aux eſcholes, & que chacun approuue, par laquelle il eſt permis de pourſuiure les ingrats par les rigueurs de la iuſtice, fuſt miſe entre les ordonnances politiques. Pourquoy non? puis que les villes meſmes s'entre-font des reproches, & ſe demandent en vn ſiecle la reuenche d'vn plaiſir fait en vn autre. Nos predeceſſeurs, de qui les deportemens ont eſté ſi braues, n'ont iamais redemandé le leur qu'à leurs ennemis. Et en matiere de bienfaits, comme ils eſtoient liberaux à les donner, ils eſtoient magnanimes à les

prendre. Il n'y a iamais eu nation que celle des Medes, qui ait donné action contre les ingrats. Qui eſt vn grand argument que ce n'eſt point choſe qui ſe doiue faire, puis qu'ayans tous les peuples de la terre, par vn iugement vniuerſel, conſenty à la recherche de l'homicide, empoiſonnement, parricide, ſacrilege & autres crimes, qui ſont punis par tout, encores que ſelon les loix ils le ſoient diuerſement, cettui-cy toutefois, qui eſt plus ordinaire que nul autre, ne reçoit punition en lieu du monde, bien que generalement il ſoit condamné par tout. Ce n'eſt pas que nous luy donnions arreſt d'abſolution; mais pource qu'on a conſideré que l'eſtimation d'vne choſe incertaine ſeroit malaiſée, nous nous ſommes contentez que que la haine en fuſt le ſupplice, & qu'il demeuraſt au nõbre des choſes que nous laiſſons à la iuſtice des Dieux pour les punir.

VII. Pour moy, ie trouue beaucoup de raiſon de n'en faire point de loy. Premierement, ſi vous permettez la demande d'vn bienfait, comme d'vne ſomme deuë; ou d'vn loüage de maiſon, vous oſtez ce qu'il y a de plus beau & plus ſpecieux au bienfaire, qui eſt de donner ſans ſe ſoucier de perdre, & remettre la choſe que l'on donne entierement à la volonté de celuy qui reçoit. S'il en faut aller deuant le iuge, ce

n'eſt plus vn bienfait, c'eſt argent preſté. Dauantage, la reconnoiſſance eſtant faite auecque neceſſité, ne le ſera plus auecque gloire, & n'y aura non plus de loüange à rendre vn bien fait, qu'à rendre vn depoſt, ou payer vne dette ſans faire plaider la creancier. Et de cette façon nous gaſtons les deux plus belles actions qui ſoient en la vie humaine, faire plaiſir, & le reconnoiſtre. Car en quoy ſeroit eſtimable celuy qui fait plaiſir, s'il ne le fait qu'en intention de le preſter, ny celuy qui rend, s'il rend pource que c'eſt force qu'il le face, & non pource qu'il en a la volonté. La gratitude n'a point de gloire, ſi l'ingratitude a du peril. Adiouſtez à cette conſideration, qu'il y auroit trop peu de cours & de iuriſdictions au monde pour les differents qui naiſtroient de cette loy. Car alors qui ſeroit le bienfacteur ſi magnifique, qui ne plaidaſt pour auoir ſa recompenſe, ny le rendeur ſi volontaire, qui deuant que de rendre ne donnaſt la peine de plaider. Nous ſommes touſiours paſſionnez à lotier ce qui nous touche, & ſçaurions faire plaiſir de ſi peu de conſequence, qui ne fuſt infiny ſi l'eſtimation dépendoit de noſtre iugement. Dauantage, tout ce qui peut tomber en diſpute eſt compris dans quelques bornes, & n'eſt pas permis au iuge d'en faire la deciſion à ſon plaiſir. C'eſt pourquoy l'éuenement

d'vne bonne cauſe eſt touſiours plus ſeur entre les mains d'vn iuge qui eſt obligé aux formalitez & regles portees par les ordonnances, ſuiuant leſquelles il faut qu'il ſe contienne, que d'vn arbitre, qui n'eſtant retenu d'aucune conſideration, n'y preſsé de ſcrupule quelconque, eſt libre de ſuiure ce que bon luy ſemble, & ſans ſe lier à l'obſeruation ny des loix ny de la iuſtice, conforme ſon iugement au ſentiment qu'il a de compaſſion & d'humanité. Et certainement en l'actiõ d'ingratitude le iuge n'euſt point eu de limites, mais ſe fuſt trouué en campagne ouuerte pour faire tout ce que ſa paſſion luy auroit conſeillé. Car tout le monde n'eſt pas bien d'accord que c'eſt que bien fait, & pour le regard de ſa valeur, toute l'importance ſeroit en l'interpretation qu'il plairoit au iuge de luy donner. Il n'y a point de loy qui nous apprenne que c'eſt qu'ingratitude. Car aſſez ſouuent celuy qui a rendu le plaiſir qu'on luy a fait eſt ingrat, & celuy qui ne l'a point rendu ne l'eſt pas. Et puis il preſente quelquesfois des matieres qu'vn iuge ignorant peut terminer. Quand la queſtion eſt ſi la choſe a eſté faite ou non, les témoins font le iugement de la cauſe. Quand on eſt en diſpute de ce qui eſt raiſonnable, on procede par la conjecture des volontez. Mais pour le regard des choſes que la ſeule ſageſſe eſt capable

de connoiſtre, il faut aller ailleurs qu'aux ſieges d'vne iuriſdiction ordinaire chercher vn iuge pour la decider.

VIII. Ainſi donc la choſe a bien eſté trouuée d'aſſez d'importance pour eſtre diſputée deuant vn iuge, mais on n'a pas penſé qu'il fuſt de iuge qui euſt de la ſuffiſance & du merite aſſez pour en ordonner. Et certainement vous ne vous en émerueillerez point, ſi vous épluchez particulierement les difficultez où fuſt tombé celuy qui euſt la commiſſion de faire le procés à vn criminel de cette qualité. Quelqu'vn a donné beaucoup, mais il eſt riche, il ne ſe ſent point de ſi peu de choſe. Vn autre en a donné autant, mais c'eſt plus que ne vaut tout ſon bien; c'eſt meſme ſomme, mais ce n'eſt pas meſme bienfait. Adiouſtez-y encores ces conſiderations. Il a payé pour luy, & s'il ne l'euſt fait, ſes creanciers l'euſſent fait mourir en priſon. Oüy, mais ce qu'il a payé pour luy, il l'a pris en ſon buffet. L'autre en a donné autant, mais il a fallu qu'il ait fouïllé en la bourſe de ſes amis, qu'il les ait priez, & ſe ſoit obligé à eux comme d'vn plaiſir ſingulier qu'ils luy ont fait. Ne trouuez-vous point de difference entre celuy qui fait vn plaiſir bien à ſon aiſe, & ſans qu'il luy couſte rien, & vn autre qui s'engage pour remedier à l'incommodité de ſon amy. Il eſt

bien des choſes que le temps peut faire grandes, mais non pas iuſqu'au dernier degré. C'eſt vn bienfait que le don d'vn heritage ſi ample & ſi fertile, que le bled en ſoit à meilleur marché. C'eſt vn bienfait qu'vn pain en temps de famine. C'eſt vn bienfait que donner des Prouinces trauerſées de riuieres nauigables. C'eſt vn bienfait de monſtrer vne fontaine à vn homme ſi alteré, que bien à peine il peut reſpirer. Qui ſera le iuge qui pourra faire ces comparaiſons d'vn bienfait à l'autre, & en examiner la proportion? Il n'eſt pas malaiſé de dire ſon aduis, quand il n'eſt queſtion que de la choſe ſimplement; mais quand il en faut iuger la conſequence & le merite, c'eſt où eſt la difficulté. Encores que les choſes données ſoient ſemblables, elles peuuent eſtre données d'vne grace ſi contraire, que le poids en ſera bien different. Ceſtui-cy m'a fait plaiſir; mais ce n'a pas eſté de bon cœur; mais il n'a pas veſcu depuis auecque moy comme il auoit accouſtumé. Il s'eſt long-temps fait prier auant que d'en rien faire. I'euſſe mieux aymé que de bonne heure il m'euſt dit qu'il n'en feroit rien. Comme voulez-vous qu'vn iuge ſe débrouïlle de toutes ces conſiderations, veu qu'il ne faut qu'vne parole, qu'vne irreſolution ou vne mauuaiſe mine, pour ruiner la grace d'vn bienfait.

IX. Mais que direz-vous qu'il y a des choſes qui pource qu'elles ſont fort deſirées ſont appellées bienfaits, & d'autres qui ne le ſemblent pas eſtre, pource qu'elles n'ont pas cette marque ordinaire, ny tant d'apparence que les autres, combien qu'elles ſoient plus grandes en effet. Vous appellez bienfait d'auoir donné à quelqu'vn droit de bourgeoiſie en vne ville d'importance, de luy auoir fait auoir vn annobliſſement, ou s'il eſtoit en peine pour quelque crime, l'en auoir tiré. Mais de luy auoir donné vn bon conſeil, luy auoir rompu vn mauuais deſſein, luy auoir oſté le poignard qu'il s'alloit mettre dans le ſein, l'auoir conſolé en quelque extréme douleur, & comme il vouloit ſe precipiter aprés ceux qu'il regrettoit, luy auoir rendu le deſir de viure, l'auoir aſſiſté malade, luy auoir fait garder le regime neceſſaire à ſa gueriſon, luy auoir donné du vin en ſes défaillances, & luy eſtre allé querir le medecin en vn point où s'il ne fuſt venu c'eſtoit fait de ſa vie, qui ſera ce qui en fera l'eſtimation? qui ſera-ce qui ordonnera qu'ils ſoient recompenſez de ſemblables bienfaits? Il vous a donné vne maiſon, mais moy ie vous ay aduerty de ſortir de la voſtre, & qu'elle vous alloit tomber ſur les épaules. Il vous a donné tout vn heritage, mais moy ie vous ay baillé vn ais qui vous a gardé d'eſtre noyé.

noyé. Il s'eſt battu & a eſté bleſſé pour voſtre querelle, & moy ie vous ay ſauué la vie pour n'auoir point parlé. Il y a beaucoup de façons de faire plaiſir, & beaucoup de le reconnoiſtre. C'eſt pourquoy ce ſont diſparitez qu'il n'eſt pas bien aiſé d'apparier.

X. Dauantage, il n'y a point de prefixion de iour à la reconnoiſſance d'vn bienfait, comme au payement de l'argent preſté; c'eſt pourquoy celuy qui ne l'a point encores reconnu, eſt touſiours dans le terme de le pouuoir faire. Autrement, dites-moy dans combien de temps l'on declare vn homme ingrat? En tous les bienfaits d'importance, la preuue ne peut auoir de lieu; car il n'y a bien ſouuent que deux qui en ſçachent rien: ſinon que nous voulions introduire vne couſtume, de ne faire plus de plaiſir ſans y appeller des témoins. Et apres tout cela, quelle peine ordonnerons-nous aux ingrats? Leur en donnerons-nous à tous vne ſemblable, bien qu'il ſe trouuera tant de diſſimilitude aux plaiſirs qu'ils auront receus? ou bien la ferons-nous differente, ſelon que le plaiſir ſe trouuera plus grand ou plus petit? Or ſus, nous le condamnerons en vne amende pecuniaire. Et que direz-vous de ceux qui ſont obligez de la vie, & de plus encores que la vie? Quelle peine leur baillerez-vous? Moindre que le bien-fait? Elle ſera iniuſte. Ou auſſi grande,

& par conſequent capitale ? Quelle inhumanité ſeroit-ce, de vouloir qu'il n'y ait point de difference entre la fin d'vne tragedie & d'vn bienfait?

XI. Quelqu'vn dira que les loix ont donné des priuileges aux peres & aux meres contre l'ingratitude de leurs enfans, & que ſi on a eu quelque conſideration extraordinaire en leur endroit il eſt des bienfaits de telle importãce, qu'il ne ſeroit pas moins raiſonnable d'en auoir. Ma reſponſe eſt, que pource qu'il eſtoit expedient qu'on fiſt des enfans, on a voulu que la condition de ceux qui en engendreroient fuſt ſacrée, & les inciter par l'eſperance de quelques auãtages à vne beſogne expoſée à toute ſorte d'inconueniens. On ne leur pouuoit pas dire comme à ceux qui donnent; Prenez garde à qui vous donnerez; faittes-en élection en vous-meſmes. Si vous y auez eſté trompé vne fois, trouuez-en quelqu'vn où vous ne le ſoyez point. En matiere des enfans, ceux qui les font n'y ont que leur ſouhait, leur iugement n'y cõtribuë rien. C'eſt pourquoy pour les aſſeurer en cette incertitude, il les a fallu gratifier de quelque choſe. Il y a encor vn autre point qui fait pour eux; c'eſt qu'apres qu'ils ont fait du bien, ils recommencent, & ne ſont iamais laſſez d'en faire. Auſſi il ne faut point craindre qu'ils mentẽt quãd ils alleguent leurs bien-

faits. Aux autres il faut informer, non seulement s'ils ont point esté déia payez, mais mesmes s'il est vray qu'ils ayent fait plaisir: de ceux-cy les obligations demeurent pour toutes confessées. Et pource que les ieunes gents sont en vn âge qui a besoin de conduite, ils leur ont esté baillez comme magistrats domestiques, pour les retenir qu'ils ne facent rien de mal à propos. Et puis l'obligatiõ des peres enuers leurs enfans estãt par tout vne mesme chose, il a esté aisé d'en faire l'estimation vne fois pour toutes; au lieu que pour la diuersité & dissimilitude des autres, les loix n'y ont peu donner de reglemẽt, & ont iugé plus expediẽt de ne toucher à riẽ, que de tout gaster en les égalant.

XII. Il y a bienfaits qui coustent beaucoup à ceux qui les donnent, & d'autres qui ne leur coustent rien, mais qui ne laissent pas d'estre bien grands pour ceux qui les reçoiuent. Quelquefois on donne à ses amis, & quelquefois à des gents qu'on ne connoist du tout point. Donnez à deux personnes autant à l'vn qu'à l'autre, s'il y en a vn de ces deux que vous n'ayez iamais connu auparauant, encores qu'il n'ait non plus receu que l'autre, c'est luy qui vous est le plus obligé: Le plaisir se peut faire à vn homme en beaucoup de sortes, tantost en le secourant en sa necessité, tantost en l'auançant en quelque charge,

& tantoſt en le conſolant quand il luy ſuruient quelque occaſion de s'affliger. Il eſt des hommes que rien ne ſçauroit obliger dauantage, que de les aſſiſter à ſupporter vne douleur. Il en eſt qui eſtimeront plus qu'on ait fait quelque choſe pour leur honneur que pour leur repos, & d'autres au contraire, qui ſçauront plus de gré d'auoir eſté mis hors de quelque peril, que d'auoir eſté employez en quelque charge que ce ſoit. Tous ces bienfaits ſeroient ou plus grands ou plus petits, ſelon que le gouſt du iuge auroit de l'inclination à prendre pluſtoſt l'vn que l'autre, ſi c'eſtoit à luy d'en faire l'election. Si i'emprunte quelque choſe, ie la demande à qui bon me ſemble, & choiſis moy-meſme mon creancier, mais vn bienfait, ie le reçois bien ſouuent d'vn que ie voudrois qui ne me donnaſt rien, & quelquesfois meſmes ie ſuis obligé ſans en rien ſçauoir. Que ferez-vous? Direz-vous que ceſtuy-là qu'on a chargé d'vn bienfait ſans qu'il en ſceuſt rien, & que s'il l'euſt ſceu, il l'euſt refuſé, ſoit ingrat; que celuy qui en quelque façon qu'il reçoiue, ne s'acquitte point, ne le ſoit pas?

XIII. Quelqu'vn m'auoit fait plaiſir, mais depuis il m'a fait vne indignité. Iugerez-vous, ou que par le bien qu'il m'a fait il m'ait obligé à la patience de tout le mal qu'il me voudra faire, ou que l'iniure ait

rayé le bien qu'il m'a fait, en ſorte que i'en demeure par ce moyen auſſi quitte que ſi ie l'auois reconnu. D'autre part, comme iugerez-vous qui peſera le plus, de l'offenſe qu'il aura ſoufferte, ou du plaiſir qu'il aura receu? Ie n'aurois iamais fait, ſi ie voulois particulariſer toutes les difficultez qui ſe preſenteroient en cette matiere. Vous me direz, que ne faiſant point faire de raiſon des bienfaits qui ne ſont point reconnus, & n'ordonnant point de chaſtiment à ceux qui les deſauoüent, vous ſerez cauſe qu'vne autre fois on ne ſera pas ſi prompt à faire plaiſir. Mais dites au contraire, qu'on ne ſera pas ſi prompte à le prendre quand on penſera qu'en le prenant on courra fortune d'auoir des procés, & de ſe trouuer en peine de iuſtifier ſon innocence. Ce qui fera meſmes que nous ne donnerons plus ſi volontiers; car il n'y a perſonne qui prenne plaiſir de donner à ceux qui ne veulent point prendre. Mais celuy qui eſt déja diſpoſé à bien faire, ou par la bonté de ſon inclination, ou par l'opinion qu'il a que c'eſt vne choſe loüable, le fera encores de meilleure volonté, quand il ſçaura que ceux qu'il oblige ne ſeront tenus à s'en reſſentir qu'autant qu'il leur plaira. La gloire d'vn bienfait ne peut eſtre grande, quand on a ſi bien pourueu à ſon aſſeurance, qu'il n'eſt pas poſſible qu'il en arriue aucune incommodité.

XIV. Vous pourrez encores dire, que certainement il ſe fera moins de plaiſirs, mais que ceux qu'on fera ſeront plus veritables, & qu'auſſi bien il n'y a point de mal de regler cette confuſion qui y eſt. Comme de fait l'intention de ceux qui n'en ont point fait de loy, a eſté de nous faire donner auec plus de conſideration, & auec plus de conſideration élire ceux que nous voudrions gratifier; Le moyen de n'auoir iamais de procez pour vn bienfait, ny la peine meſme de le demander, c'eſt de regarder plus d'vne fois à qui on le doit faire. Vous vous trompez ſi vous penſez que le iuge vous en face raiſon. Il n'y a point de loy pour vous reſtituer en voſtre entier. Prenez garde ſeulement à la prud'hommie de celuy qui reçoit. De cette façon les bienfaits gardent leur auctorité, & ne laiſſét pas d'auoir de la ſplendeur. Vous les gaterez ſi vous en faittes vn ſeminaire de procez. La parolle du monde la plus equitable, & qui ſe conforme le plus au droit commun, c'eſt, *Rends ce que tu dois*. Mais de parler de rendre en matiere de bienfaits, il n'y a rien de ſi vilain. Que vous rendra celuy qui vous doit ſa vie, ſon honneur, ſon repos, & ſa ſanté? Ce ſont toutes choſes trop grandes pour eſtre renduës, Qu'il rende, direz-vous, quelque choſe qui les vaille. C'eſt ce que ie diſois, que nous ferons perdre la

reputation d'vne choſe ſi magnifique & ſi braue ſi nous la traittons comme vne marchandiſe. Les eſprits n'ont point beſoin qu'on les induiſe à l'auarice, aux plaintes, & aux diſputes; c'eſt choſe où ils ſont aſſez diſpoſez d'eux-meſmes. Apportons pluſtoſt tout ce qui nous ſera poſſible pour leur oſter le ſuiet, & les en retirer.

XV. Pleuſt à Dieu qu'il y euſt moyen de perſuader à ceux qui preſtent leur argent, de ne le redemander point, & de n'en prendre que de ceux qui en voudroient rẽdre! Pleuſt à Dieu qu'il n'y euſt point de ſtipulatiõ qui obligeaſt celuy qui achette à celuy qui vend! Pleuſt à Dieu qu'il ne falluſt ny ſeaux ny ſignes pour l'aſſeurance de ces pactions, & que la conſcience & la foy en fuſſent les ſeules depoſitaires! Mais pource qu'on a reconnu que ce qui euſt eſté tresbõ n'euſt pas eſté ſeur, on a mieux aimé ſuiure ce qui eſt neceſſaire, & contraindre la foy des hommes, que de ſe remettre à leur diſcretiõ. On appelle des témoings de part & d'autre. L'vn par l'étremiſe de courtiers ſe fait bailler plege & cõtreplege. L'autre plus défiant encores veut auoir des gages entre ſes mains. O ſale & vilaine confeſſion de la malice publique. On croiſt plus à nos cachets qu'à nos conſciences. A quoy faire ſont appellez ces perſonnes de qualité? A quelle fin appoſent-ils leurs cachets?

N'eſt-ce pas afin que celuy qui reçoit l'argent ne le puiſſe deſauoüer ? Ne tenez-vous pas ceux que vous appellez ainſi pour gens de bien, & pour grands incorruptibles de la verité ? Il n'y a point de doute. Et toutesfois auec cette bonne opinion que vous auez d'eux, ſi tout à l'heure meſme ils vous prioient de leur preſter quelque choſe, vous feriez les meſmes ceremonies auecques eux qu'auecque les autres, ou ils n'auroient point de voſtre argent. Puis qu'ainſi eſt, ne vaudroit-il pas mieux de ſe laiſſer tromper à quelques-vns, que de ſe défier de tous en general ? Rien ne manque plus à l'auarice, ſinon qu'on ne face plus de plaiſir ſans reſpondant. C'eſt vne action magnifique & genereuſe que de profiter. Qui fait plaiſir, imite les Dieux ; qui le redemande, les vſuriers. Pourquoy faiſons-nous ce tort à ceux qui donnẽt, ſous couleur de les vouloir garder de perdre, & de pouruoir à leur indemnité, de les mettre au rang de la plus baſſe & contemptible canaille qui ſoit en vne ville.

XVI. Vous dites que s'il ne ſe fait point de recherche contre les ingrats, c'eſt le moyen d'en faire croiſtre le nombre. Tout au contraire il en ſera moindre, parce qu'on ſera plus diligent à s'informer du merite des hommes, deuant que de leur faire plaiſir. Et puis il n'eſt pas bon que tout le monde reconnoiſſe combien eſt grande la multitude

des ingrats. Le nombre des pecheurs oſte la honte du peché. On ne ſe picque point d'vn reproche qu'on peut faire à tout le monde. Y a-t'il auiourd'huy vne femme ſeule à qui le diuorce face honte, depuis qu'on a veu celles des premieres maiſons ne compter plus les années par les Conſuls, mais par leurs maris ? & ne ſe marier que pour faire diuorce, ny faire diuorce que pour ſe marier ! Autant de temps que le diuorce a eſté rare, autant il a eſté en honneur. Mais pource qu'il ne ſe paſſe preſque audience où il ne ſe publie quelque diuorce; à force d'en ouïr parler, elles ont appris à le faire. Comme auroit-on honte à cette heure de l'adultere, puis qu'on en eſt venu à ce point, qu'vne femme ne prend vn mary que pour inuiter vn amy à la rechercher. S'il en eſt quelqu'vne chaſte, ſans la voir, & ſans s'en informer dauantage, on peut dire qu'elle eſt laide. Il n'y a ſi chetiue ny ſi ſouïllon qui ſe contente d'vn couple de piqueurs. Elle en a pour toutes les heures, & n'y en a pas aſſez au iour pour en bailler à chacun la ſienne. Si elle a failly à vne aſſignation, c'a eſté pour ſe trouuer à l'autre. Celle qui ne ſçait point que le mariage n'eſt autre choſe que ne ſe donner du plaiſir qu'auec vn homme, on la tient pour vne ſotte, & pour vne femme du vieux temps. Comme donc la honte de ces crimes s'eſt

cruauoitie depuis que tant de gents ont commencé d'y auoir part, auſſi les ingrats croiſtront de nombre, & deuiendront plus audacieux, s'ils reconnoiſſent vne fois combien ils ſont.

XVII. Et quoy donc, l'ingratitude ne ſera point punie? Et moy ie vous demande, l'impieté, la mauuaiſe foy, l'auarice, l'inſolence, la cruauté, ne le ſerõt-elles point? Appellez-vous impuny celuy qu'on ne voit qu'auec horreur? Eſtimez-vous qu'il y ait ſupplice plus rigoureux que la haine du monde? Il eſt puny, en ce qu'il n'oſe ny prẽdre ny donner, qu'il eſt monſtré au doigt de tout le monde, ou pour le moins il le penſe eſtre, & priué de ſçauoir que c'eſt que la choſe la meilleure & la plus douce qu'il eſt poſſible de gouſter. Si vous iugez miſerables ceux qui ont perdu l'vſage des yeux ou des oreilles par quelque inconueniẽt, cõme appellerez-vous celuy à qui le gouſt des bienfaits ne donne point de ſentiment? Il craint la iuſtice des Dieux, à qui il ſçait biẽ que les ingrats ne ſe peuuent cacher, il a ſa conſcience qui le geſne, & en fin il eſt aſſez puny, comme ie diſois, en ce qu'il ne ioüit point de ce que nous auons au monde de plus agreable, & qui donne le plus de contentemẽt, là où celuy qui eſt bien aiſe qu'on l'ait obligé ſent vne égale & perpetuelle ioye, eſtimant l'affection de celuy qui luy

donne plus que le prix de la choſe qu'il reçoit. L'ingrat ne ſe rejouit d'vn bienfait qu'au moment qu'on l'oblige, incontinent aprés ce luy eſt vne geſne. Celuy qui ſe propoſe de le réconnoiſtre, le poſſede touſiours auec le meſme plaiſir qu'il l'a receu. Au demeurãt, faites comparaiſõ de leur vie, vous en trouuerez l'vn chagrin & melancholique, comme ſont ordinairemẽt renieurs de dettes, & trompeurs; & qui ne tiendra compte, ny de ceux qui l'ont mis au monde, ny de ceux de qui il a mãgé le pain, ny de ceux qui l'ont enſeigné. L'autre ſera touſiours en belle humeur, attẽdant l'occaſiõ de ſe reſſẽtir, & ſe reiouïſſant meſme d'y auoir la volonté ſi diſpoſée. Il cherchera les moyens, non de faire euanouir ſon obligation, mais de rendre, s'il peut, la reuanche plus grande & plus notable que le bienfait, & n'aura pas ſeulement cette affectiõ à l'endroit de ſon pere & de ſa mere, ou d'vn amy, mais du plus pauure & du plus chetif homme du monde qui luy aura fait quelque plaiſir. Et quand ce ſeroit ſon valet meſme, il ne conſiderera point la qualité du bienfacteur, mais le merite du bienfait.

XVIII. Il y en a toutesfois, du nombre deſquels eſt Hecaton, qui demandent ſi vn maiſtre peut eſtre obligé par ſon valet, & veulent qu'on face diſtinction de bienfait, de deuoirs, & de ſeruices.

Ils appellent bienfait, ce qui vient d'vne personne estrangere, c'est à dire d'vn qui pour ne faire point de plaisir, ne peut estre blasmé. Deuoir, ce qui touche les enfans, la femme, & generalement tous ceux que le parentage ou l'alliance oblige à nous assister. Seruice, ce que fait vn valet, de qui la condition est telle, que quoy qu'il face pour son maistre, il ne se peut vanter de l'auoir obligé. Quoy qu'ils disent en ce dernier poinct, c'est ignorer le droict des hommes, que de dire qu'vn maistre ne puisse receuoir plaisir de son valet. Ce n'est point à la qualité qu'il faut prendre garde, c'est au cœur. La vertu ne ferme la porte à personne. Elle ouure à tout le mõde, reçoit tout le monde, & inuite tout le monde, les libres, affrãchis, les esclaues, les Rois, & les bannis. Elle ne cherche ny les grãdes maisons, ny les grans reuenus. Elle prend les hommes en chemise. Quelle asseurance y auroit-il entre les choses fortuites, & qui pourroit esperer vne belle ame, si de la fortune dependoit la grandeur ou la petitesse de la vertu? Si le valet ne peut faire plaisir à son maistre, il s'ensuit que le sujet n'en peut faire à son Roy, ny le soldat à son capitaine. Qu'importe à celuy qui est au dessous de luy? Car si vous me dites que ce que fait vn seruiteur ne se peut appeller plaisir, parce qu'il faut qu'il le face, ou qu'il se resolue à la mort,

il en ſera de meſmes pour le regard du ſuiet & du ſoldat, pource que le Roy & le capitaine ont la meſme puiſſance que le maiſtre, encores que le nom en ſoit different. Or vn Roy peut eſtre obligé par ſon ſuiet, & vn capitaine par ſon ſoldat. Vn maiſtre le peut donc eſtre par ſon valet. Vn valet peut eſtre iuſte, peut eſtre vaillant, peut eſtre magnanime; il peut donc auſſi faire plaiſir; car ce dernier eſt vne action vertueuſe auſſi bien que les autres. Et eſt ſi veritable que les ſeruiteurs peuuent obliger leurs maiſtres, que bien ſouuent les maiſtres ont eſté le bienfait meſme de leurs ſeruiteurs. Il n'y a point de doute qu'il n'y a perſonne qu'vn ſeruiteur ne puiſſe obliger; & ſi cela eſt, pourquoy ne pourra-t'il obliger ſon maiſtre auſſi bien qu'vn autre?

XIX. Pource, diſent-ils, qu'encores qu'il preſte de l'argent à ſon maiſtre, il ne peut neantmoins eſtre ſon creancier. Autrement il ne ſeroit iour qu'il ne l'obligeaſt. Il l'accompagne en ſes voyages, il le ſert en ſes maladies, & le décharge de la ſolicitude de ſes affaires. Mais tout cela, qui s'appelleroit bienfait venant de la part d'vn autre, n'eſt que ſeruice parce qu'il eſt fait par vn ſeruiteur. Car bienfait, à parler proprement, c'eſt ce que fait celuy qui peut ne le faire point. Or vn ſeruiteur ne peut rien re-

fuſer, s'il fait quelque choſe, il obeït, & rien plus. Auſſi ne ſe peut-il donner de gloire d'auoir fait ce qu'il n'a pas eſté en ſa puiſſance de ne faire point. Quand ie vous accorderay toutes ces raiſons, ie ſuis encor aſſeuré de gaigner ma cauſe, & vous feray auoüer qu'il eſt beaucoup de choſes où le ſeruiteur eſt en ſa liberté. Cependant dittes moy, ſi ie vous mõſtre vn ſeruiteur, qui l'eſpée en la main pour venger la vie de ſon maiſtre s'eſt fait bleſſer en toutes les parties de ſon corps, & preſt à rendre la derniere gourte de ſon ſang s'eſt opiniaſtré tellemẽt au combat, qu'il a voulu mourir pluſtoſt qu'il ne luy donne le loiſir de ſe ſauuer, direz-vous qu'il n'a point fait de plaiſir à ſon maiſtre, pource qu'il eſt ſon ſeruiteur? Si ie vous en monſtre vn, à qui par promeſſes, menaces, ny tortures on ne puiſſe faire deceler les ſecrets de ſon maiſtre, mais au lieu de dépoſer quelque choſe à ſon preiudice, a fait tout ce qu'il a pû pour le faire trouuer innocent, & en cette reſolution a ſacrifié ſon ame à la fidelité, direz-vous qu'il n'a point obligé ſon maiſtre, pource qu'il eſt ſon ſeruiteur? Prenez garde au contraire, que l'obligatiõ n'en ſoit d'autant plus grãde, que les exemples de vertu ſont rares aux perſonnes de cette condition, & d'autant plus agreable, qu'ordinairement les hommes n'aimants gueres ceux qui ont quel-

que auctorité ſur eux, & murmurants contre la neceſſité d'obeïr, toutesfois il s'eſt trouué quelque occaſion où l'amour du maiſtre a vaincu la haine generale de la ſeruitude. De ſorte que tant s'en faut que ce ne ſoit pas bienfait, parce qu'il eſt fait par vn ſeruiteur, que le merite enſẽble augmẽté par cette conſideration, que la ſeruitude meſme ne l'a pû diuertir de faire bien.

XX. On ſe trompe de croire que la ſeruitude s'étende en toutes les parties de l'hõme, la meilleure en eſt exempte. Les maiſtres ont la puiſſance ſur les corps, l'ame eſt à ſoy, & ſi bien à ſoy, que la priſon meſme où elle eſt cloſe n'eſt pas capable de la garder de ſuiure ſes mouuements, faire des choſes merueilleuſes, & par vne eleuation non limitée s'aller rendre en la troupe des intelligẽces qui ſont au ciel. Ce que la fortune a mis entre les mains du maiſtre, c'eſt le corps. C'eſt le corps qui eſt vendu, c'eſt le corps qui eſt acheté. Cette partie interieure n'eſt point ſuſceptible de ſeruitude, tout ce qui en part eſt libre. Et puis il eſt des choſes qu'il ne nous eſt pas permis de cõmander, & en quoy les ſeruiteurs ne sõt pas tenus de nous obeïr. Si nous leur cõmandõs quelque choſe au preiudice du bien public, ils ne le ferõt pas, ils ne preſteront pas leurs mains à vn mechant acte.

XXI. Il y a des choſes que les loix n'ont

ny commandées ny defenduës, c'eſt là que le ſeruiteur a moyen d'obliger ſon maiſtre. Quand vn ſeruiteur fait ce qu'ordinairement on exige des ſeruiteurs il fait ſeruice. Quand il fait plus qu'vn ſeruiteur n'eſt tenu de faire, il fait plaiſir. Ce qui eſt fait d'vne volonté d'amy n'eſt plus ſeruice. Vn maiſtre eſt tenu de nourrir & d'habiller ſon ſeruiteur. Quand il le fait, il ne l'oblige point, mais s'il le careſſe, s'il le traitte fauorablement, & le fait inſtruire aux bonnes lettres, comme s'il eſtoit de quelque honneſte maiſon, il l'oblige: Il en eſt de meſme du ſeruiteur à l'endroit du maiſtre. Tout ce qu'vn ſeruiteur fait outre ce que ſa condition veut qu'il face & qu'il ne fait point parce qu'il luy eſt commandé, mais parce qu'il le veut faire c'eſt bien fait pourueu toutesfois que ce ſoit choſe de telle importance, que partant d'vn autre que de luy on la pûſt ainſi appeller.

XXII. Chryſippus dit que le ſeruiteur eſt vn mercenaire à vie. Comme le mercenaire fait plaiſir quand il fait quelque choſe plus que ſa taſche, auſſi quand le ſeruiteur pour témoigner ſon affection enuers ſon maiſtre ne s'eſt point tenu dans les bornes de ſa fortune, mais a fait quelque choſe que meſme vn fils auroit eu de l'honneur d'entreprendre, & eſt paſſé au delà de ce qu'on deuoit eſperer de luy, le maiſtre a

trouué vn bienfait ſans ſortir de ſa maiſon. Eſt-il raiſõnable que s'ils font moins qu'ils ne doiuent, il nous ſoit permis de nous courroucer, & que s'ils font plus qu'ils ne doiuent & qu'ils n'ont de couſtume, nous ſoyons ſi iniuſtes de ne leur en ſçauoir point de gré? Voulez-vous ſçauoir quand ce n'eſt point bienfait? Quand on peut dire, Et quoy, s'il n'euſt voulu? Mais quand il fait vne choſe qu'il pouuoit ne vouloir point indubitablement, il eſt loüable de l'auoir voulu. Ce ſont choſes contraires, que le plaiſir & l'iniure. Le ſeruiteur peut faire plaiſir à ſon maiſtre, ſi ſon maiſtre luy peut faire iniure. Or il y a vn iuge eſtably pour ouïr les plaintes des ſeruiteurs contre les maiſtres, & leur faire raiſon quand ils ſe plaignent, ou que leurs maiſtres les battent trop cruellement, ou les preſſent de quelque vilenie, ou ne leur fourniſſent pas comme ils doiuent les choſes neceſſaires pour leur entretien. Quoy donc, vn ſeruiteur oblige ſon maiſtre? Puis que cela vous déplaiſt, prenez-le d'autre façon, & dites qu'vn homme oblige vn homme. En fin il a fait ce qui eſtoit en luy, il a fait plaiſir à ſon maiſtre. Il eſt en vous de ne receuoir point de plaiſir d'vn ſeruiteur. Mais qui eſt l'homme qui peut dire ſa grandeur ſi abſoluë & ſi bien eſtablie, que la fortune, ſi bon luy ſemble, ne le puiſſe reduire à ce poinct,

d'auoir beſoin du plus petit de tous ceux qu'elle a mis au deſſous de luy? Ie m'en voue vous reciter des exemples de pluſieurs ſortes de bienfaits. Il y en aura de diſſemblables, & d'autres qui ſeront directemẽt contraires l'vn à l'autre. L'vn a fait viure ſon maiſtre, l'autre l'a fait mourir, l'autre l'a ſauué comme il eſtoit ſur le point d'eſtre perdu, & l'autre encores, ſi cela vous ſemble peu de choſe, s'eſt perdu luy-meſme pour le ſauuer. Vn autre a preſté la main à ſon maiſtre qui vouloit mourir, & vn autre l'a trompé pour l'en empeſcher.

XXIII. Claudius Quadrigarius au dix-huitiéme de ſes Annales raconte qu'Adrumentum en Afrique eſtant aſſiegé par les Romains, & ceux de dedãs reduits à la derniere extremité, deux eſclaues échappez de la ville ſe ietterent dans le camp des aſſiegeant, & firent vn acte memorable. A quelques iours de là comme la ville fut prinſe, & que les victorieux ſe diſperſoient par les maiſons pour les ſaccager, ces eſclaues, qui ſçauoient les ruës, ayant pris le plus court chemin s'en allerent droit en la maiſon de leur maiſtreſſe, d'où l'ayant tirée, ils la firent marcher deuant eux, & diſans franchement à ceux qui s'en informoient que c'eſtoit leur maiſtreſſe, la femme la plus cruelle qu'il eſtoit poſſible, & qu'ils la menoient hors la ville pour l'aſſommer, ils

la firent de cette façon sortir hors de la porte, où ils la garderent iusques à ce que les desordres fussent cessez. Comme le soldat lassé de piller se fut mis dans la discipline ordinaire, ils la ramenerent chez elle, & se remirent eux mesmes en sa puissance cõme auparauant. Elle les affranchit à l'heure mesme, & ne se facha point de deuoir la vie à ceux sur qui elle auoit eu puissance de la vie & de la mort. Aussi, luy estoit-ce plustost suiet de se reiouïr; pource qu'ayãt esté sauuée d'autre façon, elle eust ioüy du fruit d'vne clemence vulgaire, & qui n'eust rien eu de rare pour la signaler, n'estant pas chose miraculeuse qu'en pareille occasion il échappe quelqu'vn à la fureur des ennemis. Mais l'ayant esté par vne voye si notable, son nom fut publié par tout le monde, & est ordinairement allegué pour exemple dans Rome & dans Adrumentum. En la confusion de cette ville prise, où chacun ne pensoit qu'à se sauuer, elle fut fuye de tous sinon de ses fugitifs. Il repasserent du party victorieux vers vne captiue deguisez en meurtriers, pour faire connoistre le dessein qu'ils auoient eu quand il s'en estoient fuis la premiere fois. Et ce qui est le plus grand en ce bienfait, pour garder leur maistresse destre tuée, ils ne se soucierent point qu'on pensast qu'ils eussent volonté de la tuer. Croyez-moy, ce n'est

point le trait d'vne ame ſeruile, d'auoir acheté la gloire d'vn acte loüable par la reputation de vouloir faire vne meſchanceté. On menoit C. Vettius Preteur des Marſes priſonnier au General de l'armée des Romains. Son ſeruiteur tira l'eſpée du ſoldat qui le traiſnoit, & en tua ſon maiſtre. Cela fait, Il eſt temps, dit-il, de penſer à moy, i'ay mis mon maiſtre en liberté, & en diſant cela ſe paſſa la meſme eſpée au trauers du corps. Dites-m'en vn qui plus magnifiquement ait ſauué la vie à ſon maiſtre.

XXIV. Ceſar aſſiegeant Corfinium, Domitius qui eſtoit dedans, commanda à vn qui eſtoit ſon ſeruiteur & ſon medecin tout enſemble, de luy donner de la poiſon. Voyant qu'il marchãdoit à le faire, Qu'attens-tu, dit-il, comme ſi ie ne pouuois mourir que par ton moyen; Ie te demande la mort l'eſpée à la main. Alors il luy promit de luy en bailler, & au lieu de poiſon, luy fit prendre vn medicament ſoporatif, qui ne luy pouuoit faire mal. Comme Domitius fut endormy, il s'en vint trouuer ſon fils, & luy dit, Donnez-moy des gardes, iuſques à ce que par l'euenement vous connoiſſiez ſi i'ay baillé de la poiſon à voſtre pere. Domitius ne mourut pas. La ville eſtant priſe, Ceſar luy ſauua la vie; mais ſon ſeruiteur la luy auoit ſauuée le premier.

XXV. En la guerre ciuile, vn valet cacha ſon maiſtre, de qui la vie eſtoit à la taille, prit ſes habits & ſes bagues, & en cet equipage vint au deuãt de ceux qui le cherchoient, & leur dit qu'il ne leur demandoit point de grace, & qu'ils fiſſent ce qui leur eſtoit commandé, & leur preſenta le col. De quelle ame penſez-vous que ſortiſt cette volonté de mourir pour ſon maiſtre, en vn temps où c'eſtoit vne rare prud'hommie de ne luy procurer point la mort, auoir de la pitié parmy tant de meurtres, de la foy parmy tant de trahiſons, & quand on propoſoit des recompenſes à la perfidie, deſirer la mort pour ſalaire de ſa fidelité?

XXVI. Nous auons des exemples de noſtre ſiecle, que ie ne veux pas oublier. Sous l'Empereur Tibere, il ne ſe parloit que d'accuſer. Cette rage ſi frequente & quaſi publique, fit plus de ruine à la ville en temps de paix, que tout ce qui s'eſtoit paſſé de fureurs & de violences durant la guerre. Si quelqu'vn aprés boire auoit laiſſé aller vne parole vn peu libre, ſi vn autre en ſe riant auoit dit quelque choſe de naif, tout eſtoit mis aux tablettes. Toutes paroles & toutes actions auoient du peril. Les occaſions d'épandre du ſang, pour peu qu'elles euſſent d'apparence, n'eſtoient iamais refuſées. Il ne falloit point demander que

deuiendroient ceux qui eſtoient deferez, on les traittoit tous d'vne meſme ſorte. Paulus, qui auoit eſté Preteur, ſouppoit vn iour en vn feſtin, & portoit vne bague où le pourtrait de Tibere eſtoit graué ſur vne pierre fort releuée. Vous vous mocqueriez de moy, ſi ie m'amuſois à vous chercher des paroles ceremonieuſes pour vous dire qu'il print le pot de chambre pour faire de l'eau. Son ſeruiteur qui vit que Maro, l'vn des eſpions ordinaires d'alors, s'en eſtoit pris garde, ſe doutant bien que ce n'eſtoit pas auec bonne intention, ſans en rien dire à ſon maiſtre qui eſtoit yure, luy tira tout bellement la bague du doigt. Et comme Maro prenoit les conuiez à teſmoins de l'iniure faite à l'image de Tibere, & déja minutoit ſa denonciation, le ſeruiteur mõſtra qu'il auoit la bague en la main. Diſons la verité; n'eſtoit-il pas auſſi peu digne de ſeruir, comme Maro de manger en compagnie?

XXVII. Sous Auguſte, les paroles n'eſtoient pas encores capitales; mais elles donnoient déja de la peine. Rufus le Senateur en ſouppant auoit ſouhaité que iamais Auguſte ne pûſt reuenir d'vn voyage qu'il alloit faire; & auoit dit dauantage, que tout ce qu'il y auoit de veaux & de taureaux faiſoit le meſme ſouhait. Ces paroles furent notées. Le lendemain, ſi

soit qu'il fust iour, son homme qui l'auoit seruy durant le soupper, luy recite ce que le vin luy auoit fait dire, & luy conseille d'aller au deuant du rapport qui seroit fait à l'Empereur, s'accuser soymesme. Il suit cét aduis, & comme Cesar sortoit pour s'en aller à la ville, se presente à luy, & luy dit que le soir precedent, n'estant pas en son bon sens, il auoit tenu quelque langage mal à propos, lesquels il desiroit qu'ils retombassent sur luy & sur ses enfans, le prie de luy pardonner, & le remettre en sa bonne grace. Cesar luy ayant respondu qu'il le vouloit bien : Personne, dit-il, ne le croira, si vous ne me donnez quelque chose, & luy demanda vne somme de laquelle vn qui eust esté le mieux du monde auec luy se fust contenté. Auguste la luy accorda, & luy dit, Ie ne me courrouceray iamais que ie puisse auecque vous pour mon occasion. Ce fut certainement vn trait magnanime de pardonner, & de vouloir que celuy qui sentoit sa clemence éprouuast sa liberalité. Mais quelque gloire qu'en rapporte Auguste, il faut que le seruiteur en ait la premiere part. Vous attendez que ie vous dise qu'il fut affrãchy. Aussi fut-il; mais non pas sans payer. Auguste en bailla l'argent.

XXVIII. Il n'y a pas d'apparence apres

le recit de tant d'exemples, de douter qu'vn maiſtre ne puiſſe quelquesfois eſtre obligé par ſon ſeruiteur. Et ſeroit-il raiſonnable que la perſonne fiſt pluſtoſt du deshonneur à l'action, que l'action de l'honneur à la perſonne ? Tout ce qu'il y a d'hommes au monde, n'a qu'vn commencement & qu'vne origine. Le plus noble eſt celuy qui a l'ame la plus droite, & la diſpoſition meilleure aux choſes loüables. Toutes ces effigies auecque leurs feſtons rangées aux portiques d'vne baſſe court, & toutes ces armoiries auecque leurs timbres ſur la porte de nos maiſons, nous font plus connoiſtre qu'elles ne nous annobliſſent. Le monde eſt noſtre pere commun à tous; par quelques degrez que nous deſcendions, ſans luſtre, ou auecque luſtre, nous ne venons d'autre que de luy. Ne vous laiſſez pas abuſer à ces compteurs de genealogies. Comme ils ſe trouuent au bout de leurs ayeuls, & qu'ils ſont arriuez à ceux qu'ils ne peuuent nommer qu'auecque honte, ſans paſſer plus outre, ils mettent vn Dieu de la partie, & luy font aymer vne femme, d'où, ſi vous les voulez croire, le commencement de leur race eſt premierement ſorty. Ne meſpriſez point vn homme pour auoir des parens que la fortune n'a pas beaucoup fauoriſez. Soit qu'entre nos peres il y en ait des affranchis, ſoit qu'il y en ait des eſclaues, ſoit qu'il y en

ait

ait d'eſtrangers, n'en ayons pas moins de courage. Paſſons par deſſus tout ce que nous verrons qui n'aura point d'éclat, au bout de la courſe nous trouuerons la parfaite nobleſſe qui nous attend. Pourquoy ſommes-nous ſi hors de la connoiſſance de nous-meſmes, de ne vouloir pas receuoir vn plaiſir d'vn ſeruiteur, & nous ſouuenir pluſtoſt de ſa condition, que de regarder à ſon merite? Comme auons-nous l'impudence d'appeller quelqu'vn ſeruiteur, & eſtre nous-meſmes valets de nos vilenies, de noſtre gourmandiſe, d'vne putain, & quelquesfois de pluſieurs tout à la fois? Oſons-nous bien appeller quelqu'vn ſeruiteur, & faire la vie que nous faiſons? Où nous va porter ce carroſſe ſi magnifique? où nous accompagne tout cet attirail de pages & de lacquais ſi richement habillez? N'eſt-ce pas à la porte de quelque huiſſier, ou au iardin de quelqu'vn qui n'a pas ſeulement l'honneur d'eſtre couché ſur l'eſtat de ſon maiſtre? Nous ne voulons pas auoüer que noſtre ſeruiteur nous puiſſe obliger, & cependant nous reputons à beaucoup de faueur, ſi celuy d'vn autre a ſeulement fait ſigne de nous voir quand nous l'auons ſalüé. D'où nous vient cette diſcorde à l'ame; Chez nous, nous ſommes imperieux & inſupportables; dehors, il n'eſt rien de ſi ſouple & de ſi doux. Nous de-

uenons auſſi contemptibles, comme nous faiſons les contẽpteurs en la maiſon. Auſſi n'y a-t'il gens au monde à qui pluſtoſt le courage s'abaiſſe, qu'à ceux à qui il s'éleue ſans occaſion, ny de qui les iniures ſoient plus outrageuſes, que de ceux qui ont appris à les faire en les receuant.

XXIX. Il a fallu que i'aye fait ce diſcours, pour rabbattre l'inſolence de quelques-vns qui s'attachent à la fortune, & maintenir le droict de bienfait aux ſeruiteurs, pour en faire puis-apres de meſme en la cauſe des enfans. Car il y en a qui demandent s'il eſt poſſible que quelquesfois les peres & les meres puiſſent receuoir de leurs enfans plus de bien qu'ils ne leur en ont fait. Nous demeurons d'accord qu'il eſt aſſez de fils qui ont plus de bien & plus de credit que leurs peres; & demeurons d'accord auſſi qu'il en eſt qui ſont plus gens de bien, & par conſequent, qu'ayans la fortune plus grande, & la volonté meilleure, il n'eſt pas impoſſible qu'ils ne leur rendent mieux qu'ils n'en ont receu. Ils diſent là deſſus, que quoy que le fils donne au pere, il ne luy rend iamais ce qu'il luy doit; parce que s'il donne, c'eſt du pere meſme qu'il tient le moyen qu'il a de donner, & que iamais celuy ne peut eſtre vaincu par vn bienfait, qui eſt autheur du bienfait par lequel il ſemble eſtre vaincu. Pour reſponſe,

Il faut premierement considerer, qu'il est des choses qui prennent leur commencement d'ailleurs, & toutefois auec le temps deuiennent plus grandes que celles qui leur ont donné commencement. Et pourtant s'il a fallu qu'vne chose ait commencé d'estre deuant que de venir à la grandeur où elle est, ce n'est pas à dire qu'elle ne soit plus grande que celle par qui elle a commencé. Il n'y a rien qui n'aille bien au delà de son commencement. Les semences qui sont cause de toutes choses, sont à la fin les moindres parties de ce qui est venu d'elles. Regardons le Rhin, l'Eufrate, & vne infinité d'autres fleuues renommez au monde; que seroient-ils si nous en faisions l'estime aux lieux où ils commẽcent à courir? Tout ce qui les fait craindre, tout ce qui leur donne reputation, ils ne l'ont que pour auoir fait du chemin. Ostez les racines, il ne sera plus de forests, les montagnes n'auront plus de robbes. Considerons ces grands arbres, ou en la hauteur & grosseur de leur tronc, ou en l'estenduë de leurs branches, combien trouuerons-nous que la racine auec ses petits filamens est peu de chose, si nous en faisons la comparaison auec eux? Les temples & les murailles des villes ont des fondemens; & toutesfois ce qui les soustient ne paroist point. Il en est de mesme des autres choses. Tous commencemens

ſont ſuiuis d'vne grandeur qui les enſeuelit. Ie n'eſtois capable de rien faire, ſi le bien que m'ont fait mon pere & ma mere n'euſt precedé. Mais il ne s'enſuit pas que tout ce que depuis i'ay acquis ſoit moindre que la choſe ſans quoy ie ne pouuois rien acquerir. Il n'y a point de doute que ſans le laict de ma nourrice, tout ce que i'ay fait ſeroit à faire, & que ma reputation ne ſeroit pas telle qu'elle eſt. Mais pour cela direz-vous que toutes mes actions les plus belles & les plus loüables ne valent pas ce que ma nourrice a fait pour moy? Or il eſt certain que le biẽ que m'a fait ma nourrice ne m'eſtoit pas moins neceſſaire que celuy que m'a fait mon pere, puiſque ſans l'vn auſſi bien que ſans l'autre il m'eſtoit impoſſible de paſſer plus auant.

XXX. Que ſi tout ce que ie puis, ie le dois à mon commencement, ce n'eſt ny à mon pere ny à mon grand pere à qui ie ſuis obligé, parce qu'il ſe trouuera touſiours quelque origine de l'origine, qui nous enfilera de ſorte les vns aux autres, que iamais il ne s'y trouuera de fin. Or il n'y auroit point de raiſon de dire que ie fuſſe plus obligé à des gens que ie n'ay iamais connus; & que la longueur du temps a mis au delà de toute memoire, qu'à mon pere; ce qui ſeroit toutesfois, ſi mon pere deuoit à ſes predeceſſeurs l'obligation que ie luy ay

de m'auoir engendré. Vous dirés que tout ce que i'ay fait pour mon pere, pour grand & signalé qu'il soit, ne peut valoir ce qu'il a fait pour moy, pource que s'il ne m'eust mis au monde, ie n'y serois point. Par cette mesme raison, si deuant que ie fusse engendré, quelqu'vn a guery mon pere qui s'en alloit mourir, ie ne pourray faire chose qui soit digne du plaisir que i'en ay receu; car s'il n'eust guery mon pere, mon pere ne m'eust pas engendré. Mais regardons s'il y aura point plus d'apparence de dire, que de ce que i'ay pû faire, & que i'ay fait, s'est venu d'ailleurs que de ma force & de ma volonté. Voyons quelle est cette obligation que i'ay à mon pere, d'estre au monde. Nous trouuerons que c'est ie ne sçay quoy d'incertain, & plustost rien que quelque chose; vne matiere aussi susceptible de mal que de bien, & que certainement il faut auoüer estre le premier pas qu'il faut faire, de quelque costé qu'on vueille aller, mais qui n'est pas pourtant plus grand que le reste, encores qu'il soit le premier. I'ay sauué la vie à mon pere, ie l'ay mis aux principales charges, ie l'ay fait le premier homme de la ville, & ne me suis pas contenté qu'il fust connu pour la gloire que ma reputation luy apportoit, mais ie l'ay fait employer en des occasions les plus importantes qui se soient offertes, & luy ay

donné moyen de s'en acquitter auec honneur. Ie l'ay comblé de grandeur & de richeſſes, & ne luy ay rien laiſſé à ſouhaiter de tout ce qui eſt la matiere des vœux ordinaires. Ie l'ay mis au deſſus de tous les autres, & ſuis demeuré ſous luy. Peut-eſtre qu'encores vous me direz que ie n'ay rien fait en cela qui ne vienne de ce premier bien qu'il m'a fait; & ie vous reſpondray que cela ſeroit veritable, ſi pour faire tant de choſes ie n'euſſe eu beſoin que de naiſtre. Mais ſi viure eſt la moindre partie de ce qui eſt requis pour bien viure, & ſi ie ne tiens de mon pere qu'vne choſe que les animaux ſauuages, & les plus petites beſtes, voire celles qui ſont les plus ordes & les plus vilaines, ont auſſi bien que moy, pourquoy me voudroit-il faire accroire, que pource qu'il m'a fait eſtre, ie luy ſuis obligé de ce que ie ſuis bien. Prenons le cas que ie luy aye rendu vie pour vie, encores en cela meſmes il a plus de moy que moy de luy; pource qu'il ſçauoit bien que ie luy dõnois la vie, & ie le ſçauois bien auſſi; pource que ie ne luy ay donné la vie, ny pour paſſer mon temps, ny en le paſſant; & en fin, pource que le mourir n'eſtant pas ſi faſcheux que l'apprehenſion de la mort, auſſi nous eſtimons plus le bien de demeurer au monde quand nous y ſommes, que d'y venir quand nous n'y ſommes point.

XXXI. I'ay donné la vie à mon pere pour s'en ſeruir tout auſſi toſt; quand il me la donna, ie n'eſtois pas aſſeuré de l'auoir. Il auoit peur de la mort quand ie luy ay donné la vie, il me fit viure afin que ie peuſſe mourir. Ie luy ay donné vne vie parfaite, & accompagnée de toutes ſes qualitez, il m'a engendré deſnué de connoiſſance & de iugement, & pluſtoſt fardeau du ventre de ma mere qu'autre choſe. Voulez-vous que ie vous face voir que ce n'eſt pas ſi grande choſe de donner la vie de cette façon? Si mon pere m'euſt expoſé quand ie vins au monde, il m'euſt fait iniure de m'auoir engendré. Qui eſt vne raiſon qui monſtre bien combien l'acte de generation que fait l'homme & la femme eſt peu de choſe pour ceux qui en ſortẽt, ſi ce commencement de bienfait n'eſt accompagné des autres bons offices qui le doiuent ſuiure. Ce n'eſt rien de viure; le tout eſt de bien viure. Oüy, mais ie vy. Il eſt vray; mais ie pouuois viure mal. Ainſi tout ce que i'ay de mon pere, c'eſt ce que ie vy. Si pour m'auoir donné vne vie ſans conſeil, ſans force, & deſnuée de toutes choſes, il me penſe auoir fait vn ſi grand preſent, qu'il ſe ſouuienne qu'il me reproche vne choſe que les vers & les mouches ont auſſi bien que moy. Et puis quand ie n'alleguerois autre choſe, ſinon que ſi i'ay eſtudié aux bonnes

lettres pour me rendre capable de la vertu, ſi ie ſuis homme de bien, ie rends à mon pere en ſon bienfait meſme plus que ie n'ay receu de luy. Car en me donnant à moy, il me donna lourd & groſſier, & ie luy ay donné vn fils qu'il a de l'honneur & du plaiſir d'auoir engendré.

XXXII. Mon pere m'a nourry. Si ie le nourris, ie luy rends plus que ce que i'ay de luy. Car il n'a pas ſeulement le plaiſir d'eſtre nourry, mais d'eſtre nourry par ſon fils, & la nourriture que ie luy fais ne luy donne pas tant de contentement, comme le teſmoignage qu'en cette action il a de ma bonne volonté. Il ne m'a nourry que le corps. Que ſi quelqu'vn a la fortune ſi bonne, que ſon eloquence, ſa iuſtice, ſa valeur ou quelqu'autre merite, luy acquierre tant de gloire & de loüange, que ſon pere y puiſſe auoir part, & que de ſa lumiere les ombres de ſon parentage puiſſent eſtre eſclairées, ne fait-il pas vn bien ineſtimable à ceux qui l'ont engendré? Qui ſçauroit que iamais Ariſton ny Grillus euſſent eſté au monde, ſi Xenophon & Platon n'euſſent eſté leurs fils. Il ne ſera iamais que pour la conſideration de Socrates, on ne face mention de Sophroniſcus. Ce ſeroit vne choſe infinie de vouloir raconter tous ceux de qui la memoire n'eſt viuante, que pource que l'excellence de leurs enfans a donné

ſujet à la poſterité de connoiſtre leur nom. Chacun ſçait le merite & la reputation de Marcus Agrippa ; remarqué, entr'autres choſes, pour auoir eu la couronne nauale, gaigné toute ſorte de dons militaires, & fait des baſtimens auſſi victorieux de toutes les magnificences precedentes, comme inuincibles à celles qui ſeront aux ſiecles à venir. Cependant ſon pere fut ſi peu de choſe, que depuis la mort de ſon fils on ne l'a pas ſeulement nommé. Dites moy, ie vous prie, qui vous eſtimez le plus obligé, de luy à ſon pere, ou de ſon pere à luy? Octauius eſtoit pere d'Auguſte; mais outre que ſa condition n'eſtoit pas des plus illuſtres, la ſplendeur du pere adoptif aida bien à ſupprimer aucunement le naturel. Qui dirons-nous, à voſtre aduis, qui a plus receu de bien, ou le fils du pere, ou le pere du fils ? Quel plaiſir penſez-vous qu'euſt pris ce bon-homme, de voir ſon fils, apres auoir marché ſur le ventre à ſes ennemis, & fait mettre les armes bas en toutes les parties de l'Empire, preſider au repos & à la paix vniuerſelle ? N'auez-vous pas opinion qu'il euſt meſconnu ſon bien propre, & qu'autant de fois qu'il euſt ietté les yeux ſur ſoy-meſme, il euſt eu de la peine à croire qu'vn ſi grand homme fuſt party de ſa maiſon ? Qu'ay-ie à faire de vous en nommer vn monde d'autres, qui fuſſent demeu-

rez aux tenebres de l'oubly, ſi la gloire de leurs fils ne les euſt deterrez, & ne les retenoit encores en la memoire du ſiecle preſent? Et puis nous ne demandons pas s'il y a eu quelque fils qui ait plus rendu de bien à ſon pere qu'il n'en a receu; la queſtion eſt, s'il eſt poſſible que cela ſoit. Quand de tout ce que i'ay amené d'exemples, il n'y en auroit pas vn où les fils ne deuſſent du retour à leurs peres, ce n'eſt pas à dire qu'il ne puiſſe auenir des choſes non auenuës, & que la nature ne ſoit capable d'éclorre, quand il luy plaira, quelque accident qui n'ait encor iamais eſté veu. Si chacun à part on ne peut rien faire, quand il s'en ioindra pluſieurs enſemble, ils en pourront peut-eſtre venir à bout.

XXXIII. Scipion ſauua ſon pere en vne bataille, & en vne âge où il n'auoit encore point de barbe, eut l'aſſeurance de pouſſer ſon cheual au trauers de l'armée des ennemis, & paſſa par deſſus le ventre d'vne infinité de vieux ſoldats, & par deſſus ſes années meſme, pour aller faire ſon premier eſſay. Si cela vous ſemble peu de choſe, d'auoir meſpriſé des dangers qui euſſent fait peur aux plus grands capitaines, adiouſtez-y qu'il defende ſon pere accuſé de crime, qu'il rompe des menées faites contre luy par des ennemis puiſſans de biens & de credit, qu'il le face Conſul pour

la deuxiéme & troiſiéme fois, qu'il luy procure tout ce qu'aprés le Conſulat on peut encore ſouhaiter, que des moyens acquis en la guerre il le ſecoure en ſa pauureté, & ce qui eſt la principale gloire de ceux qui ſuiuent les armes, le face riche des butins gaignez ſur les ennemis. Si cela n'eſt encor aſſez, adiouſtez-y ſa cõtinuation aux gouuernemens, & autres charges extraordinaires, & qu'aprés auoir ruiné les premieres villes du mõde, protecteur & fondateur d'vn Empire qui ſe deuoit vn iour eſtendre du leuer au coucher du ſoleil, il mette luy ſeul en ſa maiſon plus de nobleſſe que n'auoient iamais fait tous ſes predeceſſeurs. Vous me direz que rien de tout cela n'euſt eſté ſans le pere de Scipion. Ie vous l'auouë; mais pour cela voudriez-vous douter qu'vne vertu, qui laiſſe en doute ſi elle a eſté plus vtile ou plus honnorable à ſa republique, ne fuſt dauãtage qu'vn bienfait ſi vulgaire comme eſt celuy de la generation.

XXXIV. Toutesfois ſi cela ne vous ſatisfait encores, imaginez-vous-en quelqu'vn qui ait oſté sõ pere de la torture, & ſe ſoit mis en ſa place. Car il y a moyẽ d'eſtendre les bienfaits du fils autant que bon vous ſemblera; mais celuy du pere, qu'eſt-ce autre choſe qu'vn bien ſimple, facile, & qui ne dépend pas de la volonté de celuy qui le fait. Que faut-il tant de langage? Il le

donne le plus ſouuent ſans ſçauoir à qui. Il appelle vne femme à ſon aide, il ſe propoſe les loix du païs, les priuileges des peres, la perpetuité de ſa maiſon, & rien moins que celuy qu'il va mettre au monde. Et ſi quelqu'vn deuenu maiſtre en l'eſtude de la ſageſſe, en a fait leçon à ſon pere, & l'en a rendu capable, mettrons-nous encor en diſpute, s'il a plus donné à ſon pere, que ſon pere à luy; veu qu'il luy donne vne vie bien-heureuſe, & que ſeulement il en a receu la vie? Mais direz-vous, quoy qu'on face pour ſon pere, quoy qu'on luy donne, cela vient touſiours de ſon bienfait. Auſſi eſt-ce du bienfait de nos precepteurs que nous ſçauons quelque choſe, & neantmoins nous pouuons bien deuenir plus ſçauans qu'ils ne ſont. Pour le moins eſt-il malaiſé que nous n'en ſçachions plus que ceux qui ont appris à connoiſtre nos lettres, & que ſi bien ces commencemens nous ont eſté neceſſaires, ils ne demeurent pourtant au deſſous de la ſuffiſance que nous acquerons par la continuation d'eſtudier. Les choſes qui ſont les premieres, ne ſont pas pourtant les plus grandes; Il y a bien de la difference; & ne s'enſuit pas que pource que les plus grandes ne peuuent eſtre ſans les premieres, & les plus grandes doiuent aller du pair.

XXXV. Il faut à cette heure contribuer quelque chose du mien à ce discours. S'il y a moyen de vaincre la chose donnée, il y a moyen aussi de vaincre celuy qui donne. Le pere a donné la vie au fils. Or il y a quelque chose de meilleur que la vie. Le pere donc peut estre vaincu, puis qu'il donne. Tout de mesme, si celuy qui a donné la vie a esté en deux occasions preserué de la mort, il n'y a point de doute qu'il n'ait plus receu qu'il n'a donné. I'ay deux fois preserué mon pere de la mort; il s'ensuit donc qu'il a plus receu de moy que ce qu'il m'a donné. Tant plus nous auons de besoin d'vne chose, tant plus nous auons d'obligation à celuy qui nous la donne. Or celuy qui vit, a plus de besoin de la vie, là où celuy qui n'est pas né se passe & de la vie & de toute autre chose fort à son aise, comme n'ayant besoin de rien. La consequence est donc indubitable, que le fils a plus fait pour son pere de luy auoir sauué la vie; que son pere n'a fait pour luy de l'auoir engendré. Il n'y a moyen que les fils facent pour leurs peres plus que les peres ont fait pour eux. Pourquoy? Pource qu'ils en ont receu la vie, sans laquelle ils ne leur pourroient faire le bien qu'ils leur ont fait. C'est vne obligation que ie dois à tout autre qui m'aura sauué la vie, aussi bien qu'à mon pere. Car s'il m'eust laissé mourir, ie ne

l'euſſe ſceu remercier. Il ſeroit donc impoſſible à ce compte-là de vaincre le bienfait d'vn medecin qui nous auroit gueris de quelque maladie mortelle, ou de quelque marinier qui en vn naufrage nous auroit baillé vn ais pour nous ſauuer. Or on peut vaincre les bienfaits, & de ceux cy, & de tous autres qui par quelque autre moyen nous auroient donné la vie. Il n'eſt donc non plus impoſſible que les bien-faits des peres puiſſent auſſi eſtre vaincus. Si i'ay receu de vous vne choſe, pour la conſeruation de laquelle i'ay beſoin que pluſieurs autres m'aſſiſtent, & ie vous en ay donné vne qui ſe peut maintenir de ſoy-meſme ſans le ſecours de perſonne, ie vous ay plus donné que ie n'ay receu de vous. Le pere a donné à ſon fils vne vie, qu'il euſt auſſitoſt perduë ſans les moyens qui furent apportez pour la luy conſeruer. Le fils, s'il a donné la vie à ſon pere, il luy a donné vne vie qui pour ſubſiſter n'auoit beſoin que d'elle-meſme. Il faut donc auoüer que ſi ſon fils luy a donné la vie, il a plus receu qu'il ne luy auoit donné.

XXXVI. Ie ne dis pas cecy pour ruiner la reuerence que nous deuons à ceux qui nous ont engendrez. Au contraire, ſi les enfans le gouſtent comme ils doiuẽt, ce leur eſt vne inſtruction pour en deuenir meilleurs. La vertu de ſon naturel aime la gloire, & ſe

laiſt de paſſer ce qui va deuant. Il n'y a point de meilleur expedient pour amener les enfans au combat de pieté, que de leur propoſer l'eſperance de la victoire. Que ſi les peres y apportent leur conſentement, comme il n'eſt pas inconuenient que ce ne puiſſe quelquesfois eſtre noſtre bien d'auoir eſté vaincus, quelle contention plus deſirable, quelle felicité plus grande leur pourroit arriuer, que d'eſtre amenés à ce point d'auoüer qu'ils ſont plus obligez à leurs enfans, que leurs enfans ne leur ſont obligez? Si nous en faiſons autre iugement, nous donnons diſpenſe aux enfans, & les refroidiſſons de la reconnoiſſance qu'ils doiuent à leurs peres; au lieu que nous deurions faire tout ce qui dépend de nous pour les y rendre plus échauffez. Voicy donc comme il faut parler à eux. Courage, ieunes gents, courage, mes amis. Vous auez vne diſpute la plus loüable du monde auecque vos peres, ſi vous leur deuez plus que vous ne leur pouuez rẽdre. Ils vous ont preuenus, mais ils n'ont pas gaigné pourtant. Ayez ſeulement la volonté bonne, & ne perdez point le cœur. Vous ne ſçauriez vaincre ſi vous n'en auez enuie. Tant de gents d'honneur qui vous ont precedez en ce combat vous ſeruiront de guides, vous inuiteront par leur exemple, & vous monſtreront que

vous auez moyen de vaincre vos peres par les meſmes voyes que les leurs ont eſté vaincus.

XXXVI. Anchiſe auoit porté Ænée ſur ſon col en vn temps qu'il ne peſoit gueres, & en des lieux où il n'y auoit point de danger à le porter. Mais indubitablement Ænée fit dauantage, quand au milieu des ennemis victorieux épandu emmy les ruës, ſous les ruines de ſa ville qu'il voyoit tomber, & au trauers des feux meſme, il porta ce bon homme appeſanty d'années, & qui pour vne ſurcharge auoit ſes Dieux domeſtiques. Et ne le porta pas ſeulement, mais, qu'eſt-ce que la pieté ne peut faire? l'emporta comme il faut, & le mit au nombre de ceux que Rome a depuis adorez comme fondateurs de ſa grandeur. Ces ieunes gens de Sicile vainquirent auſſi leurs peres, quand le mont Ætna ayant par vne agitation extraordinaire embraſé les lieux voiſins iuſques à la plus grande partie de l'iſle, ils les chargerent ſur leurs épaules, & au trauers des flammes les emporterent hors du danger. On a creu que les feux s'ouurirent en deux, & ſe retirans de part & d'autre, laiſſerent vne ſente à ces ieunes hommes de qui l'audace eſtoit à la verité digne d'vn bon euenement. Antigonius vainquit ſon pere, quand aprés auoir en vne grande bataille défait ſes ennemis, il le fit iouïr de

ſa conqueſte, & luy remit le Royaume de Syrie entre les mains. C'eſt vrayemẽt eſtre Roy, que de le pouuoir eſtre & ne le vouloir pas. Titus Manlius vainquit ſon pere, quand pour la ſtupidité de ſon eſprit ayant eſté par luy relegué aux champs pour vn temps, il vint trouuer vn Tribun du peuple, qui auoit mis ſon pere en comparence perſonnelle, & luy demanda le iour de l'aſſignation. Le Tribun qui penſoit que ce ieune homme d'vn coſté vouluſt mal à ſon pere, & de l'autre luy deuſt ſçauoir bon gré, pource que ſa relegation eſtoit vn des principaux point qu'il luy mettoit ſus, ſe laiſſa conduire ſans y penſer en vn lieu fort écarté, où Titus Manlius ſe trouuant ſeul auecque luy, luy mit la dague à la gorge, & luy dit que s'il ne luy iuroit de quitter cette pourſuitte il luy alloit faire perdre la vie, & qu'il choiſiſt de quelle façon il aimoit mieux que ſon pere demeuraſt ſans accuſateur. Le Tribun luy promit qu'il ne paſſeroit pas plus auant, & ne le trompa point, mais pour ſa décharge declara deuant l'aſſemblée ce qui s'eſtoit paſſé. Ie vous laiſſe à penſer ſi vn autre que luy euſt eu ſi bon marché de faire vn affront à vn Tribun.

XXXVIII. Vn exemple me fait ſouuenir d'vn autre, de ſorte que ie n'aurois iamais fait ſi ie voulois vous raconter ceux

qui ont cherché leur peril pour le salut de leurs peres, ou qui d'vn lieu bas, ou la fortune les auoit fait naistre parmy le peuple, leur ont dõné les premieres places au theatre de la gloire. Aussi vrayement est-ce vn ouurage loüable au delà de toutes loüanges, & recommandable par dessus toute recommandation, de pouuoir dire, I'ay obey à mon pere & à ma mere, ie leur ay cedé, ie me suis humilié à leurs volontez, raisonnables ou déraisõnables, & s'il y a eu quelque contestation entre nous, ce n'a esté sinon que i'ay fait tout ce qu'il m'a esté possible pour faire qu'ils receussent plus de bien de moy, qu'ils ne m'en auoient donné. Entrez, ie vous prie, en ce combat, & pour auoir esté battus vne fois, ne laissez point d'y retourner. Heureux ceux qui vaincront! heureux ceux qui seront vaincus! Quelle gloire plus grande peut auoir vn ieune homme, que s'il se peut dire à soy-mesme (car à vn autre il n'est pas permis) I'ay vaincu mon pere de bienfaits. Et quelle plus iuste occasion de contentement peut arriuer à vn pere, que de pouuoir publier par tout où il se trouue, qu'il a plus d'obligation à son fils, que son fils ne luy en a. Qu'est-ce autre chose que de ceder à soy-mesme; qui est le comble de toute la felicité qu'on sçauroit desirer.

SENEQVE DES BIENFAITS.

LIVRE QVATRIESME.

1. EN toutes les questions que iusques icy nous auons traittées, nous n'en auons point touché de si necessaire, ny qu'il faille disputer auec plus de soin que celle qui va estre mise sur le bureau, Si faire plaisir & le rendre sont choses qui de soy-mesme doiuẽt estre desirées. Il est des hommes qui n'aiment l'honneur que pour le profit, qui ne considerent pas que la vertu n'a rien de magnifique quand elle a quelque chose de venal, & ne veulent ouïr parler de chose qui soit loüable, si par mesme moyen elle ne leur apporte quelque fruit. Or y a-t'il rien de si vilain, que si ie marchande combien on me donnera pour estre homme de bien. Le gain n'est point vn ressort qui face mouuoir la vertu, comme aussi le dommage ne la diuertit point de ses resolutions. Et tant s'en faut que

par eſperances & par promeſſes elle debauche les perſonnes pour les attirer à ſoy, qu'au contraire elle veut que tout ſoit remis ſur elle, & le plus ſouuent eſt du nombre des choſes qui ſont bannies au rabbais. Quand elle nous appelle, il faut paſſer par deſſus toute vtilité pour l'aller trouuer. Quand elle nous enuoye en quelque part, il y faut marcher, & ſans conſideration ny du bien ny de la vie, nous reſoudre à l'obeïſsãce generale de tout ce qu'il luy plaiſt nous commander. Que me ſeruira, direz-vous, d'auoir fait vn acte magnanime? Que me ſeruira d'auoir monſtré ma courtoiſie? Il vous ſeruira que vous l'aurez fait. Hors de cela on ne vous promet rien. Si d'auanture il vous en vient quelque commodité, receuez-la comme vne partie caſuelle. Le ſalaire des belles actions eſt en elle-meſmes. S'il eſt vray que ce qui eſt honneſte ſoit deſirable de ſoy, & que le bienfait ſoit choſe honneſte, puis qu'il eſt de meſme nature il n'eſt pas raiſonnable qu'il ſoit d'autre condition. Or que ce qui eſt honneſte ſoit deſirable de ſoy, c'eſt choſe que nous auons ſi ſouuent prouuée, que ie ne penſe point qu'il ſoit plus de beſoin d'y retourner.

II. Les Epicuriens, qui n'ont autre philoſophie que les delices, & de qui les diſcours ſentent le cabaret pluſtoſt que l'eſcole

ne font pas en cecy d'accord auecque
ous. La vertu chez eux n'eſt que miniſtre
s voluptez. Elle les ſert, & les void au
ſſus de ſoy. Il n'y a point, diſent-ils, de
olupté ſans vertu. Mais pourquoy faittes-
ous marcher la volupté la premiere? Non
ue ie diſpute de leurs preſeances par vani-
: ſimplement de marcher deuant, mais
arce qu'en cet auantage conſiſte là deci-
on de tout le fait. La vertu ne s'abaiſſe ja-
ais à porter la queuë. Si elle le fait elle
eſſe d'eſtre vertu. C'eſt à elle de faire le pas
euant, de conduire, de commander, & d'e-
re au haut bout; & vous luy voulez faire
emander le mot. Que vous importe? di-
es-vous, puis qu'auſſi bien que vous ie
uis d'aduis que ſans la vertu on ne peut
ure heureuſement, & que bien que la
olupté ſoit ma maiſtreſſe, & que ie me
die entierement à la ſuiure & à la ſeruir,
eſt-ce que ie la reiette & la condamne ſi
lle ne s'accompagne de la vertu. Toute
a queſtion eſt, ſi la vertu eſt cauſe du ſou-
erain bien, ou ſi elle eſt le ſouuerain bien
lle-meſme. Quand on ne s'informeroit
autre choſe, auez-vous opinion que le
ng ſoit toute l'occaſion de cette diſ-
ute? Quelle confuſion ſçauroit eſtre plus
rande, & quel aueuglement plus manife-
e, que de vouloir que la derniere aille de-
ant? Ie ne me picque pas de ce que la vo-

lupté precede la vertu ; mais quelle apparence y a-t'il de l'associer auec vne qui la mépriſe, qui luy eſt ennemie capitale, qui cherche le trauail ; & la douleur pour ſe ſeparer d'auec elle, & qui n'eſt pas moins en ſon naturel dans les incommoditez de quelque entrepriſe magnanime, que l'autre parmy les delices d'vn repos effeminé.

III. Il a fallu faire ce diſcours ; pource que faire plaiſir, qui eſt la matiere que nous auons à traitter, eſt l'office de la vertu, & qu'il n'eſt rien de ſi mal-honneſte, que de donner à autre fin que pour auoir donné. Car ſi nous ne donnions qu'auec eſperance de retirer, il ne faudroit pas donner à qui ſeroit le plus digne de receuoir, mais à qui auroit plus de moyen de rendre. Et toutesfois ordinairement nous ne donnerons pas ſi toſt à quelque faſcheux riche, qu'à vn pauure que nous iugerons honneſte homme. Ce n'eſt plus bienfait depuis que l'on prend garde à la fortune. Et puis s'il n'y auoit que l'vtilité qui nous conuiaſt à faire plaiſir, ceux qui en ont le plus de moyen, comme les riches, les grands, & les Roys, en auroient le moins d'occaſion, parce qu'ils ſe peuuent paſſer du bien d'autruy. Les Dieux meſmes, qui iour & nuit ſans intermiſſion font ſentir aux hommes tant d'effets de leur bonté, puis qu'en leur

ale ils ont vn magasin de toutes choses,
ui les rend abondants, asseurez, & in-
iolables à tout effort exterieur; qu'ont-
s besoin de rien donner, si c'est chose qui
e se doiue faire que pour en tirer de la
ommodité? Ce n'est pas bien-fait, c'est
sure de regarder, non où ce que nous don-
ons sera plus dignement employé, mais
ù le profit en sera plus grand, & d'où
ous aurons moins de peine à le r'auoir. Il
aut donc conclurre, que les Dieux qui ne
onnent pour cette consideration, don-
ent par vne disposition seule de leur natu-
e à la liberalité. Car s'il est vray que rien
e nous doiue inciter à faire plaisir que l'v-
lité, il est vray par consequent que les
)ieux qui ne peuuent rien esperer de nous,
'ont aucune occasion de nous rien don-
er.

IV. Ie sçay bien que la response qu'on
ait ordinairement, c'est que Dieu ne nous
ait point de bien, qu'il est hors de toute so-
icitude, qu'il nous neglige, qu'il tourne
es yeux ailleurs, qu'il a bien d'autres fusées
démesler, ou plustost, ce qu'Epicure
roume estre la perfection de felicité, qu'il
'en a du tout point, & ne veut pas prendre
a peine de faire plaisir ou déplaisir. Qui-
conque tient ce langage, n'oit pas les re-
uestes qui leur sont adressées iournelle-
ent, ny les vœux qu'on leur fait à toute

heure de tous les coins de la terre, pour choſes qui touchent ou le particulier ou le public. Ce qui certainement ne ſe feroit pas, & ne ſeroit pas croyable, que tant de peuples qui ſont au monde euſſent embraſſé d'vn conſentement vnanime cette reſuerie, de parler à des Dieux incapables de les oüir & de les aſſiſter, s'ils n'auoient connu par experience que tantoſt de leur mouuement propre ils nous font des biens que nous ne leur demandons point; & tantoſt ils nous en accordent que nous leur auons demandez, & que le plus ſouuent ils nous ſecourent ſi à propos, qu'ils rompent le coup à de grands inconuenients qui eſtoiẽt preparez pour nous arriuer. Or y a-t'il homme du monde ſi miſerable, & ſi pour auoir de l'affliction, qui en quelque choſe ne ſe reſſente de leur liberalité? Regardez ceux meſmes qui ne font tous les iours que ſe plaindre, & qui à toute heure ont les larmes aux yeux au ſouuenir de leur cõdition, nous n'en trouuerõs pas vn à qui le ciel n'ait fait quelque grace, & qui ne puiſſe dire que de cette fontaine de biens vniuerſelle il ne vienne quelque goutte iuſques à luy. Quand nous ne voudrions point parler des choſes qu'ils nous donnent par vne diſtribution inegale, eſt ce choſe contemptible que ce qu'ils donnent à tous ceux qui viennent au monde egale-

ment?

ment ? Quand Nature ſe donne ſoy-meſme, fait-elle vn petit preſent?

V. Dieu nous fait point de bien. D'où nous viennent donc tant de choſes que nous poſſedons, que nous donnons, que nous refuſons, que nous gardons, & que nous dérobons ? D'où nous viennent tant de chatoüillements des yeux, des oreilles, & des eſprits ? D'où cette abondance iuſqu'au luxe & à la ſuperfluité ? Car ils ne ſe ſont pas contentez de nous donner les choſes neceſſaires, ils nous ont voulu tout fournir iuſques aux delices. Qui nous a donné tous ces arbres fruitiers, & toutes ces herbes ſalutaires que nous auons? Qui nous a donné cette diuerſité de viandes, qui ſuccedent l'vne à l'autre ſelon les ſaiſons, en telle quantité, que ceux meſme qui ne veulent rien faire trouuent de quoy viure en ce que la terre produit fortuitement ? Qui nous a fait naiſtre toutes ces eſpeces d'animaux, les vns en terre ferme, les autres en l'eau & les autres en l'air, à fin qu'en tout le corps de la nature il n'y euſt mẽbre qui ne payaſt à l'homme quelque tribut ? Qui a lâché la courſe à toutes ces riuieres, les vnes qui par leurs finuoſitez arrouſent les campagnes, & les embelliſſent, & les autres qui par leurs canaux larges & nauigables donnent moyẽ de communiquer les commerces de la mer à la terre, & de la terre à la mer ? Qui a fait

cette merueille inconnuë, qu'aux lieux où pour l'intéperance du ciel toutes humidités sõt épuisées, il se fait aux plus chauds iours de l'année de certains accroissemẽs d'eaux, qui leur apportent les mesmes commoditez que la pluye, pour abreuuer ce que la vehemence de la chaleur a dessechẽ? Que diray-ie des bains que produit le sein de la terre pour vne infinité de maladies? & des eaux chaudes qui sourdent aux riues mesmes de la mer?

VI. Comme osez-vous appeller bienfait deux ou trois arpens de terre qu'on vous peut auoir adiouſtez aux vostres, & quand on vous a donné des campagnes qui n'ont ny borne ny mesure, vous faittes difficulté d'auoüer qu'on vous ait rien donné? Si quelqu'vn vous a donné quelque somme d'argent, s'il a remply vostre coffre, vous croyez qu'il a beaucoup fait pour vous, & appellez cela bienfait; & tant de fleuues où l'or & le sablon courent ensemble, tant de metaux de toutes sortes semez dans les entrailles de la terre, la science de les trouuer, & les marques exterieures pour les découurir, sont à vostre dégouſt si peu de chose, que vous penseriez vous faire tort si vous les auiez comptez pour vn bienfait? Si on vous a donné quelque méchant taudis, où il y ait en la cheminée quelque morceau de marbre, ou en la lambrisseure quelque

chetif coup de pinceau, vous ne penſez pas qu'on vous ait fait vn petit preſent; & vous poſſedez vn palais ſpacieux, où vous ne voyez-point ie ſçay quelles enioliuures auſſi deliées que le fer qui les a faittes, mais des maſſes entieres de pierre, diſtinguées de matiere & de couleur, & de laquelle vne ſeule petite piece ſuffit à vous eſtonner, auec vn toict au deſſus, qui luit de iour d'vne façon, & la nuit de l'autre, & cependant vous penſez n'auoir rien receu? Et ce qui eſt la vraye marque d'ingratitude, eſt que vous ne voulez point ſçauoir de gré des choſes que vous eſtes ſi paſſionnez à poſſeder. D'où auez-vous eu ce vent que vous reſpirez? d'où cette lumiere qui donne ordre & reglement à toutes vos actions? d'où le ſang qui vous coule dans les veines, pour la diſtribution de la chaleur vitale en toutes les parties de voſtre corps? d'où tant de ſaueurs exquiſes, qui vous prouoquent le palais en la fin meſme de vos repas, & vous reſuſcitent l'appetit? d'où toutes ces pointes, qui vous rendent le gouſt du plaiſir aprés en eſtre laſſez? & en fin, qui vous donne ce repos où vous-vous enterrez deuant la mort? Si vous auiez quelque reſſentiment, ne diriez vous pas.

C'eſt de la main de Dieu que tout ce bien me vient,
Il me donne mes bœufs, il me les entretient;

C'eſt luy par qui ie chante, & luy par qui j'ẽ-
eonne
Deſſus mon chalumeau tous les vers que ie
ſonne.

Et puis il ne vous a point donné quelque petit nombre de bœufs, il a couuert toute la terre de troupeaux, & leur a baillé de quoy viure ſelon les ſaiſons. Il ne s'eſt point contenté de nous apprendre à dire auec vn chalumeau quelque vaudeuille, & de mauuaiſe grace, pour en receuoir ie ne ſçay quel maigre plaiſir, mais nous a pourueus de cette infinité de ſciences & de meſtiers neceſſaires à l'entretien de noſtre vie, & nous ayant donné des voix capables d'eſtre diuerſifiées en autant de façon que bon nous ſemble, a voulu que pour la perfection du plaiſir nous euſſions l'induſtrie de les accompagner de reſpirations, recherchées aux choſes qui ne reſpirent du tout point. Car toutes ces inuentions que nous auons viennent auſſi peu de nous, que noſtre accroiſſance, ou que la diſpoſition reglée que tous nos membres ont à faire leur office quand l'âge leur en a donné le moyen; auſſi peu que la cheute des dents de laict aux enfans, que la puberté quand nous commençons à nous fortifier, & que les dernieres dents qui nous viennent quãd nous ſommes arriuez iuſques où nous deuons croiſtre, pour nous aduertir d'eſtre

preparez à nous en retourner. Nous auons en nous les ſemences de tout âge & de toute ſcience, & Dieu comme ſouuerain ouurier s'eſt reſerué l'authorité de les faire ſortir comme il luy plaiſt.

VII. Vous direz que ce ſont choſes qui viennent de Nature. Ne voyez-vous pas qu'en diſant cela vous ne faites que changer le nom à Dieu? Que penſez-vous que ce ſoit que Nature? ſinon Dieu meſme, & ſa prouidence infuſe au monde, & diſtribuée à toutes ſes parties. Vous le pouuez nommer de telle autre façon qu'il vous plaira, Iuppiter tres-bon, tres grand, tonnant, & arreſteur; non, comme diſent nos hiſtoires; pource qu'apres vn vœu qui luy fut fait, l'armée des Romains qui eſtoit en fuitte s'arreſta, mais pource que par luy toutes choſes s'arreſtent & s'affermiſſent. Si vous le voulez appeller Deſtin, vous le pouuez faire, & ne mentir point. Car puis que le Deſtin n'eſt autre choſe qu'vne enfileure de cauſes accrochées l'vne à l'autre, il faut qu'il ſoit le Deſtin, puis qu'il eſt la premiere cauſe, à laquelle toutes les autres cauſes ſont attachées. Il n'y a point de nom propre à ſignifier quelque effet ou quelque vertu celeſte, qui ne luy puiſſe eſtre approprié. Autant qu'il fait de ſortes de bien, autant il peut auoir de ſortes de noms.

VIII. A Rome nous appellons le pere

Liber, Hercule, & Mercure. Pere Liber pour l'inuention des ſemences, & reparation de la nature auecque plaiſir. Hercule, pource qu'il n'y a rien de plus fort que luy, & qu'aprés s'eſtre laſſé des ouurages du mõde, on tient qu'il ſe doit reſoudre en feu. Mercure, pource que la raiſon, le nombre, l'ordre, & la ſcience viennent de luy. Tournez-vous de quelque coſté que vous voudrez, vous le verrez ſe preſenter à vous. Il eſt par tout. Toute ſa beſongne eſt pleine de luy. Tu n'auances donc rien de dire que tu ne dois rien à Dieu puis que tu te confeſſes obligé à la Nature. Elle n'eſt point ſans luy, ny luy ſans elle. L'vn & l'autre ne ſont qu'vn. Il n'y a point de difference. Si Seneque vous a preſté quelque choſe, ſçachez-en gré à Annæus, ou à Lucius, n'importe; c'eſt touſiours vn meſme creancier, encor que les noms ſoient differents. Nommez-le comme bon vous ſemblera, c'eſt touſiours luy. Auſſi dittes, Nature, Deſtin, Fortune; ce ſont les noms d'vn meſme Dieu, qui vſe diuerſement de ſon pouuoir. La iuſtice, probité, prudence, valeur, & temperance, ſont toutes qualitez qui ſe peuuent trouuer en vne ſeule ame. Aimez-en celle qu'il vous plaira; c'eſt l'ame que vous aimez.

IX. Mais à fin que obliquement le diſcours ne m'emporte à vne autre diſpute,

Dieu fait vne infinité de grandes graces à l'homme, ſans eſperance qu'il luy en reuienne rien; parce que Dieu n'a point beſoin qu'on luy donne, & auſſi que l'homme n'eſtoit capable de rien donner à Dieu. Il s'enſuit donc que c'eſt choſe deſirable de ſoy que de faire plaiſir. Toute l'vtilité qu'il y faut conſiderer, c'eſt celle de celuy qui reçoit pour la noſtre, il la faut mettre à part. Vous dittes que les laboureurs ne iettent pas leurs grains ſur le ſable,, & que tout de meſme quand nous voulons donner, il faut prendre garde que ce ſoit en lieu qui le merite. Quand nous faiſons plaiſir, nous auons la conſideration meſme que nous auons quand nous labourons & que nous ſemons. Car ce n'eſt pas choſe deſirable de ſoy que de labourer ou de ſemer. Vous demandez apres comme vous deuez donner. De quoy il ne ſeroit point de beſoin, ſi le donner eſtoit choſe deſirable de ſoy; veu que à qui qu'on donnaſt, & en quelque façon qu'on donnaſt, ce ſeroit touſiours vn bien-fait. Ce qui eſt honneſte ſe fait ſuiure pour l'amour de luy-meſmes. Mais pour cela nous ne laiſſons pas de prẽdre garde à ce que nous faiſons, & quand, & comment nous le faiſons. Car en cette obſeruation cõſiſte l'honneſteté. C'eſt pourquoy quand ie regarde à qui ie donneray, mon intention eſt que ce que ie donne

ſoit vn bienfait ; parce que ſi ie donne à vn homme de mauuaiſe vie, il y a de la honte, & n'y a point de bienfait.

X. C'eſt choſe deſirable de ſoy que de rendre vne choſe baillée en garde ; & toutesfois ie ne la rendray pas ny en tout lieu ny à toutes heures. Ie la pourrois rendre quelques-fois de telle façon, & deuant tant de perſonnes, que ie ferois mieux de la deſauoüer tout à fait. Ie regarderay à l'vtilité de celuy à qui i'ay à la rendre, & la luy nieray, ſi ie connois que ce ſoit choſe qui eſtant renduë luy puiſſe apporter du déplaiſir. I'en feray de meſme en matiere de bienfaits ; ie ne donneray point, que ie ne regarde quand, à qui, comment, & pourquoy. Le iugement doit conduire toutes nos actions. Il n'y a point de bienfait où il n'y a point de iugement, pource que rien n'eſt vertueux ſi le iugement ne l'accompagne. Combien de fois oyons-nous ceux qui ont fait quelque don mal employé, ſe tancer eux-meſmes, & dire qu'ils aimeroient mieux l'auoir perdu, que donner à celuy à qui ils l'ont donné ? On ne ſçauroit perdre ſon bien plus honteuſement, que de le donner mal à propos. Et y a plus dequoy ſe faſcher de n'auoir pas donné comme il faut, que de n'auoir pas eſté remercié. Le dernier vient de la faute d'autruy ; le premier de la noſtre, pour n'auoir pas

bien ſçeu choiſir. Vous penſez que l'election que ie veux qu'on y face, ſoit de regarder qui aura plus de moyen de ſe reuencher. Rien moins. Ie n'en cherche point vn qui me rende; i'en cherche vn qui ſçache gré. Car on n'eſt pas touſiours ingrat pour ne rendre point, & quelquefois auſſi on ne laiſſe pas de l'eſtre apres auoir rendu. Ie ne conſidere que la volonté. C'eſt pourquoy ie paſſeray par deſſus vn riche qui ne vaudra rien, & donneray au pauure qui ſera honneſte homme. Car auecque ſon indigence il ne laiſſe pas d'auoir du reſſentiment, & quand il ſera neceſſiteux de toutes choſes, il ſera touſiours riche d'affection. Ce n'eſt ny le gain, ny le plaiſir, ny la gloire qui me fait donner. Si ie contente celuy qui reçoit, c'eſt aſſez. Ie ne donne que pour faire ce qu'il faut que ie face. Non pas que cette neceſſité n'ait de l'election; mais ie vous diray quelle elle eſt.

XI. Ie prendray vn homme de bien, ſans malice qui ait de la memoire & du reſſentiment, abſtinent au bien d'autruy, non auare ny meſquin au ſien, & qui ait bonne volonté. Apres cette election ainſi faitte, que la fortune ne luy donne point de moyen de reconnoiſtre, ie ne m'en ſoucie pas; i'ay fait ce que ie voulois faire. Si mon vtilité me doit faire liberal, ſi ie ne

dois faire bien qu'en eſperance qu'on me le rende, il faut donc que ie me priue d'en faire à vn qui s'en va en quelque païs bien éloigné, à vn que ie ne verray iamais, ny à vn malade deſeſperé de gueriſon, & que quand moy-meſme ie me connoiſtray preſt à mourir ie me garde de rien donner, parce que ie n'auray pas du temps aſſez pour en receuoir la reuenche. Et toutesfois pour monſtrer que le bien faire eſt de ſoy-meſme vne choſe deſirable, s'il vient quelque eſtranger en noſtre port, encore qu'il ſe vueille rembarquer tout auſſi-toſt, nous ne laiſſons pas de le ſecourir. Si quelqu'vn a fait bris, nous luy équippons vne autre barque pour le reporter. Il s'en va ſans nous connoiſtre, & ne faiſant plus compte de nous voir iamais, nous baille noſtre aſſignation ſur les Dieux, pour eſtre payez de ce que nous auons fait pour luy. Cependant ce bienfait, tout ſterile qu'il eſt, ne laiſſe pas de plaire à noſtre conſcience, & de nous donner du contentement de l'auoir fait. Et en l'article meſme de la mort, vn homme ne fait-il pas en ſon teſtament vne infinité de biens, qu'il ſçait bien qui ne luy ſeront iamais reconnus ? Combien perdons nous de temps à conſulter combien, & à qui nous donnerons? Ce n'eſt pas que cela nous importe, puis que nous ne deuons rien re-

cognoir des vns ny des autres, mais c'eſt que nous ne donnons iamais auecques vne diligence plus rigoureuſe, que quand l'vtilité miſe à part l'honneſteté ſeule nous demeure deuant les yeux, & nous oſte ces broüillas d'eſperance, de crainte; & de plaiſir, qui nous auoient obſcurcy le iugement. Quand la mort nous a ſi bien inueſty qu'il n'y a plus de moyen d'en échapper, & que nous ſommes renuoyez à la conſcience, comme à vn iuge incorruptible, c'eſt alors que nous penſons de mettre noſtre bien en mains de perſonnes qui le meritent, & commençons de faire les choſes auecque religion, quand nous les faiſons ſans intereſt.

XII. Et certainement vn homme alors a bien du plaiſir de penſer en ſoy meſme, Ie mettray cettuy-cy plus à ſon aiſe qu'il n'eſt, Ie donneray à cettui-là moyen de paiſtre plus qu'il ne fait. Là où ſi nous ne deuions donner que pour en auoir recõpenſe, il ſe faudroit laiſſer mourir ſans teſtament. Vous me direz qu'vn bienfait eſt vn preſt non payable. Que le preſt de ſoy n'eſt point choſe deſirable. Par ainſi que le bienfait ne l'eſt point auſſi. Quand nous diſons que le bien-fait eſt vn preſt, c'eſt par vne façon de parler figurée, comme quand nous diſons que la loy eſt vne regle qui iuge ce qui eſt iuſte, & ce qui ne l'eſt pas, & toutesfois vne regle de ſoy n'eſt pas cho-

ſe deſirable. La demonſtration nous fait vſer de ce langage. Quand ie dis que le bien-fait eſt vn preſt, il faut entendre que c'eſt comme vn preſt, Et qu'il ne ſoit vray, i'y adiouſte non payable, combien qu'il ne ſoit point de preſt qui ne puiſſe, ou qui ne doiue eſtre payé. Mais tant s'en faut qu'il ſe faille propoſer du profit quand on fait quelque plaiſir, que ſouuent pour le faire il ſe faut reſoudre de perdre, & courre fortune ſelon que l'occaſion s'en preſentera. Comme ſi quelqu'vn eſt entre les mains des voleurs, ie feray ce que ie pourray pour l'en deliurer, & le faire paſſer ſeurement. Ie prendray la protection d'vn criminel qui aura quelques grandes parties, & ie m'attireray ſes ennemis ſur les bras, pour tomber peut-eſtre en la peine d'où ie le veux tirer, au lieu que ie pouuois demeurer à eartier, & regarder le combat ſans eſtre de la partie. Ie reſpondray pour vn qui a eſté condamné à payer, & m'obligeray à ſes creanciers, à fin que ſes biens ne ſoient decretez; ou pour ſauuer vn homme qui aura ſa teſte à la taille ie me mettray en danger d'y mettre la mienne. Si quelqu'vn eſt ſur les termes d'acheter vne maiſon au terroir de Tuſculum ou de Tiuoli, pour ce que l'air y eſt bon, & que c'eſt vne agreable demeure en Eſté, il ne diſpute point en quelle ſaiſon il l'achetera; quand elle eſt

achetée il s'en sert. Il en est de mesme quād il est question de bienfaits. Car si vous me demandez ce qui en reuient, ie vous respondray, vne bonne conscience. Qu'est ce qui reuient de faire plaisir? Mais vous mesmes dittes-moy, Qu'est-ce qui reuient d'estre iuste, d'estre innocent, d'estre magnanime, d'estre chaste, d'estre temperant?

XIII. Pourquoy est-ce que le monde fait son tour? A quelle fin est-ce que le soleil allonge tantost les iours, & tantost les accourcit? Tout cela sont bienfaits; car ils se font pour nostre commodité. Comme c'est l'office du monde de donner les vicissitudes aux choses, comme c'est celuy du soleil de changer de place d'vn costé à l'autre quand il se leue & quand il se couche, & sans recompense faire ces choses qui nous sont salutaires; aussi est-ce vn des offices de l'homme de bien faire plaisir. A quelle fin donc est-ce qu'il donne? De peur de ne donner point, & de perdre l'occasion de faire bien. C'est vostre plaisir de vous accoustumer à ne rien faire, de vous plonger en vne securité aussi profonde que le dormir mesme, & tout le iour à l'ombre d'vne treille de iardin vous entretenir de quelques pensées bien delicates, que vous appellez repos d'esprit, vous engraisser à force de manger & de

boire, & par indigeſtions empirer le mauuais teint que vous auez à faute de vous exercer. De nous, c'eſt noſtre plaiſir de ne trouuer rien de laborieux qui puis ſoulager le labeur de ceux que nous voulõs obliger, rien de dãgereux, qui les oſte de danger, ny rien d'incõmode qui leur apporte de la cõmodité. Qu'ay-ie à faire de retirer vn bien que i'auray fait. Aprés qu'on m'aura rẽdu, n'eſt-ce pas mon intention de continuer à donner? Le biẽfait regarde l'vtilité de celuy à qui il eſt fait, & non la noſtre; autrement c'eſt à nous, & nõ à luy que nous le faiſons. C'eſt pourquoy nous reconnoiſſons bien du profit en des choſes, de quoy nous ne pouuons faire cas pource qu'on les a pour de l'argent. Le marchand profite aux villes, le medecin ſert aux malades, le frippier eſt bon pour les choſes qui ſont à vendre. Mais pource que tous ces gens-là ne ſeruent aux autres que pour leur profit, ils profitent ſans qu'on leur en ſçache gré.

XIV. Depuis qu'il y a du deſſein de gaigner, il n'y a plus de bienfait. Ie donneray cecy, i'auray cela. C'eſt vne enchere. Ie ne diray point qu'vne femme ſoit femme de bien, qui fait la froide pour allumer d'autãt celuy qui la pourſuit, ou qui craint la peine des loix, & la rigueur de ſon mary. Ie trouue qu'Ouide a bien dit.

Quæ, quia non licuit, non dedit, illa dedit.

ie ne penſe point faire de tort à celle qui eſt femme de bien par crainte, de la mettre au rang de celles qui ne vallent rien. Tout de meſme; qui a donné pour receuoir, n'a point donné. Autrement il faudroit dire que nous faiſons plaiſir aux animaux, que nous nourriſſons pour nous en ſeruir, ou pour les manger; que nous faiſons plaiſir aux arbres, que nous arrouſons de peur que la terre qui n'eſt point remuée venant à s'endurcir par la ſechereſſe ne ſoit occaſion de les faire endurer. Tout ce qu'on apporte à cultiuer, ou vn champ, ou quelque autre choſe de qui le fruit n'eſt point en elle-meſme, ne peut auoir la gloire d'eſtre fait de bonne foy. Il ne ſe faut rien propoſer d'auare ny de ſordide quand il eſt queſtion de faire plaiſir. Il y faut aller d'vne humeur liberale, & aprés auoir donné vne choſe, auoir enuie d'en donner vne autre; & ſur tout ne regarder point s'il nous en reuiendra quelque choſe, de peur que la gloire de donner ne ſe gaſte par la honte de donner pour le profit. De quoy ſe peut vanter vn homme qui s'aime ſoy-meſme, & qui tourne à ſon vtilité particuliere tout ce qu'il épargne & qu'il acquiert? Quand l'intention de faire plaiſir eſt pure & nette, toutes ces imaginations ne viennent iamais en l'eſprit. Elle nous fait oublier nos interests, & la main au collet nous traine

au dommage tout euident, estant assez satisfaite du contentement qu'elle a de faire plaisir.

XV. N'est-ce pas chose hors de toute dispute, que l'iniure est le contraire du bienfait. Comme l'iniure de soy est euitable, pour la mesme raison le bienfait est desirable de soy. Et comme l'infamie du mal est plus que toute la recompense qui nous est proposée de le faire; aussi quand il est question de bien-faire, l'honnesteté de la chose mesme, sans autre consideration, doit estre assez forte pour nous en donner la volonté. Nous auons tous vne inclination naturelle d'aimer nos bienfaits. Depuis que nous auons obligé vn homme, nous prenons plus de plaisir à le voir qu'auparauant, & bien souuent le premier bien qu'il a receu de nous est cause que nous luy en faisons vn second. Combien de fois oyons-nous dire, Ie l'ay tiré de peine, Ie luy ay sauué la vie, Ie ne sçaurois auoir le courage de l'abandonner? Il me prie de l'assister contre ses ennemis. Ce sont gens de beaucoup de moyen & de credit. Ie voudrois bien n'en rien faire; mais le remede? Ie l'ay déja assisté vne & deux fois. Ne voyez vous pas que cette consideration a ie ne sçay quoy de violent, qui nous contraint de faire plaisir? Premierement pource qu'il le faut faire, & secondement

pource que nous y sommes embarquez. Il y en a tel à qui la premiere fois nous pouuions nous excuser, mais pource que nous luy auons déja fait plaisir, nous pensons qu'auoir commencé nous oblige à continuer. Et tant s'en faut que l'vtilité soit ce qui nous conuie à faire plaisir, qu'au contraire l'affection seule que nous portons à nostre bienfait est le plus souuent cause que nous faisons de la depense à entretenir des choses qui ne nous seruent de rien, & sommes portez aussi naturellement à l'indulgence d'vn bienfait mal reussi, que d'vn enfant qui nous déplaist.

XVI. Pour le regard de ce qu'ils disent qu'on se doit aussi reuencher d'vn bienfait pour le profit, & non pour l'honneur, il sera bien aise de leur respondre; parce que des mesmes raisons que nous auons amenées pour prouuer que le bienfait est de soy chose desirable, nous tirerons la consequence indubitable de ce que nous auons en cet endroit à leur prouuer. Il faut faire estat que cette maxime que nous baillons pour fondement à toutes nos preuues, qui est qu'vne chose honneste n'est estimée pour autre occasion que pour ce qu'elle est honneste, est vn poinct qui demeure fixe, & contre lequel il n'y a plus d'apparence de disputer. Qui est-ce qui voudroit dire que ce ne fust chose honneste de recon-

noiſtre vn plaiſir qu'on a receu ? Qui eſt-ce qui n'aura mal au cœur d'vn ingrat, & ne le deteſtera comme vn homme qui n'eſt pas meſme capable de ſe faire bien ? Quand on vous parlera de quelqu'vn qui aura beaucoup d'obligations à ſon amy, & cependant ne fera conte de les reconnoiſtre, que direz-vous de luy ? dequoy l'accuſerez-vous ? ou d'auoir fait vne choſe qui luy fera receuoir de la honte, ou de n'en auoir point fait vne qui luy pouuoit apporter du profit ? I'eſtime que vous le tiendrez pour vn meſchant homme, & qui a pluſtoſt beſoin de punition que de curateur Ce que vous ne feriez pas, ſi ce n'eſtoit choſe honneſte & deſirable de ſoy, que de reconnoiſtre vn bienfait. Il eſt des choſes qui ont vne montre douteuſe, & qu'on ne peut tenir pour honneſtes, que premierement on n'en face l'interpretation. Mais cette-cy eſt trop belle, trop brillante & trop expoſée à la veuë, pour reuoquer ſon merite en doute. Y a-t'il choſe au monde de qui l'approbation ſoit ſi vniuerſellemẽt receuë aux eſprits des hommes, comme de reconnoiſtre vn plaiſir quand on nous l'a fait ? Que penſez-vous qui nous conuie à le faire ? Eſt-ce le profit qui rend quicõque l'eſtime coulpable d'ingratitude. Eſt-ce l'ambition ? Quel ſujet y a-t'il de ſe vanter d'auoir payé ce qu'on deuoit ? Eſt-ce la crainte ? Les ingrats ne

craignent rien, pource qu'on n'a point fait de loy contr'eux, auecque cette opinion, peut-estre, que la nature y auoit assez pourueu; comme il n'y a point de loy qui commande l'amour des enfans enuers les peres, ny l'indulgence des peres enuers leurs enfans. Nous n'auõs que faire d'estre poussez à vne chose où nous sommes portez naturellement. Comme il ne faut exhorter personne à se vouloir du bien, parce que c'est vne affection qui sort auecque l'homme du ventre de la mere; aussi ne faut-il à rechercher les choses qui sont honnestes de soymesme. Leur propre merite les recommande; & est vne chose si aymable que la vertu, que ceux mesme qui font de mauuais actes ne laissent pas en leur ame d'approuuer ce qui est bon. Qui est celuy qui ne prenne plaisir qu'on l'estime liberal? qui parmy les iniures & les outrages n'affecte le nom d'homme de bien? qui ne cherche quelque beau masque à la laideur de ses meschancetez? & que s'il a fait quelque iniure, ne la fist volontiers passer pour obligation? Ainst quand ils ont foulé quelqu'vn aux pieds, ils prennẽt plaisir qu'il les remercie; & ne pouuans estre ny bons ny liberaux, monstrent toutesfois qu'ils seroient bien aises qu'on les eust en cette opinion. Cette affectiõ que naturellement on porte à ce qui est honneste, leur fait desirer vne reputatiõ contraire

à leur vie, & cacher leur meſchanceté, qui leur déplaiſt, & leur fait honte, quoy qu'ils ne ſe puiſſent priuer d'en tirer le fruit. Auſſi faut-il qu'vn homme ſoit eſtrangement reuolté contre les maximes naturelles, & deſpouïllé de tout ſentiment d'humanité, qui fait mal auecque cette intention de ſe donner du contentement. Et de fait, demandez à qui vous voudrez de ceux-cy qui viuent de brigandages, & qui coupent la gorge aux paſſans ſur les chemins, s'ils ne ſeroient pas plus aiſes que l'argent leur vint d'autre façon. Le plus enragé de tous ceux qui ſont, vous dira, qu'il ſeroit bien content de n'en faire point la vie, pourueu qu'il en euſt le reuenu. La meſchanceté ne plaiſt à perſonne, mais ſeulement le profit d'eſtre meſchant. La plus grande obligation que nous ayons à la nature, c'eſt qu'auſſi toſt que nous ſommes ſur le poinct de quelque action, la vertu nous fait paſſer dans l'ame quelque rayon de ſa lumiere; & ſi nous ne l'auons ſuiuie, pour le moins nous ne pouuons pas nous excuſer qu'elle ne nous ait eſclairé.

XVIII. Voulez-vous bien voir que la gratitude eſt choſe deſirable de ſoy-meſme? Repreſentez-vous ſi l'ingratitude de ſoy-meſme n'eſt pas éuitable, comme la choſe du monde qui diuiſe & ruine le plus la ſocieté du genre humain. Quel autre

oyen auons-nous de nous conſeruer, que
ır la viciſſitude des offices que nous nous
ndons l'vn à l'autre reciproquement ?
out ce que noſtre vie a pour ſe defendre,
ut ce qu'elle peut oppoſer aux violences
xterieures, eſt en la communication des
ienfaits. Mettez les hommes chacun à
art ſoy, que ſera-ce qu'vne gorge chaude
u reſte des animaux, & vn peu de ſang,
u'ils auront pluſtoſt épandu que deſiré ?
Toutes ces beſtes qui viuent aux ſolitudes
ont dequoy ſe defendre L'homme, comme
xpoſé aux iniures, eſt né ſans armes. S'il a
les dents & des ongles, c'eſt à tout autre
vſage pluſtoſt qu'à le faire redouter. La ſo-
cieté ſeule eſt le rempart de ſa foibleſſe, &
la couuerture de ſa nudité. La ſocieté le fait
commander aux animaux les plus grands
& les plus effroyables, au lieu que s'il eſtoit
ſeul, il ne ſeroit pas capable de conteſter
auec le plus petit. Et par la ſocieté, com-
bien qu'il ſoit né pour viure en la terre, il
oſe entreprendre ſur vne autre nature, &
rendre la mer vne partie de ſa domination.
C'eſt en la ſocieté qu'il trouue le remede
de ſes maladies, l'appuy de ſa vieilleſſe, &
la conſolation de ſa douleur. C'eſt la ſocie-
té qui luy fait auoir du courage, parce que
s'il eſt aſſailly de la fortune, il eſt aſſeuré
d'eſtre ſecouru. Oſtez la ſocieté du monde,
vous diuiſez l'vnité du genre humain.

ſans laquelle la vie ne peut ſubſiſter. Or il n'y a point de meilleur moyen de l'oſter que de tenir cette opinion, que l'ingratitude de ſoy n'eſt point éuitable, mais ſeulemẽt pour la crainte de quelque choſe d'exterieur. Car combien y a t'il d'hommes qui peuuent eſtre ingrats ſans craindre d'en eſtre recherchez? Et puis, penſez-vous que celuy qui reconnoiſt vn plaiſir par crainte, ait moins d'ingratitude que celuy qui ne le reconnoiſt du tout point?

XIX. Vn homme de bon ſens ne craint iamais les Dieux. C'eſt l'imagination d'vn furieux, de redouter ce qui eſt ſalutaire. Où il y a de la crainte, il n'y peut auoir d'amour. Et vous-meſme, Epicure, ne vous faites-vous pas vn Dieu ſans armes? Ne luy oſtez-vous pas les traits & les foudres, & ne le mettez-vous pas en vn lieu ſeparé du monde, clos entre deux cieux d'vn labyrinte de hautes murailles, hors du commerce & de la veuë, ſans compagnie ny d'homme ny de beſte, & ſans matiere de faire ny bien ny mal? Ne luy bouchez-vous pas les yeux & les aureilles, pour ne ſçauoir rien de ce qui ſe paſſe au monde, & le negliger, comme aſſez empeſché à prendre garde que les mondes qu'il a de tous coſtez ne luy tombent ſur le dos? En quelle plus mauuaiſe poſture, en quel equipage plus contemptible le ſçauriez-vous

mettre, pour nous oſter toute occaſion d'en auoir peur ? Et cependant vous voulez qu'on croye que vous luy portez honneur comme à voſtre pere ? C'eſt à mon aduis, de bonne affection. Ou bien ſi vous ne craignez qu'on ne penſe que ce que vous en faites ſoit pour reconnoiſtre quelque obligation, puis que vous ne luy en auez point, & que vous auez eſté fait par la rencontre fortuite de vos atomes & de vos miettes, à quelle fin prenez-vous la peine de l'honorer ? Vous me direz que c'eſt pour la dignité particuliere de ſa nature, & pour la ſplendeur de ſa majeſté. Ie ne veux pas diſputer qu'ainſi ne ſoit ; mais auſſi faut-il que vous m'accordiez, que puis qu'il n'y a ny eſperance qui vous y conuie, ny pretention de recompenſe qui vous en ſollicite, il y a donc quelque choſe deſirable de ſoy-meſme, de qui l'excellence vous y attire, qui eſt l'honneſteté dont il eſt queſtion. Or y a-t'il quelque choſe plus honneſte, que le reſſentiment d'vn plaiſir qu'on nous a fait ? La vie n'a point plus d'eſtenduë que la matiere de cette vertu.

XX. Mais vous me direz qu'en cela meſme il ſe trouuera quelque vtilité. Ie l'auouë ; car en quelle vertu eſt-ce qu'il ne s'en trouue point ? Mais nous appellons vne choſe deſirable de ſoy-meſme, qui bien qu'elle ait hors de ſoy quelques commo-

ditez, ne laisse pas de plaire quand on les met à part. Il y a du profit à reconnoistre vn plaisir; mais quand il y auroit de la perte, il ne faut pas laisser de le reconnoistre. Quelle vtilité se peut proposer vn homme qui reconnoist vn plaisir? Il acquiert de nouuelles amitiez, & donne occasion de luy faire plaisir vne autre fois. Et quoy donc, que fera-t'il s'il pense acquerir des ennemis? s'il void que tant s'en faut qu'il luy en reuienne quelque chose: au contraire, vne partie de ce qu'il a déja court fortune de se perdre, faudra-t'il qu'il se dispose volontairement à sa ruine? C'est ingratitude de rendre auecque esperance, & ietter les yeux sur vn second plaisir, en s'acquittant du premier. Quiconque ne part point d'auprés d'vn malade qui veut faire son testament, auecque dessein d'auoir ou la succession, ou quelque leg, qu'il face tous les offices de bon amy qu'il est possible de faire, ie l'appelle ingrat, puis qu'il se propose des esperances, & qu'il iette le hameçon; C'est vn oiseau de proye, il rode autour de la charogne. Celuy qui a l'ame reconnoissante, au contraire est satisfait de sa bonne intention, & fait vne chose vertueuse pour le seul amour de la vertu.

XXI. Voulez-vous voir qu'il est ainsi, & qu'il n'est point corruptible à l'vtilité? Il y a deux sortes d'hommes recognoissans.

L'vn

L'vn eſt celuy qui a rendu quelque choſe au lieu de ce qu'il auoit receu. L'autre eſt celuy qui de bon cœur a receu quelque bienfait, & de bon cœur s'en reconnoiſt obligé. Le premier a peut-eſtre dequoy faire montre. Le dernier eſt reſſerré dans ſa conſcience. Mais que luy ſert cette bonne affection qui ne paroiſt point? Si fait. Quand il ne feroit autre choſe, cela ſeul eſt vne reconnoiſſance. Il ayme ſon bienfacteur, confeſſe qu'il doit, & deſire de s'acquitter. Si vous y demandez quelque choſe de plus, le defaut ne vient pas de luy. Celuy qui ne peut faire ſon meſtier faute d'outil, n'eſt pas pour cela moins bon artiſan: Le chantre que le bruit empeſche de ſe faire ouïr, n'a pas moins bonne voix. Si i'ay enuie de me reuencher, la reconnoiſſance eſt faite; ce qui reſte, c'eſt le payement. Car aſſez ſouuent il peut y auoir de la gratitude ſans rendre, & de l'ingratitude aprés auoir rendu; parce que de cette vertu, comme de toutes les autres, la conſideration eſt en la volonté. Il ſuffit à celuy qui doit, que ſon intention ſoit bonne; tout autre manquement eſt imputable à la fortune, & non à luy. Comme vn homme ne laiſſe pas d'eſtre eloquent pour ne rien dire, d'eſtre fort pour auoir les mains en repos, & pilote pour n'eſtre pas ſur la mer, parce qu'vne ſciẽce n'eſt point defectueuſe

pource qu'elle eſt empeſchée de s'éployer; ainſi ne peut-on accuſer d'ingratitude celuy qui veut reconnoiſtre, bien qu'il ne le puiſſe faire, & qu'autre que luy ne ſçache ſa volonté. Ie diray bien dauantage. Quelquesfois vn homme eſt tenu pour ingrat, & ne l'eſt pas; mais le peuple, qui iamais n'interprete les choſes que de trauers, luy en donne la reputation. Le remede, c'eſt ſa bonne conſcience, qui le réjouït au milieu des calomnies, luy repreſente la fauſſeté de ce qu'on dit de luy, prend ſur ſoy l'euenement de toutes choſes, & voyant le grand nombre qui la condamne, ne compte point les opinions, mais auec vne ſeule emporte ſon arreſt d'abſolution. Si cela ne luy reüſſit, & que la fidelité reçoiue le traittement de la perfidie, il demeure au deſſus de ſa peine, & ne ſuccombe point à l'affliction.

XXII. I'ay, dit-il, ce que ie voulois auoir, & que ie demandois. Ie ne me repens, ny ne me repentiray point, & quelque cruauté que la fortune me faſſe, elle ne m'orra iamais dire, Qu'eſt-ce que ie penſois faire? dequoy me ſert à cette heure ma bonne volonté? Elle me ſert en la torture, & dans le feu meſme. Et pource, qu'on me bruſle vn membre apres l'autre, & que goutte à goutte on me faſſe fondre, ie beniray les feux qui feront luire mon innocence, & ſerõt à mes ennemis meſmes teſmoins

indubitables de ma bonne foy. Reprenons à cette heure vn argument dont nous nous sommes déja seruis. D'où nous vient, quand nous sommes prests à mourir, le soin de reconnoistre ceux qui nous ont fait plaisir, & enuoyer nostre memoire à la recherche de nostre vie passée, afin que pas vn qui nous ait obligez n'ait occasion de se plaindre qu'il ne nous soit pas souuenu de luy? Nous sommes alors en vn poinct où les esperances ne sont plus de saison, & toutesfois en cette extremité nous prenons peine de laisser tout le monde content. Ne cherchons point la cause de cette consideration ailleurs qu'en l'excellence de la chose, qui est elle-mesme sa recompense, & aux appasts qu'ont toutes choses honnestes pour gaigner les ames, & par l'admiratiõ d'vne splendeur à qui rien n'est comparable, les assujettir à se ranger à leur amour. Vous me direz que c'est chose qui apporte beaucoup de commoditez. Il est vray. Aussi est-il raisonnable que la meilleure vie soit la plus asseurée, & que ceux de qui la conscience est bonne, ayent l'esprit plus en repos. Nature n'eust pas esté iuste, si la gratitude n'auoit & son fruict & ses recompenses comme les autres vertus. Mais tant s'en faut que ie croye qu'elle ait besoin de promettre quelque chose pour estre suiuie, qu'au contraire, quand au lieu que

le chemin y eſt ſans peril & ſans peine, il faudroit trauerſer des rochers & des montagnes, de qui le coupeau ſeroit dans les nuës, & à la mercy de tout ce que les lieux ſolitaires ont de ſerpens & de beſtes ſauuages, ie ſerois d'aduis de paſſer, & de l'aller trouuer.

XXIII. Si vne choſe a des commoditez exterieures, ce n'eſt pas à dire qu'elle ne ſoit deſirable de ſoy. On ne voit gueres de choſes belles qui n'ayent quelque merite d'ailleurs. Mais elles vont deuant, le reſte les ſuit. Qui doute que le temperament de tout cet vniuers ne ſe face par les reuolutions & viciſſitudes du ſoleil & de la lune? Que l'vn ne nourriſſe les corps, relaſche les terres, reſſerre les humeurs ſuperfluës, & rompe ce que la rigueur de l'hyuer a trop étraint? Que l'autre par la vertu penetrante de ſa tiedeur ne face meurir les fruits, & par ſa croiſſance & decroiſſance ne donne regle à la fecõdité de toutes choſes? Que le cours du ſoleil ne face l'année, comme celuy de la lune le mois, parce qu'elle n'a pas à faire tant de chemin; Mais quand tout cela ne ſeroit point, n'ont-ils pas l'vn & l'autre dequoy nous retenir les yeux, & ſe rendre adorables, encores qu'ils ne fiſſent que ſe monſtrer? Quand tout ce nombre infiny d'eſtoiles ſe leue au ſoir, & que tant de flambeaux inextinguibles s'al-

lument en toutes les parties du ciel, qui eſt le ſtupide que la beauté d'vn tel ſpectacle n'éleue à la contemplation? Tout le monde les regarde, & pas vn ne penſe à la commodité qui luy en reuient. Voyez-les couler doucement ſans faire bruit, & ſous vne contenance de ne bouger d'vne place, faire vne diligence incroyable. Combien penſez-vous qu'en cette nuict, où vous n'imaginez autre choſe qu'vne ſimple diſtinction des iours pour les ſeparer, elles depeſchent d'affaires de conſequence? combien en ce ſilence elles preparent de ſujets de parler? & combien par leur meſme ſente il marche de deſtinées auec elles, pour eſtre portées à leur periode par la certitude infaillible de leur mouuement? De tous ces feux, qui ne ſemblent auoir eſté mis au ciel que pour l'embellir, il n'y en a pas vn qui ne face quelque choſe. Si vous croyez qu'il n'y en ait que ſept qui marchent, & que le reſte ſoit immobile, vous vous trompez. Le nombre eſt petit de celles de qui nous connoiſſons les mouuemens, mais il en eſt vne infinité, qui pour eſtre loin de noſtre veuë, ſont hors de noſtre iugement. Mais quoy que c'en ſoit, elles vont & viennent toutes; & de celles qui s'accommodent à la portée de nos yeux, il y en a la pluſpart qui ne veulent pas qu'on remarque leur alleure, & qu'on la reconnoiſſe exactement. Quand

donc vous n'en tireriez ny voſtre generation, ny voſtre vie, ny voſtre conduite, laiſſant toutes leurs vtilitez à part, & ne iugeant que de la beauté ſeule d'vne ſi grande machine, ne confeſſerez-vous pas que c'eſt l'objet le plus agreable qu'il vous eſt poſſible de voir, & la matiere qui merite mieux de vous entretenir?

XXIV. Comme encores que le premier vſage de noſtre vie ſoit en ces corps lumineux, & qu'ils ne nous ſoient pas ſeulement vtiles, mais neceſſaires, toutesfois leur majeſté ſeule nous occupe tout l'eſprit; ainſi toute vertu, mais principalement la gratitude, a bien auecque ſoy beaucoup de choſes propres pour la vie, mais elle ne vient pas qu'en cela ſoit le fondement de l'amitié que nous luy portons. Elle a quelque choſe de plus de merite, & n'eſt pas aſſez reconnuë par celuy qui la met au nombre des choſes profitables. Qui reconnoiſt vn plaiſir, parce qu'il y a du profit, il ne le reconnoiſtra par conſequent qu'autant qu'il y en aura. La cauſe de ſa reconnoiſſance en ſera la meſure. La vertu ne veut point qu'vne ame laſche & baſſe preſume de luy faire l'amour. Il faut venir à elle les mains ouuertes. Voicy ce que penſe vn ingrat. Ie voudrois bien luy rendre le plaiſir qu'il m'a fait; mais il me couſtera trop; mais ſi

ie le fais, ie me pourray mettre en peine; tout le monde ne le trouuera pas bon; il vaut mieux que ie ne face rien qui me porte prejudice. Ce ſont choſes incompatibles, que la gratitude & l'ingratitude. Comme les effets en ſont differents, auſſi ſont les intentions. L'vne contre l'honneur fait ce qui eſt profitable; l'autre ce qui eſt honneſte contre le profit.

XXV. C'eſt choſe que tout le monde ſe propoſe, de viure ſelon Nature, & de ſe conformer à l'exemple des Dieux. Or les Dieux, s'ils font quelque choſe, ils n'y apportent iamais autre conſideration, que la raiſon qu'ils ont de la faire; ſi peut-eſtre vous ne penſez qu'aux encenſemens & aux ſacrifices ſoit la recompenſe de cette infinité de biens qu'ils nous font. Conſiderez combien de choſes ils ont à faire tous les iours, combien ils en diſtribuent, combien ils font germer de fruits, combiē ils verſent d'orages pour amollir la terre, & pour redonner de l'humeur aux fontaines qui ſe deſſechent, & comme par vne infuſion de nourriture inuiſible ils renouuellent toutes choſes; & conſeruēt le monde en ſon entier. Cependant toutes leurs actiōs ſont gratuites, & de tout ce qu'ils font & qu'ils donnēt, ils n'en tirent pas vne ſeule cōmodité. Pour nous conformer à leur exemple, il nous faut ſuiure cette meſme conſideration, &

n'aller iamais pour le ſalaire où nous ſommes appellez par le deuoir. Ayons honte de trafiquer de bienfaits. Les Dieux ne nous vendent rien. Les voulez-vous imiter? faites du bien à ceux meſmes qui ſont ingrats. Les meſchans voyent le ſoleil comme les bons, & les mers ne font point meilleure mine à la barque d'vn marchād, qu'à la fregate d'vn écumeur.

XXVI. Voicy où ils nous font vne queſtion, Si vn homme de bien doit faire plaiſir à celuy qu'il ſçait bien eſtre ingrat? Deuant que de reſpondre, laiſſez-moy dire quelque choſe, de peur que ie ne me trouue ſurpris par quelque interrogation captieuſe. Les Stoïques font de deux ſortes d'ingrats. L'vn eſt ingrat, parce qu'il eſt fol. Le fol eſt mauuais auſſi. Qui eſt mauuais à toute ſorte de vice, & par conſequent l'ingratitude. Ainſi tous ceux qui ſont mauuais, nous les appellons intemperans, auares, paillards & querelleux; non pas que chacun de ces vices en ſon dernier degré, ſe trouue en vn mauuais homme, mais parce qu'ils y peuuent tous eſtre, & que de fait ils y ſont, encores qu'ils ne paroiſſent pas. L'autre que le vulgaire appelle ingrat, eſt celuy qui a quelque inclination particuliere à ce vice. Pour ce premier ingrat, qui n'eſt ingrat ſinon qu'entant qu'il eſt mauuais, & qui n'a ce vice que tout ainſi qu'il

a tous les autres, l'homme de bien ne laiſſera pas de luy faire plaiſir. Car s'il en refuſoit à telles gens, il n'en feroit à perſonne. Mais quant à l'autre, qui fait profeſſion de tout prendre, & ne ſe reuencher de rien, ie ne luy donneray non plus qu'à vn affronteur. Qui eſt-ce qui voudroit preſter à vn qui a mangé tout ce qu'il auoit? ou bailler vn depoſt à vn qui fait couſtume de les nier? Vn fol peut-eſtre appellé coüard, ſuiuant la regle des mauuais, qui vniuerſellement & ſans diſtinction ont toutes ſortes de vices; mais coüard eſt proprement celuy qui tremble au moindre bruit qu'il oit, & apprehende toutes choſes ſans occaſion. Le fol a bien tous les vices enſemble, mais il n'a pas à tous vne naturelle inclination. L'vn eſt enclin à l'auarice, l'autre eſt luxurieux, l'autre eſt ſujet à faire des querelles.

XXVII. C'eſt pourquoy ceux-là s'abuſent qui font ces queſtions aux Stoïques; Achilles eſt-il coüard? Ariſtides eſt-il iniuſte? Fabius, qui par temporiſer ſagement, releua les affaires de ſa republique, eſt-il temeraire? Decius craint-il la mort? Scevole eſt-il traiſtre, ou Camille deſerteur? Nous ne diſons pas que tous vices ſoient en toutes perſonnes, de la façon que nous en voyons quelqu'vn éminent en quelque particulier; mais qu'il n'y a ſorte de vice dont vn fol & vn mauuais ſe puiſſe dire

exempt. Si bien qu'à ce compte-là le plus hardy meſme peut auoir de la coüardiſe, & le prodigue de l'auarice. Comme vn homme a tous les ſentimens, mais ce n'eſt pas à dire que tous les hommes ayent des yeux de Lyncée; auſſi celuy qui eſt fol n'a pas tous les vices en ſon extremité, comme quelques vices ſe voyent en quelques-vns. Tous vices ſont en tous les hommes, mais tous ne ſont extrémes en vn homme ſeul. L'vn ayme l'argent, l'autre les femmes, & l'autre le vin. Ainſi, pour reuenir à mon propos, quiconque eſt mauuais, eſt ingrat, car il n'y a point de meſchanceté dont le mauuais n'ait quelque ſemence. Toutesfois celuy s'appelle proprement ingrat, qui panche plus à ce vice qu'à nul autre. Et c'eſt à luy que ie me garderay bien de faire plaiſir. Comme vn pere n'a gueres de ſoin au bien de ſa fille, qui la marie auec vn faſcheux que déja pluſieurs femmes ont rejetté; comme vn penſe-mal à ſes affaires, qui en baille la conduite à quelqu'vn qui a fait ceſſion; comme vn pere ne ſera pas en ſon bon ſens, qui par teſtament laiſſera pour tuteur à ſon fils vn brigandeur ordinaire de pupilles; ainſi dirons-nous que celuy-la ſçait tres-mal comme la liberalité doit eſtre exercée, qui choiſit vn meſchant pour luy bien faire, & ne conſidere pas qu'il y perd ce qu'il y met.

XXVIII. Vous me direz que les Dieux font du bien aux ingrats comme aux autres. Il eſt vray; mais les choſes qu'ils leur donnent ſont enuoyées pour les gens de bien, & ce que les meſchans y participent, c'eſt pource qu'ils ne peuuent eſtre ſeparez. Or il eſt plus raiſonnable d'aſſiſter les meſchans pour les bons, que d'abandonner les bons pour les meſchans. Ainſi tout ce que vous alleguez, le iour, le ſoleil, l'hyuer, l'eſté, le printemps, l'automne, les pluyes, les fontaines, & les vents reglez par les ſaiſons, ſont choſes qui ont eſté generalement faites pour tous les hommes, & n'y euſt pas eu d'apparence de les éplucher tous vn à vn, pour faire à chacun ſon preſent particulier. Le Roy met aux charges ceux qu'il en connoiſt dignes; mais s'il donne quelque choſe par teſte à ſon peuple, il y comprend tout le monde, ſans diſtinguer qui merite, ou qui ne merite pas. En la diſtribution publique des bleds, le larron, le parjure, l'adultere en ont leur part comme les autres. On n'informe point des vertus ny des vices; il ſuffit d'eſtre de la ville. Quand c'eſt choſe qui ſe baille, non à ceux qui ſont gens de bien, mais à ceux qui ſont habitans, le bon & le mauuais la partagent également. Tout de meſme, il y a des choſes que Dieu donne vniuerſellement à tout le genre humain,

d'où perſonne n'eſt exclus. Car il n'eſtoit pas poſſible de faire qu'vn homme de bien & vn meſchant partans enſemble de meſme port, & allans à meſme voyage, le vent fuſt bon à l'vn, & contraire à l'autre. Et puis pour le bien commun, il falloit que le commerce de la mer fuſt libre, & que l'homme n'euſt rien de clos à ſa iuriſdiction. Il n'y auoit pas moyen de defendre aux pluyes les champs des ſacrileges, & leur preſcrire ce qu'elles arrouſeroient ou n'arrouſeroient pas. Il y a des choſes qu'on expoſe à qui les veut prendre. On baſtit les villes pour les bons & pour les mauuais. Les monuments des eſprits ſont mis en lumiere pour tout le monde, & quelquesfois pour des gens qui ne meritent pas de les toucher. La medecine aſſiſte indifferemment toutes perſonnes, & ne vit-on iamais ſupprimer les compoſitions des remedes ſalutaires, pour empeſcher la gueriſon de ceux qui ſont les plus indignes de viure. Faites le controlleur & le difficile, quand il eſt queſtion de choſes qui ſe donnent ſeparément, & où le merite ſe conſidere; mais en celles où chacun peut auoir part, cette diligence eſt ſuperfluë. Il y a bien de la differẽce de choiſir vn homme, ou de ne l'exclurre point. Le palais eſt ouuert à tout le monde. La paix eſt pour meurtriers comme pour les autres.

Ceux qui ont dérobé le bien d'autruy demandent qu'on leur rende le leur. Les seditieux & les gens de bien en vne ville se garentissent par vne mesme les murailles contre la violence des ennemis. Les loix sont la defense de ceux mesmes qui les ont plus outragées. Il est de beaucoup de choses qu'il n'y auoit moyen de donner à certaines gents sans les donner à tous. De celles-là où nous y sommes tous appellez sans difference, ie n'en dispute point. Mais pour ce qu'il faut que ie donne auec élection, ie verray, si ie puis, de ne donner point à vn ingrat.

XXIX. Si donc vn ingrat me consulte; ne luy diray-ie point mon aduis? Ne luy laisseray-ie point tirer de l'eau en mon puits? S'il est hors de son chemin, ne l'y remettray-ie point? Ou peut-estre seray-ie tenu de luy faire tous ces offices, sans que toutes-fois ie luy doiue rien donner? Il y faut trouuer quelque distinction, ou pour le moins la chercher. Vn biẽfait est vne actiõ qui profite; mais toute action qui profite n'est pas bienfait, car il y a des choses trop petites pour en meriter le nom. Deux points sont requis pour appeller vne chose bienfait. Premierement qu'elle soit assez grande; parce que toutes ne sont pas à la mesure de ce nom. Car si ie donne vn morceau de pain, ou quelque denier, ou si ie laisse al-

BIBLIOTHEQUE DE LA VILLE DE LYON

lumer vne chandelle à la mienne, quelle apparence y a-t'il que i'appelle cela bienfait ? Ce n'eſt pas que ces petites choſes-là ne facent quelquefois plus de plaiſir que de bien plus grandes ; mais la valeur en eſt ſi contemptible, qu'aux occaſions meſmes où elles ſemblent les plus neceſſaires elles ne peuuent auoir aucun prix. Puis apres il faut ce qui eſt le principal ; c'eſt que le bienfait aille à celuy pour qui ie le deſtine, & que ie l'en iuge digne ; que ie le donne de bon cœur & que ie m'en reiouïſſe apres l'auoir donné. Or il n'y a rien de toutes ces conſiderations aux choſes dont il eſt queſtion. Car nous ne les leur donnons pas comme à gents qui le meritent, mais les baillons nonchalammẽt comme choſes de peu de prix, & ſemble que nous n'ayons pas tant d'égard à l'homme, comme nous auons à l'humanité.

XXX. Ie ne veux pas dire qu'il n'y ait des choſes, qu'en conſideration du merite de quelqu'autre ie donnerois à celuy que ie connoiſtrois ne les meriter point. Comme en la brigue des honneurs, quelquesfois des gents qui ne valoient du tout rien ont eſté preferez à de bien habiles hommes, pour le ſeul reſpect de l'antiquité de leur maiſon. Comme certainement cela n'eſt pas ſans apparence. C'eſt choſe ſacrée que la memoire des grandes vertus, & n'y a

tien qui plus conuie de gents à bien faire; que de voir le credit des grands personnages, & la consideration de leurs services viure si long-temps en la souuenance des hommes, que le fruit en soit encores recueilly par leur posterité. Qui bailla le Consulat au fils de Ciceron, que la memoire de son pere? Qui fit dernierement appeller Cinna de l'armée pour le faire Consul? Qui a donné des charges à Sextus Pompeius, & à tous les Pompées, sinon la grandeur d'vn homme seul? Grandeur à la verité si grande, qu'il y a eu assez de sa ruine pour éleuer tous ceux de sa maison. Qui en ces derniers iours a fait Prestre en plus d'vn college Fabius Persicus, homme si sale & si abominable, que les plus sales & les plus abominables ne s'en approchoient qu'auec horreur? N'est-ce pas la memoire d'vn Verrucosus, d'vn Allobrogicus, & de ces trois cens, qui par les mains d'vne famille seule auec autant de fortune que de courage decidérent la querelle de tout le peuple Romain? Nous deuons ce respect aux vertus, de les honorer absentes comme presentes. Ceux qui ont obligé plus d'vn siecle, il est raisonnable que plus d'vn siecle les reconnoisse. Cettuy-cy a mis d'honnestes hommes au monde, il faut auoir égard à luy. S'il n'a point de merite, ses fils en ont. Cet autre

eſt d'vne maiſon où il y a eu de grands perſonnages, quel qu'il ſoit, c'eſt raiſon qu'il ſe reſſente de leur gloire, & que comme lieux ſales éclairez du ſoleil, ces faineants, qui n'ont point de clairté propre, prennent quelque lumiere de celle de leurs predeceſſeurs.

XXXI. Ie veux en cet endroit prendre la defence des Dieux. Car on demande ordinairement; Que vouloit dire leur prouidence de faire regner Arideus? Penſez-vous que ç'ait eſté à luy qu'elle ait donné ce Royaume? C'a eſté à ſon pere, & à ſon frere. Pourquoy a-t'elle mis l'Empire du monde entre les mains de Caius Ceſar, homme inſatiable de l'effuſion du ſang humain, & qui le regardoit couler auec vne contenance ſi émeuë & ſi paſſionnée, qu'il faiſoit croire que volontiers il euſt ouuert la bouche pour le receuoir? Et quoy donc, vous croyez que ce fut à luy qu'il fut dõné? Ce fut à Germanicus ſon pere, à ſon ayeul, à ſon biſayeul, & à pluſieurs autres de moindre condition, mais non de moindre merite, qui les auoient precedez en cette maiſon. Penſez-vous, quand on fit Mamercus Scaurus Conſul, qu'on ne ſçeut pas bien ſon exercice ordinaire de lecher les mois de ſes ſeruantes? Et luy-meſme le diſſimuloit-il? N'eſtoit-ce pas ſon plaiſir qu'on le reconnuſt tel qu'il eſtoit? Il ne

ſouuient d'auoir ouy reciter en beaucoup de compagnies, & loüer en ſa preſence vne rencontre qu'il fit contre ſoy-meſme. Voyant vn iour Aſinius Pollio couché de ſon long, il luy dit auec vne parolle deshonneſte qu'il luy feroit vne choſe qu'il prenoit plus de plaiſir qu'on luy fiſt. Et comme il reconnut que Pollio s'en picquoit, il le paya de cette reſponſe: Tout le mal que i'ay dit ſoit ſur moy, & ſur ma teſte. Il en a fait luy-meſme le compte beaucoup de fois. Et toutesfois vn homme de qui tout le monde ſçauoit l'ordure, & la vilenie, & qui luy meſme la publioit, n'a point laiſſé d'eſtre honoré du Conſulat. Il a veu porter les verges deuant luy, & a eſté aſſis au tribunal. La raiſon eſt, qu'il eſt impoſſible de ſe ramenteuoir ce vieil Scaurus Prince du Senat, & laiſſer en la pouſſiere ceux qui ſont ſortis de luy.

XXXII. Et comme il y en a que les Dieux traittent fauorablement en conſideration de leurs peres, ou de quelques predeceſſeurs plus éloignez, auſſi en eſt-il à qui ils font des graces particulieres pour le merite qui doit eſtre long-temps apres eux en quelques vns de leur poſterité. Car ils ſçauent toute la ſuitte de leur beſogne, du commencement iuſques à la fin, & rien ne doit aduenir qui ne leur ſoit preſent. De nous, ce qui nous en paroit nous ſemble

ſortir de deſſous terre, & ſommes ſurprins comme d'vn accident inopiné quand il arriue des choſes qu'il y a long-temps qu'ils acheminent, & qu'ils tiennent en leurs mains. Ils ſont ceux-cy Rois, pource que leurs predeceſſeurs ne l'ont pas eſté, pource qu'ils ont eſtimé que le commandement ſur leurs paſſions leur fuſt vn empire ſouuerain, pource que la iuſtice & la temperance ont eſté leurs ſceptres & leurs couronnes, & qu'au lieu de vouloir eſtre ſeruis par la republique, ils n'ont point imaginé de plus glorieuſe domination que de ſe dédier à la ſeruir. Ils les ſont Rois, parce qu'en leur race il y a eu quelque homme de bien, qui a eu l'ame au deſſus de la fortune, qui en vne diſpute ciuile s'eſt laiſſé vaincre, à fin que l'vtilité publique vainquit. Pour l'amour de luy, que celuy-cy qui en eſt ſorty, commande; non qu'il le puiſſe, ny qu'il le ſçache mieux faire, mais parce qu'vn autre l'a merité pour luy. Il eſt ſi contrefait, qu'il ſera peûr à voir, & tant plus il ſera paré, tant plus il ſera laid. Ie ſçay bien qu'on dira que ie ſuis vn aueugle & vn temeraire, qui ne ſçay pas le rang qu'il faut bailler aux gents de bien. Qu'on en croye ce qu'on voudra. Ie ſçay que ie fais vne grace à l'vn, & que ie paye à l'autre vne choſe que ie luy dois il y a long-tẽps. D'ou

cõnoiſſent-ils cettuy-cy, qui ne penſe qu'à fuir la gloire qui le ſuit, qui porte aux dangers le viſage que les autres en rapportent, & qui n'a iamais de conſiderations particulieres qui le ſeparent du bien public? Où eſt-il? qui eſt-il? Ce n'eſt point chez moy qu'on fait papier de miſe & de recepte. Ie ſçay à qui ie dois. Aux vns ie ſuis long à payer; aux autres ie baille par auance, comme l'occaſion ſe preſente, ou que ie vois qu'il eſt expedient pour le bien de mes affaires.

XXXIII. Ie feray donc quelquefois du bien à vn ingrat; mais non pas pour l'amour de luy. Mais quoy, ſi vous ne ſçauez s'il eſt ingrat ou non, comme ferez-vous? Attendrez-vous que vous le ſçachiez, ou ſi vous craindrez de laiſſer paſſer l'occaſion qui s'offre de l'obliger? Attendre il y va du temps; car, comme dit Platon, la penſée de l'homme n'eſt pas choſe bien penetrable. A n'attendre point, il y a du hazard. Ie reſponds à cela, que nous ne recherchons iamais trop exactement vne certitude; mais parce que c'eſt choſe qui n'eſt pas bien aiſée à trouuer que la verité, nous nous contentons de ſuiure ce qui nous en apparoit. Toutes les actions de la vie vont par ce chemin. C'eſt ainſi que nous ſemons, ainſi que nous nous mettons ſur la mer,

que nous allons à la guerre, que nous nous marions, & procurons d'auoir des enfans; encores que tout cela ſoient choſes qui n'ont rien de certain en leur éuenement. Pour nous appeller à quelque entrepriſe, il ſuffit de nous y monſtrer de l'eſperance. Car qui voudroit bailler caution à celuy qui ſeme que ſa recolte ſera bonne, à celuy qui ſe met ſur la mer qu'il fera ſon voyage ſans fortune, à celuy qui va à la guerre qu'il vaincra, à celuy qui ſe marie qu'il aura vne femme de bien, & à celuy qui veut eſtre pere que ſes enfans luy donneront du contentement. Nous ſuiuons la raiſon, & non pas la verité. Nous ne laiſſerons gueres de marques de noſtre vie, ſi nous n'entreprenõs que ce que nous ſerons aſſeurez qui nous doiue reuſſir. En la diſpute de ces vray-ſemblances, qui me tirent l'vne d'vn coſté l'autre de l'autre, ie ne puis point faillir de gratifier vn qui en apparence me donne opinion qu'il ne ſera point ingrat.

XXXVI. Mais ne peut-il pas arriuer qu'vn que vous aurez gratifié comme homme de bien ſe trouuera méchant, & qu'au contraire vn que vous aurez reietté comme méchant ſe trouuera homme de bien? Nous nous fions aux apparences des choſes qui n'ont point de certitude, & y ſommes trompez le plus ſouuent. Qui en dou-

te? Ie voudrois bien auoir quelque choſe de plus clair pour me conduire, mais ie n'en trouue point. Il faut que ie ſuiue la verité ſur cette piſte, comme ſur la plus apparente Il eſt vray que ie n'y entreray pas que ie ne l'aye bien conſiderée auparauant. Car il ſe peut bien faire auſſi qu'en vn combat ie tueray vn amy que ie prendray pour vn ennemy, & ne frapperay point vn qui ſera du party contraire parce que ie penſeray qu'il ſoit du mien. Mais ce ne ſont pas choſes qui arriuent tous les iours; & quand cela ſera il n'y a point de ma faute, parce que i'ay fait l'vn & l'autre contre mon intention. Si ie ſçay qu'vn homme ſoit ingrat, ie ne luy feray point de plaiſir. Mais il m'a ſurpris, il eſt autre que ie n'auois penſé. En cela il n'y a point de ma faute, Ie luy ay fait plaiſir, parce que ie penſois qu'il fuſt homme d'honneur. Ouy, mais ſi vous auez promis à quelqu'vn de luy faire plaiſir, & qu'apres vous trouuiez que c'eſt vn ingrat, le luy ferez-vous, ou non? Si vous le faites ſciemment, vous faillez, parce que vous faites plaiſir à vn à qui n'en deuez point faire. Si vous ne le faites, vous faillez auſſi, parce que vous ne faites pas ce que vous auez promis. Voicy vn ſcrupule qui vous donne de quoy ronger vos ongles, & fait courre fortune à la preſomptueuſe maxime que vous tenez, que ia-

mais le ſage ne ſe repent de choſe qu'il ait faitte, que iamais il n'y trouue à redire, & iamais ne change d'aduis. Le ſage ne change point d'aduis, tant que les choſes demeurent en l'eſtat qu'elles eſtoient quand il l'a pris. Auſſi n'eſt-il point capable de ſe repentir; parce qu'alors il ne ſe pouuoit mieux faire que ce qu'il a fait, ny mieux reſoudre que ce qu'il a reſolu. Au demeurant, quoy qu'il entreprenne, ce ſera touſiours auecque cette condition, pourueu qu'il n'arriue point d'empeſchement. Auſſi diſons-nous que tout luy reuſſit, & que rien n'auient contre ſon opinion, parce qu'en ſon ame il a touſiours bien preſumé qu'il luy pouuoit arriuer quelque choſe qui gaſteroit l'execution de ce qu'il entreprenoit. C'eſt vne aſſeurance de foux, de ſe reſpondre de la fortune. Le ſage a touſiours deux ſuccez deuant les yeux. Il ſçait ce que l'erreur peut ſur toutes les choſes du monde, comme tout y eſt mal aſſeuré, & combien les meilleurs conſeils ont ordinairement de trauerſes, qui ſe bandent à les faire condamner en l'éuenement. Il marche aprés le ſort auec vn pas ſuſpendu, comme en vn chemin gliſſant. Mais quelque incertitude qu'il y ait aux choſes, il n'y a iamais que de la certitude en ſon ame. Et cette conditiõ, qu'il n'oublie en rien qu'il face ou qu'il propoſe, le garde

que iamais il ne peut choir que ſur ſes pieds.

XXXV. Ie vous ay promis vn plaiſir; mais c'eſt pourueu qu'il ne ſuruienne rien qui m'en doiue empeſcher. Car que ſera-ce, ſi ce que ie vous ay promis ma patrie me le demande? s'il ſe fait vne ordonnance par laquelle ce que ie vous ay promis ſoit defẽdu? Ie vous ay promis ma fille; mais depuis i'ay ſceu que vous eſtiez eſtranger. Il ne peut donc y auoir d'alliance entre nous. Ma defenſe eſt la loy qui me le defend. Mettez les choſes comme elles eſtoiẽt quãd ie vous ay fait ma promeſſe, & ſi ie ne la vous tiens, ie n'épeſche point que ne m'appelliez méchant & pariure, comme il vous plaira. Autrement, par le changement qui eſt arriué, ie ſuis quitte de ma parolle, & aux meſmes termes que i'eſtois auant que vous auoir donnée. Ie vous ay promis de plaider voſtre cauſe; mais depuis i'ay ſçeu qu'il y a de l'intereſt de mon pere. Ie vous ay promis d'aller aux champs auecque vous; mais on m'aſſeure que tout eſt plein de voleurs par les chemins. Ie deuois me trouuer à vne veuë auecque vous; mais mon fils eſt malade, mais ma femme eſt au trauail d'enfant. Pour tenir ma parolle engagée, il faut que tout ſoit comme il eſtoit quand ie vous ay promis. Or quelle plus notable mutation peut-il arriuer, que de vous auoir trouué ingrat, &

vn méchant homme, contre ce que ie m'en eſtois perſuadé ? Ie penſois vous donner quelque choſe, pour l'opinion que i'auois que vous euſſiez du merite ; mais ie vous la refuſeray pour ce que ie vois bien que vous n'en auez point ; & peut-eſtre me facheray-ie encores auecque vous, pour m'auoir ſi vilainement abuſé.

XXXVI. Si eſt-ce que deuant que me dédire, ie conſidereray ce que la choſe peut valoir. Sa meſure me donnera conſeil. Si elle eſt petite, ie la vous donneray, non pource que vous la meritez, mais pource que ie vous l'ay promiſe. Et ne vous la donneray pas comme vn preſent ; mais ie penſeray qu'il faut retirer ma parolle, & me mordray le doigt pour me ſouuenir de n'y retourner pas. Ie ſeray bien aiſe qu'il m'en couſte quelque choſe, à fin qu'vne autrefois ie ne ſois pas ſi leger à promettre. Cela me ſeruira de baillon. Si elle eſt grande, ie me garderay bien, comme diſoit Mecenas, de faire choſe de quoy ie ſois tanſé plus d'vne fois ; car ie feray comparaiſon de l'vn à l'autre, C'eſt quelque choſe de tenir ſa promeſſe, mais auſſi eſt-ce beaucoup de ne donner point à vn qui en ſoit indigne. Toutesfois il en faut conſiderer l'importance Si c'eſt peu de cas, il faut auoir patience. Mais s'il m'en peut reuenir quelque dommage, ou que ce ſoit choſe qui me

me puiſſe faire rougir, i'ayme mieux m'excuſer vne fois de l'auoir refuſé, que toute ma vie de l'auoir donné. Le tout eſt de ſçauoir combien i'eſtime ma parolle; & non ſeulement ie ne bailleray point ce que i'auray promis mal à propos, mais qui plus eſt, ie me feray rendre ce que ie n'auray pas bien donné. Vn homme n'eſt pas ſage qui a eſté ſurpris en vne promeſſe, & penſe eſtre obligé de la tenir.

XXXVII. Philippe Roy de Macedoine auoit en ſon armée vn ſoldat, vaillant homme, & qui auoit bien ſeruy en beaucoup d'occaſions, à cauſe de quoy le Roy de fois à autre luy donnoit beaucoup de choſes; & le reconnoiſſant d'vne ame venale, ne ceſſoit de luy laiſſer aller quelque petit preſent, pour engager touſiours dauantage ſon affection. Il arriua que ce ſoldat eſtant ſur vn nauire qui ſe perdit, fut ietté ſur les terres d'vn homme du païs, tout auſſi-toſt qu'il fut aduerty de cet inconuenient courut au riuage, où le trouuant mal mené comme il eſtoit, il le recueillit, le fit apporter en ſa maiſon, luy quitta ſon lit, le fit penſer vn mois à ſes depens, & en fin apres l'auoir bien remis luy donna moyen de s'en retourner. Ce ſoldat en diſant adieu deuoit faire ſon hoſte tout d'or, & ne luy demandoit point plus long terme que de ſe voir auprés de ſon Prince. En la pre-

miere occaſion qu'il eut de parler à Philippe, il ne faillit pas de luy faire le diſcours de ſon naufrage, & ſans luy parler du ſecours, au bout du compte luy demanda les biens d'vn certain hõme, qu'il luy dépeignit comme il voulut. Ce certain homme, eſtoit ce meſme hoſte qui l'auoit ſi biẽ receu & ſi bien traitté. Les Rois ſont bien ſouuent contraints de fermer les yeux quãd ils donnent, principalement entre les neceſſitez de la guerre, où il y a danger de mecontenter les demandeurs. La iuſtice d'vn homme ne peut pas reſiſter à tant de cupiditez qui ont les armes en la main. Auſſi n'eſt-il pas poſſible d'eſtre bon capitaine, & eſtre homme de bien tout enſemble. Cõme ſeroit-il poſſible de ſaouler tant d'hommes perpetuellement affamez ? Que leur demeureroit-il ſi chacun auoit le ſien? Cette conſideration fit accorder à Philippe ce que le ſoldat luy demandoit. Le pauure homme ſe voyant hors de ſa maiſon, ne fit pas comme quelque niais, qui euſt penſé qu'on luy euſt fait grace de ne l'auoir pas donné luy meſme. Il en eſcriuit à Philippe, en peu de parolles, & librement. Cette lettre le mit tellement en furie, qu'à peine eut-il loiſir de la lire, pour commander à Pauſanias qu'il fiſt rendre le bien au premier maiſtre, & que le ſoldat fuſt marqué au front de lettres qui portaſſent témoignа-

ge de ſon crime. Et certainement il meritoit mieux que ces lettres luy fuſſent gravées dans les os, que marquées ſimplement ſur le front, pour auoir eſté ſi malheureux de vouloir reduire ſon hoſte en la meſme ruine & en la meſme miſere d'où il l'auoit tiré. Mais nous parlerons du chaſtimẽt qu'il meritoit. Quoy que c'en ſoit, il n'y a point de doute qu'il ne le faluſt priuer de ce que par vne iniure ſi remarquable il s'eſtoit efforcé de poſſeder. Et pour ce qui eſt de la punition, qui eſt ce qui auroit eu compaſſion d'vn acte que la partie meſme n'auroit ſçeu pardonner.

XXXVIII. Philippe ne vous peut donner ce qu'il vous a promis, qu'il ne face non ſeulement vne iniuſtice, mais vn acte abominable, & que par meſme moyen il ne ferme le riuage à tous ceux qui iamais courront fortune ſur la mer. Mais n'importe, vous voulez qu'il le face, pource qu'il le vous a promis. Ce n'eſt pas legereté de quitter vne erreur quand on l'a reconnu. On a pluſtoſt fait d'auouër franchement qu'on a eſté trompé, & qu'on ne penſoit pas que la choſe allaſt de cette façon. C'eſt la rigueur d'vne opiniaſtreté trop folle & trop preſomptueuſe, de dire, bien ou mal, il faut que cela ſoit, puis que ma parolle y eſt. Il n'y a point de honte, quand la choſe change, de changer d'aduis. Or ſus, ie

veux que Philippe le fiſt iouïr de ce bien qu'il vouloit auoir acquis par ſon naufrage. N'euſt ce pas eſté vne interdictiõ generale d'eau & de feu à tous ceux que la fortune euſt iamais fait tomber en quelque inconuenient? Il vaut bien mieux, dit Philippe, que tu te promenes par mon Royaume auecque ton inſcription, où chacun lira que ie veux que la table hoſpitale ſoit ſacrée, & n'entẽds point que ce ſoit crime capital aux terres de mon obeïſſance de recueillir les perſonnes affligées en ſa maisõ. Ie ne ſçaurois faire mettre cette declaration ſur table de bronze où elle fuſt plus authentiquement que ſur ta peau.

XXXIX. Pourquoy donc eſt-ce, dira quelqu'vn, que voſtre Zenon ayant promis vingt-cinq ou trente eſcus à quelqu'vn, que depuis il ne trouua pas tel qu'il penſoit, il s'opiniaſtra cõtre l'aduis de ſes amis à les luy preſter, pource qu'il les luy auoit promis? Premierement la conſideration d'vn preſt eſt autre que d'vn bienfait. Quand vous auez preſté, ſi on ne vous rend vous auez moyen de vous pouruoir par iuſtice. Si ſon bien eſt de miſe, vous y entrez pour voſtre part. Vn bienfait ſe perd tout à la fois, & tout à l'heure. Et puis l'vn eſt le trait d'vn mauuais homme, & l'autre d'vn mauuais ménager. Et ne croyez pas que Zenon meſme, ſi c'euſt eſté quelque

ſomme d'importance, ſe fuſt opiniaſtré à la luy preſter. C'eſtoit vingt-cinq ou trente eſcus. Ne luy pouuoit-il pas ſuruenir vne maladie où il les auroit dépendus? C'eſt le moins que peut valoir l'honneur de tenir ſa parolle. Ie vous ay promis d'aller ſouper chez vous, quelque froid qu'il face. Mais s'il neige, c'eſt vn marché à part. Ie vous ay promis de me trouuer à vos fiançailles. Ie ne laiſſeray pas d'y aller pour quelque indiſpoſition; mais ſi i'ay quelque accez de fiéure, ie ſuis diſpenſé d'y aller. Ie vous ſeray caution, puis que ie vous l'ay promis; mais ſi la sõme n'eſt liquidée, ou s'il ſe faut obliger par eſcrit, ie n'en feray rien. En toutes promeſſes cette conditiõ eſt entenduë, Si ie puis, Si ie dois. Remettez moy les choſes comme quand ie vous fis ma promeſſe, il eſt raiſonnable que ie la tienne. Si depuis il eſt ſuruenu quelque choſe, & que ie vous manque, vous ne vous pouués plaindre de moy. Puis que la condition eſt changée, pourquoy ne puis-ie changer d'aduis? Faites que les choſes ſoient de meſme, pour moy ie ſuis touſjours ce que i'eſtois. Nous ne sõmes pas mis en amande toutes les fois que nous ne comparoiſſons pas à quelque aſſignation. Il y a des fautes qui ont des excuſes receuables. Cette reponſe peut ſeruir auſſi pour la queſtion que ie vis propoſer, Si de quelque

façon que ce ſoit il faut touſiours rendre vn plaiſir qu'on a receu. Ie dois bien auoir la volonté bonne, mais quelquefois il ſe peut faire que la grandeur de celuy qui m'a fait plaiſir, ou ma petiteſſe m'oſte le moyen de la témoigner. Car qu'eſt-ce qu'on peut rendre à vn Roy? Que peut-il venir d'vn pauure homme qui ſoit digne d'vn grand Seigneur? veu meſmes qu'il en eſt de cette humeur, que iamais ils ne ſont las d'accumuler vn bien-fait à l'autre, & prendroient pour iniure qu'on ſe vouluſt reuencher en leur endroit. Auec ces gens-là que ſçauroit-on faire autre choſe, que vouloir? Ce n'eſt pas excuſe legitime de refuſer vn bienfait, que d'alleguer qu'on n'a pas rendu le premier. Ie le prendray d'auſſi bon cœur qu'il me ſera donné, & ne refuſeray point celuy qui me fait cet honneur de m'aimer vn ſuiet capable de donner de l'exercice à ſa bonté. Qui ne prend point le ſecond biẽfait, n'eſt pas bien aiſe d'auoir receu le premier. Ie ne me reuenche pas. Qu'importe? Il ne tient pas à moy. Ie le ferois, ſi i'en auois eu l'occaſion ou le moyen. Il auoit l'vn & l'autre quand il m'a fait plaiſir. Eſt-il hõme de biẽ, ou méchãt? S'il eſt hõme de biẽ, i'ay bõne cauſe. S'il eſt méchãt, ie ne diſpute point auecque lui. C'eſt auſſi, à mon auis, vne choſe qu'il ne faut pas faire, que de ſe haſter de ſe reuẽcher outre la volonté de

aux qui nous ont obligez, ny les presser de *prendre*, s'ils ne sont contents de receuoir. Ce n'est pas bien rendre la pareille, que de forcer vn homme à reprendre outre son gré ce qu'il vous a baillé auec le vostre. Il y en a que si on leur enuoye quelque petit present, ils ne l'auront pas si tost receu, que mal à propos ils n'en renuoyent vn autre; tant ils ont de peur qu'on ne les pense auoir obligez. C'est faire vn affront à vn present que de le rendre si tost, & par precipitation de la reuenche monstrer qu'on n'en estime point l'obligation. Il se peut encores offrir vne autre occasion où ie ne rendray point vn bienfait; encores que i'en aye le moyen. Ce sera quand ma reuenche me feroit plus de mal, que de bien à celuy à qui ie la ferois, & que ie m'incommoderois beaucoup pour bailler vne chose de quoy il ne seroit gueres accommodé. Quoy que c'en soit, qui se dépesche de rendre, pense qu'on luy ait presté quelque chose, & non pas qu'on luy ait fait plaisir. Toute impatience de payer, monstre qu'on ne doit pas de bon cœur. Qui ne doit de bon cœur est ingrat.

SENEQVE DES BIENFAITS.

Livre Cinquiesme.

IE penſois aux quatre premiers liures auoir acheué ce que ie m'eſtois propoſé de traitter, pource que i'y auois diſcouru de la façon de faire plaiſir, & de le receuoir, qui ſont les deux points où la choſe conſiſte. Ce que ie fais de plus, le ſuiet ne me le demande pas, ie le luy baille. Ie ſçay bien que ie deurois aller où il me mene, & non pas où il me conuie, parce qu'autremẽt il ne ceſſera de naiſtre quelque choſe, pluſtoſt nõ neceſſaire que ſuperfluë, de qui la douceur me prouoquera l'eſprit. Mais puis que vous le voulez, allons de lõg, & apres la matiere principale depeſchõs ce qui en approche, bien qu'il n'y ſoit pas attaché. Si nous ne gaignons noſtre peine, au moins il y a de l'apparence que nous ne la perdrons pas. Et puis vous eſtes d'vne humeur, que vous ne voudriez iamais ouïr

parler d'autre choſe que de bienfaits ; tant vous y eſtes porté par l'inclination de voſtre bon naturel. Ie ne vis iamais homme, ny ſi diſposé à faire plaiſir, ny qui face plus de cas de ce qu'on luy donne, pour petit & conſiderable qu'il ſoit. Voſtre bonté vous a fait venir à ce point, qu'il vous eſt auis qu'on vous oblige quand on fait plaiſir au premier venu. Si vous eſtiez receu à payer pour les ingrats, ce ſeroit voſtre ambition de les acquiter ; tant vous auez peur que quelqu'vn ne ſe repente d'auoir fait plaiſir. Vous cherchez ſi peu de gloire au bien que vous faites, & auez tant d'égard au contentement de ceux que vous obligez, que ſi bien vous faites quelque choſe pour quelqu'vn, vous la faites d'vne ſorte, qu'elle a pluſtoſt apparence de reuenche que de bienfait. C'eſt ce qui vous en fait recueillir plus que vous ne voulez ; parce que les bienfaits ont cela de commun auecque la gloire, qu'ils ſuiuent ceux qui les fuyent, & que ceux qui en faisãt plaiſir ont eu moins de ſoin qu'on les reconnoiſſe, ſont ordinairement ceux qu'on voit les mieux reconnus. Quelque ingratitude & diſſimulation qu'il y ait euë aux plaiſirs qu'on a receus de vous, ſi vous n'en faites d'autres, il ne tient qu'à vous en demander. C'eſt vne patience qui ne ſe trouue qu'en vn homme de bien, & en

vne ame vrayement genereuſe, de ſupporter d'vn ingrat ſi long-temps, qu'on luy donne occaſion de ſe changer. Et de fait il en arriue ainſi le plus ſouuent. Quand on ne ſe picque point trop toſt contre les vices, ils perdent cette vehemence que l'aigreur auroit irritée, & à la fin ſe laiſſent aceabler à la vertu.

II. Il ſe dit communement vn propos qui eſt fort à voſtre gouſt; qu'il eſt vilain d'eſtre vaincu de courtoiſie. Et toutesfois on doute s'il eſt veritable. Et pour moy ie trouue que la queſtion vaut bien d'eſtre debatuë, & qu'il n'y a pas ſi peu de difficulté que vous penſez. Il n'y a iamais de honte de ceder aux choſes où il eſt honneſte de combattre, pourueu qu'on ne quitte point les armes, & qu'on ne démorde l'enuie de vaincre; on ne peut iamais eſtre vaincu. Tous ceux qui ont meſme intention en l'entrepriſe de quelque choſe, n'ont pas ny meſme moyen, ny meſme force en l'execution. La fortune, à qui appartient le ſuccez des choſes les mieux deliberées, ne ſe partage pas à chacun également. Pourueu que la carriere ſoit honorable, encore que quelqu'vn qui ſera mieux en iambes nous paſſe, ce nous eſt touſiours du merite d'auoir couru. Il n'eſt pas de cecy comme des courſes publiques, où la palme fait la declaration de la victoire,

encores qu'en celle là meſmes ceux qui font le mieux, ne ſont pas quelquefois ceux à qui la fortune laiſſe emporter le prix. Quand il eſt queſtion d'vn office, où deux apportent chacun ce qu'ils peuuent de leur coſté, s'il y en a vn de qui la condition ſoit ſi bonne qu'il ne puiſſe rien entreprendre que ſes moyens ne luy permettent d'executer, & que l'autre extrémement redeuable n'ait dequoy faire ſa reuenche pareille au plaiſir qu'il a receu, ny peut-eſtre de quoy ſe reuencher du tout, mais cependant ait la volonté bonne, & l'eſprit continuellement bandé à s'acquitter, il eſt auſſi peu vaincu que celuy qui l'eſpee au point veut mourir auecque ce contentement, que l'ennemy ait pû auoir ſa vie, mais non pas l'auantage de le faire retirer. Vn homme de bien n'eſt point ſuiet à cette vergogne que vous dites d'eſtre vaincu. Car il ne ſe rend iamais, iamais il renonce à la querelle, mais immuable iuſques au dernier ſouſpir, il demeure ſur ſa poſture, & croit qu'à la verité on luy a fait beaucoup de plaiſir, mais qu'il n'auoit pas volonté d'en rendre moins.

III. En Lacedemone le Pancrace & le Ceſte eſtoiẽt defendus, parce que ce ſont cõbats où la victoire conſiſte en la confeſſion du vaincu. De pluſieurs coureurs, celuy

qui le premier eſt au bout de la carriere paſſe les autres de viſteſſe, mais non pas de courage. Vn lutteur que trois fois on a porté par terre, perd bien le prix, mais il n'eſt pas pourtant tenu de le bailler luy meſme à ſon ennemy. Ce peuple qui ne ſe propoſoit rien auecque tant d'ambition que d'eſtre inuincible, ne voulut point permettre de combats, où le veincu fuſt luy-meſme contraint de prononcer l'arreſt de ſa honte, & de faire bailler la palme au victorieux. Ce que luy fait pour la police d'vne Republique, eſt generalement obſerué par tous ceux qui aiment l'honneur; c'eſt de ſe reſoudre de n'eſtre iamais vaincus. Parce qu'vne grande ame, quoy qui arriue à ſon deſauantage, ne voit iamais rien au deſſus de ſoy. C'eſt pourquoy on ne dit point que les trois cens Fabies furent vaincus, mais bien qu'ils furent tuez; que les Carthaginois vainquirent Regulus, mais qu'ils le prindrent, & ainſi de tout homme à qui la fortune n'a point abbattu le courage, de quelque peſanteur qu'elle ſe laiſſe tomber ſur luy. Il en eſt de meſme aux biẽfaits. Il eſt vray qu'il a bien receu d'autres plaiſirs, en plus grand nombre, & de plus d'importance que ceux qu'il a faits, mais il n'eſt pas vaincu pourtant. Si vous calculez la miſe & la recepte, il pourra y auoir quelque choſe plus d'vn coſté que d'autre;

mais ſi vous conſiderez les volontez (comme à la verité c'eſt ce qui eſt conſiderable) & non autre choſe, la palme ſe trouuera ſi bien diſputée, que vous ne ſçaurez à qui l'adiuger. Car quand deux ſe ſont battus, deſquels l'vn a force coups, & l'autre quelque égratigneure ſeulement, on ne laiſſe pas de dire qu'ils n'ont rien eu l'vn de l'autre, encores qu'il y en ait vn qui ſemble auoir eſté plus mal-mené.

IV. Il faut donc conclurre, qu'en matiere de bienfaits, pourueu qu'vn homme ſe reconnoiſſe redeuable, & qu'il ait la volonté diſpoſée à la reuenche, & porte le courage où les moyens ne peuuent aller, il eſt impoſſible qu'il ſoit vaincu. Puis qu'il a cette genereuſe reſolution, qu'il y demeure ferme, & que par demonſtrations exterieures il la fait paroiſtre en toutes les occaſions qui ſe preſentent, qu'importe qu'il ait receu quelque peu plus qu'il n'a donné. Vous auez moyen de donner beaucoup, & de moy tout ce que ie puis, c'eſt de receuoir. La fortune eſt pour vous, la bonne volonté eſt pour moy. Ie ſuis en pourpoint, & vous armé de toutes pieces; mais pour cela vous n'emporterez rien du mien. La courtoiſie eſt donc vne querelle où il n'y a moyen de vaincre perſonne, parce que chacun a de l'affection autant qu'il en veut auoir. Car s'il y a de la vergogne à ne pouuoir ren-

dre autant qu'on a receu, il ne faut donc rien prendre des grands ſeigneurs, que leur condition a mis au delà de toute reuenche. Il ne faut rien prendre des Roys ny des Princes, que la fortune fait trop grands pour receuoir ſi peu que nous auons moyen de leur donner. Si ce n'eſt que nous leur voulions mettre en compte les ſeruices que nous ſommes capables de leur faire, & la diſpoſition vniuerſelle que nous apportons à leur obeïr; comme de fait tout ce qu'ils ont de grandeur n'eſt baſty que là deſſus. Il eſt auſſi des hommes que la ſageſſe a tellement deſpouïllez de toutes ſortes de deſirs, & rendus contempteurs ſi magnanimes de la vanité du monde, qu'il n'eſt pas poſſible à la fortune meſme de les obliger. Si Socrates m'a fait plaiſir, quel moyen auray-ie de me reuencher en ſon endroit? comme feray-ie auecque Diogenes, qui tout nud regardoit l'éclat des richeſſes les plus magnifiques auſſi dédaigneuſement que du fumier, & qui à ſon iugement, & de tous ceux qui n'auoient point de taye deuant les yeux, fouloient ſur la teſte à celuy qui auoit le monde à ſes pieds? Il auoit plus que celuy qui auoit tout, pource qu'il pouuoit refuſer plus qu'Alexandre n'eſtoit capable de donner.

V. Telles gens que cela ne nous font point de honte de nous ſurmonter en bien-

faits. Si ie ne bleſſe point vn homme inuulnerable, ie n'en ay pas moins de valeur. Le feu ne bruſle moins, pour auoir rencontré quelque matiere qui n'eſt point brulable; ny le fer, pour ne couper pas vne pierre, ou quelque autre choſe qui n'eſt point diuiſible, n'a pas moins la vertu de couper. I'en dis de meſme d'vn homme qui a la volonté diſpoſée à reconnoiſtre. Ce ne luy eſt point de honte d'eſtre vaincu de bienfaits, quand la fortune ou la vertu de ceux qui luy ont fait plaiſir, eſt telle, que les reuenches trouuent la porte fermée chez eux. Pour le pere & la mere, il y a de l'apparence qu'ils nous peuuent vaincre. Car en l'âge où nous les trouuons ſeueres, & que nous n'auons pas le iugement de comprendre le bien que nous en receuons, nous leur voulons mal. Et puis comme le temps, qui meurit toutes choſes, nous a fait reconnoiſtre que ce qui nous les faiſoit haïr, nous les deuoit aymer, & que toutes leurs rigueurs eſtoient des diligences neceſſaires pour tenir en bride les mouuemens inconſiderez de noſtre ieuneſſe, à cette heure-là nous les perdons. Il y en a peu qui viuent ſi long-temps; qu'ils gouſtent le vray contentement qu'il y a d'auoir des enfans. La pluſpart ne les ſentent que par la charge qu'ils en reçoiuent. Et toutesfois ce n'eſt point choſe honteuſe qu'vn

fils ſoit vaincu de bienfaits par ſon pere. Mais pourquoy ſeroit-elle honteuſe du pere, puis qu'elle ne l'eſt d'homme du monde? Il eſt des perſonnes à qui nous ſommes égaux & inégaux. Egaux en affection, qui eſt la ſeule choſe qu'ils nous demandent, & la ſeule auſſi que nous leur promettons. Inégaux en fortune, qui peut bien empeſcher la volonté que nous auons de reconnoiſtre, mais pour cela ne nous doit pas faire rougir comme vaincus. Pourueu qu'on ſuiue, il n'y a point de deshonneur à n'atteindre pas. Nos affaires ſont quelquefois d'vne façon, que deuant que de payer la premiere dette, il faut faire vn ſecond emprunt. Et ne faut point auoir honte de deuoir des choſes que nous ne pouuons pas rendre; parce que nous ſçauons bien qu'il ne tiendra pas à nous, & que ſi nous en ſommes empeſchez, ce ſera pour quelque incõmodité qui nous en oſtera le moyen. Quoy qu'il en ſoit, nous ne ſerons point vaincus en affection, & n'aurons point honte de l'eſtre en choſes qui ne ſeront pas en noſtre pouuoir.

VI. Alexandre ſe glorifioit ordinairement que iamais perſonne ne l'auoit vaincu en bienfaits. Ce n'eſt pas vne loüange qu'il deuſt imputer à l'obeïſſance des Macedoniens, des Grecs, des Cares, des Perſes, & de tant d'autres peuples reduits ſous ſon Empire, depuis vn coin de la Thrace iuſ-

ques aux derniers bords de la mer du Leuant; puis que Socrates le fit auſſi bien que luy, & que Diogenes meſme le vainquit. Ie dis qu'il le vainquit. Pourquoy non? puis qu'à la honte de ſon ambition éleuée au deſſus de toutes les hauteurs de la terre, il luy fit voir vn homme à qui il ne pouuoit ny rien prendre, ny rien donner. Le Roy Archelaüs pria Socrates de le venir trouuer. A quoy on dit qu'il fit reſponſe, qu'il ne vouloit point aller trouuer vn homme qui luy pûſt faire plus de bien qu'il ne luy en pouuoit rendre. Ie ne ſçay pas qui luy faiſoit tenir ce langage; car il eſtoit libre de ne rien prendre s'il ne vouloit. Et puis il commençoit le premier à faire plaiſir; parce qu'il venoit à la requeſte d'Archelaüs, & luy faiſoit vn plaiſir dequoy il ne ſe pouuoit iamais acquitter. Tout ce que luy pouuoit donner Archelaüs, c'eſtoit de l'or & de l'argent, & il en pouuoit receuoir l'exemple de ne faire cas ny de l'or ny de l'argent. Pourquoy donc auoit-il peur de ne ſe pouuoir reuencher en ſon endroit? Que pouuoit-il receuoir de ſi grand comme ce qu'il luy euſt donné, de luy faire voir vn homme qui ſçauoit que c'eſtoit de la vie & de la mort, & qui eſtoit ſur la frontiere de l'vne comme touſiours preſt de paſſer à l'autre? S'il euſt ouuert les yeux à ce Roy, qui ne voyoit goutte en plein midy, & qui

ſçauoit ſi peu des ſecrets de nature, que l'étonnement de voir vne eclypſe de ſoleil luy fit fermer ſon palais, & raſer le poil à ſon fils, comme s'il euſt fait le dueil, ou qu'il luy fuſt ſuruenu quelque grand inconuenient; combien luy euſt-il fait de plaiſir s'il le fuſt allé trouuer dans les tenebres où la peur l'auoit enuoyé cacher, & luy euſt dit, Sortez, n'ayez point de peur. Ce que vous voyez n'eſt pas vne défaillance du ſoleil, c'eſt la rencontre de deux aſtres, parce que la lune qui marche au deſſous du ſoleil s'eſt trouuée entre luy & nous, & nous en a fait perdre la veuë. Quand elle ne le fait que toucher en paſſant, elle n'en cache qu'vne partie. Quand ſon oppoſition eſt plus grande, elle en cache dauantage. Et ſi elle eſt du corps entier, & que à droitte ligne elle ſe trouue entre le ſoleil & la terre, nous ne le voyons du tout point. Mais parce qu'ils fõt touſiours leur chemin d'vne extréme viſteſſe, ils ne ſeront gueres en cette conionction, & tout incontinent ſe trouueront l'vn d'vn coſté & l'autre de l'autre, & la terre ſera éclaircie comme elle eſtoit. C'eſt vn ordre qui durera eternellement, & ne ſera iamais ſiecle qui n'ait des iours limitez; où par cette interpoſition de la lune nous ſerons empeſchez de voir, ou tout le ſoleil, ou vne partie de ſes rayons. Attendez tant ſoit peu, vous le verrez

desbaraſſé de ce nuage, & luire auſſi clair & net qu'il eſtoit auparauant. Socrates n'auoit-il pas de quoy payer Archelaus, en luy enſeignant à ſe conduire au gouuernement de ſon Eſtat? Et ſans en venir plus auant que pouuoit dõner Archelaus, qui ne fuſt aſſez reconnu par le ſeul honneur que Socrates luy euſt fait de le receuoir. Pourquoy donc eſt-ce que Socrates fit cette reſponſe? ſi non que cet homme, qui en parolles couuertes ſe mocquoit ordinairement des grands pluſtoſt que des autres, aima mieux ſe défaire d'Archelaus par vne excuſe qu'il priſt à ſon aduantage, que de luy reſpondre quelque choſe mal à sõ gouſt, qui l'auroit offencé. Il luy dit qu'il ne vouloit rien prendre qu'il ne pûſt rendre, & peut eſtre qu'il eut peur qu'il ne luy faluſt prendre quelque choſe cõtre ſon humeur, ou qui ne fuſt pas digne de luy. On dira que s'il ne la vouloit, il auoit moyen de la refuſer. Ouy, mais il encouroit l'indignation d'vn Prince qui n'auoit pas ſa cholere reglée, & qui vouloit, quoy qu'il donnaſt, qu'on le receuſt auec honneur. Autant vaut ne receuoir point ce qu'vn Roy baille, comme ne bailler point ce qu'il veut receuoir. Les deux ne luy font pas moins d'iniure l'vn que l'autre; & meſmes, s'il eſt ſuperbe, il ſe picquera moins de n'eſtre point traint, qu'il ne fera d'eſtre dedaigné.

Voulez-vous ſçauoir le vray ſujet qui garda Socrates d'aller trouuer Archelaüs? Cét homme qui eſtoit ſi libre, qu'vne ville libre ne le pût endurer, ne voulut pas ſe donner vn maiſtre, & s'aſſujettir volontairement.

VII. Ie crois que nous auons aſſez traité cette queſtion, S'il y a de la honte à eſtre vaincu de bienfaits. Ceux qui la font, ſçauent bien qu'vn homme ne peut ſe faire plaiſir à ſoy-meſme. Car autrement ils euſſent bien ſceu auſſi qu'il n'y a point de honte d'eſtre vaincu par ſoy-meſme. Or il y a quelques Stoïques qui demandent, Si on ſe peut deuoir quelque choſe à ſoy-meſme, & ſi on eſt obligé de s'en acquitter. Ce qui, à mon aduis, a donné ſujet de mettre cette diſpute en auant, c'eſt que nous diſons ordinairement, Ie n'en ſçay gré qu'à moy, Ie ne me puis plaindre que de moy, I'en ſuis en colere contre moy-meſme, Ie m'en chaſtieray, Ie m'en veux mal, & pluſieurs autres telles paroles, qui ſemblent s'adreſſer à quelqu'autre qu'à nous. Ils diſent que ſi ie puis faire choſe qui me nuiſe, ie puis auſſi faire choſe qui me profite. Et puis quelle raiſon y a-t'il que faiſant quelque choſe pour vn autre, on l'appelle bienfait, & que la faiſant pour moy-meſme, elle ne porte pas le meſme nom? Pourquoy ne me ſeray-ie obligé d'vne choſe que ie me ſeray donnée, puis que ſi vn autre me l'auoit donnée,

ie luy en ſerois obligé? Pourquoy ne craindray-ie autant d'eſtre ingrat à moy-meſme, comme de viure parmy la craſſe & les ordures, & par vne auarice extraordinaire me refuſer pour la bouche ou pour les habits. On parle auſſi mal d'vn qui ſouffre vne vilenie en ſon propre corps, que de celuy qui fait marchandiſe de l'impudicité d'autruy. Comme on n'approuue pas vn cajolleur, qui s'accorde à tout ce que dit vne autre, & ne trouue rien de ſi faux qu'il n'affirme pour luy faire plaiſir; auſſi ne fait-on vn qui ſe mire ſoy-meſme, qui eſt content de ſa ſuffiſance, & ſe veut faire croire qu'il eſt habile homme. Vn vicieux eſt auſſi peu ſupportable quand il ſe fait ſoy-meſme la matiere de ſon intemperance, que quand il ſe donne carriere en quelqu'autre ſujet. Quelle conqueſte plus glorieuſe peut faire vn homme, que la ſienne propre? Quelle domination plus loüable peut-il auoir que celle de ſes paſſions? Il n'eſt point de peuple ſi barbare, & ſi peu capable de ſujettion, de qui le gouuernement nous ſoit ſi difficile que de nous-meſmes. Platon a remercié Socrates de ce qu'il auoit eſté ſon precepteur. Pourquoy ne peut auſſi iuſtement Socrates ſe remercier de ce que luy-meſme il s'eſt enſeigné? Marcus Cato diſoit ordinairement, S'il te manque quelque choſe, emprunte-le chez toy. A ce compte,

là ſi ie me puis preſter, pourquoy ne me pourray-je auſſi donner? Il eſt vne infinité de choſes où la couſtume de langage d'vn homme en fait deux ordinairement. Nous diſons. Laiſſe-moy, ie me veux entretenir, &, Ie me tireray l'oreille. Si cela eſt, comme quelquefois vn homme auoit ſuiet de ſe courroucer contre ſoy-meſme, ne peut-il pas auec autant de raiſon auoir ſujet de ſe remercier? Ne ſe peut-il pas loüer, puis qu'il ſe peut reprendre, & ſe faire bien, puis qu'il ſe peut faire mal? Injure & plaiſir ſont choſes contraires. Si nous diſons, Il s'eſt fait injure; tout de meſme nous pouuons dire, Il s'eſt fait plaiſir.

VIII. On ne ſe peut rien deuoir à ſoy-meſme. Naturellement l'obligation precede la reuenche. Vn qui doit, preſuppoſe vn qui a preſté. L'vn ne peut eſtre ſans l'autre, non plus qu'vn mary ſans femme, ou qu'vn pere ſans enfans. L'vn ne peut receuoir que l'autre ne donne. Ce n'eſt ny donner ny receuoir, que mettre vne choſe d'vne main en l'autre. Comme vn homme ne ſe porte point, encores qu'il face mouuoir ſon corps d'vn lieu à l'autre; vn homme qui plaide ſa cauſe ne s'aſſiſte point, & ne ſe peut eriger vne ſtatuë comme à l'autheur de ſon ſalut; vn malade qui s'eſt guery par le ſoing qu'il a eu de ſe gouuerner, ne s'en demande point de ſalai-

re; ainſi en toute autre choſe quand par noſtre induſtrie nous nous ſommes fait quelque bien, nous n'en deuons point de reconnoiſſance, parce que nous n'auons à qui la faire. Quād i'accorderois qu'vn homme ſe peut donner quelque choſe, ne la reçoit-il pas quand il la donne ? Et quand i'accorderois qu'il peut receuoir quelque choſe deſoy-meſme, n'en fait-il pas la reuenche quand il la reçoit ? On a ſon change ſans aller hors de la maiſon; c'eſt vn nom illuſoire qui ne fait que paſſer. Celuy qui donne, eſt celuy meſme qui reçoit; ce ſont deux actions en vn homme ſeul. Deuoir, eſt vn mot qui ne peut auoir lieu que entre deux perſonnes. Comme ſeroit-il donc en vn ſeul homme, puis qu'il s'acquite par l'action meſme qu'il s'eſt obligé ? Comme en vne boule il n'y a ny haut ny bas, deuant ny derriere, parce que le mouuement change l'ordre, ce qui ſuiuoit, precede, l'orient deuient l'occident, & de quelque façon que tout aille il reuient touſiours en meſme point. Penſez qu'il en eſt ainſi de l'homme, faites luy faire tant de tours qu'il vous plaira, ce ſera touſiours luy. S'eſt-il bleſſé? il n'a contre qui faire informer. S'eſt-il attaché ? s'eſt-il enfermé ? il n'eſt point tenu d'en rēdre compte. Il s'eſt donné quelque choſe; mais au meſme tēps il l'a renduë à celuy qui la luy auoit dōnée.

On dit que iamais nature ne perd rien. Ce qu'on luy oſte d'vn coſté, luy reuient de l'autre. Mais, direz-vous, à quel propos vient cét exemple pour la queſtion miſe en auant? Ie vous le diray. Faites compte que vous eſtes ingrat; le bienfait pour cela ne ſe perd point, il demeure à celuy qui l'a donné. Prenez le cas que vous n'en vouliez pas prendre la reuenche. Elle eſt déja chez vous auant qu'on vous la face. Vous ne pouuez rien perdre. Ce qui vous eſt oſté, vous eſt acquis. Le cercle tourne dans vous-meſme; en prenant vous donnez, en donnant vous prenez.

IX. Vous me direz qu'il ſe faut faire plaiſir, & qu'il ſe le faut donc rendre. L'antecedent d'où vous tirez cette conſequence n'eſt pas veritable; car perſonne ne ſe fait plaiſir, mais obeït à l'inclination qu'il a de nature de ſe procurer du bien, & de laquelle vient cette ſollicitude extréme que nous auons d'éuiter ce qui nous peut nuire, & ſuiure ce qui nous peut profiter. C'eſt pourquoy celuy qui ſe donne quelque choſe n'eſt point liberal, celuy qui ſe pardonne point clement, ny point miſericordieux celuy qui a compaſſion de ſa miſere propre. Ce qui eſtant fait à l'endroit des autres, eſt liberalité, clemence & miſericorde, eſt nature quand il eſt fait en noſtre endroit. Le bienfait eſt vne choſe volontaire; mais c'eſt

choſe

choſe que par force il faut faire que de procurer noſtre vtilité. Plus vn homme fait de bien, plus il eſt en reputation d'eſtre liberal. Qui iamais a veu loüer vn homme, pour s'eſtre fait plaiſir, & s'eſtre deliuré de la main des voleurs? On ne peut dire qu'vn homme ſe loge; auſſi ne peut-on dire qu'il s'oblige: On ne ſe peut faire credit; auſſi ne ſe peut-on faire plaiſir. S'il eſt vray qu'vn homme ſe puiſſe faire du bien, c'eſt vne liberalité qui eſt en perpetuelle action. Il ne peut ſçauoir le compte de ſes bienfaits. Comme donc aura-t'il moyen de ſe reuencher, veu que les reuenches luy ſeront autant de nouuelles obligations? Comme pourra-t'il diſcerner s'il ſe preſte ou s'il ſe rend, veu qu'il eſt luy-meſme le theatre & le ioüeur de la comedie. Ie me ſuis tiré du peril; c'eſt vn plaiſir que ie me ſuis fait. Si vne ſeconde fois ie m'en tire, eſt-ce vn nouueau plaiſir que ie me fais, ou vne reuenche de celuy que ie me ſuis deja fait? Et puis quand ie vous accorderay qu'vn homme ſe peut faire plaiſir, ie ne vous accorderay pas pourtant qu'il ſe le doiue. Pourquoy? Pource qu'en ſe le donnãt il ſe le rend. L'ordre d'vn bienfait va de cette façon; on reçoit, on doit, & puis on rend. Il n'y a point d'apparence que nous nous puiſſions rien deuoir, parce que nous faiſons la dette & l'acquitons tout enſéble.

Donner, deuoir, & rendre, ſont des actions qui ſe doiuent faire par deux perſonnes; par vne ſeule il n'y a point de moyen.

X. Bienfait, eſt bailler quelque choſe profitable. Le mot de bailler preſuppoſe vne autre perſonne qui reçoiue. Ne dirons-nous pas qu'vn homme ſeroit hors du ſens, qui diroit qu'il ſe ſeroit vendu quelque choſe? parce que la vendition eſt vne alienation & remiſe d'vne choſe, & du droit que nous y auons, ſur vne autre perſonne. Il eſt de donner comme de vendre. C'eſt laiſſer partir quelque choſe de nos mains, & bailler à poſſeder à vn autre ce que nous auons poſſedé. On ne ſe peut donc donner de bienfait, puis qu'on ne ſe peut rien donner du tout. Il ſe fait vn aſſemblage de deux contraires, qui ſont donner & receuoir. Et cependant il y a bien de la difference, quand on les met l'vn vis à vis de l'autre. Mais ſi quelqu'vn ſe fait plaiſir à ſoy-meſme, à cette heure-là donner & receuoir, qui ſont deux choſes n'en deuiennent qu'vne. Ie penſe auoir dit il n'y a gueres, qu'il eſt des choſes d'vne certaine forme, que toute leur ſignification s'en va hors de nous. Ie ſuis frere, mais c'eſt d'vn autre. Car il n'y a point de moyen qu'vn homme ſoit frere de ſoy-meſme. Ie ſuis pareil, mais c'eſt à quelqu'vn. On ne peut parler de comparer ny de ioindre, qu'on ne s'imagi-

ne plus d'vne choſe. Le bienfait le monſtre. Il y auſſi peu de moyen de ſe bienfaire, que de ſe fauoriſer, ou d'eſtre de ſon party. Cette matiere eſt aſſez fertile d'exemples, pource que le bienfait eſt au rang des choſes qui veulent de pluralité. Il eſt des choſes tres-belles, tres-honneſtes, & tres-excellentes, qui ne ſe peuuent faire qu'en compagnie. On fait cas de la bonne foy, comme d'vne des choſes autant vtile que nulle autre au commerce des hommes, & cependant on ne dit point qu'vn homme ſe ſoit gardé la foy.

XI. Venons à cette heure à la derniere partie. Celuy qui ſe reuenche, il faut qu'il luy couſte quelque choſe, comme à vn qui paye de l'argent qu'il doit. Or il ne couſte rien à celuy qui ſe reuenche à l'endroit de ſoy-meſme, non plus que celuy ne gaigne rien qui ſe fait bien à ſoy-meſme. Le bienfait & la reuenche ont vne reciprocation qui n'eſt point en vn homme ſeul. Celuy qui ſe reuẽche, profite à ſon tour à celuy qui l'auoit obligé. Celuy qui ſe reuenche à ſoy-meſme, à qui peut-on dire qu'il profite? Et qui eſt celuy, quand il oit parler de bienfait & de reuenche, qui ne s'en imagine l'vn en vn lieu & l'autre en l'autre? Qui ſe reuenche à ſoy-meſme, ſe profite. Et qui eſt l'ingrat qui n'ait touſiours eſté diſpoſé à le faire? Mais pluſtoſt qui eſt celuy qui ſe

ſoucie d'eſtre ingrat, pourueu qu'il puiſſe faire ſon profit ? Ils diſent dauantage. Si nous nous deuons des remerciements à nous meſmes, nous nous deuons auſſi des reuenches. Or nous diſons, Ie me rends graces de ce que ie ne me ſuis point marié auec vne telle, & de ce que ie n'ay point contracté d'amitié auec vn tel. En diſant cela, nous cherchons de la gloire, & abuſons des termes de remercier pour donner du merite à noſtre action. Vn bienfait, peut bien eſtre fait, & n'eſtre pas rendu. Qui ſe fait bien à ſoy-meſme, ne peut faire qu'il ne retire ce qu'il a donné. Ce n'eſt donc point vn bienfait. Vn bienfait ſe fait en vn temps, & la reuenche en l'autre. En vn bienfait, ce qui eſt de plus eſtimable & de plus glorieux, c'eſt que pour l'vtilité d'vn autre nous oublions la noſtre, & nous incommodons pour l'accommoder ; ce que ne fait point celuy qui ſe fait bien à ſoy-meſme. Bien faire eſt vne action de ſocieté, qui acquiert des amis, & oblige des perſonnes. A ſe bien faire à ſoy-meſme, il n'y a point de ſocieté, point d'acquiſition d'amis, ny d'obligation d'aucun. Nous ne donnons ſuiet à perſonne de dire, Il faut que i'honore cet homme, il a fait du bien à vn tel, il m'en fera. Vn bienfait eſt ce que quelqu'vn donne, non pour l'amour de ſoy, mais pour l'amour de celuy à qui il

donne. Celuy qui ſe fait du bien, il le fait pour l'amour de ſoy. Ce n'eſt donc pas vn bienfait.

XII. Trouuez-vous à cette heure que ie vous aye menty de ce que ie vous auois dit à l'entrée de ce diſcours ? Vous direz que tant s'en faut que ie puiſſe tirer quelque gain de ma peine, ie fais ce que ie puis pour la perdre. Ayez patience, & vous direz encore plus vray que vous ne dittes; parce que ie vous meneray dans des obſcuritéſ, d'où quand vous ſerez ſorty, vous n'aurez non plus fait pour vous que de vous eſtre tiré d'vn bourbier où vous pouuiez ne vous mettre point ſi vous n'euſſiez voulu. Car quel plaiſir y a-t'il de ſe rompre la teſte à dénoüer vne choſe, que vous n'auez noüée pour autre fin que pour la dénoüer? Mais comme il y a des choſes que pour ioüer & paſſer le temps nous lions en ſorte qu'il n'eſt pas bien aiſé de les délier ſi vous n'en ſçauez le ſecret, & que celuy toutesfois qui les a liées délie tout auſſi toſt, parce qu'il en connoiſt l'entrelacement, cependant elles donnent du plaiſir, parce que leur difficulté tente la pointe du iugement, & l'excitent à ſe bander, tout de meſme ces ſubtilitez qui ſemblent inſidieuſes oſtent l'aſſoupiſſement & la nonchalance des eſprits, que tantoſt il faut mettre en vne campagne raſe, pour s'y donner

carriere à leur aiſe, tantoſt mener dans des ſolitudes ſcabreuſes & penibles, pour auoir l'exercice de ſe faire paſſage en des lieux qui n'en ont point. Il y en a qui diſent qu'il n'eſt point d'ingrats ; & voicy leurs raiſons. Vn bien fait eſt choſe qui profite. Or, ſelon l'opinion de vous autres Stoïques, on ne ſçauroit profiter à vn méchant. Il s'enſuit donc qu'vn méchant ne peut receuoir de bienfait, & par la meſme conſequence il eſt impoſſible qu'il ſoit ingrat. Dauantage, le bienfait eſt vne choſe honneſte & vertueuſe; le méchant n'eſt ſuſceptible de rien d'honneſte ny de vertueux ; par conſequent il n'eſt point ſuſceptible de bienfait. Ne receuant point, il n'eſt point obligé de rendre ; & pourtant il eſt impoſſible qu'il ſoit ingrat. Il y a encores plus. Vous dittes vous-meſmes, que l'homme de bien ne fait rien que bien. S'il ne fait rien que bien, il ne peut eſtre ingrat. L'homme de bien rend vn plaiſir quand il l'a receu ; le méchant n'en peut receuoir ; & par cette raiſon il n'y a homme de bien ny méchant qui ſoit ingrat. Ainſi donc ce mot d'ingrat eſt le nom d'vne choſe qui n'eſt point en nature. Nous ne connoiſſons point d'autre bien que ce qui eſt honneſte. Ce qui eſt honneſte ne trouue point de place chez le méchant ; car il ne ſeroit plus méchant s'il auoit le com-

merce de la vertu. Or tandis qu'il eſt méchant on ne luy peut faire de bien ; parce que le bien & le mal ſont deux contraires, qui ſe peuuent iamais aſſembler. Il s'enſuit donc que perſonne ne luy profite, parce que quoy qu'on luy donne, il ſe corrompt tout auſſi-toſt, à faute qu'il n'en ſçait pas bien vſer. Comme vn eſtomach bilieux altere la qualité de tout ce qu'on luy baille, & des plus ſaines viandes en fait des occaſions de ſa douleur ; auſſi depuis qu'vn eſprit ne voit goutte, vous ne luy pouuez rien commettre où il ne trouue le ſuiet de ſa honte ; & la cauſe de ſa perdition. De là vient que ceux qui ſont les plus gorgez de contentements & de richeſſes ont le plus de trouble & d'agitation, & que pour l'abondance de la matiere, d'où procede leur inquietude, ils entrent en vne confuſion ſi grande, qu'ils ſont quelquefois bien empeſchez de ſe trouuer. Il ne peut donc rien arriuer au méchant qui luy ſoit profitable, ou pluſtoſt qui ne ſoit cauſe de ſa perte. Il communique ſon mauuais naturel à tout ce qui l'approche ; & les choſes belles en apparence, & qui ſeroient bonnes ſi on les bailloit à vn homme de bien, deuiennent poiſon & peſte entre ſes mains. C'eſt pourquoy il n'eſt pas poſſible qu'il face bien à perſonne, parce qu'il ne peut dõner ce qu'il n'a point ; & quãd il pourroit

bien faire, il n'en a pas la volonté.

XIII. Accordons que tout cela ſoit veritable, comme il l'eſt; il ne s'enſuit pas pourtant qu'vn méchant ne puiſſe receuoir quelque choſe qui pourra reſſembler vn bienfait, & que s'il ne s'en reuenche on ne le puiſſe appeller ingrat. Il y a des biens de l'ame, des biens du corps, & des biens de fortune. Quant aux biens de l'ame, le méchant n'y a point de part; pour les deux autres, il y eſt receuable. Il les peut prendre, il les doit rendre, & s'il ne les rend il eſt ingrat. Nous ne ſommes pas ſeuls de cette opinion. Les Peripatetiques meſmes, qui donnent les coudées aſſez franches à la felicité de l'homme, diſent qu'il eſt de certains bienfaits de peu d'importance qu'vn méchant peut receuoir, & que ne les rendant point il eſt coulpable d'ingratitude. Nous diſons donc qu'vne choſe ne ſe peut appeller bienfait, s'il n'en vient quelque profit à l'ame; toutesfois qu'elle ne ſoit commode & deſirable, nous ne le nions pas. Vn méchant peut faire à vn homme de bien des preſens de cette nature, & en peut auſſi receuoir de luy; comme de l'argent, des habits, des eſtats, & la vie meſme. Si quelqu'vn ne les rend point, on ne le peut appeller ingrat. Mais cõme pouuez vous appeller vn homme ingrat, pour ne rendre point ce qui n'eſt pas vn bienfait? Il

eſt des choſes qui prennent leur nom de ce qu'elles ſemblent eſtre, pluſtoſt que de ce qu'elles ſont. Ainſi nous diſons vne boëtte d'or ou d'argent. Ainſi nous appellons vn homme ignorant, non qui n'a du tout point de lettres, mais qui n'y a pas fait beaucoup de progrez. Ainſi nous diſons qu'vn homme eſt tout nud, quand ſes habits ſont déchirez. Ces choſes-là ne ſont pas bienfaits : toutesfois elles en ont la reſſemblance. Vous ne penſez peut-eſtre que ie vueille dire que tout ainſi qu'elles ſont comme bienfaits, celuy qui ne les rend point eſt auſſi comme vn ingrat, mais non pas ingrat veritablement. Ce n'eſt pas ainſi que ie l'entens ; parce que celuy qui les donne & celuy qui les prend ſont d'accord que ce ſont bienfaits, & tous deux les appellent de cette façon. Et par ainſi celuy qui trompe en vne choſe qui a l'apparence d'vn vray bienfait, eſt auſſi bien ingrat, comme eſt empoiſonneur celuy qui baille à boire vne liqueur innocente, s'il penſe bailler vne poiſon.

XIV. Cleanthes preſſe bien dauantage, & dit que quand ce ne ſeroit pas vn bienfait que ce qu'on reçoit, celuy qui ne le rend point ne laiſſe pas d'eſtre ingrat ; pource que quand c'en ſeroit vn il n'euſt pas laiſſé d'en faire de meſme. Ainſi celuy qui s'eſt mis ſur vn chemin pour voler & pour tuer,

eſt voleur deuant que de mettre la main au ſang, parce qu'il s'eſt armé pour le faire & qu'il en a eu volonté. La mechanceté ſe pratique & ſe fait paroiſtre en l'execution, mais elle eſt formée de plus long-temps. Ce qu'il a receu n'eſtoit pas vn bien-fait, mais il en auoit le nom. On punit les ſacrileges, & toutesfois il n'eſt point d'hõme qui ait les mains ſi longues qu'il les porte iuſques au ciel. Il demande dauantage, comme il ſe pourroit faire qu'on fuſt ingrat à l'endroit d'vn méchant, puis qu'on n'en peut receuoir de bien-fait. Pource qu'ayant douné vne choſe du nombre de celles que les ignorans appellent biens, on eſt obligé, quelque méchant qu'il ſoit, de luy faire vne reuenche de meſme qualité que ſon bienfait, & ſans examiner les choſes de plus prés, luy rendre pour bon ce qu'il a baillé pour bon. Quoy qu'vn homme nous ait preſté, ſoit de l'or, ou du cuir marque du coin de la ville, comme autrefois en Lacedemone, pourueu qu'il ſoit de miſe, n'importe. C'eſt argent que nous deuons, acquitons-nous en meſmes eſpeces que nous ſommes obligez.

XV. Vous n'auez que faire de vous informer que c'eſt que bienfait, & ſi vn nom ſi grand & ſi ſpecieux ſe doit raualler à vne matiere ſi vile & ſi contemptible. Laiſſez faire recherche à quelque autre

de la verité, contentez-vous de ſuiure ce qui en a l'apparence, & vous conformez à ce qui eſt honneſte, ſuiuant l'opinion commune, & que vous-meſme appellez honneſte, quelque choſe que ce ſoit. Comme vous tenez qu'il n'y a perſonne ingrat, on pourroit dire par la meſme raiſon qu'il n'y auroit perſonne qui ne le fuſt. Car puis que à voſtre compte tous les foux ſont méchants, & qu'vn vicieux en vne choſe eſt vicieux en toutes, il eſt neceſſaire que tous les hommes ſoient ingrats, puis qu'il n'en eſt point qui n'ait de la folie & de la méchanceté. Quoy donc? de quelque coſté que l'homme ſe tourne, il ne peut faillir qu'il ne ſoit iniurié. Quelles plaintes fait-on plus ordinaires que de l'ingratitude? & qu'il n'en eſt gueres à qui le bien qu'on leur fait ne ſemble vne occaſion legitime de rendre du mal? Nous ne ſommes pas ſeuls qui en murmurons, & qui mettons au rang du vice tout ce qui n'eſt point cõforme aux regles de la vertu. Voicy ie ne ſçay quelle voix, qui ſort, non de l'eſcole des Philoſophes, mais de deſſous vne hale à la condemnation de la malice vniuerſelle du monde.

A cette heure on paſſe bien plus outre, les bien faits ſont méchancetez execrables.

On oſte la vie à ceux pour qui on la doit perdre. Les meurtres & les empoiſonnemens ſont les recompenſes des bienfaits qu'on a receus. Aſſaſſiner ſa patrie, & conjurer à ſa ruine, ſont les marques de grandeur & d'authorité. Toute hauteur eſt baſſe qui n'eſt au deſſous de la republique. Les armées qu'elle paye ſont tournées contre elle, & les harangues ordinaires des capitaines à leurs ſoldats, c'eſt de maſſacrer leurs femmes & leurs enfans, & ne laiſſer ny leurs propres maiſons, ny leurs dieux domeſtiques, que tout ne porte les témoignages de leur fureur. Ceux qui deuſſent rougir d'entrer en triomphe en la ville, quand le Senat meſme le commanderoit, & qui ramenans vne armée victorieuſe n'auroient audiéce que hors des murailles maintenant couuerts du ſang de leurs citoyens, & bien-ſouuent de leurs freres, penſeroient n'eſtre pas dignement receus en la ville s'ils n'y entroient les enſeignes déployées. Ce n'eſt pas à la liberté à parler; les étendars luy font ſigne qu'elle ſe taiſe. Et ce peuple maiſtre du monde, qui auoit donné la paix à tant de nations, & touſiours eſſayé de porter les guerres ſi loing, le bruit ne luy pût faſcher ny les yeux ny les oreilles, a les ennemis à ſa porte, & de la peur que luy font ſes propres armes n'oſe ſortir de ſa maiſon.

XIV. Coriolanus fut ingrat. S'il eut de la pieté, ce ne fut que bien tard, & apres auoir déja fait la moitié du parricide qu'il auoit entrepris. Catilina fut ingrat. Il ne penſa pas faire aſſez de prendre la ville, s'il ne taſchoit de la ruiner, ſi de l'autre coſté des Alpes il n'appelloit les peuples de la Gaule à la pourſuite de leurs inimitiez naturelles, & ne leur donnoit moyen d'immoler des capitaines Romains aux monumens de leurs peres, pour s'acquitter à la fin des ſacrifices qu'ils auoient ſi long-temps deſiré de leur payer. Marius fut ingrat, qui de ſimple ſoldat paruint à la dignité de Conſul. S'il n'euſt fait mourir autant de Romains que de Cimbres, & s'il n'euſt donné le ſignal, ou, pour mieux dire, s'il n'euſt eſté le ſignal luy-meſme de perdre la ville, & de couper la gorge à la plus grande partie des habitans, il n'euſt point reconnu de changement en ſa fortune, & euſt penſé eſtre touſiours auſſi petit compagnon qu'il auoit eſté. Sylla fut ingrat, qui guerit ſa patrie auecque des remedes pires que la maladie meſme, qui apres auoir depuis Prænеſte iuſques à la porte Coline marché dans le ſang, commença de nouuelles boucheries dans la ville, tua deux legions (ce qui fut cruel, apres la victoire, & ce qui fut deteſtable, apres leur auoir donné ſa parole, & les auoir fait aſſembler

en vn petit coin, pour auoir moins de p
peine à les maſſacrer) & en fin, ô gra
Dieux! inuenta la proſcription, qui eſt vne promeſſe d'argẽt & d'impunité à celuy qui apporteroit la teſte d'vn citoyen Romain, au lieu qu'anciennement vne couronne eſtoit la recompenſe de celuy qui en auoit ſauué quelqu'vn. Pompée fut ingrat, qui pour trois conſulats, trois triomphes, & vn nombre infiny d'autres honneurs, ſurpez preſque tous auant que l'âge l'en euſt rendu capable, ne pût mieux faire connoiſtre le gré qu'il en ſçauoit à ſa patrie, qu'en prenant des compagnons pour luy aider à l'aſſujettir; comme ſi ſa grandeur euſt deu eſtre moins emtiée, quand on euſt veu entre les mains de pluſieurs vne authorité que perſonne ne deuoit auoir. Il fut ingrat, de ſe procurer des commandemens extraordinaires de diſtribuer les Prouinces, pour s'ẽ reſeruer le choix, de faire trois parts de la Republique, pour en retenir les deux en ſa maiſon, & en fin de reduire le peuple Romain à cette extremité, de ne pouuoir auoir la vie qu'il ne ſe reſoluſt à la ſeruitude. Iule Ceſar, ſon ennemy & ſon vainqueur, fut ingrat d'auoir laiſſé la guerre de Gaule & d'Allemagne pour venir aſſieger Rome, & tout homme de bien & populaire qu'il eſtoit, donner le rendez-vous à ſes trouppes dans le Cirque de Flami-

nius, bien plus prés que Porſena ne s'eſtoit campé. Il eſt vray qu'il ne fut pas ſi cruel comme il pouuoit eſtre par le droit que la victoire luy auoit acquis. Il fit ce qu'il diſoit ordinairement; il ne tua perſonne qui n'euſt l'eſpée à la main. Et quoy donc? Les autres à la verité furent plus ſanguinaires, mais au moins comme ils furent ſaouls ils mirent les armes bas; cetuy-cy remit bien de bonne heure l'eſpée au fourreau, mais il ne la quitta iamais. Antoine fut ingrat à ſon Dictateur, quand en la harangue qu'il fit au peuple il declara qu'il auoit eſté bien tué, & donna des gouuernemẽs & des charges à ceux qui auoient fait le meurtre. Il fut ingrat à ſa patrie, de la déchirer comme il fit de guerres, proſcriptions, & pilleries, & la reduire en ſi mauuais termes, qu'elle qui auoit rendu les droits, franchiſes, & libertez aux Grecs, aux Rhodiens, & à tant de grandes villes, deuint tributaire, non de Rois de ſa nation, mais de ie ne ſçay quels eſtrangers, que la fortune meſme n'auoit pas eſtimez dignes du ſexe que la nature leur auoit donné.

XVII. Ie n'aurois pas du temps aſſez, s'il me falloit ſouuenir de tous ceux qui ont eſté ingrats iuſques à la ruine & deſtruction entiere de leur patrie, & n'aurois pas moins de beſogne ſi ie voulois reciter combien de fois la Republique meſme a eſté

ingrate à l'endroit de ſes citoyens les plus gens de bien & les plus zelez à ſon ſeruice, n'eſtant pas le nombre des indignitez qu'elle a faites moins grand que celles qu'elle a receües. Elle a enuoyé Camille en exil, & y a laiſſé aller Scipion. Ciceron a eu le meſme traittement que Catilina, & a ſouffert en ſa maiſon & en ſes biens des outrages que peut-eſtre ſon ennemy meſme euſt eu honte de luy faire quand il fuſt demeuré victorieux. Rutilius pour recompenſe d'auoir eſté homme de bien, fut contraint de s'aller cacher en vn coin de l'Aſie. Caton fut vne fois refuſé de la Preture, & ne pût iamais auoir le Conſulat. Nous ſommes ingrats publiquement. Que chacun parle à ſoy-meſme en particulier; il n'y en a pas vn qui ne ſe plaigne de quelque ingrat. Or il n'eſt pas poſſible que tout le monde ſe plaigne, & qu'il demeure quelqu'vn de qui on ne ſe plaigne point. Il faut donc conclurre, que tous les hommes ſont ingrats generalement. Mais ne ſont-ils autre choſe? Si ſont. Ils ſont ſtupides, malicieux & timides, tout ce qu'ils ſont; & ceux qui le ſont le plus, ſont ceux qu'on eſtime auoir le plus de reſolution. Adiouſtez-y qu'ils ſont tous ambitieux, tous ſans pieté. Mais pour cela ne vous mettez pas en colere; pardonnez-leur, ils ſont tous hors du ſens. Ie ne vous dis rien que ie ne vous

mettre le doigt dessus. Regardez comme la ieunesse est ingrate. Qui est le ieune homme si simple, qui ne souhaite la mort de son pere, si moderé, qu'il ne l'attende, & si consciencieux, qu'il ne se la represente? Qui trouuerez-vous qui craigne la mort de sa femme, tant soit-elle vertueuse, & qui plustost ne compte son âge, pour se figurer dans combien il en pourra estre deliuré? Qui est celuy qui apres auoir gaigné sa cause, porte seulement hors du palais la memoire du bien que luy a fait son Aduocat? Mais tout cela demeure sans dispute; allons ailleurs, Qui est celuy qui meurt sans quelque regret? Qui est l'homme qui au dernier moment ait l'asseurance de dire,

Au gré de mes destins mes iours sont acheuez?

Qui est celuy qui au partir du monde ne souspire, & ne face connoistre que s'il pouuoit il n'en partiroit point? Et toutesfois il n'est point d'ingratitude plus manifeste, que de ne se contenter point du temps qui nous est limité. Si vous comptez les iours, vous n'en aurez iamais assez. Pensez que ce n'est point du nombre d'années que dépend la felicité. Prenez-en ce qu'on vous en baille. La mort la plus differée n'est pas la plus heureuse, comme la vie la plus longue n'est pas la meilleure. Combien seroit-ce plus sagement fait de nous repasser en la memoire les plaisirs passez pour en remer-

cier la fortune, & ſans compter combien ont veſcu les autres, penſer que nous pouuions viure moins que nous n'auons veſcu. Dieu n'a pas penſé que ie meritaſſe dauantage; ie me contente. Il me pouuoit donner plus de iours; toutesfois i'ay dequoy le remercier. Ne ſoyons iamais ingrats enuers les Dieux, ne le ſoyons point enuers les hommes, & particulierement reconnoiſſons ceux qui ont fait quelque plaiſir, ou à nous, ou à ceux qui nous appartiennent.

XVIII. Vous me direz que i'eſtens les obligatiõs iuſques à l'infiny, quand ie parle de ceux qui nous appartiennẽt, pource qu'à ce cõpte-là, qui fait plaiſir au fils, fera plaiſir au pere, & qu'on pourroit encores demander ſi le faiſant au pere on obligeroit par meſme moyen le frere, l'oncle, le grand pere, la femme & le beau pere. De ſorte que pour vuider cette queſtion, il ſeroit beſoin d'y mettre quelques bornes, & preſcrire iuſques où l'enfileure de ce parentage doit aller. Si ie laboure voſtre champ, ie vous feray plaiſir; & ſi i'empeſche voſtre maiſon d'eſtre bruſlée, ou ſi ie la garde d'aller par terre, ne vous en feray-ie point? Si ie tire voſtre ſeruiteur de quelque peine, vous me remercierez; & ſi ie ſauue la vie à voſtre fils, ne me penſerez-vous point eſtre obligé?

XIX. Vous m'alleguez des exẽples qui

ne ſe reſſemblent point. Mon champ n'a point d'obligation à celuy qui l'a labouré, ny ma maiſon à celuy qui l'a eſtançonnée, parce que l'vn & l'autre ſont inſenſibles. C'eſt à moy que le plaiſir eſt fait; i'en dois la reuenche, parce que nul autre ne la doit. Auſſi l'intention de celuy qui laboure mon champ, n'a point eſté de luy faire plaiſir; mais à moy. I'en diray de meſme du ſeruiteur, parce qu'eſtant à moy, ce qui eſt fait pour luy m'oblige, comme choſe qui reuient à mon profit. De mon fils, c'eſt vne autre choſe. Il eſt capable de receuoir vn plaiſir. Auſſi le reçoit-il, & ie ne fais que m'en reſiouïr. C'eſt vn nœud qui me touche, mais qui ne m'étraint point. Mais vous qui dites que vous ne deuez point ce qui eſt fait pour voſtre fils, reſpondez-moy. La ſanté du fils, ſa bonne fortune & ſa richeſſe, ſont-ce choſes où le pere n'ait point d'intereſt? Ne ſera-t'il pas plus heureux ſi ſon fils luy demeure, & plus malheureux s'il le perd? Et quoy donc? ſe peut-il faire que celuy que i'ay fait heureux, & garanty d'eſtre malheureux, ne m'ait point d'obligation? Il ne m'en a point, direz-vous. Il eſt des choſes faites pour les autres qui s'étendent iuſques à nous; il faut que celuy les rende qui les a receües. Cõme ſi quelqu'vn à qui vous auez preſté de l'argent, m'en a puis-apres baillé vne partie, vous n'auez

point d'action contre moy, mais contre celuy ſeulement à qui vous l'auez preſté. On ne nous ſçauroit faire plaiſir, de quelque nature qu'il ſoit, qu'il n'en reuienne quelque commodité à nos parens, & quelquefois à ceux qui ſont les plus éloignez. La queſtion eſt, de ſçauoir qui a receu le plaiſir. On ne s'informe point de ce qu'il en a fait, ny auecque qui il l'a partagé; il faut aller à la ſource, c'eſt au coulpable qu'on ſe doit adreſſer. Mais, ie vous prie, où penſez-vous? Ne me dites-vous pas que ie vous ay donné voſtre fils, & que s'il fuſt mort vous ne l'euſſiez pas voulu ſuruiure? Comme eſt-il poſſible que ie vous aye ſauué celuy de qui la vie vous eſt plus chere que la voſtre, & que vous ne m'en ayez point d'obligation? Vous vous iettez à mes genoux, vous tuez des victimes comme pour voſtre ſalut propre, & me dites que vous & voſtre fils eſtes vne meſme choſe, que i'ay ſauué deux vies, & la voſtre encores plus que la ſienne. Pourquoy me cajolez-vous de cette façon, ſi ie ne vous ay point fait de plaiſir? Pource que ſi mon fils a emprunté de l'argent, combien que ce ne ſoit pas moy qui doiue, toutesfois ie ne laiſſe pas de le payer. S'il a eſté ſurpris auec quelque femme, i'en rougiray, mais ie ne ſeray pas adultere pourtant. Ie vous dis que ie vous ſuis obligé de ce que vous auez fait pour moy

fils, non que ie le ſois, mais pource que ie ſeray bien aiſe de l'acquiter. Mais ce m'a eſté vn plaiſir extréme de le voir hors de danger, ce m'a eſté vn grãd biẽ, & ſi ie l'euſſe perdu ie demeurerois ſans enfans, & me trouuois par conſequent en l'affliction la plus grande & la plus ſenſible qui me pouuoit arriuer. Il n'eſt pas à cette heure queſtiõ ſi ce que tu as fait m'a profité, mais ſi tu m'as donné quelque choſe. Car vn animal, vne pierre & vne herbe, me peuuent bien profiter, toutesfois ie ne leur dois point de bienfait; parce que rien ne peut bien faire, que ce qui en a la volonté. Voſtre intention n'a pas eſté de faire plaiſir au pere, mais au fils, & cependant vous ne ſçauiez pas ſeulement que ie fuſſe ſon pere. Et pource quand vous direz, N'ay-ie pas fait plaiſir au pere de qui i'ay ſauué le fils? repliquez de l'autre coſté, Aurois-ie fait plaiſir à vn homme que ie ne cõnoiſſois pas, & à qui ie ne penſois du tout point? Mais que direz-vous, ſi comme quelquefois il peut arriuer? vous vouliez mal au pere de qui vous auez ſauué le fils? Voudriez-vous dire que vous euſſiez obligé vn de qui vous eſtiez alors capital ennemy? Mais pour laiſſer la diſpute, & decider en Iuriſconſulte, Il faut regarder l'intention de celuy qui donne. Il a donné à celuy à qui il vouloit donner. Si la choſe a eſté faite en l'honneur du pere c'eſt le pere

qui a receu le bienfait. Si le plaiſir a eſté fait au fils, le pere en peut bien tirer quelque fruit, mais il n'en eſt pas obligé. Non pas que ſi l'occaſion s'offre il ne face quelque choſe de ſon coſté; toutefois ce ne ſera point comme tenu de payer vne dette, mais comme conuié de commencer le premier à faire plaiſir. Hors de ſa volonté vous ne luy pouuez rien demander. S'il fait quelque choſe, c'eſt equité, pluſtoſt que reconnoiſſance. Car il n'y a pas moyen de limiter ſi vn plaiſir fait au fils s'étend au pere, à la mere, au grand pere, à l'oncle, aux enfans, aux parens, aux amis, aux ſeruiteurs, & à la patrie. Il vaut donc mieux dire, que celuy eſt obligé chez qui le plaiſir prend ſa premiere aſſiete; autrement de l'vn à l'autre vous enfilerez tout ce qu'il y a d'hommes au monde, & entreriez en vn labyrinte d'où vous ne ſçauriez iamais vous débrouïller. Mais voicy vne autre queſtion. Deux freres ſont ennemis. I'en ſauue l'vn. On me demande ſi i'oblige l'autre, qui ne ſera pas bien aiſe que ſon frere ſoit echappé. Il n'y a point de doute que ce ne ſoit vn bienfait de profiter à quelqu'vn, encores que ce ſoit contre ſa volonté; comme au contraire ie ne tiens pas qu'vn homme face plaiſir, s'il n'en a l'intention, encores qu'il face choſe d'où il nous reuienne quelque profit.

XX. Appellez-vous bienfait, vne choſe qui le tourmente & qui l'afflige ? Il y a beaucoup de bienfaits qui ont vne mine triſte & renfroignée ; comme d'attacher, couper & bruſler pour guerir. Il ne ſe faut pas ſoucier ſi celuy à qui nous faiſons du bien le trouue mauuais, il faut regarder s'il a ſujet de le trouuer bon. Vne piece d'argent n'eſt pas mauuaiſe, pource qu'vn eſtranger, & qui n'en connoiſt point le coin, la refuſe. Qu'il haïſſe le bien qu'on luy fait tant qu'il voudra, s'il en a du profit il en a l'obligation, pourueu que celuy qui luy donne le face en intention de luy profiter. Il ſuffit que la choſe ſoit bonne, le mauuais courage de celuy qui la reçoit ne l'altere point. Or à cette heure prenons le reuers de la medaille. Il veut mal à ſon frere; mais il luy eſt expedient de l'auoir. Ie l'ay mé. Quoy qu'il die, & qu'il s'en reſiouïſſe, ie ne luy ay point fait de plaiſir. C'eſt vne inſidieuſe façon de nuire, que de nuire en ſorte qu'on en ſoit remercié. Ie vois bien ce que vous voulez dire. Ce qui profite eſt biẽfait, ce qui nuit ne l'eſt point. Mais ie vous vois dire vne choſe qui ne nuit ny ne profite, & cependant c'eſt vn bienfait. I'ay trouué voſtre pere mort en quelque lieu à l'écart, & l'ay inhumé. Ie n'ay rien fait pour luy, parce qu'il n'auoit point d'intereſt de quelque façon qu'il luy

fallut pourrir : & n'ay rien fait auſſi pour ſon fils, car que luy en eſt-il reuenu ? Voulez-vous que ie vous die ce qu'il y a de gaigné? I'ay fait vn office qu'il falloit qu'il fiſt. Il deſiroit de pouuoir inhumer ſon pere, le deuoir l'y obligeoit, ie l'ay deliuré de cette peine. Encores faut-il que i'aye reconnu le corps, & qu'il me ſoit ſouuenu du fils; autrement ſi la ſeule compaſſion m'a fait faire pour luy ce que i'euſſe fait pour le premier venu, cela ne ſe peut appeller bienfait. Si i'ay ietté de la terre ſur vn mort que ie ne connoiſſois point, c'eſt vn office que i'ay fait à l'humanité ; perſonne ne m'en doit rien en particulier. Mais quelqu'vn peut-eſtre me dira, que puis que ie ſuis ſi curieux de ſçauoir à qui i'auray bienfait, il ſemble que i'aye intention de le redemander. Ce qu'on tient qui ne ſe doit pas faire, & voicy la raiſon qu'on met en auant. Vn mauuais homme, quoy que vous le redemandiez, ne le vous rendra pas. Vn homme d'honneur le vous rendra de luy-meſme, & ne donnera point la peine de l'en ſolliciter. Apres, ſi vous auez fait plaiſir à vn homme d'hõneur, ne vous precipitez point de le luy ramenteuoir, pour ne luy faire ce tort qu'on penſaſt que de ſoy-meſme il ne fuſt pas aſſez diſpoſé à s'acquitter. S'il eſt meſchant, il faut plier les eſpaules. Ne faites point vn preſt d'vn bienfait. La loy meſme

me

me ne veut pas qu'on redemande, puis qu'elle ne le commande point. Et certainement tandis que ie ne me verray point trop preſſé, i'employeray pluſtoſt vn autre que celuy à qui i'auray fait plaiſir. Mais ſi le ſalut de mes enfans, la vie de ma femme, ou la liberté de ma patrie m'enuoye où ie voudrois bien ne point aller, ie commanderay à ma diſcretion de s'accommoder à ma fortune, & proteſteray que ſi ie viens à la honte d'vn ingrat, c'eſt aprés que i'ay trouué toutes les autres fermées, & qu'il ne m'eſt demeuré que cette ſeule voye pour remedier à mon extreme neceſſité. Le beſoin de r'auoir, en cette occaſion vaincra la honte de redemander. Et puis quand ie donne à vn homme d'honneur, c'eſt bien auec deſſein de ne redemander iamais; mais touſiours cette condition ſe doit entendre, ſi la neceſſité ne m'y contraint.

XXI. Vous me direz que la loy le defend, puis qu'elle ne le permet pas. La couſtume de viure, plus forte que loy du monde, nous fait bien paſſage à des choſes qui n'ont point de loy. Il n'y a point de loy qui defende de reueler le ſecret d'vn amy, ny qui commande de garder la parolle à vn ennemy. Auſſi n'y en a t'il point qui commande de tenir ſa promeſſe. Et toutesfois ſi quelqu'vn a publié quelque choſe que ie ne voudrois pas qui fuſt ſceuë, ou

s'il n'a pas fait ce qu'il m'auoit promis, ie me plaindray de luy. Oüy, mais vous faites vn preſt d'vn bienfait. Nullement. Ie n'exige pas, ie redemande; & encores ie le fais d'vne façon, que c'eſt plutoſt auertir, que redemander. Quand mes affaires ſeroient ſi découſuës qu'il n'i auroit plus rien d'entier, ie n'iray iamais chercher le remede vers vn homme auec lequel il me faille lutter. Si ie le connois de ſi faſcheuſe deſſerre, qu'il faille plus d'vn ſimple aduertiſſement pour en tirer quelque choſe, i'aimeray mieux ne luy dire mot, & ne penſeray pas qu'il ſoit digne que ie le preſſe de faire ſon deuoir. Comme vn homme qui a mangé tout ce qu'il auoit, & ne s'eſt reſerué ny bien ny honneur à perdre, n'eſt plus importuné de ſes creanciers, parce qu'ils ne veulent pas s'amuſer à pourſuiure ce qu'il leur eſt impoſſible d'auoir; celuy que ie verray manifeſtement & opiniaſtrement ingrat, aura les meſmes trefues auecque moy. S'il s'en peut tirer quelque choſe auec des parolles, ie le prendray; mais ie n'en viendray point iuſques aux tenailles.

XXII. Il y en a qui ne deſauoüent pas qu'on ne leur ait fait plaiſir, mais ils ne ſçauent comme le rendre. Ces gens-là ne ſont pas ſi bons comme ceux qui s'acquittent, ny ſi mauuais comme ceux qui ne penſent rien deuoir. Leurs effets ſont longs

à ſe produire, mais quoy que c'en ſoit, ils ont de la volonté. Ie me contenteray d'auertir ceux que ie verray de cette humeur, & feignant de penſer ailleurs, d'vn propos à l'autre ie les ameneray tout bellement au point où ie voudray qu'ils viennent. Ie ſçay bien que tout auſſi-toſt ils me diront, Pardonnez-moy, ie vous iure que ie ne penſois pas que ce fuſt choſe où ie vous puſſe ſeruir, ie m'y fuſſe offert ſans vous donner la peine d'en parler. Ie vous prie ne penſez pas que ie ne me ſouuienne de l'honneur que vous m'auez fait, & combien vous m'auez obligé. Pourquoy les connoiſſant ainſi diſpoſez, douteray-ie de les rendre meilleurs, & pour moy? Si ie vois quelqu'vn ſur le point de faire quelque faute, ie fais ce que ie puis pour l'en empeſcher, à plus forte raiſon dois-ie garder mon amy qu'il ne faille, & ſur tout qu'il ne faille en mon endroit. C'eſt vn ſecond bien que ie luy fais, de ne ſouffrir pas qu'il ſoit ingrat. Et puis, ie ne viendray pas ouuertemẽt aux reproches, mais tout doucement ie luy feray reſſouuenir de ce qui ſe ſera paſſé entre nous, & le prieray de me faire plaiſir en quelque occaſion qui ſe preſente. De cette façon il ne ſera pas ſi ſourd, qu'il n'entende bien que le plaiſir que ie luy demãde eſt vne ſemõce que ie luy fais de ſe reuẽcher de celuy qu'autrefois ie luy ay fait. Quelquefois,

s'il en eſt beſoin, ie le picqueray vn peu plus auant, mais ce ſera pourueu qu'il ait apparence que cela ſerue. Car autrement ſi ie trouue que ſa gueriſon ſoit ſans eſperance, ie ne perdray point les remedes, & me ſanderay que d'vn ingrat ie n'en face vn ennemy. Si nous faiſons la regle generale de ne rien dire à perſonne, il n'y a point de doute que par noſtre ſilence les ingrats s'endurciront en leur vice, & que ceux qui pour peu d'atteinte qu'on leur donnaſt pourroient encores ſe faire gens de bien, s'acheueront de perdre à faute d'vne remonſtrance, qui a quelquefois ſeruy au pere à corriger le fils, à la femme à retirer ſon mary de la debauche, & à l'amy de prouoquer la froideur & la pareſſe de ſon amy.

XXIII. Il y en a qui s'éueillent pour peu qu'on les pouſſe, ſans qu'il ſoit beſoin de les frapper. Auſſi en eſt il qui à reconnoiſtre vn bien qu'on leur a fait ont bien aſſez de ſoy, mais il y a de la roüille à leur reſſort, & n'ont pas le mouuement ſi prõpt, comme il ſeroit beſoin. Il les faut pincer, pour leur oſter cet aſſoupiſſement. Ne faites pas de voſtre bienfait vne iniure. Car c'eſt iniure, ſi tout expres vous ne me redemandez point vn bienfait, à fin que la honte me demeure de ne m'en eſtre point acquité. Ie me ſuis cherchois volontiers

mais que puis-ie faire ſi ie ne ſçay ce que vous deſirez de moy, & ſi les occupations & les diuertiſſemens que i'ay d'ailleurs ne me donnent pas le loiſir d'en épier les occaſions ? Faites que ie ſçache en quoy ie ſuis capable de vous ſeruir. Qui vous donne mauuaiſe opinion de moy, deuant que d'en auoir fait aucune épreuue ? Pourquoy voulez-vous perdre & voſtre bienfait & voſtre amy ? Que ne m'accuſez-vous d'ignorance, pluſtoſt que d'ingratitude, & de peu de pouuoir, pluſtoſt que de mauuaiſe volonté ? Venez-en à l'eſſay. Ie luy en diray donc quelque choſe en ſecret, ſans aigreur, ſans reproche, & ſi ie pro[illegible] qu'il penſera pluſtoſt s'en eſtre ſouuenu de luy-meſme, que d'en auoir eſté aduerty.

XXIV. Vn iour vn vieux ſoldat, peu comparible auec ſes voiſins, auoit vne cauſe qui ſe plaidoit deuant Iules Ceſar, & eſtoit ſur le point de la perdre. Vous ſouuenez-vous, dit-il, mõ capitaine, qu'auprés de Sucrone en Eſpagne vous vous donnaſtes vne entorſe au pied ? Comme Ceſar euſt reſpondu qu'ouy, le ſoldat continuant, Vous ſouuenez-vous que là meſme à l'extréme chaleur du iour comme il vous euſt pris enuie de vous repoſer ſous vn arbre qui ne rendoit gueres d'ombre, & que la place fuſt inégale, & pleine de grandes maſſes de roches d'entre leſquelles ce ſeul

arbre eſtoit ſorty, vn ſoldat vous étendit ſon manteau pour vous coucher deſſus? Il m'en ſouuient bien, reſpondit Ceſar, & me ſouuiens bien que me trouuant fort preſſé de ſoif, ie me voulus trainer à vne fontaine qui n'eſtoit pas bien loing de là, parce que ma douleur me gardoit de cheminer, & que ce meſme ſoldat, homme braue & courageux, m'alla querir de l'eau dãs ſon morion. Pourriez-vous point, mon capitaine, repliqua le ſoldat, reconnoiſtre ou l'homme ou le morion? Pour le morion, dit Ceſar, ie ne le ſçaurois remarquer, mais l'homme fort bien. Contentez-vous que ce n'eſt [redacted]ous. Ce qu'il adiouſta cõme en colere [redacted]rce qu'il auoit opinion que par ce vieux conte il luy voulnſt diſtraire l'eſprit, & broüiller le iugement de ſa cauſe qui ne valoit rien. Vous auez raiſon, Ceſar, dit alors le ſoldat, de ne me connoiſtre point. I'auois alors tous mes membres. Depuis ie perdis vn œil à la bataille de Monde, & fus tellement bleſſé qu'il me fallut tirer des os de la teſte. Et quand vous verriez le morion meſme, il ne ſeroit pas en eſtat que vous le puſſiez reconnoiſtre; car il me fut mis en deux d'vn coup d'eſpée. A cette heure-là Ceſar fit defenſes de le moleſter dauantage, & luy donna les champs pour leſquels il auoit eſté mis en procez.

XXV. Et quoy donc? pourquoy ne pouuoit-il pas redemander vn bienfait à ſon capitaine, puis qu'il voyoit que pour la multitude des affaires il ne pouuoit pas auoir la memoire nette, & que l'ayant la grandeur de ſa fortune occupé à ranger des armées, il n'eſtoit pas poſſible qu'il ſe pûſt ſouuenir de chaque ſoldat en particulier. Ce ne fut pas redemāder ſon bienfait, mais le reprendre en vn bon lieu, où il l'auoit ſerré pour la premiere occaſion, où toutefois pour le r'auoir il falloit étēdre la main. Ie le redemanderay donc, ou par quelque neceſſité qui m'y pourra contraindre, ou pour l'honneur de celuy-meſme à qui i'auray à le redemander. Au commencement que Tibere vint à l'Empire, comme quelqu'vn voulant parler à luy au premier mot de ſa harangue luy euſt dit, Il vous peut ſouuenir, Tibere qui penſa qu'il luy vouloit ramenteuoir quelques particularitez de leur ancienne amitié que peut eſtre il n'euſt pas pris plaiſir d'ouïr, ſans le laiſſer paſſer plus auant luy dit, Il ne me ſouuient point de ce que i'ay eſté. Tant s'en faut que i'euſſe voulu redemander vn bienfait à vn homme de cette humeur, que ie n'euſſe rien plus deſiré que de ſortir du tout de ſa memoire, & n'y rentrer iamais pour quelque ſuiet que ce fuſt. Il vouloit qu'on adoraſt ſa fortune preſente, & qu'on

ne parlaſt plus de la paſſée. Ses anciennes connoiſſances luy faiſoient mal au cœur, & rien ne le geſnoit ſi cruellement comme la preſence d'vn vieil amy. Il y a plus de conſideration à redemander vn plaiſir bien à propos, qu'à le demander. Il y faut apporter des parolles ſi peſées, qu'vn ingrat meſme n'ait moyen de reculer. Si nous auions à viure entre des ſages, il faudroit attendre, & ne rien dire. Toutesfois quelques ſages qu'ils fuſſent, ie trouuerois que ce ſeroit le plus ſeur de leur declarer franchement la diſpoſition de nos affaires, & le pouuoir qu'ils ont d'y remedier. Les Dieux ſçauent tout, & cependant nous ne laiſſons pas de leur faire des vœux & des prieres, non tant pour les perſuader à nous bienfaire, que pour leur faire ſouuenir de nous. Ne voyez vous pas en Homere ce Preſtre, qui pour obtenir ſa demande, comme il fit, leur allegue ſa deuotion, & que toute ſa vie il les a religieuſement ſeruis & adorez. C'eſt la ſeconde vertu, de vouloir eſtre aduerty, & le pouuoir eſtre. Il faut doucement hocher la bride aux eſprits, pour les faire tourner du coſté qu'on veut. Il en eſt peu qui d'eux-meſmes ſoient capables de ſe conduire. Ceux-là ſont beaucoup, qui ſe remettent en chemin quand on leur fait connoiſtre qu'ils n'y ſont pas. Il ne les faut pas laiſſer ſans guide.

Nous auons la nuit les meſmes yeux que le iour, & toutesfois ils nous demeurent inutiles, iuſques à ce que la clairté reuenuë les remette en exercice, & leur donne moyen de nous continuer le ſeruice accouſtumé. Les outils ſe repoſent, l'ouurier ne les fait trauailler. Auſſi la volonté bien ſouuent eſt bonne, mais tantoſt les delices & la pareſſe luy oſtent le mouuement, & tantoſt elle eſt retenuë pour ne ſçauoir pas ce qui eſt de ſon deuoir. C'eſt à nous de la mettre en beſogne, & non pas nous dépiter contre elle; & la laiſſer en ſon ordure. Quand vn eſcolier choppe à reciter ſa leçon, le maiſtre auec vn mot ou deux qu'il luy nomme luy refreſche la mémoire. Il en faut faire de meſme à ceux que nous voulons qu'ils ſe reſſouuiennent de reconnoiſtre vn plaiſir qu'on leur a fait.

SENEQVE
DES
BIENFAITS.

Livre Sixiesme.

I. IL y a de certaines questions qu'on ne met en auant que pour l'exercice de l'esprit. C'est tout le fruit qu'on en peut tirer. Il en est d'autres qui plaisent quand on les recherche, & profitent quand on les a trouuées. Ie m'en vois vous en faire voir de toutes les deux sortes. Vous me ferez tenir les premieres sur la monstre, ou replier incontinent, comme il vous plaira. Pour les autres, quand ie les auray depliees, & que vous ne les voudrez regarder, encores aurez-vous fait quelque chose d'en auoir eu la veuë. Il n'est pas inutile de connoistre tout ce qui est superflu d'apprendre. Ie vous regarderay touſiours au visage, & selon que vous me ferez signe, ie m'arresteray, ou passeray plus auant.

II. On demande s'il est possible d'oster vn

plaiſir par force. Quelques-vns tiennent que non; parce que c'eſt vne action & non pas vne choſe, & qu'il y a meſme difference qu'entre le don & la donation, la nauigation & la perſonne qui nauigue. Il n'eſt point de malade ſans maladie, & cependãt le malade & la maladie ſont deux choſes. Ainſi le bienfait eſt vne choſe, & ce qui vient à nous par le moyen du bienfait en eſt vne autre. L'action n'a point de corps; depuis qu'elle eſt faite, elle ne peut plus n'auoir eſté. Quant à la choſe, elle eſt portable d'vn lieu à l'autre, & peut à toute heure changer de main. Ainſi quand vous oſtez ce qui eſt à vous, la nature meſme ne peut pas reprendre ce qu'elle a donné. Il peut y auoir de l'interruption en ſes biẽfaits, mais de reſciſion il n'y en a point. Ie meurs, mais i'ay vécu; ie ſuis aueugle, mais i'ay veu. Ce que nous auons eu peut bien ceſſer d'eſtre, mais il n'eſt pas poſſible qu'il n'ait eſté. Or ce qui eſt le plus aſſeuré en vn bienfait, c'eſt l'auoir eſté. L'vſage s'en peut perdre, mais il ne laiſſe pas de demeurer. Que la nature bande tout ce qu'elle a de forces, elle ne peut retourner en arriere. Ie puis bien perdre vne maiſon, de l'argent, vn ſeruiteur, & toute autre choſe qui porte le nom de bienfait; mais quãt à ce qui eſt proprement bienfait, il eſt immobile, & n'y a moyen de me l'oſter. Il faut qu'on m'ait donné,

il faut que i'aye receu.

III. Ie trouue que Marc Antoine, voyãt que la fortune prenoit party ailleurs, & qu'il ne pouuoit plus disposer de rien que de la vie, encores pourueu qu'il se dépeschaſt, fait cette exclamation fort à propos dans le poëte Rabirius;

I'ay ce que i'ay donné.

O que de choſes il auoit eu moyen d'auoir, s'il euſt voulu! Ce ſont les richeſſes vrayement aſſeurées, & inuiolables à tous les accidents qui peuuent ſuruenir. L'enuie meſme, qui n'aime point ce qui s'éleue, ne les regarde iamais de trauers, quand elles monteroient iuſques au ciel. A quoy penſez-vous d'épargner des choſes à quoy vous n'auez rien, & dont vous n'eſtes que diſpenſateurs? Tous ces biens qui vous enflent au deſſus de l'humanité, qui vous font oublier voſtre foibleſſe, que vous enfermez ſous tant de cadenats & de verroux, que rauis par l'effuſion du ſang d'autruy vous defendez aux dépens du voſtre, pour qui vous faites gemir la mer & la terre ſous le faix de vos armes, pour qui vous mettez les villes en poudre, ſans penſer à ce que la fortune vous prepare, & pour qui deux hommes alliez, amis, & compagnons aux charges publiques, perdant la conſideration de tant de choſes qui les deuoient retenir, ont mis tout cet vniuerſel

desordre, ne sont pas à vous. Vous n'en estes que le depositaire. Ils tendent déja les mains à vn nouueau maistre. Vn ennemy s'apreste à les prendre; ou vn successeur qui ne vous aime pas mieux qu'vn ennemy. Voulez-vous que ie vous die le moyen comme ils seront vrayement à vous, & que iamais vous ne courrez fortune de les perdre? Donnez-les. Pensez à vos affaires, & voyez de vous en rendre la possession plus honneste & plus asseurée. Ce que vous estimez tant, & à quoy vous imputez vostre richesse & vostre grandeur, tandis que vous l'auez n'a point de nom honorable. C'est vne maison, c'est vn esclaue, c'est de l'argent. Quand vous l'aurez donné, c'est vn bienfait.

I.V. Ie confesse, dites-vous, que quelquefois nous pouuons auoir receu vn bienfait, & cependant nous ne le deuons pas. Il faut donc qu'on nous l'ait osté. Il y a plusieurs occasions qui nous font cesser d'estre obligez; non pas qu'on ait repris le bienfait, mais parce qu'on l'a corrompu. Quelqu'vn m'a tiré de prison, mais depuis il m'a forcé ma femme. Il ne m'a rien osté; mais en me faisant vne iniure qui n'est pas moindre que son bienfait, il m'a rendu quitte de ce que ie luy deuois. Que si l'injure & le bienfait mis en balance l'iniure se trouue la plus pesante, outre que l'obli-

gation demeure éteinte, il n'eſt permis de me plaindre, & de faire ce qui dépend de moy pour en auoir la raiſon. Le bienfait en cela n'eſt point oſté, mais vaincu. Et quoy ? n'eſt-il pas quelquefois des peres ſi méchans & ſi mal-heureux, que la loy meſme permet de ſe retirer d'auec eux, & les renoncer ? Eſt-ce qu'ils ayent oſté à leurs enfans ce qu'ils leur auoiẽt donné ? Non ; mais l'impieté venuë aprés le bienfait luy a fait perdre ſa recommandation. Le bienfait ne s'en va pas, mais la grace du bienfait, de ſorte que l'ayant encores, ie ceſſe de le deuoir. Quelqu'vn qui m'auoit preſté de l'argent m'a bruſlé ma maiſon. Le dommage a recompenſé le plaiſir. Ie ſuis quitte, & n'ay rien payé. Vn autre m'auoit fait de la courtoiſie, & m'auoit donné quelque témoignage de me vouloir du bien ; mais depuis il m'a traitté ſi outrageuſement, & s'eſt porté ſi indignement en mon endroit, que ie luy ſuis auſſi peu obligé, que ſi iamais il ne m'auoit fait plaiſir. Il a coupé la gorge à ſes bienfaits. Quelqu'vn qui auoit baillé ſon bien à ferme a gaſté les bleds de ſon fermier, & luy a coupé ſes arbres. Il ne luy peut rien demander, quelque contract qu'il y ait entre eux ; non qu'il ait receu la ſomme accordée, mais pource qu'il s'eſt empeſché luy meſme de la receuoir. Ainſi bien ſouuent

vous qui eſtes creancier ſerez condamné enuers voſtre debteur, pource qu'il ſe trouuera qu'il n'a pas tant du voſtre comme vous auez du ſien. Le iuge ne vous dira pas quant & quant, Vous luy auez preſté de l'argent, il faut qu'il le vous rende. Et quoy donc? Vous auez eu ſon beſtail, vous auez tué ſon eſclaue, vous jouïſſez de ſa terre, ſans l'auoir achetée. Toutes choſes eſtimées & compenſées, vous qui demandiez penſez à payer. Quelquefois auſſi le biẽfait demeure, & l'obligation s'en perd, s'il y a eu du regret à le faire, ou de la repentance aprés l'auoir fait; ſi celuy qui l'a fait a penſé pluſtoſt le perdre que le donner; s'il l'a fait pour ſa conſideration propre; s'il s'en eſt glorifié, & l'a publié par tout iuſqu'à l'importunité. De cette façon le bienfait demeure, encore qu'on ne le doiue point, comme il eſt des deniers d'vne nature, que le creancier n'en peut faire de pourſuite. Ils ſont deubs, mais on ne les exige pas.

V. Il y en a qui font cette comparaiſon des bienfaits & des iniures. Vous m'auez fait vn plaiſir, mais depuis vous m'auez fait vne iniure, Ie vous dois la reuenche du bienfait, & le reſſentiment de l'iniure. Cela ne ſe doit pas entendre de cette façon, Vous eſtes quitte à moy du mal que vous m'auez fait, & moy quitte à vous du

bien que i'en auois receu. L'abſolution eſt reciproque. Quand ie dis que ie luy ay rendu ſon bienfait, ie n'entens pas luy auoir rendu la meſme choſe, mais quelqu'autre au lieu de celle qu'il m'auoit baillee. Car rendre, c'eſt bailler choſe pour choſe. Pourquoy non? puis qu'en tout payement nous ne regardons pas de rendre les meſmes eſpeces, mais le meſme nombre d'argent. Quelquefois on nous aura preſté des teſtons, & nous rendons des eſcus; ou bien ſans bailler ny or ny argent, par quelque aſſignation, tranſport de dette, ou quelques aſſeurances que nous baillerons à noſtre creancier, nous le rendrons content, & cependant nous dirons que nous luy auons rendu ſon argent. Il m'eſt auis que i'ois que vous me dites que ie pers ma peine. Qu'importe que le bienfait demeure, puis qu'il n'y a plus d'obligation: Ce ſont des fineſſes de Iuriſconſultes, qui diſent qu'il n'y a point d'vſucapion d'heritage, mais ſeulement des choſes qui ſont en l'heritage, comme ſi l'heritage & les fruits de l'heritage n'eſtoient pas vne meſme choſe. Rendez-moy pluſtoſt content d'vne choſe qui ſera bien plus à propos. Si vn homme m'ayant fait vn plaiſir, & depuis vne iniure, ie luy dois rendre la pareille de l'vn & de l'autre, & payer chacune de ces deux dettes ſeparément; ou bien, ſi pour n'auoir plus que faire enſem-

ble, ie dois estre quitte du bienfait pour l'amour de l'iniure, & luy de l'iniure pour l'amour du bienfait. Vous deuez sçauoir comme cela se decide en vos escoles, mais au palais nous le pratiquons de cette façon. Les actions sont separées, sur ce qui est demandé on se defend, chaque procedure se fait à part. Si quelqu'vn m'a baillé de l'argent à garder, qui puis-apres me dérobe quelque chose, il me poursuiura pour le depost, & moy luy pour le larcin.

VI. Les exemples que vous auez alleguez ont de certaines loix qui les reglent. Vne loy ne brouille point l'autre; chacune va par son chemin. Le depost a son action, & le larcin la sienne. Mais il n'y a point de loy pour le bienfait; i'en suis l'arbitre. C'est à moy de faire l'estimation du bien & du mal que i'ay receu, & là dessus declarer qui sera du retour à son compagnon. En ce que vous auez mis en auant, nous ne pouuons rien; on nous meine, il faut suiure. Au bienfait, nous y pouuons tout. Voila pourquoy ie les iuge sans separer ny diuiser; mais les bienfaits & les iniures, ie les remoye à vn mesme iuge. Autrement il faudroit aimer & haïr, plaindre & remercier en mesme temps, qui sont choses incompatibles. I'auray bien plustost fait de mettre le plaisir & l'iniure vis à vis l'vn de l'autre, & faire en ma conscience le iugemẽt de leur inegalité.

Comme vne eſcriture faite ſur les meſmes lignes d'vn autre ne l'oſte pas, mais empeſche qu'on ne la puiſſe lire, ainſi vn iniure n'oſte pas le bienfait, mais elle garde qu'il ne paroiſſe.

VII. Ie vous ay dit que ie vous regarderois touſiours au viſage, & me conduirois par la mine que ie vous verrois faire. Il me ſemble que vous vous ridiez, comme ſi ie me laiſſois emporter trop loing, & que vous ayez enuie de me dire,

Quelle route prens-tu ſi fort à la main droite?
N'éloigne point le bord.

Ie ne ſçaurois faire que ce que ie fais, & pourtant ſi vous penſez que nous ayons aſſez diſcouru ſur cette matiere, prenons-en vne autre, & voyons ſi nous pouuons eſtre obligez à celuy qui contre ſa volonté nous a fait plaiſir. I'euſſe bien parlé plus clairement, mais i'ay fait la propoſition ainſi confuſe, afin que par la diſtinction on connuſt puis-apres qu'il eſt queſtion de deux choſes, Si nous ſommes obligez à celuy qui nous fait quelque bien ſans le vouloir faire, &, Si nous le ſommes à celuy qui nous en fait ſans le ſçauoir. Car que nous ne deuions rien à celuy qui nous en fait par force, c'eſt choſe trop manifeſte, ſans qu'il faille perdre des paroles à le prouuer. Cette queſtion, & toute autre qui la reſſemble, ſe decide par vne maxime generale, Qu'il

n'y a point de bienfait, que premierement on ne ſe ſoit propoſé de le faire, & ſecondement qu'on n'ait eu affection de le faire à celuy à qui on l'a fait. C'eſt pourquoy nous ne remercions point les riuieres, encores que nauigables à toute ſorte de batteaux, elles nous apportent d'vne courſe eternelle tout ce qui ſert à la vie de l'homme, ou que pleines de poiſſons coulant doucement au trauers d'vne large campagne, elles réjouïſſent la terre, & nous facent des païſages où ſe perd la gloire de tous les pinceaux qui trauaillẽt à les imiter. Le Nil apporte des commoditez autant que fleuue qui ſoit au monde, & toutesfois perſonne ne luy penſe eſtre obligé du bien qu'il fait; comme auſſi perſonne s'offenſe contre luy, quand il excede ſon débordement ordinaire, ou qu'il ſe retire plus tard qu'il n'a accouſtumé. Que le vent me ſerue à ſouhait, que ſans tempeſte il me porte incontinent où ie veux aller, ie ne luy en ſçay point de gré, ny à vne viande qui me ſera la meilleure & la plus ſalutaire que ie la ſçaurois deſirer. La raiſon eſt, que qui veut obliger, il ne faut pas ſeulement qu'il profite, mais auſſi qu'il ait l'intention de profiter. Pour la meſme raiſon auſſi nous ne deuons rien aux beſtes brutes, & cependant combien d'hommes ſont échapez aux perils par la ſeule viſteſſe de leurs cheuaux?

ny aux arbres, & toutefois combien voyez-vous faire en eſté d'agreables retraites ſous leur ombre contre la chaleur exceſſiue du ſoleil ? Or que m'importe que celuy qui me profite ou ne le ſçache point, ou qu'il ſoit incapable de le ſçauoir, puis que ny l'vn ny l'autre n'a la volonté de profiter ? N'y auroit-il pas autant d'apparence que ie ſceuſſe gré à vn bateau, à vn carroſſe, ou à vne lance, comme à vn homme qui ſans le vouloir faire me profite caſuellement ?

VIII. Ie puis bien eſtre obligé ſans que ie le ſçache, mais ie ne le ſçaurois eſtre par vn qui ne le ſçache point. Combien voit-on d'hommes gueris par des choſes fortuites, que cependant on ne met pas entre les remedes ? N'y en a-t'il pas eu qui pour eſtre tombez au cœur de l'hyuer dans vne riuiere, ont recouuert leur ſanté, que toutes les drogues des Apoticaires ne leur auoient ſceu rendre ? d'autres qui pour auoir eu le foliet, ont perdu la fiéure quarte ? & d'autres encores auſquels vne ſubite apprehenſion a tellement diuerty l'eſprit, que l'heure ſuſpecte s'eſt paſſée, & l'accez qu'ils attendoient ne leur eſt point venu ? Toutesfois il n'y a pas vn de ces accidens qui ſoit appellé ſalutaire, encores qu'il puiſſe quelquefois arriuer que la fortune en fait naiſtre les cauſes de noſtre ſalut. Ainſi s'il y a des hommes qui nous profitent ſans qu'ils

le vueillent, ou pluſtoſt pource qu'ils ne le veulent pas, quelle raiſon auons-nous de penſer leur eſtre obligez ? Mais que direz-vous, ſi peut-eſtre la fortune a fait reüſſir à mon auantage ce qu'ils auoient entrepris pour ma ruine ? Penſez-vous que i'aye de l'obligation à vn qui viſant à moy, a frappé mon ennemy ? Pourquoy ſuis-ie encor en vie, ſinõ que pource qu'il a eſté mal-adroit ? bien ſouuent vn teſmoin pour ſe parjurer trop manifeſtement, & dire des choſes hors de toute apparence, a fait décroire les depoſitions veritables de tous ſes cõpagnons, & auoir compaſſion d'vn criminel, comme d'vn homme circonuenu par la menée de ſes ennemis. Il y en a d'autres à qui le grand credit de leurs parties, qui les auoit mis en peine, a eſté ce qui les en a fait ſortir. Les iuges qui pouuoient condamner par raiſon, n'ont pas voulu condamner par faueur. Cependant, ce qui a ſeruy n'a pas obligé ; parce qu'on ne regarde pas où le coup a donné, mais où vouloit donner celuy qui l'a tiré. C'eſt l'intention qui diſtingue le bienfait de l'iniure, & non pas l'euenement. Ma partie qui mettra quelques contrarietez en auant, ou par quelque trait preſomptueux offenſera le iuge, ou legerement ſe départira de la depoſition d'vn de ſes teſmoins, me fera par ce moyen gagner ma cauſe. Ie ne m'informe point s'il s'eſt

oublié pour me faire plaiſir ; il me ſuffit ſçauoir que ſon intention eſt de me faire mal.

IX. Pour luy eſtre obligé, il faudroit que luy & moy euſſions voulu vne meſme choſe. Il ne m'a point fait de bien, puis qu'il ne m'en a point voulu faire. Car qu'y a-t'il de ſi déraiſonnable, que de s'offenſer contre vn qui en la preſſe vous aura marché ſur le pied, ou pouſſé, ou fait iallir quelque ordure ſur vous ? Or qu'y a-t'il qui vous oſte le ſujet de le rechercher, attendu que de ſoy la choſe eſt iniurieuſe, ſinon qu'il ne l'a pas faite à ſon eſcient ? Ce qui garde l'vn d'auoir fait iniure, garde l'autre d'auoir fait plaiſir. La volonté fait l'amy & l'ennemy. Combien y en a-t'il qui fuſſent morts à la guerre, ſi quelque maladie ne les auoit empeſchez d'y aller ? Il y en a qui ſans vn adiournement que leur auoit fait faire leur partie, euſſent eſté accablez de la cheute de leur maiſon, & d'autres que ſi leur vaiſſeau ne ſe fuſt perdu, ſeroiẽt la chaine aux pieds entre les mains d'vn corſaire. Et neantmoins nous ne ſçauons gré ny à la maladie, ny au naufrage, parce qu'vn accident n'a pas le ſentiment de faire vn bon office, ny à cét ennemy qui nous a garantis, pource qu'il nous a chicanez. Cela ne ſe peut appeller bienfait, qui ne part point d'vne bonne intention, & que celuy meſme qui

le fait ne connoiſt point. Si quelqu'vn m'a fait plaiſir ſans le ſçauoir, ie ne luy dois rien. S'il m'a fait plaiſir en me voulant nuire, ie verray de faire comme luy.

X. Reuenons au premier. Vous voulez que ie face quelque choſe pour le reconnoiſtre, & il n'a rien fait pour m'obliger. Paſſons à l'autre. Vous voulez que i'aye volonté de luy rendre, & il n'a pas eu volonté de me donner. Car qu'eſt-il beſoin de parler du troiſiéme, de qui la fortune a conuerty l'iniure en bienfait. C'eſt peu pour m'obliger, que de l'auoir voulu faire, ne l'auoir point voulu, c'eſt aſſez pour ne m'obliger point. Car en vn bienfait, la volonté ſeule ne ſuffit pas. Mais comme ce ne ſeroit pas vn bienfait, quand l'intention ſeroit la meilleure qu'on la ſçauroit deſirer, s'il n'eſtoit accompagné de fortune; auſſi n'en eſt-ce pas vn, quelque profit ou plaiſir qu'il face, ſi vne bonne intention ne l'a precedé. Outre le ſuccez de la choſe qui me profite, il faut pour m'obliger qu'elle ait eſté entrepriſe auecque deſſein de me profiter.

XI. Cleanthes en amene cét exemple. I'ay enuoyé deux lacquais chercher Platon à l'Academie. L'vn y eſt allé, & n'a laiſſé coin ny au portique ny ailleurs, où il ait penſé le pouuoir trouuer, qu'il n'ait regardé par tout. En fin il s'en eſt reuenu bien

las, & bien faſché de ne l'amener point. L'autre s'eſt aſſis à écouter le premier charlatan qu'il a trouué, ou s'en eſt allé ioüer dans les ruës auecque d'autres maraux comme luy; mais d'auanture il a veu paſſer Platon, & de cette façon a trouué celuy qu'il ne cherchoit point. Nous dirons que le premier eſt bon garçon, parce que s'il n'a eſté heureux, il a eſté diligent; & pour l'autre, de qui la fortune a fauoriſé la poltronnerie, nous baillerons les étriuieres. C'eſt la volonté qui m'apporte le biẽfait. Voyez auec quelle condition ie veux eſtre obligé. La volonté n'eſt rien, qui ne profite; le profiter n'eſt rien, qui n'en a la volonté. Prenez le cas que quelqu'vn ait eu la volonté de me donner, & ne m'ait point donné; ſon affection eſt bien chez moy, mais non pas ſon bienfait. La volonté doit aller quant & la choſe, & la choſe quant & la volonté. Comme ſi vn homme m'a voulu preſter de l'argent, & ne m'en a point preſté, ie ne luy dois rien; auſſi ſi quelqu'vn m'a voulu faire plaiſir, mais il ne s'en eſt point ſuiuy d'effet, ie ſeray bien ſon amy, mais non pas ſon obligé. I'auray en ſon endroit la volonté qu'il a euë au mien. Et ſi ma fortune eſtant meilleure que la ſienne, ie fais quelque choſe pour luy, ie ne me reuencheray point, mais l'obligeray, parce que i'auray commencé la courtoiſie,

XII. Ie vois bien à cette heure où vous voulez venir. Vous n'auez que faire de me rien dire; voſtre viſage parle. Vous voulez ſçauoir ſi ayant tiré plaiſir de ce qu'vn autre faiſoit pour l'amour de ſoy, vous luy en auez de l'obligation. Car ordinairement ie vous oys plaindre qu'il eſt des hommes qui font vne choſe pour eux-meſmes, & cependant la veulent mettre ſur le compte de leurs amis. Ie vous diray ce qui en eſt; mais premierement ie diuiſeray cette queſtion, pour ne confondre ce qui eſt raiſonnable & ce qui ne l'eſt pas. Il y a bien de la difference ſi quelqu'vn nous fait plaiſir pour l'amour de ſoy, ou pour l'amour de nous, ou pour l'amour de l'vn & de l'autre. Celuy qui ne penſe qu'à ſoy, mais nous profite, pource qu'autrement il ne ſe pourroit profiter, eſt comme vn qui fait bonne prouiſion de fourrage pour entretenir toute l'année ſon beſtail, comme vn qui nourrit bien ſes eſclaues pour en auoir plus d'argent, & qui fait bien traitter & bien bouchonner ſes bœufs, & comme vn laniſte qui a ſoin de bien équiper & bien inſtruire ſes gladiateurs, pour les mieux vendre à ceux qui les produiſét aux ſpectacles. Il y a bien difference de faire plaiſir, ou de negocier.

XIII. Auſſi ne ſuis-ie pas ſi peu raiſonnable, que de ne vouloir du tout point auoir d'obligation à celuy qui en me profitant

aura fait auſſi quelque choſe pour luy-meſme. Car ie ne demande pas qu'il s'oublie pour ſe ſouuenir de moy, au contraire c'eſt tout mon deſir que le bien qu'il me fait luy profite plus qu'à moy-meſme. Pourueu qu'il nous ait conſiderez tous deux, & qu'il ſe ſoit propoſé de diuiſer ſon bienfait entre nous, ie ne ſuis pas marry qu'il en ait la meilleure part. L'aſſociation qu'il me fait, & le ſoin qu'il a de moy, me rendent coupable, non ſeulement d'iniuſtice, mais d'ingratitude, ſi ie me faſche qu'il ſe profite en vne choſe en laquelle il m'a profité. C'eſt auoir vn tres-mauuais naturel, de ne ſçauoir point de gré d'vn plaiſir s'il n'incommode celuy qui le fait. Ie n'en diray pas de meſme de celuy qui pour l'amour de ſoy me fait plaiſir. Pourquoy ne vous ay-ie auſſi toſt fait plaiſir, que vous à moy? Prenez le cas que pour arriuer à quelque magiſtrat il m'ait fallu racheter dix priſonniers d'vn plus grand nombre que tenoient les ennemis. Si ie vous oſte les fers des pieds, & vous tire de ſeruitude, ne m'aurez-vous point d'obligation? Cependant ce que i'en feray ſera pour l'amour de moy. Ma reſponſe eſt, qu'en cela vous faites quelque choſe pour l'amour de vous, quelque choſe auſſi pour l'amour de moy. Le rachet eſt pour l'amour de vous (car pour ce qui vous touche, il vous ſuffiſoit de racheter les pre-

miers venus à l'élection pour l'amour de moy. Ainsi l'obligation que ie vous ay n'est point de ce que vous m'auez racheté, mais de ce que vous m'auez choisi, parce qu'en l'affaire que vous auiez, ie n'estois pas plus necessaire que tout autre que vous eussiez voulu racheter. Vous auez voulu que i'eusse ma part en vne chose qui vous deuoit profiter. Mais en ce que vous me preferez aux autres, vous ne faites rien que pour l'amour de moy. C'est pourquoy si pour estre Preteur, il vous falloit necessairement payer la rançon de dix prisonniers, & que nous ne fussions iustement que dix, pas vn de nous ne vous auroit de l'obligation, parce qu'en nous deliurant vous ne pouuiez auoir autre égard qu'à vostre commodité particuliere. Or ie ne suis pas si déraisonnable, que ie n'auouë que vous m'ayez fait plaisir, ie dis que vous y auez participé.

XIV. Et quoy donc? si ie vous eusse fait balotter, & que vostre nom se fust trouué du nombre de ceux qu'il m'eust fallu racheter, ne me penseriez-vous rien deuoir? Si ferois, mais peu de chose; & ie vous diray quoy. Vous auez fait quelque chose pour moy, de m'auoir fait balotter. Ce que mon nom a rencontré, ie le dois au sort; ce qu'il a pû rencontrer, ie le vous dois. Vous m'auez fait ouuerture à receuoir vostre

bienfait. Ie ſçay bien que i'en dois la meilleure part à la fortune, mais ie vous ſuis obligé de ce que ſans vous la fortune n'euſt point eu le moyen de m'obliger. Quant à ceux qui font des plaiſirs mercenaires, & qui ne regardent point à qui, mais pour combien ils le font, ie ne les mets du tout point en compte. Quelqu'vn m'a vendu du bled. C'eſt bien choſe certaine que ſi ie voulois viure il m'en falloit acheter; mais pourtant ie ne luy ſuis point tenu de la vie, parce qu'il me l'a fait acheter. Ie ne prens point garde combien m'eſtoit neceſſaire vne choſe ſans laquelle ie ne pouuois viure, mais combien ie dois peu ſçauoir de gré d'vne choſe que ie n'aurois point eue, ſi ie n'auois point eu d'argent. Le marchand qui a fait venir le bled ne penſoit point à mes affaires, il vouloit faire les ſiennes. Au demeurant il eſt payé, ie ne luy dois rien.

XV. Vous me direz qu'à ce compte-là vous ne deuez rien, ny à voſtre medecin, qui a eu ſa piece d'argent quand il vous eſt venu voir, ny à voſtre precepteur, à qui vous auez payé ſon landit; & toutesfois ce ſont perſonnes à qui nous portons ordinairement beaucoup d'affection & de reſpect. Ie replique à cela, qu'il eſt des choſes qui valent plus qu'on ne les achete. Nous achetons d'vn medecin des choſes qui ſont au delà de toute eſtimation, la vie, & la ſanté;

d'vn precepteur, la connoissance des bonnes lettres, & la polissure de nostre esprit. Nous ne leur payons donc pas ce qu'ils nous baillent, mais la peine qu'ils prennent, & le retardement qu'ont leurs affaires cependant qu'ils se diuertissent à nous seruir. Ils n'ont pas la recompense de leur merite, mais le salaire de leur occupation. Il y a bien encor vne meilleure raison, mais deuant que la vous dire, ie veux respondre à l'obiection que vous allez ouïr. Il y a des choses qui valent plus que ce qu'on les vend, & pource encores que vous les ayez achetées, vous m'en deuez quelque chose qui n'est point au marché. Premierement, qu'importe combien elles valent, puis qu'on est d'accord de ce qu'on en doit payer? Et puis vous-mesmes en auez fait le prix, & non pas moy. Elles valent mieux que ce qu'on les a vendues. Oüy, mais on ne les a pû vendre dauantage. Les saisons donnent le prix aux choses. Estimez-les tant que vous voudrez, quand elles sont payées au plus haut prix qu'elles peuuent aller, elles sont payées ce qu'elles valent. Au reste l'acheteur est quitte au vendeur, quand il a bien payé ce qu'il a pris. Et puis quand ces choses vaudroient dauantage, puis qu'il n'y va rien du vostre, pourquoy les voulez-vous estimer par leur effet & par leur vsage, & non pas par

la coustume, & selon que les viures sont chers ou à bon marché? Quel payement assez grand sçauriez-vous faire à vn qui dans son vaisseau vous passe la mer d'vn monde à l'autre, qui en haute mer, quand vous auez perdu la terre de veuë, vous fait tenir vne route asseurée, preuoit les tempestes futures, & plein de sollicitudes, cependant que les autres ne pensent qu'à se donner du bon temps, fait plier les voiles, abbatre le mast, tenir toutes choses preparées pour l'inconuenient, ou d'vn coup de vague, ou d'vn tourbillon? Et toutesfois vous estes quitte à luy d'vne chose de si grande importance quand vous luy auez payé son naulis. Combien estimez-vous le contentement de trouuer vn logis quand vous auez passé quelque fascheuse lande, vn couuert quãd il tombe vne grosse pluye, & vne estuue ou vn bon feu quand vous auez bien froid? Tout cela se trouue en vne hostelerie, & cependant nous sçauons combien il nous y doit couster. On ne sçauroit dire combien fait pour nous vn qui nous estançonne vne maison ruineuse, & la tient suspendue de tous costez, sans autre appuy que celuy de son artifice émerueillable; & toutesfois peu de chose nous acquitte d'vn si grand bien. Vne muraille est la seureté de tout vn peuple, contre les incursions des ennemis & des voleurs, & quel-

quefois il arriuera qu'vne ſeule tour fera la conſeruation de l'honneur & de la vie de toutes les familles d'vne ville, & neãtmoins on ſçait combien les matieres en couſtent, & combien les maſſons qui les font doiuent auoir de leur peine par chacun iour.

XVI. Il n'y auroit iamais de fin à mes diſcours, ſi ie voulois de tous coſtez vous ramaſſer les exẽples des choſes qui ne couſtent gueres, & valent beaucoup. Pourquoy donc me dites vous qu'aprés auoir payé mon medecin & mon precepteur ie leur dois encore quelque choſe, & que le ſalaire que ie leur baillé ne ſuffit pas à m'acquiter? Pource que le medecin & le precepteur font quelque contract d'amitié auecque nous, & ne nous obligent pas en la vente qu'ils nous font de leur ſcience, mais au témoignage qu'ils nous rendent de quelque particuliere affection en noſtre endroit. Et pource ſi vn medecin ne fait autre choſe que monter en ma chambre aux heures accouſtumées de ſes viſites, me taſter le poux, & m'ordõner viſtement ce que ie dois faire ou ne faire pas, ſans ſe ſoucier autrement de l'euenement de mon mal, quand ie luy ay baillé ſon ſalaire ie ne luy dois rien dauantage; parce qu'il ne m'eſt pas venu voir comme ſon amy, mais comme vn homme qui l'auoit enuoyé querir. Tout de meſme ſi vn precepteur m'a mis au rang du

commun, & ſans affection particuliere de m'inſtruire, a verſé au milieu de ſa claſſe ce que i'ay recueilly comme les autres eſcoliers, il ne faut point qu'il attende rien de moy, que ce qu'on a de couſtume de luy payer. D'où vient donc cette grande obligation que nous leur auons? Ce n'eſt point pour le bon marché d'vne choſe qu'ils nous ont venduë moins qu'elle ne valoit, mais pour quelque demonſtration qu'ils nous ont faite d'auoir du ſoin de nous, & nous vouloir du bien plus que l'ordinaire de leur profeſſion ne les obligeoit. Il n'eſtoit pas tenu comme medecin, de faire ce qu'il a fait pour moy. Ma maladie luy a donné de la peur, & ne s'eſt pas contenté de m'enſeigner les remedes, mais les a luy-meſme appliquez, & s'eſt aſſis auprés de moy pour en attendre l'operation. Il s'eſt trouué à toutes les occaſions qu'il a penſé qu'il me pouuoit arriuer quelque accident. Il ne s'eſt laſſé ny deſdaigné d'aucun ſeruice. Il a eu peur quand il m'a oüy plaindre. Il eſtoit appellé de beaucoup de perſonnes, mais i'eſtois ſeul qui luy trauaillois l'eſprit, & ne voyoit les autres qu'autant que mon mal luy en donnoit le loiſir. S'il m'a fait ces offices-là, ie luy ſuis obligé comme à vn amy, & non point comme à vn medecin. Si d'autre coſté mon precepteur s'eſt efforcé de me faire apprendre

quelque choſe, s'il a accommodé ſa patience à ma tardité, ſi outre les leçons ordinaires il m'a fait quelques repetitions ſeparément, ſi par exhortations il a fortifié la bouté de mon inclination, ſi par loüanges il a releué mon courage, & par remonſtrances excité ma faineantiſe, s'il a fait ſortir mon eſprit dehors en dépit qu'il en euſt, & par maniere de dire l'eſt allé querir auecque la main aux tenebres où il eſtois, pour ſe produire au iour, & ne m'a point auarement diſpenſé ce qu'il ſçauoit, afin qu'il me fuſt plus long-temps neceſſaire, mais a deſiré me le pouuoir verſer tout à vne fois, ſi i'euſſe eſté capable de le receuoir, ie ſuis ingrat ſi ie ne l'aime & ne l'honore comme l'homme du monde qui m'en a donné le plus d'occaſion.

XVII. Si ceux qui font les meſtiers les plus deshõneſtes nous ont fait quelque choſe où nous voyons qu'ils ayent pris plaiſir de nous bien ſeruir, nous leur donnõs ordinairemẽt quelque piece d'argent par deſſus le marché. Nous baillons le vin à vn baſtelier, à vn pauure artiſan, & à vn hõme meſme qui trauaille chez nous à iournée. Et à ceux de qui nous tenõs les ſciences, qui ſont l'embelliſſement & l'appuy de noſtre vie, nous ne ſerons pas ingrats ſi nous ne penſons deuoir autre choſe que ce que nous leur auons accordé? Il y a dauantage, c'eſt

qu'en la tradition de cette sorte d'estudes, il se fait vne communication d'esprits, & quand cela est, il n'y a point de doute qu'aprés que le medecin & le precepteur ont eu le prix de leurs peines, on leur doit encores celuy de leur affection.

XVIII. Platon ayant passé vne riuiere dans vn bac sans que le batelier luy demandast de l'argent, il pensa que ce fust pour quelque respect particulier qu'il luy portast, & luy dit qu'il auoit fait plaisir à Platõ. Comme puis aprés il vit qu'il traittoit les autres de mesme, & generalemẽt ne prenoit rien de persõne, il luy dit alors qu'il n'auoit point fait de plaisir à Platõ. Car à fin que ie te doiue quelque chose, il ne suffit pas que tu me la bailles; mais il faut que tu me la bailles pour l'amour de moy. Si vo' iettez de l'argẽt au milieu du peuple, si i'ẽ ay recueilly quelque piece vous ne pouuez dire que vous m'ayez obligé. Et quoy dõc? ne me deuez-vous riẽ? Non pas cõme vn particulier. Ie vous dois comme font tous les autres quand ils payeront tous, & moy aussi.

XIX. Vous dites donc que ie ne suis point venu à vn batelier qui m'aura passé l'eau, & n'aura riẽ pris de moy. Ie le dis voirement. Il fait bien quelque chose de bon, mais non pas vn bienfait. Car il le fait pour l'amour de luy, ou quoy qu'il en soit il ne le fait pas pour l'amour de vous. Et luy

meſme ne penſe pas vous obliger ; mais il le fait ou pour la republique, ou pour le voiſinage, ou pour quelque vanité, ou peut eſtre il en attend quelque recompenſe en gros, qui vaudra mieux que ce que par teſte il en pourroit recueillir. Et comment donc? ſi le Prince donne le droit de bourgeoiſie à toute la Gaule, & à toute l'Eſpagne quelque immunité, chaque Gaulois & chaque Eſpagnol ne luy en aura t'il point d'obligation en particulier ? Pourquoy non? Mais ce ne ſera pas comme d'vn plaiſir fait à leurs perſonnes, mais comme de la portion d'vn bienfait que toute leur prouince aura receu. Ouy, mais le prince ne ſçauoit qui i'eſtois, & faiſant cette gratification generale, tant s'en faut qu'il penſaſt à me faire bourgeois, qu'il ne ſe ſouuenoit point que ie fuſſe au mõde. Ainſi pourquoy luy ſerois-ie tenu d'vne choſe, que quand il l'a faite ie n'étois point en ſon imagination ? Premierement il n'a pû penſer à faire du bien à toute la Gaule, qu'il n'ait auſſi penſé de vous en faire, parce que vous en eſtes. Et s'il ne vous a deſigné par quelque marque particuliere, il vous a compris en celle de voſtre nation. Et puis vous luy deuez vne choſe non particuliere, mais commune, & ne la payerez pas comme vne choſe que vous deuez, mais comme vne contribution, à la reconnoiſſance

que voſtre nation luy en ſera.

XX. Si quelqu'vn preſte de l'argent au corps de la ville d'où ie ſuis, ie ne diray point qu'il ſoit mon creancier, & ſi ie fais l'eſtat de mes debtes, cette partie ne ſera point du compte. Toutefois quand il ſera queſtion de payer, i'y entreray pour ma part comme les autres. Par la meſme raiſon ie ſouſtiens que ie ne dois rien d'vne grace octroyée à ma nation, parce qu'elle m'a bien eſté faite, mais ſans me la penſer faire, tant s'en faut qu'on me la fiſt pour l'amour de moy. Toutefois i'auouë bien qu'il ſera raiſonnable qu'il m'en couſte quelque choſe, parce que par vn long circuit il en eſt arriué quelque fruit iuſques à moy. Si on veut qu'vne choſe m'oblige, il la faut faire en ma conſideration. Vous me direz qu'à ce compte-là vous ne deuez rien ny à la lune ny au ſoleil, parce que ce qu'ils tournoyent au ciel ils ne le font pas pour l'amour de vous. Ils le font pour le bien & pour l'entretenement de l'vniuers, dont ie ſuis vne partie, & par conſequent ils le font pour l'amour de moy. Dauantage, eux & les hommes ne ſont pas vne meſme choſe. Car qui fait plaiſir pour auoir moyen de s'en faire, ne m'oblige point, parce qu'il me fait inſtrument de ſon vtilité. Or on ne peut dire du ſoleil & de la lune, qu'ils nous facent plaiſir auecque deſſein de s'accommoder

en quelque choſe, car en quoy ſommes-nous capables de les ſeruir?

XXI. Ie penſerois, direz-vous, que le ſoleil & la lune nous veulent faire du biẽ, s'ils eſtoient libres de ne le vouloir pas, mais il faut qu'ils ſe meuuent, & ne leur eſt pas poſſible de s'en diſpenſer. Et puis qu'ils s'arreſtent s'ils peuuent, & laiſſent leur beſogne, s'il eſt en leur liberté de ſe repoſer. Voyez combien ie vous vois bailler de reſponſes à cette obiection. Ceſtuy-là ne veut pas moins, qui ne peut ne vouloir pas. Au contraire on ne ſçauroit auec vn meilleur argument prouuer qu'vne volonté ſoit ferme, que de dire qu'elle n'a pas meſme moyen de ſe changer. Vn homme de bien ne ſçauroit ne faire point ce qu'il fait; car s'il ne faiſoit ce qu'il fait, il ne ſeroit pas homme de bien. Et par cette meſme raiſon il ne peut faire de bienfait, parce qu'il fait ce qu'il doit, & il ne peut ne le faire point. Dauantage, il y a bien de la difference de dire, Il ne peut ne le faire point, parce que vueille ou non il eſt contraint de le faire, ou bien, il ne peut ne le vouloir point. Car s'il luy eſt force de me faire du bien, i'en ay l'obligation à celuy qui le contraint, & non point à luy. S'il faut qu'il le vueille, mais pour cette conſideration qu'il ne peut rien vouloir de meilleur, c'eſt luy-meſme qui ſe contraint. Ainſi ce que ie ne luy de-

uois point pource qu'il eſt contraint, ie le luy dois pource qu'il ſe contraint ſoy-meſme. Qu'ils ceſſent de vouloir, dites-vous. Repreſentez-vous qu'il n'y a homme ſi hors du ſens, qui n'auouë que c'eſt vrayement vne volonté, que celle qui ne peut ceſſer ou changer quand bon luy ſemble ſans qu'il luy en arriue mal, & qu'au contraire on ne peut rien imaginer qui ait tant de volonté, que ce qui en a vne ſi ferme & ſi certaine, que l'eternité meſme n'eſt pas capable d'y mettre fin. Seroit-il poſſible que celuy vouluſt, qui peut deuouloir en vn moment, & que celuy ne ſemblaſt pas vouloir, de qui la nature eſt inſuſceptible de ne vouloir point?

XXII. Or ſus, dites-vous, qu'ils s'arreſtent, s'ils le peuuent faire. C'eſt comme ſi vous diſiez, Que tous ces corps lumineux, diſtinguez par eſpaces, & rangez pour eſtre les ſentinelles de l'vniuers, quittent leurs places; Que par vne confuſion ſubite les aſtres choquent les aſtres; Que par la rupture de la concorde des choſes tout ce qui eſt au ciel tombe en la terre; Que ceſte contexture, de qui la viſteſſe n'eſt point imaginable, rompe à my-chemin ſes viciſſitudes promiſes iuſques à tant de ſiecles. Que ce qui va & vient à cette heure alternatiuemẽt auec ſes contrepoids reglez pour tenir le monde en ſon égale temperature,

soit embrasé par vne soudaine combustion. Que tant de diuersitez ne soiét plus qu'vne chose; Que le feu possede tout qu'vne obscurité celeste luy succede, & que les Dieux mesmes tombés au fonds d'vne abysme soient compris en cette vniuerselle calamité. Le dementy qu'on vous donneroit cousteroit bien cher. Toutes ces choses-là vous profitent en dépit que vous en ayez, & quoy que leurs mouuements ayent vne plus grande & premiere cause, si est-ce qu'ils se font pour l'amour de vous.

XXIII. Adiouſtez-y à cette heure que les Dieux ne peuuent estre contraints par vne puissance externe, & n'ont rien qui les commande que leur eternelle volonté. Ils ont estably vn ordre pour ne le changer iamais. Ainsi ne peut-on dire que peut estre ils voudroient bien ne faire point ce qu'ils font, parce que s'il est des choses qu'ils ne puissent faire cesser, c'est que par vn arrest precedent ils ont ordonné qu'elles perseueroient iusques à la fin. Iamais ils ne se repentent de leur premier aduis. Aussi pour n'en mentir point, il ne leur est pas permis de le retracter. Ce n'est pas que si leur propre force les retient inuariables en leurs resolutions, il y ait du manquement en leur puissance, mais pour ce qu'ils ne se peuuent imaginer des choses qui sont parfaitemẽt bonnes, que par vn decret immuable ils se

ſont eux-meſmes commandé de marcher de cette façon. Or en ce premier eſtabliſſement par lequel ils regient le monde, ils ſe ſouſinrent de l'homme, & en toutes choſes mirent quelque vertu capable de ſeruir à ſa commodité. Si bien que les aſtres ne font pas ſeulement leurs courſes pour eux-meſmes, mais auſſi pour nous, comme eſtant vne partie de la beſogne auſſi bien qu'eux. Nous ſommes donc obligez au ſoleil, à la [illegible]e, & generalement à tous les corps celeſtes, parce qu'encor qu'ils ſe leuent & marchent pour de plus dignes ſuiets que nous ne ſommes, ſi eſt-ce qu'en allant à des choſes de plus de merite, ils ont cette vertu de nous faire du bien en leur paſſage. Et puis il y faut adiouſter, que le bien qu'ils nous font vient par deliberation, & non fortuitement. Ce qui eſt vn autre argument de l'obligation que nous leur auons; parce qu'ils ne ſont point ignorans du bien qu'ils nous font, que nous n'en receuons rien que long-temps auparauant ils ne ſçachent que nous le deuons receuoir. Et combien qu'ils ayent vn plus haut deſſein, & vn plus grand fruit de leur action que de conſeruer les choſes mortelles, neantmoins dés le commencement du monde cet eſprit vniuerſel a pris la peine de rechercher nos vtilitez, & de regler toutes choſes en ſorte qu'il fiſt paroiſtre

que nous n'auons pas eſté le dernier obiet de ſon imagination. Nous deuons du reſpect à ceux par qui nous ſommes en ce monde, & cependant aſſez de fois l homme & la femme s'aſſemblent qu'ils ne penſent pas à faire des enfans. Nous n'en pouuons pas autant dire des Dieux, parce que la prouiſion qu'ils nous ont faite d'aliments & de toutes choſes neceſſaires nous démentiroit. Tant de choſes qu'ils ont engendrées pour noſtre vſage, monſtrent bien le ſoin qu'ils ont apporté à nous engendrer. Nature deuant que de nous faire a penſé à nous. Nous ne ſommes pas ſi peu de choſe, que nous luy ſoyons tombé des mains ſans qu'elle en ait rien apperceu. Regardez quelle iuriſdiction nous auons, & combien l'empire de l'hõme eſt hors de l'homme. Regardez iuſques où nos corps ont liberté de ſe promener, & comme, ſi nous ne ſommes pas contents de ce grand eſpace d'vn bout de la terre à l'autre, nous auons la mer qui s'humilie à nous, & nous reçoit auſſi toſt qu'il nous plaiſt d'y voyager. Regardez ce qu'oſent les eſprits des hommes, comme ſeuls ils connoiſſent les Dieux, ou s'en informent, & s'eleuent en haut à la contemplation des choſes celeſtes. L'homme n'eſt point vne beſogne tumultuaire, & fait ſans y penſer. C'eſt la premiere piece des ouurages de Nature, & celle de qui, ou

pour le moins à qui elle a plus de ſuiet de ſe glorifier. Quelle freneſie eſt-ce de mettre en diſpute le bien que les Dieux donnent aux hommes? Quelle reconnoiſſance doiuent eſperer de nous ceux à qui nous n'en pouuons faire qu'il ne nous couſte quelque choſe, ſi nous ne voulons pas ſeulement confeſſer d'eſtre obligez à ceux qui nous font iournellement vne infinité de biens, qui ne ſe peuuent laſſer de nous en faire, & qui les font auec intention de n'en auoir iamais rien? De quelle peruerſe inclination procede cette ingratitude, de ne vouloir rien deuoir à quelqu'vn, pource qu'il ne s'offenſe point à ceux qui deſauoüent le plaiſir qu'il leur a fait, & de la continuation & entreſuitte de ſes bienfaits l'vn apres l'autre tirer vne conſequence qu'il faut qu'il donne par neceſſité? Dites, Ie ne veux point de ſes bienfaits; Qu'il les garde; Qui luy demande rien? & adiouſtez à ces parolles toutes celles qu'vne ame qui n'a point de hõte eſt capable d'imaginer. Pour cela vous ne ferez point ceſſer ſa liberalité. Vous ne la ſentirez point moins pour la méconnoiſtre, & ce qui eſt encor plus genereux, il vous fera du bien au meſme temps que vous direz du mal de luy.

XXIV. Ne voyez-vous point comme les peres contraignent leurs enfans, tous petits & delicats comme ils ſont, à ſouffrir les

choſes qui leur ſont ſalutaires ? S'ils pleurent ou repugnent, ils les careſſent, & de peur que leur laiſſant les membres libres en vn âge qui n'a point encor de iugement ils ne s'y donnent quelque entorce, ils les ſerrent pour les tenir droits, & les rendre de belle taille. Au partir de là ils les enuoyent à l'eſcole, auecque menaces s'ils ne font leur deuoir d'eſtudier. Puis comme déia les ans leur apportent cette audace inconſiderée qui leur eſt ordinaire, ils taſchent de leur faire couler en l'âme la frugalité, la pudeur & les bonnes mœurs. S'ils ne les reçoiuent volontairement, ils les leur appliquent par la rigueur. Et en fin comme l'âge les a mis au rang des hommes, & qu'ils doiuent ſe conduire d'eux-meſmes, & pour leur mauuaiſe inclination ils reiettent les auis qu'on leur donne on tente par la force l'amendement que par la douceur on leur a inutilement procuré. Ainſi des bienfaits que les enfans reçoiuent des peres, les plus grands ſont ceux qui leur ſont faits ſans qu'ils en ayent ou la connoiſſance, ou la volonté de les receuoir.

XXV. A cette maniere d'ingrats, & qui reiettent les bienfaits, non pour ne les vouloir, mais pour n'eſtre tenus de s'en reuencher, reſſemblent certains autres, qui au contraire de ceux-cy ſont trop ar-

dents & trop precipitez à reconnoiſtre, prient ordinairement qu'il arriue quelque malheur à ceux qui leur ont fait plaiſir, à fin de leur pouuoir témoigner qu'ils s'en ſouuiennent, & qu'ils ne deſirent rien tant que de s'en acquiter. La queſtion eſt, s'ils font bien, & ſi leur zele a de la pieté. Ie trouue qu'ils ſont comme ces eſprits paſſionnez pour vne femme, qui font des ſouhaits qu'elle ſoit contrainte par quelque accident de quitter le païs, à fin de luy faire compagnie en ſon banniſſement, qu'elle ſoit pauure, à fin de luy faire connoiſtre qu'ils n'ont rien qui ne ſoit à elle; qu'elle ſoit malade, à fin de ne bouger du cheuet de ſon lit, & meriter ſa bonne grace par la diligence qu'ils apporteront à l'aſſiſter, finalement, amoureux comme ils ſont, ils font des vœux que des ennemis n'auroient pas le courage de s'imaginer. C'eſt pourquoy vous voyez ſouuent vne haine & vne amitié furieuſe finir de meſme façon. Il en prend de meſme à ceux qui deſirent des inconueniens à leurs amis, à fin de les en deliurer, & ſe veulent faire paſſage au bienfait par vne iniure, au lieu qu'ils feroient mieux de ſe repoſer, que par vne méchanceté chercher l'occaſion de faire bien. Que diriez-vous d'vn pilote qui ſouhaitteroit le mauuais temps, des tempeſtes enragées, & des tourbillons de vent, pour donner à ſa

ſuffiſance plus de recommandation par le peril? ou de quelque general d'armée, qui prieroit aux Dieux que l'ennemy auec vn grand nombre d'hommes le vinſt attaquer dans ſon retranchement, comblaſt ſon foſſé, miſt le deſordre & l'épouuante en ſes trouppes, paſſaſt ſur le ventre à ceux qui reſiſteroient, & déia vainqueur abſolu plantaſt ſes drapeaux ſur les portes, à fin que les choſes ſemblant par cet accident du tout renuerſées & hors d'eſperance de ſalut, il euſt dauantage de gloire à les releuer par ſa valeur? C'eſt faire venir ſes bienfaits par vn deteſtable chemin, de ſouhaitter que la fortune combatte celuy qu'on deſire de deffendre, & mette par terre celuy qu'on ſe promet de redreſſer. C'eſt vn naturel inhumain, & peruerſement ambitieux de reuenche, de faire des vœux contre celuy qu'auec honneur on ne peut abandonner.

XXVI. Mais mon vœu, direz-vous, ne luy porte point de preiudice, Ie luy ſouhaitte le remede auſſi toſt que le peril. Cela s'appelle que vous auoüez que vous faites quelque mal, mais non pas tant que ſi vous luy ſouhaittiez le peril ſans le remede. Ce ſont de mauuais traits, de plonger vn homme en l'eau pour l'en tirer, l'abbatre pour le redreſſer, & l'enfermer pour le mettre dehors. L'intention d'vne iniure ne peut

eſtre bienfait, & n'y a iamais de merite à faire ceſſer vn inconuenient que vous auez fait naiſtre. I'aime mieux que vous ne me bleſſiez point, que de me guerir. Vous me pouuez obliger de me guerir ſi ie ſuis bleſſé, mais non pas de me bleſſer pour eſtre guery. La cicatrice ne donne iamais de contentement, que quand on ſe ſouuient de la playe; & ſi nous prenons plaiſir de la voir repriſe, c'eſt en ſorte que nous aimerions encores mieux qu'elle n'euſt de tout point eſté. S'il y a de l'inhumanité de faire ce ſouhait contre vne perſonne qui ne nous a iamais fait plaiſir, combien penſez vous qu'il y en ait dauantage contre ceux à qui vous auez de l'obligation?

XXVII. Ouy, mais ie ſouhaitte quant & quant d'auoir moyen de le ſecourir. Premierement, ſi ie vous arreſte à la moitié de voſtre vœu, vous eſtes ingrat. Ie n'ois pas encore le remede que vous y voulez apporter, mais i'ois bien ce que vous deſirez qu'il ſouffre. Vous luy ſouhaittez du trouble d'eſprit, de ſoucy, de la peur, & quelque choſe encore de pire, à fin qu'il ait beſoin d'eſtre ſecouru. Ces ſouhaits-là ſont contre luy. Vous ſouhaittez qu'il ait beſoin de voſtre aide. Cettuy-cy eſt pour vous. Vous auez enuie de payer, & non pas de le ſecourir. Qui ſe precipite de cette façon cherche d'eſtre quitte, & non pas de s'ay-

quitter. Ainſi toute l'honneſteté qui peut eſtre en ce que vous ſouhaittez, eſt ingratitude & vilenie. Car vous ne deſirez pas d'auoir moyen de luy rendre le plaiſir qu'il vous a fait, mais qu'il ait beſoin de vous en requerir. Vous prenez le haut du pauć, & ce qui fait mal au cœur à dire, faites agenoüiller à vos pieds vn qui vous a fait plaiſir. Combien feriez-vous plus honneſtement de luy deuoir auec vne bonne affection, que de chercher vn mauuais moyen de le payer. Il y auroit moins de mal à luy nier la dette; il n'y perdroit que ce qu'il y auroit mis. Mais vous le voulez voir par la ruine de ſes affaires reduit à vous faire hommage, & ſi abbatu par le changement de ſa condition, qu'il ait le cœue-cœur de voir ſes biẽfaits au deſſus de luy. Voulez-vous que ie die que cela ſoit vne bonne volonté? faites vos ſouhaits deuant celuy pour qui vous les faites. Appellez-vous vœu, ce qui ſe peut diuiſer entre l'amy & l'ennemy, & qui, ſi vous n'euſſiez dit ces dernieres parolles, auroit acquis vn ennemy capital? Il s'eſt trouué des ennemis qui ont ſouhaitté de prẽdre des villes pour en empeſcher le pillage, & de vaincre des ennemis pour leur donner la vie; & cependant ce ne laiſſent pas d'eſtre vœux d'ennemis, & tout ce qu'il y a de douceur ne vient qu'apres la cruauté. Mais en

ſin quelle opiniõ peut-on auoir d'vn vœu, de qui le ſuccez n'eſt formidable à perſonne tant, qu'à celuy pour qui il eſt fait. Vous luy faites courre grand fortune, de luy bailler les Dieux pour aſſaillans, & vous pour defenſeur. Les Dieux meſmes y ſont iniuriez, en ce que des deux coſtez de la medaille vous prenez le plus beau pour vous. Afin que vous profitiez, vous voulez qu'ils nuiſent. Si vous praticquiez vne accuſation contre luy, & puis la faiſiez ceſſer, ſi vous l'embroüilliez en quelque procez, & l'en débroüilliez tout auſſi toſt, qui douteroit que vous ne fuſſiez vn méchant homme? Quelle difference y a-t'il de tenter ces inconueniens par fraude, ou de les procurer par vœu, ſinon que vous luy donnez plus forte partie. Ne demandez point quel tort vous luy faites. Voſtre vœu eſt ſuperflu, ou iniurieux, & iniurieux, meſme quand il ne reuſſiroit point. Ce que vous ne pouuez, eſt vne grace de Dieu, ce que vous deſirez eſt vne iniure. C'eſt aſſez. Il a de quoy vous ſçauoir meſme gré que ſi vous l'auiez fait.

XXVIII. Vous répliquez, que ſi vos vœux euſſent ſuccedé à le mettre en peine, ils euſſent auſſi ſuccedé à l'en tirer. Premierement, vous luy deſirez vn danger certain, ſous eſpoir d'vne aſſiſtance qui ne l'eſt pas. Mais prenons le cas que l'vn & l'autre ſoit

ſoit certain, ſi eſt-ce que touſiours ce qui le faſche marche deuant. Et puis, voulez vous connoiſtre la condition de voſtre vœu? Imaginez-vous que le mauuais temps vous a ſurpris en haute mer, & que vous ne ſçauez en quelle part vous deuez chercher le port. Quelle geſne penſez-vous qu'ait ſoufferte celuy qui a eu faute, encores qu'il ait trouué du ſecours? celuy qui a eu peur, encores qu'il ait eſté garanty? celuy qui a eſté en priſon & ſur la ſellette, encores qu'il ait eu arreſt d'abſolution? Iamais la fin d'vne crainte n'eſt ſi douce, qu'vne ſecurité ſolide & inebranlée ne ſoit beaucoup plus agreable. Souhaittez d'auoir moyen de me rendre ce que i'ay fait pour vous quand i'en auray beſoin, & non pas que i'en aye beſoin à fin que vous ayez moyen de me le rendre. Vous ne me ſouhaittez rien que vous-meſme ne fiſſiez vous meſme ſi vous en aujez le moyen.

XXIX. Combien penſez vous que ce vœu ſeroit plus honneſte? Ie luy deſire ſi bõne fortune, qu'il ait touſiours moyen de faire plaiſir, & iamais beſoin d'ẽ receuoir. Que la matiere d'obliger les hommes luy affluë de toutes parts en telle abondance, que iamais il n'ait ſujet de regretter de ne le pouuoir faire, ny de ſe repentir de l'auoir fait. Que la multitude de ceux qui auront de la reconnoiſſance, & du reſſentimẽt

en ſon endroit prouoque ſon naturel, diſpoſé de luy-meſme à l'humanité, à la miſericorde, à la clemence, mais que iamais il n'ait occaſion de les employer. Qu'il ſoit reconciliable à ceux qui le rechercheront, & ne ſoit point en peine de ſe reconcilier à perſonne. Que touſiours la fortune également indulgente l'accompagne d'vne felicité ſi continuelle, que ceux qu'il obligera ne luy puiſſent iamais faire autre payement, que de confeſſer qu'ils luy ſont obligez. Combien auriez-vous plus de raiſon de faire ces vœux, qui vous acquiteroient auſſi toſt que les autres, qui vous remettent à des occaſions qu'il eſt mal-aiſé que vous voyez iamais arriuer; Car qui nous garde que nous ne puiſſions reconnoiſtre vn bienfait à l'endroit de ceux à qui la fortune n'a rien nié de tout ce qui ſe peut deſirer? Vn aduis fidelle, vne conuerſation aſſiduë, vn entretien de bonne grace, plaiſe ſans eſtre flateur, des oreilles aux deliberations, ſeures, & ſecrettes, & vne priuauté de communication, ne ſont-ce pas choſes qui nous peuuent acquitter aux plus grands à qui nous ſçaurions eſtre obligez? Iamais les proſperitez n'ont mis vn homme en lieu ſi ſeur, que n'auoir faute de rien ne luy face auoir faute d'vn amy.

XXX. Toute autre occaſion de nous reuencher ne peut eſtre que triſte & tant

s'en faut qu'on face bien de desirer qu'elle arriue, qu'au cõtraire il faut faire des vœux qu'elle n'arriue point. Ne pouuez-vous estre quitte, que les Dieux ne soient courroucez? Quand autre chose ne vous monstreroit la faute que vous faites, ne la voyez vous pas en ce que celuy à qui vous desirez de vous reuencher est bien plus heureux que vous luy demeuriez ingrat? Figurez-vous la prison, les fers, la misere, la seruitude, la guerre, la pauureté. Ce sont les matieres de vostre souhait, c'est où vous enuoyez ceux qui ont contracté auecque vous. Pourquoy ne desirez-vous du bien à vn qui vous en a fait? Auez-vous peur que vous ne trouuiez de quoy vous reuencher? Ne vous en mettez point en peine, c'est vne matiere de quoy vous ne manquerez point. Croyez vous qu'vn homme puisse estre si riche, qu'on ne luy puisse payer ce qu'on luy doit. Ie vois bien que ie vous fais languir, il faut que ie vous oste de peine. Quand l'opulence & la felicité de celuy qui vous a fait du bien ne vous laisseroit auoir moyen quelconque de vous reuencher, ie vous vois dire vne chose de quoy les plus contentes fortunes ont affaire, & que n'ont point ceux qui ont tout; Vn qui parle franchement, & qui trouuant vn hõme engagé parmy des conteurs de fables, & par l'accoustumance d'oüir leurs pipe-

ries, priué de connoiſſance & de iugement, l'a tiré d'entre leurs mains, & luy a ouuert les yeux pour connoiſtre le menſonge, & ne conſentir qu'à la verité. Ne voyez vous pas en quels precipices les ietto la liberté qu'ils ſupprimẽt, & la fidelité qu'ils rauallent à des obeïſſances ſeruiles? parce que n'eſtant pas choſe ſeure de leur ſuader ou diſſuader ce qu'on eſtime le meilleur, ceux qui ſont auprés d'eux tournent leurs imagination à la flaterie, & comme en vne contention profitable, diſputent à qui ſera le plus artificieux à les tromper. De là viennent les fauſſes impreſſions qu'ils prennent de leurs forces, & que ſe croyants eſtre auſſi grands comme on leur dit qu'ils ſont, ils s'attirent des guerres perilleuſes ſur les bras, rompent des paix vtiles & neceſſaires, verſent le ſang d'vne infinité d'hommes, & quelquefois le leur, pour vne paſſion à laquelle perſonne n'oſe contredire, s'opiniaſtrent ſur la certitude qu'ils s'imaginent en des choſes incertaines, craignent de fléchir autant que d'eſtre vaincus, ſe promettent de la perpetuité en ce qui branle pour la ſeule extremité de ſa hauteur, & bien ſouuent ſe font tomber leurs Eſtats ſur leurs teſtes, pour n'auoir pas connu qu'en ce theatre de leur pompe, brillante de vanitez paſſageres & de biens periſſables auſſi toſt qu'ils ont ceſſé de pouuoir oüir les cho-

ſes veritables, ils deuoient ceſſer auſſi d'eſperer aucun heureux éuenement.

XXXI. Xerxes ſe preparant à la guerre contre la Grece, encores que de luy-meſme il fuſt aſſez ambitieux, & n'apprehendaſt gueres la caduque foibleſſe des choſes du monde, il n'y eut pas vn des ſiens qui ne contribuaſt quelque trait à le fortifier en ſa vanité. L'vn diſoit, que les Grecs n'attendroient pas la declaration de la guerre, mais s'enfuiroient à la premiere nouuelle d'vn tel appareil. Vn autre, qu'il n'y auoit point de doute qu'vn ſi grand nombre d'hommes ne fuſt ſuffiſant à mettre toute la Grece dans terre, non pas à la conquerir. Qu'il n'y auoit à craindre, ſinon que les villes ne fuſſent abandonnées, & qu'en ces grandes ſolitudes vn tel equipage ne fuſt inutile, à faute de reſiſtance qui donnaſt occaſion de l'employer. Vn autre, que le monde auroit de la peine à loger cette armée, qu'il n'y auroit pas de la mer aſſez pour ſes vaiſſeaux, que les ſoldats ne ſçauroient comme camper, qu'il ne trouueroit point de plaine qui ne fuſt trop petite pour mettre ſa caualerie en bataille, & que quand tout ce qu'il y auoit de mains en ſon armée tireroient vne fleche, l'air auroit trop peu d'eſpace pour les receuoir. Entre toutes ces rodomontades, & autres que chacun inuentoit pour plaire à

cette homme déja furieux de la bonne opinion qu'il auoit de soy mesme, il n'y eut que Demaratus Lacedemonien, qui luy dit que cette grande multitude de laquelle il se glorifioit luy sembloit vne masse pesante & indigeste, qui deuoit faire peur à celuy qui la menoit ; qu'il y auoit du poids, mais non pas de la force que iamais on ne peut conduire ce qui n'a point de mesure ; que ce qu'on ne peut conduire ne peut durer. Vous trouuerez, dit-il, en la premiere montagne les Lacedemonicus, qui vous montreront ce qu'ils sçauent faire. Tous ces milliers de peuple s'arresteront deuant trois cens hommes, qui fermes comme s'ils estoient fichez en terre, garderont le pas qu'ils auront en garde, & le boucheront de leurs propres corps auec vne obstination si grande, que toute l'Asie ne suffira pas à les déloger. L'effort de tout le genre humain reduit en corps d'armée sera soustenu par vne poignée de gens. Apres que la mer se sera laissé gourmander à vostre arrogance, vne petite sente se mocquera de vous ; & quand vous aurez compté la perte que vous ferez au passage des Thermopyles, vous sçaurez dire combien vous pourra couster le demeurant. Vous sçaurez qu'on vous peut faire fuir, quand vous aurez sçeu qu'on vous peut faire demeurer. Il n'y a point

de doute qu'en beaucoup de lieux tout ne fuye deuant vous, & que d'arriuée vous ne portiez de l'étonnement où vous paſſerez, comme vn torrent nouuellement débordé. Mais apres qu'ils ſe ſeront reconnus, ils ſe raſſembleront de tous coſtez, vous affoibliront par vos propres forces, & vous ruineront à la fin. Ce qu'on met en auant eſt vray, qu'il y a trop peu de terre pour vn ſi grand appareil; mais c'eſt ce qui vous gaſtera. La Grece aura dequoy vous vaincre, pource qu'elle n'aura pas dequoy vous loger. Vous ne vous y pourrez pas remuer tout à la foix, & ce qui ſera voſtre ruine, quand il y aura quelque deſordre en vn quartier, ou que quelque choſe y branlera par quelque effort qu'y feront les ennemis, vous ne pourrez pas y remedier à propos. Il y aura long-temps que vous aurez eſté defait, & vous ne penſerez pas auoir eſté combattu. Au demeurant, ne vous imaginez pas que ce que vous auez tant d'hommes que vous meſme n'en ſçauez pas le nombre, ſoit cauſe qu'on ne vous puiſſe faire teſte. Il n'y a rien de ſi grand qui ne ſoit periſſable; & quand il n'arriueroit autre mal-heur, la ſeule grandeur eſt cauſe ſuffiſante de ruiner ce qu'on eſtime le plus aſſeuré. Les choſes ſe paſſerent comme Demaratus les

auoit predites. Ce Prince, qui faiſoit trembler le ciel & la terre, & qui tout auſſi toſt changeoit la forme d'vne choſe qui l'auoit empeſché, fut arreſté par vne compagnie de gens de pied, & par autant de défaites comme il tenta de combats, reconnut combien il y a de difference d'vne armée à vne multitude confuſe de peuple, qui n'eſt point aguerry. Ainſi plus miſerable de honte que de perte, il remercia Damaratus de ce que ſeul il luy auoit dit la verité & luy permit de demander ce qu'il voudroit. Il luy demãda de pouuoir entrer dãs Sardis, qui eſt la ville capitale de l'Aſie, porté dans vn chariot & la tiare droite ſur la teſte, qui eſtoit vne grandeur reſeruée à la ſeule perſonne du Roy. Il meritoit bien de n'auoir point la peine de demander de recompenſe. Mais voyez, ie vous prie, la miſere de cette nation, qu'en vn ſi grand nombre d'hommes il ne ſe trouuaſt perſonne de qui le Roy puſt ouïr la verité, que celuy qui ſe pouuoit reſoudre de la dire à ſes dépens.

XXXII. Auguſte relegua ſa fille, débordée en impudicité ſi iamais femme le fut, & ſans penſer au tort qu'il ſe faiſoit, fit ſçauoir à tout le monde la vergogne de ſa maiſon. Il publia comme elle receuoit les hommes par troupes, paſſoit les nuits à faire des collations en tous les quartiers

de la ville, n'exemptoit pas meſme de ſes ordures le tribunal où ſon pere auoit fait l'Edit contre les adulteres, & ſe trouuoit tous les iours à la ſtatuë de Marſyas, où de ſimple adultere deuenuë coureuſe publique elle ſe contentoit à ſon aiſe, & pour n'eſtre point obligée aux ceremonies, prenoit plaiſir de ſe voir ſous des hommes qu'elle ne connoiſſoit point. Toutes ces vilenies, pour la honte qui en retournoit ſur luy-meſme, euſſent eſté mieux celées auecque impunité, que diuulguées auecque ſcandale. Cependant il ne s'en eſtoit pû taire. A quelque temps delà, comme ſa colere fut paſſée, & que la honte luy fut reuenuë, ſouſpirant du regret de n'auoir pû taire ce qu'il auoit ignoré iuſques à ce qu'il fuſt deshonneſte d'en parler, il s'écrioit ordinairement, Ie n'en ſerois pas où ie ſuis, ſi Agrippa ou Mecenas euſſent vécu. Tant il eſtoit malaiſé à celuy qui auoit tant de milliers de peuples ſous ſa domination de recouurer ſeulement deux hommes qu'il auoit perdus. On luy auoit taillé des legions en pieces; il en eut auſſi toſt leué de nouuelles. Son armée de mer auoit eſté perduë, il ne fut gueres qu'il n'en euſt vne autre ſur l'eau. Le feu luy auoit conſumé quelques baſtiments, il en eut incontinent reedifié de plus magnifiques. Mais en toute ſa vie

il ne peuſt trouuer de quoy remplir les places d'Agrippa & de Mecenas. Qu'en doisie penſer ? Eſtoit-ce qu'il n'en trouuoit point qui fuſſent de leur merite, ou que par dégouſt il aimaſt mieux auoir matiere de ſe plaindre, que la peine de chercher. Ne nous figurons pas qu'Agrippa & Mecenas, euſſent de couſtume de luy dire la verité, & que s'ils euſſent eſté en vie ils n'euſſent diſſimulé comme les autres. Mais c'eſt choſe qu'on voit ordinairement, qu'vn grand pour faire dépit à ſes ſeruiteurs preſens, magnifie ceux qu'il a perdus ; & parce qu'il eſt hors de danger de les ouïr iamais, leur donne hardiment la gloire d'auoir eſté libres à luy dire la verité.

XXXIII. Mais pour reuenir d'où ie ſuis party, vous voyez comme ſans beaucoup de peine on ſe peut reuencher à l'endroit de ceux meſmes que la fortune a portez au haut de ſa gloire. Dites leur, non ce qu'ils prennent plaiſir d'ouïr, mais ce que toute leur vie ils prendront plaiſir d'auoir ouy. Que leurs oreilles, où il n'entre que des flateries, reçoiuent quelquefois vne parolle de verité. Donnez-leur vn bon auis. Vous demandez ce que vous pouuez faire pour eux ? faites que leur felicité ne les aueugle point ; qu'ils ſçachent que s'ils n'ont beaucoup de mains, & bien fidelles, qui leur aident, il ne leur

eſt pas bien aiſé de la retenir. Aurez vous peu fait pour eux, quand au lieu de cette folle imagination qu'ils ont d'vne eternelle grandeur, vous leur aurez fait connoiſtre que le ſort ne peut donner que des choſes caſuelles, que ce qui nous vient au petit pas s'en retourne à toute bride; & qu'õ ne deſcẽd point par échellons comme on eſt mõté, mais que bien ſouuent de la tres-haute fortune à la tres-baſſe il y a ſi peu de chemin, qu'il ſe trouue fait deuant que d'auoir eſté apprehendé. Vous ne ſçauez point le prix de l'amitié, ſi vous ne iugez que luy donnant vn amy vous luy donnez vne choſe rare, non ſeulement en vne maiſon, mais en tout vn ſiecle, & de quoy l'on trouue qu'on a le moins quand on s'eſt imaginé d'en auoir le plus. Et quoy? penſez-vous que ce ſoient autant de vos amis, que ceux qui ſont aux roolles que voſtre nomenclateur porte en la memoire ou en la main? Penſez vous que ce ſoient amis, que ceux qui par trouppes ſe rendent tous les iours à voſtre porte, & qui approchent de vous plus ou moins, ſelon le prix que vous mettez vous meſmes à leurs qualitez? C'eſt vne couſtume qu'ont touſiours euë les Rois, & ceux qui les imitent, de faire de leurs amis comme du peuple d'vne ville, qu'on diuiſe par ordres, à fin que chacun tienne le rang de ſa

condition. C'eſt vne vanité des grands, de vouloir qu'on face grand cas de pouuoir entrer chez eux, & d'eſtre le plus prés de leur porté, pour à l'ouuerture mettre le premier le pied dans vne maiſon où il y a puis aprés tant d'autres portes, qu'apres eſtre entré dedans on ſe trouue encores dehors.

XXXIV. Caius Gracchus, & aprés luy Liuius Druſus, furent les premiers qui amenerent cette mode à Rome de faire diſtinction de ceux qui leur venoient faire la cour, & d'en faire entrer les vns au cabinet, & les autres à la chambre, & laiſſer le reſte ſe promener à la ſale ou à la baſſecourt. Tellement qu'ils faiſoient compte d'auoir des amis de pluſieurs ſortes, & en effet n'en auoient du tout point. Appellez-vous amy, celuy à qui on deſigne ſa place pour vous ſaluer? Penſez-vous que la foy d'vn homme vous ſoit ouuerte, à qui voſtre chambre eſt ſi fermée, qu'il y frappe deux heures, & ſi en fin on luy ouure, c'eſt ſi peu qu'il faut qu'il ſe tourne de coſté pour y entrer; Attendez-vous vne parolle franche & veritable d'vn qui n'oſeroit vous dire *bonjour*, qui eſt vne parolle publique, & permiſe indifferemment à tous ceux qu'on ne connoit point, que ſon rang de parler ne ſoit venu? Allez chez qui vous voudrez de ceux-cy qui mettent toute vne ville en

rumeur pour leur faire la cour ; quand vous y verrez les ruës pleines, & les chemins couuerts d'allans & de venans, ſouuenez-vous que vous eſtes en vn lieu où il y a bien des hommes, mais pas vn amy. C'eſt au cœur que les amis ſe trouuent, & non pas en vne baſſe court. C'eſt au cœur qu'il les faut receuoir, loger & retenir, auec vne affection où tous les ſentimens contribuent quelque choſe. Apprenez cette leçon aux grands, vous les payez de tout le bien que vous en ſçauriez receuoir. Vous auez mauuaiſe opinion de vous, ſi vous penſez ne pouuoir ſeruir qu'à ceux qui ſont en affliction. Si vous eſtes capable de vous bien conduire en toutes fortunes, aux douteuſes prudemment, courageuſement aux mauuaiſes, & diſcretement aux bonnes, il ne ſe ſçauroit preſenter choſe où vous ne puiſſiez faire quelque office à voſtre amy. Ayez cette reſolution, de ne l'abandonner point quand il aura beſoin de vous. Cette vie eſt aſſez fertile de tumultes & de miſeres; vous ne chommerez point de ſujets pour donner de l'exercice à la volonté que vous auez de l'aſſiſter. Comme celuy qui deſire du bien à quelqu'vn pour y auoir part, encores qu'il ſemble penſer aux affaires d'autruy, toutefois il a ſoin des ſiennes ; ainſi qui deſire de voir ſon amy en quelque peine, pour y ſuruenir & l'en dégager, il monſtre ſon ingra-

titude, & qu'il en fait ſi peu de cas, qu'il eſt content de s'acquitter aux deſpens de quelque incommodité qu'il en puiſſe receuoir. Il y a ie ne ſçay quoy qui luy peſe, il ſe veut décharger. Il y a bien de la difference d'auoir haſte de reconnoiſtre vn bienfait, pour le rendre, ou pour ne le deuoir point. Qui a enuie de rendre, attendra la commodité de ſon bienfacteur, & la deſirera. Qui ne penſe qu'à eſtre quitte, ne ſe ſouciera pas de quelle façon il y arriue; qui eſt vn argument indubitable d'vn homme qui n'a rien de bon dans le cœur.

XXXV. Il y a de l'ingratitude en cette precipitation. Ie ne le vous ſçaurois mieux exprimer, que de repeter ce que ie vous ay dit. Vous n'auez pas enuie de rendre le bien qu'on vous a fait, mais de vous dépeſtrer. Il m'eſt auis que ie vous oys dire, Ne ſeray-je iamais hors d'auecque cét homme. Quand ie deurois remuer le ciel & la terre il faut que i'en ſorte. Si vous deſiriez de vous acquiter du ſien, vous confeſſeriez que ce ſeroit vn payement où il n'y auroit point d'apparence; & toutesfois il y en a encores moins en ce que vous deſirez, pource que par imprecation vous maudiſſez vne teſte que vous deuriez reuerer auecque religion. Si tout haut vous luy ſouhaittiez qu'il fuſt pauure, qu'il

fuſt priſonnier, qu'il n'euſt de quoy viure, ou qu'il mouruſt, ne feriez-vous pas connoiſtre au monde voſtre inhumanité? Mais quelle difference trouuez-vous de le dire ou de le penſer? Seriez-vous en voſtre bon ſens ſi vous faiſiez ces ſouhaits-là pour vous? Allez à cette heure, & vous loüez d'vne reconnoiſſance qu'vn ingrat meſme auroit horreur d'imaginer, ſinon que ne ſe contentant pas de nier ſa dette, il ſe vouluſt declarer ennemy de celuy qui l'auroit obligé.

XXXVI. Quel iugement feriez-vous d'Aenée, s'il auoit deſiré que ſa ville fuſt priſe, pour auoir l'honneur de porter ſon pere ſur ſes épaules hors du peril de la captiuité? Que diriez-vous des ieunes gens de Sicile, s'ils auoient ſouhaitté l'inflammation extraordinaire du Montgibel, à fin que par l'office qu'ils firent à leurs peres leurs noms fuſſent mis entre les exemples, & leur pieté renduë memorable en la bouche de tous les ſiecles auenir? Rome ne doit rien à Scipion, s'il deſira la continuation de la guerre Punique pour auoir l'honneur de la mettre à fin; & ne doit rien non plus aux Deciens qui moururent pour elle, s'ils auoient deſiré de la voir en vne extrémité qui n'euſt point de remede que leur reſolution de ſe perdre pour la ſauuer. C'eſt la plus infame

vergogne que ſçauroit auoir vn medecin, de chercher de la beſogne. Il s'en eſt trouué qui pour faire des cures de reputation, ayans irrité les maladies, les ont en fin renduës mortelles, ou mis les malades en tel eſtat, qu'il leur a fallu ſouffrir des geſnes & des cruautez deſeſperées auant que de pouuoir eſtre gueris.

XXXVII. Hecaton recite que Callistratus allant en exil auecque quelques autres, qui par les menées de certains ſeditieux eſtoient bannis auecque luy, comme vn d'entre eux ſouhaitoit que la ville ſe viſt en ſi mauuais termes qu'on fuſt contraint de les r'appeller, il reſpondit que deuant que cela fuſt il prioit aux Dieux qu'il ne puſt iamais y reuenir. Rutilius Romain fut encores plus courageux. Comme quelqu'vn luy diſoit qu'on eſtoit à la veille d'vne guerre ciuile, & que dans peu de iours il faudroit que tous les bannis fuſſent r'appellez, Que vous ay-ie fait, dit-il, que vous ſouhaitiez que mon retour ſoit de pire condition que mon partement? Ne vaut-il pas mieux que mon Païs ait honte de mon abſence, qu'en ma preſente occaſion de s'affliger? Ce n'eſt pas vn banniſſement, quand il n'y a perſonne qui ne ſoit plus honteux que le banny. Comme ces deux gens de bien firent en bons patriotes, de ne vouloir pas en la ruine de leurs villes trouuer vne

bréche pour r'entrer en leurs maiſons, & ſupporter pluſtoſt leur affliction particuliere, que de ſouhaiter celle de tout vn peuple en general; ainſi celuy n'eſt point loüable, qui deſire des incõmoditez à vn homme pour auoir le contentement de l'en deliurer. Quand l'intention en ſeroit bonne, la priere n'en peut rien valoir. Qui auroit mis le feu en vne maiſon, ne ſeroit pas quitte pour l'éteindre; & tant s'en faut qu'il en acquiſt de la gloire, qu'il auroit de la peine d'en éuiter la punition.

XXXVIII. Il eſt des villes où les meſchans ſouhaits ſont traittez comme les crimes meſmes. Demades à Athenes fit condamner vn qui vendoit des choſes neceſſaires aux funerailles, parce qu'il fut conuaincu d'auoir ſouhaité de bien gagner, ce qu'il ne pouuoit faire, s'il ne mouroit beaucoup de perſonnes. Et cependant tous ne ſont pas d'accord qu'il ait eſté bien condamné. Peut-eſtre qu'il ne ſouhaitoit pas que beaucoup de gens euſſent affaire de ſa marchandiſe, mais qu'il la pûſt auoir à bon marché, & la vendre bien cher. Puis que la negociation conſiſte à vendre & acheter, & que le gain n'eſt pas moins en l'vn qu'en l'autre, pourquoy n'en tirez-vous l'interpretation que d'vn coſté? Et ſi vous le puniſſez, que ne puniſſez-vous tous ceux qui font la meſme negociation, puis qu'en leur

cœur ils ſont le meſme ſouhait ? Il ne ſe trouueroit gueres d'hommes qui ſe puſſent parer de la condamnation. Car à qui eſt-ce que le gain vient d'ailleurs que du dommage d'autruy ? Le ſoldat demande le trouble, à fin qu'on ait beſoin de luy. Le laboureur hauſſe la teſte quand il voit encherir le bled. L'aduocat ſe réjoüit de la multitude des procés. Le medecin en vne ſaiſon mal-ſaine fait ſes affaires. Les merciers & marchands de ſoye s'enrichiſſent par la débauche des ieunes gens. Que le vent n'abatte point de maiſons, que le feu n'en bruſle point, les maçons & les charpentiers n'auront point de beſogne. On a puny le vœu d'vn homme, mais celuy de tout le reſte du monde ne vaut pas mieux. Où penſez-vous que tendent Arruntius, Aterius, & tous ces autres qui font meſtier comme eux de crocheter les teſtamens, ſinon à cela meſme que ſe propoſent les foſſoyeurs, deſignateurs, & libitinaires ? Encores ceux-cy deſirent la mort aux perſonnes ſans ſçauoir à qui, & ne perdent rien à leur vie; mais les autres demandent la fin de leurs meilleurs amis, & ſi celuy qu'ils cheualent ne meurt bien toſt, il les épuiſe, parce que touſiours il leur couſte quelque choſe. Auſſi ne deſirent-ils pas ſeulement ſa mort pour auoir ce que par leur deshonneſte ſerui-

tude ils penſent auoir merité, mais auſſi pour ſe décharger de la deſpenſe que iournellement ils font pour entretenir ſon amitié. Il ne faut donc point douter que perdant en la vie de ceux dont la mort leur eſt profitable, leur vœu ne ſoit plus violent que celuy de ces pauures gens. Et cependant leur mauuaiſe volonté connuë à tout le monde, ne reçoit point de punition. En fin retirons-nous tous au cabinet de la conſcience, & nous repreſentons les choſes que nous auons ſouhaitées dans l'ame, combien trouuerons-nous de vœux que nous aurons honte de nous confeſſer à nous-meſmes, & combien peu que nous vouluſſions auoir faits en la preſence d'vn teſmoin.

XXXIX. Mais il eſt des choſes repreheníibles, qui pourtant ne ſont pas condamnables ; comme eſt le vœu de cet amy, qui cherche vne mauuaiſe preuue de ſa bonne affection, & tombe au vice qu'il ſe propoſe d'éuiter, deuenant ingrat par cette impatience precipitée de faire paroiſtre qu'il ne l'eſt point. Voicy ce qu'il dit. Que ie le voye à ma mercy ; qu'il ait beſoin de ma faueur ; qu'il coure fortune du bien, de l'honneur & de la vie, & ne ſe puiſſe garantir ſans moy. Qu'il ſoit ſi miſerable, qu'il prenne ma reuenche pour vn bienfait. Que dans ſa maiſon

meſme il ſe face des parties contre luy, deſquelles ſans mon aide il n'ait moyen de ſe parer. Qu'il ait en teſte vn puiſſant ennemy reſolu de le ruiner. Que de tous coſtez il trouue quelqu'vn qui luy en vueille, & qui cherche de venir aux mains auecque luy. Que d'vne part il ſoit preſſé d'vn creancier & de l'autre pourſuiuy par vn accuſateur.

XL. Regardez comme vous eſtes raiſonnable. Vous ne luy ſouhaiteriez rien de tout cela, s'il ne vous auoit fait plaiſir. Quand ie me voudrois taire des autres fautes plus importantes que vous faites, de rendre le mal pour le bien, pour le moins ne vous pouuez-vous excuſer de cette-cy, que vous n'attendez pas de faire les choſes en leur ſaiſon. Ce qui toutesfois eſt ſi obſeruable, que pour bien faire il ne le faut ny laiſſer paſſer ny preuenir. Comme on peut reprendre vn plaiſir mal à propos, auſſi n'eſt-il pas touſiours temps de le rendre. Si vous me rendez vn plaiſir en vne occaſion où ie ne le deſire point, vous eſtes ingrat; combien donc l'eſtes-vous dauantage de me vouloir contraindre à le deſirer? Allez tout beau. Pourquoy ne voulez-vous point que mon bienfait face quelque ſeiour auecque vous? Vous eſt-ce vn ſi grand déplaiſir de m'auoir quelque obligation? Que ſçauriez-vous plus faire ſi vous eſtiez preſſé

de quelque vſurier ? Pourquoy me cherchez-vous de la beſogne ? Pourquoy me brouïllez-vous auecque les Dieux ? Comme ſeriez-vous aſpre à exiger, qui auez ſi peu de patience à rendre ?

XLI. Apprenons donc que l'obligation des plaiſirs que nous auons receus ne nous oſte point le repos d'eſprit. Deſirons de rendre, mais attendons-en les occaſions, & ne les faiſons point. Cette precipitation d'eſtre quitte a de l'ingratitude. Celuy ne rend point volontiers, qui ne doit point de bon cœur. Ce qu'il ne prend pas plaiſir de voir en ſa maiſon, luy eſt charge pluſtoſt que preſent. Combien ſeroit-il plus honneſte & plus iuſte d'auoir touſiours le bienfait d'vn amy en la main, & le luy monſtrer, que de le preſſer mal à propos de le reprendre, & luy faire ce tort d'en vſer comme d'argent preſté. Puis que le bienfait eſt vn bien qui attache deux perſonnes enſemble, dites à celuy qui vous a fait plaiſir, Il ne tient pas à moy que ce qui eſt voſtre ne retourne à vous; Ie ne ſouhaite point qu'vne mauuaiſe fortune vous donne occaſion de le reprendre ; C'eſt tout mon deſir de vous voir vn viſage ioyeux & content quand ie le vous rendray ; Et ſi quelque mauuais deſtin ſe prepare pour l'vn de nous deux, & qu'il faille ou que l'incommodité de vos affaires vous face auoir beſoin de ce

que i'ay de vous, ou que ma misere me remene à voſtre porte vous en demander encor autant, ſoient pluſtoſt les deſtinées rigoureuſes à moy qu'à vous. Donne celuy qui a déja donné. Ie ſuis preſt.

Il ne tient point à Turne.

Vous en verrez la preuue au premier ſuiet qui s'en offrira. Cependant les Dieux me ſoient témoins que la proteſtation que i'en fais eſt veritable.

XLII. Vous auez vne choſe, Liberalis, que ie remarque fort ſouuent. Par tout où il eſt queſtion de faire vn office à voſtre amy, vous y eſtes boüillant, & craignez touſiours de n'y venir pas aſſez à temps. Cette inquietude n'eſt point digne d'vne belle ame. Il ſe faut aſſeurer de ſoy, & ſur le témoignage que nous rend noſtre conſcience de la verité de noſtre amour, donner congé à tout ce qui nous peut brouïller l'eſprit. On peut auſſi bien faillir en donnant, qu'en ne donnant point. Que la premiere loy du bienfait ſoit que celuy qui a fait le plaiſir choiſiſſe le temps d'en receuoir la reuenche. Mais i'ay peur qu'on n'ait mauuaiſe opinion de moy. Ne penſez point à la renommée; contentez voſtre conſcience. Vous auez deux iuges en ce fait. Vous en pouuez tromper l'vn, & l'autre non. Et quoy donc, s'il ne ſe preſente iamais occaſion de rendre, de-

meureray ie touſiours obligé? Vous demeurerez obligé, mais vous ne ſerez ny hõteux ny marry de l'eſtre, & prẽdrez du contentement à regarder vne choſe qu'on a miſe en garde entre vos mains. Le déplaiſir de ne pouuoir aſſez toſt rendre, eſt vne repentance d'auoir pris. Si vous auez iugé quelqu'vn digne de vous bienfaire, pourquoy le trouuez-vous indigne que vous luy ſoyez obligé?

XLIII. Ceux-là s'abuſent bien, qui penſent qu'il ne faille faire autre choſe que donner, & qu'vn homme n'eſt pas braue ſi tous ceux qui leviennẽt voir ne s'en retournẽt les mains & les poches pleines en leur maiſon. C'eſt bien la marque d'vne grande fortune, mais non pas touſiours d'vn grand cœur. Il y a quelquefois plus de peine à prẽdre qu'à donner. Car pour ne rien donner à l'vn au preiudice de l'autre, puis qu'ils ſont pareils eſtans faits auecque la vertu, s'il y a de la grandeur de courage à faire vn plaiſir, il n'y en a pas moins à le deuoir. Encores y a-t'il plus de beſogne à cettuy-cy; parce qu'il y va du ſoin & de la diligence à garder ce qu'õ vous dõne, & n'y en a point à dõner. Il ne faut pas pour cela nous dõner l'alarme, & nous haſter de nous acquiter mal à propos. Nous le pourrions faire ſi hors de ſaiſon, que nous ne faillirions pas moins que de ne le faire pas quãd il en

ſeroit temps. Son bienfait eſt entre mes mains. Ie ne crains ny pour luy ny pour moy. Sa dette eſt bien aſſeurée, il ne la peut perdre qu'il ne me perde; quand il me perdroit, il ne la perdroit pas. Ie l'ay remercié; cela s'appelle ie l'ay payé. Qui eſt trop en peine de rendre vne choſe, penſe que celuy qui l'a baillée ſoit trop en peine de la r'auoir. Accommodons-nous à luy, quoy qu'il vueille. S'il veut auoir ſon bienfait, rendons-le luy, & ne marchandons point. S'il veut qu'il demeure en garde chez nous, pourquoy luy voulons-nous défouir ſon treſor? Pourquoy luy refuſons-nous de le garder? Il merite bien de choiſir ce qu'il aymera le mieux. Qu'on en croye ce qu'on voudra, n'importe. L'opinion & la renommée ſont choſes qui nous doiuent ſuiure, & non pas nous mener.

SENEQVE DES BIENFAITS.

Livre Septiesme.

I. Bon courage, Liberalis. Voicy le 2 fin de des glanes. A cette heure que ie suis au bout de la matiere, ie regarde de touts costez, non ce que ie dois dire, mais ce que ie n'ay point dit. Prenez en bonne part ce qui reste, puis que c'est pour vous qu'il est resté. Si i'eusse voulu me faire valoir, ie deubis aller par degrez, & mener ma besogne d'vn ordre que le plus friand fust seruy le dernier. Mais sans y apporter tant de façon, i'ay tout d'vn coup mis sur la table ce qui m'a semblé le plus necessaire. A cette heure, s'il m'est échappé quelque chose, ie le ramasse. Et pour en parler franchement, si vous m'en demandez mon auis, ie ne trouue pas qu'il soit trop à propos, aprés qu'on a dit ce qui peut seruir à l'instruction de la vie, de courre aprés des choses qui ne sont pas tant pour le re-

mede de l'ame, que pour l'exercice de l'eſprit. Demetrius le Cynique, homme qu'à mon iugement on ne ſçauroit mettre auprés de rien de ſi grand qu'il ne face touſiours paroiſtre ſa grandeur, dit ordinairement vne choſe que ie trouue fort à propos, Qu'il vaut mieux ne ſçauoir que peu de preceptes de ſageſſe, & les auoir touſiours en la main, que d'en apprendre vne infinité qu'il faille chercher quand on s'en veut ſeruir. Comme, dit-il, pour eſtre bon lutteur il n'eſt pas queſtion de ſçauoir toutes ces priſes & liaiſons qui ne ſe mettent gueres en vſage, mais ſuffit d'en apprendre deux ou trois exactement, & prendre bien à propos l'occaſion de les pratiquer, parce que l'importance n'eſt pas de ſçauoir beaucoup, mais de ſçauoir aſſez pour vaincre; auſſi en cette ſcience il y a pluſieurs choſes qui plaiſent, mais peu qui ſeruent. Quand vous ne ſçauriez point pourquoy l'ocean a ſon flus & ſon reflus; pourquoy en chaque ſeptiéme année l'aage de l'homme a ſa marque; pourquoy regardant vne galerie d'vn bout à l'autre, il nous ſemble qu'elle aille en s'eſtreciſſant, & que les pilliers du bout eloigné de nous s'entre-touchent; pourquoy deux gemeaux ſeparez en la conception ſont aſſemblez en l'enfantement; ſi vn meſme coup s'eſt diuiſé en deux, ou s'ils ont en chacun leur conception

à part ; pourquoy ayans meſme naiſſance ils ont leurs fortunes ſi contraires, venants enſemble au monde prennent quand ils y ſont des chemins ſi differents. Ce ne nous ſera pas grand dommage de paſſer par deſſus des choſes, qu'il eſt auſſi difficile de cõprendre cõme inutile de ſçauoir. La verité eſt cachée dans des abyſmes. Et ne faut point pour cela que nous nous plaignõs que Nature nous a fait tort ; parce que s'il eſt quelque choſe difficile à trouuer, c'eſt ce qui ne peut de rien ſeruir à celuy qui le trouue, que de pouuoir dire qu'il l'a trouué. Tout ce qui fait l'amendement & la felicité de l'homme, eſt en belle veuë, & bien prés de luy. Si l'eſprit s'eſt fortifié contre les choſes caſuelles, & porté au delà de l'apprehenſion, s'il a donné des bornes à l'auidité de ſes eſperãces, & s'eſt peu reſtraindre à ne rien demander qu'à ſoy-meſme ; s'il ne doute point de la bonté des Dieux, & reſolu contre la malice des hommes, s'il ſe rit des ſolicitudes de noſtre vie, & reconnoiſt que luy chercher du luſtre c'eſt luy procurer du tourment, s'il eſtime la mort vn repos de toutes miſeres, s'il remet à la vertu la conduitte de ſes actions, & pour la ſuiure ne trouue point de mauuais chemin, ſi comme vn animal ſociable, & né pour la communicatiõ, toute la terre ne luy ſemble qu'vne maiſon commune, s'il ouure ſa cõſcience

aux Dieux, & vit comme continuellement éclairé des hommes; & finalement ſi plus honteux de ſoy-meſme que des autres, il ſe retire en quelque demeure écartée où les vents du monde ne le troublent point, il n'ignore rien de ce qu'il eſt vtile & neceſſaire de ſçauoir. Tout le reſte ne luy peut ſeruir qu'à paſſer le temps quand il n'a point d'occupation; ne luy eſtant pas défendu, depuis qu'il s'eſt mis en eſtat d'aſſeurance, de ſe laiſſer quelquefois échapper à des conſiderations qui n'ont à la verité rien de ſolide, & toutefois peuuent contribuer quelque choſe à ſon embelliſſement.

II. Ce ſont les preceptes que Demetrius veut qui ne nous partent iamais des mains, que nous portions en quelque part que nous allions; & que, s'il ſe peut faire, nous attachions & incorporions auecque nous; à fin que par leur meditation continuelle, touſiours & par tout nous puiſſions trouuer ce qui nous eſt ſalutaire quād nous en aurons beſoin, & que tout auſſi toſt que nous voudrons faire quelque choſe la diſtinction de ce qui eſt honneſte ou deshonneſte preſente à noſtre imagination nous aduertiſſe qu'il n'eſt rien mauuais que ce qui n'eſt point honneſte, ny rien bon que ce qui ſe peut faire auec honneur. C'eſt par cette regle qu'il faut polir nos actiõs,

faire & deſirer toutes choſes, & reputer les plus miſerables hommes du monde, quelque belle & pleine d'éclat que puiſſe eſtre leur fortune, ceux qui n'ayants ſoin que de leur ventre & de leur paillardiſe, laiſſent moiſir leurs ames en l'aſſoupiſſement d'vne abominable oiſiueté. C'eſt auecque cette regle qu'il faut qu'il ſe repreſente que la volupté eſt vne choſe fragile, peu durable & en vn moment degouſtée des obiets qu'elle eſtime le plus; qui plus on la prend auidement, plus elle eſt ſuiette à ſe changer en ſon contraire, qui tire infailliblement la honte & la repentance aprés elle, & n'a rien de ſplendide, ny rien digne de cette prerogatiue donnée à l'homme ſur les autres animaux d'approcher le plus prés de la diuinité, mais baſſe & contemptible, comme faite par le miniſtere des plus ſales & plus vergogneuſes parties de noſtre corps, ne peut eſtre que ſale & vergogneuſe en ſon euenement. Que la volupté vrayement digne de l'homme, & de l'homme d'honneur, n'eſt pas de ſe gorger de viandes, & reueiller des cupiditez qu'il eſt bien plus ſeur de laiſſer dormir, mais de n'auoir en l'eſprit ny ces geſnes que fait naiſtre l'ambition des hommes bandez les vns contre les autres, ny cette perturbation qui vient de croire ce qu'on nous raconte des Dieux, & nous figurer en

leur nature les meſmes vices & qualitez deffectueuſes qui ſont en l'humanité. C'eſt cette volupté touſiours égale, touſiours intrepide, & iamais importune, que gouſte le ſage de qui nous parlons, ſçauant aux loix du ciel & de la terre, & par la iouïſſance des choſes preſentes exempt des inquietudes que donne l'imagination de celles qui ſont à venir. Il ſçait bien que ſe propoſant des choſes incertaines, il eſt impoſſible d'auoir rien de ferme. Auſſi les roſes de ſon ame n'ont point d'épines. Il n'eſpere rien, il ne craint rien, mais content de ce qu'il poſſede, ſe mocque de ce que luy montre la fortune, & des choſes douteuſes qu'il peut auoir de ſa liberalité. Quand ie vous dis qu'il eſt content de ce qu'il poſſede ne vous imaginez pas qu'il eſt content de peu de choſe. Il poſſede tout, non comme les poſſedoit Alexandre, à qui ſur les bords meſme de la mer rouge il manquoit plus qu'il n'auoit acquis. Ce qu'il tenoit, & que ſes victoires auoient ſoubmis à ſon empire, n'eſtoit point à luy, puis qu'Oneſicritus auecque ſon armée nauale couroit encores l'ocean pour découurir des ennemis, & chercher des guerres en vne mer qui n'auoit iamais connu de vaiſſeau. Quelle marque voudriez-vous plus apparente de ſa pauureté, que de ſe precipiter entre des choſes qui n'auoient ny fin, ny fonds, ny

meſure, & pour aſſouuir vne ambition furieuſe eſtre content de s'expoſer à toute ſorte de perils? Qu'importe combien il a brigandé de Royaumes, combien il en a donné, ny combien de terres luy ſont tributaires, puis qu'il deſire quelque choſe qu'il n'a point?

III. Alexandre, qu'vne temerité fortunée mena ſur les pas d'Hercule & de Bacchus, n'a pas eſté ſeul entaché de ce vice, mais generalemẽt tous ceux à qui la fortune a fait venir l'appetit en les ſaoulãt. Cõſiderez Cyrus, Cãbyſes, & toute la race des Rois de Perſe. Qui trouuerez-vous qui de ſoy-meſme ait borné ſa domination, & n'ait perdu la vie ſur quelque deſſein de l'étẽdre plus auãt? Et ne s'en faut pas étonner. Quelque grande que ſoit vne choſe, ſi toſt qu'elle eſt au pouuoir de l'ambiciõ elle ſe conſume & s'épuiſe, comme tombée en vn abyſme qui n'a point de fonds. Depuis que des mains ſont inſatiables, il n'importe qu'on y mette. Le ſage ſeul eſt le vray maiſtre de toutes choſes, & n'a point de peine à les garder. Il n'a point d'ambaſſadeurs au bout du monde; il ne iette point d'armées ſur la frontiere des ennemis, il ne tient point de garniſons dans les places, il n'a point de regimẽts de gents de pied, ny de cornettes de cauallerie. Mais comme les Dieux ſans armes conſeruent la paix en

leur empire, & de leur citadelle, qui ne craint l'intelligence ny la surprise, ont l'œil à la protection de ce qui leur appartient; ainsi de quelque étenduë que soit la charge du sage, il la fait sans tumulte, & meilleur & plus grand que le reste des hommes, void à ses pieds tout ce que la terre a de plus eleué. Riez-vous en tant qu'il vous plaira. C'est la preuue d'vn courage extremement braue, & qui se sent extraordinairement appuyé sur sa propre force, quand l'esprit a couru de l'orient à l'occident, qu'il a penetré dans les plus inaccessibles solitudes, & consideré cette abondance diuersifiée d'animaux, & de toutes choses que la nature produit si liberalement, de pouuoir comme Dieu laisser aller cette voix, Tout cela est à moy. C'est de là que vient qu'il ne desire plus rien, parce que hors de tout il n'y a rien.

IV. C'est ce que ie voulois, direz-vous. Vous estes où ie vous demandois. Il faut voir comme vous sortirez de ce filet, où de vous-mesme vous estes venu vous enueloppez. Dites-moy comme on peut donner quelque chose à vn sage, puis que tout est sien? Car ce que vous luy donnez est sien aussi, & par consequent il est impossible qu'il reçoiue aucun bienfait. Et cependant vous dites qu'on luy peut donner quelque chose. La mesme question

que ie vous fais du ſage, ie la vous fais des amis. Vous dites qu'entre-eux toutes choſes ſont communes. On ne peut donc rien donner à ſon amy ; parce qu'on ne luy peut rien donner où il n'ait ſa part. Il n'eſt pas incompatible que vne choſe ſoit au ſage & au maiſtre qui la poſſede. Quand ie dis que tout eſt au ſage, ie n'entens pas que chacun ne demeure proprietaire de ce qui eſt à ſoy. Par la conſtitution du droit ciuil tout eſt au Roy ; & toutefois il n'y a rien de tout ce dont il s'attribuë la ſeigneurie vniuerſelle qui n'ait ſon poſſeſſeur particulier. De façon que nous pouuons donner au Roy vne maiſon, vn eſclaue, & vne ſomme d'argent, & cependant on ne dit point que nous luy donnions choſe qui ſoit à luy, par ce que bien que ſon pouuoir s'eſtende ſur toutes choſes, elles ne laiſſent pas d'appartenir particulierement à quelqu'vn. Nous diſons le terroir d'Athenes & de Campagne, & cependant il n'eſt point de champs qui n'ayent leurs maiſtres, & qui ne ſoient diſtinguez de tenans & aboutiſſans. On dit bien en general, C'eſt le terroir de telle ou telle ville, mais en particulier on dit le champ d'vn & d'vn tel. Et pource ie puis donner à la communauté d'vne ville des terres que deja nous appellions ſiennes auparauant, parce qu'elle ſont d'vne façon à elle, & de l'autre à moy.

Qui doute que l'eſclaue & tout ce qu'il a ne ſoit à ſon maiſtre ? & toutesfois il ne laiſſe pas de luy faire des preſens. Car il ne s'enſuit pas que l'eſclaue n'ait rien, pource qu'il n'auroit rien ſi ſon maiſtre ne vouloit. Et ce que volontairement il donne à ſon maiſtre n'eſt pas moins vn preſent, pour ce que ſon maiſtre le pouuoit prendre de force s'il euſt voulu. Par ces exemples, (demeurans d'accord, comme nous ſommes, que tout eſt au ſage) on peut reſoudre noſtre queſtion, Comme il eſt poſſible, puis que tout eſt ſien, qu'il reſte de quoy luy donner; Les enfans n'ont rien qui ne ſoit au pere; & neantmoins qui doute qu'vn pere ne puiſſe receuoir quelque choſe de ſon fils? Tout eſt aux Dieux, & cependant nous leur faiſons des offrandes, & mettons des pieces d'argent ſur leurs autels. Ce que i'ay, pour eſtre voſtre ne laiſſe pas d'eſtre mien. Il peut bien eſtre voſtre & mien tout enſemble. Vous dites que celuy qui tient des femmes qui ſe proſtituent eſt maquereau. Toutes choſes ſont au ſage. Au nombre de toutes choſes ſont compriſes les femmes qui ſe proſtituent. Il s'enſuit donc qu'elles ſont au ſage, & que par conſequent il eſt maquereau. Par cette meſme raiſon ils veulent dire que le ſage ne peut rien acheter, & voicy leur argumẽt, Perſonne n'achete ce qui eſt ſien. Tout eſt

au ſage. Le ſage ne peut donc rien acheter. Ils paſſent plus outre, & diſent qu'il ne peut rien emprunter, parce que perſonne ne paye intereſt de ſon argent. Et de cette façon, combien qu'ils entendent bien ce que nous voulons dire, ils nous propoſent vn nombre infiny de calomnieuſes ſubtilitez.

V. Quand ie dis que tout eſt au ſage, c'eſt en ſorte que chacun ne laiſſe pas de demeurer maiſtre du ſien. Comme ſous vn bon regne le Prince a bien la iuriſdiction ſur toutes choſes, mais les particuliers en retiennent la proprieté. Cecy ſe pourra mieux prouuer quelque autrefois plus à loiſir. Il ſuffira pour cette heure de dire, que ie puis donner au ſage ce qui eſt d'vne façon à luy, & de l'autre à moy. Ce n'eſt pas choſe nouuelle, qu'on puiſſe donner vne partie à celuy à qui eſt le tout. Vous m'auez loüé vne maiſon. En cette maiſon il y a du voſtre & du mien. La choſe eſt à vous, & l'vſage de la choſe eſt à moy. De meſme, s'il ne plaiſt à voſtre fermier, vous ne pourrez manger des fruits qui naiſtront en voſtre jardin. Et qu'il ſoit famine ou cherté,

Vous luy verrez en vain vn grand monceau de blé.

Il aura creu dans voſtre champ, & ſera ſerré dans voſtre grenier, & cependant vous

n'y oſerez toucher. Vous ſerez maiſtre du logis que vous auez loüé, & cependant vous n'y entrerez point. Si voſtre eſclaue eſt à mes gages, vous ne le pourrez emmener s'il ne me plaiſt. Si vous m'auez loüé vn coche, vous n'y pourrez auoir place que par ma courtoiſie. Vous voyez donc bien comme il ſe peut faire qu'vne choſe ſera voſtre, & cependant vous ne laiſſerez pas de la receuoir de moy comme vne gratification.

VI. En ce que ie viens d'alleguer il y a deux maiſtres d'vne meſme choſe. Comment? Pource que l'vn a l'vſage, & l'autre la proprieté. Nous diſons les liures de Ciceron, & cependant Dorus le Libraire dit qu'ils ſont à luy. L'vn & l'autre dit vray. L'vn ſe les attribuë pour les auoir faits, & l'autre pour les auoir achetez. A qui que vous diſiez qu'ils ſont, vous ne faillirez point. Car ils ſont à l'vn & à l'autre, mais à diuers tiltres. Ainſi Tite Liue peut acheter ou receuoir en don ſes propres liures d'vn Libraire. Ie puis donner au ſage ce qui eſt mien, encores que tout ſoit à luy. Car puis que ſa ſeigneurie vniuerſelle eſt comme celle des Rois, & que cependant toutes choſes particulieres ont leur maiſtre particulier, il eſt capable de receuoir des preſens, de deuoir, d'acheter, & de loüer. Tout eſt à l'Empereur,

mais il n'y a que ce qui eſt ſien particulierement qui ſoit de ſon domaine. Son empire comprend tout, ſon patrimoine ne s'entend que de ce qui eſt à luy proprietairement. On peut demander ce qui eſt à luy, ou ce qui n'y eſt pas, ſans diminuer rien de ſa grandeur. Car cela meſme qu'on dit eſtre à vn autre, eſt à luy par vn autre moyen. Ainſi le ſage poſſede toutes choſes en eſprit, & en propriété ce qui eſt particulierement à luy.

VII. Quelquefois Bion argumente que tous les hommes ſont ſacrileges; quelquefois il ſouſtient qu'il n'en eſt point, & qu'il n'y a moyen de l'eſtre. Quand il veut mettre tout le monde entre les mains du bourreau, voicy ce qu'il dit. Quiconque prend, conſume & applique à ſon vſage vne choſe qui appartient aux Dieux, il eſt ſacrilege. Or toutes choſes ſont aux Dieux. Tout ce donc que quelqu'vn prẽd, en quelque lieu que ce ſoit, il le prend aux Dieux, à qui tout appartient. Et par conſequent quiconque prend quelque choſe que ce ſoit, il eſt ſacrilege. Aprés quand il veut mettre les temples & le capitole au ſac & au pillage, il dit qu'on ne ſçauroit faire de ſacrilege, pource que tout ce qu'on prend en vn lieu qui appartient aux Dieux, on le porte auſſi en vn autre qui leur appartient. On luy reſpond à cela; Que tout eſt bien

aux Dieux voirement, mais que tout ne leur eſt pas dédié; Que le ſacrilege ſe commet aux choſes où la religion leur a donné titre particulier; Que de cette façon le monde entier eſt leur temple, & qu'il n'y en a point d'autre digne de leur amplitude & magnificence; & cependant nous ne laiſſons pas de faire diſtinction des choſes profanes & des ſacrées, & dans vn petit coin, à qui nous auons donné le nom de chapelle, nous n'oſerions faire des choſes que nous faiſons à la veuë de tout le ciel. Vn ſacrilege ne peut faire iniure aux Dieux, pource que leur condition les a mis hors de la portée de nos inſolences; & toutefois on le chaſtie, dautant qu'en ce qu'il a fait il a penſé s'adreſſer aux Dieux. Pour ſon opinion & la noſtre il faut qu'il ſoit puny. Comme donc vn homme eſt eſtimé ſacrilege, qui dérobe quelque choſe de ſacré, combien qu'en quelque part qu'il la mette, ce ne puiſſe eſtre que dans l'enclos du monde; par la meſme raiſon, encores qu'on ne puiſſe rien oſter au ſage de ce qu'il poſſede comme ſeigneur vniuerſel, toutefois on luy peut dérober quelque choſe de celles qui au partage du monde ſont tombées en ſa proprieté. Il ſe plaiſt en cette poſſeſſion generale, & n'en voudroit pas de plus particuliere. Il diroit comme vn grand capitaine Romain, à qui pour les

ſeruices qu'il auoit faits à la Republique, on vouloit bailler autant de terre qu'en labourant il en pourroit enuironner en vn iour. Il ne vous faut pas vn citoyen à qui il faille plus qu'à vn citoyen. Combien penſez-vous qu'en ce refus il y euſt plus de gloire qu'au merite ? Car d'arracher les bornes de ſes voiſins, c'eſt choſe ordinaire; mais de s'en donner à ſoy-meſme, il n'eſt point d'exemple de cette vertu.

VIII. Quand donc nous voyons le ſage auoir de l'authorité ſur toutes choſes, & ſon pouuoir s'eſtendre ſur tout l'vniuers, nous diſons que tout eſt à luy; quand nous ſuiuons le droict ordinaire, nous comptons par teſte ce qu'il peut auoir de reuenu. Ces deux eſtimations ſont bien differentes. On luy feroit horreur de luy parler de poſſeder le monde au meſme droit qu'il poſſede ſon bien particulier. Ie ne vous iray point querir Socrates, Chryſippus, Zenon, & tous ces autres, qui ſans mentir ont eſté grands perſonnages, mais que peut-eſtre on eſtimeroit moins, ſi ce n'eſt que l'enuie ne s'oppoſe pas à la gloire de ceux qui ſont morts. Ie vous viens d'alleguer Demetrius. C'eſt vn homme que ie crois que la nature expreſsément ait fait naiſtre au ſiecle où nous ſommes, pour monſtrer qu'il nous eſt auſſi peu poſſible de le corrompre, comme à luy de nous corriger; homme d'vne

ſageſſe exacte, encore qu'il ne l'auouë pas, d'vne reſolution inébranlable, & d'vne eloquence conforme à la grauité des matieres qu'il traitte, non fardée, non empeſchée à l'élection des paroles, mais qui ſuit où l'affection du ſujet l'emporte, & qui par ſes conceptions touſiours releuées teſmoigne combien ſon ame a de courage & de vigueur. Ie ne penſe point que Dieu l'ait fait ſi plein de preud'hommie & de ſuffiſance, que pour eſtre vn exemple que noſtre ſiecle euſt la gloire de ſuiure, ou la reproche de n'auoir point ſuiny.

IX. Si quelque Dieu luy vouloit bailler la poſſeſſion proprietaire du monde à cette condition de n'en rien donner, ie iurerois bien qu'il ne la voudroit pas prendre, & qu'il diroit, Quant à moy, ie n'ay rien qui m'oblige ny qui m'arreſte, ſi ie ne me veux point brouïller en cette confuſion d'affaires, ny m'engager au fonds d'vne bourbe d'où i'aye de la peine à me tirer. Pourquoy m'apportez-vous tout ce qu'il y a de mal & d'ordure ſur la terre? Ie ne prendrois pas ce que vous m'offrez, quand ce ſeroit pour le redonner auſſi toſt, parce qu'entre tant de choſes, il y en a beaucoup que i'aurois honte qu'elles vinſſent de ma main. Ie me veux remettre deuant les yeux l'éclat de ces vanitez, par qui tous les hommes du monde, & les Roys meſmes, ſont éblouïs.

Ie veux considerer ce qui est le prix de vostre sang & de vos vies. Faites-moy venir premierement les despouïlles de la luxure, l'vne apres l'autre, ou tout à la fois, comme vous aimerez le mieux. Ie voy les compartimens élabourez d'vne voûte & des coquilles des plus vilains & plus paresseux animaux que produise la nature, qui ont coustè beaucoup d'argent, & où le peintre a si viuement contrefait cette bigarreure qui les recommande, que l'artifice ne differe point du naturel. Ie vois des tables & des meubles de bois, qui ne valent pas moins que le reuenu d'vn Senateur; & qui sont d'autant plus estimez, que la mauuaise fortune des arbres les a produits auecque plus de nœuds. Ie vois là des vases de cristal, qui ne sont prisez que pource qu'ils sont fort fragiles, & que le peril qui deust apporter le dégoust, en fait naistre le desir à ceux qui n'en sçauent pas bien vser. I'en vois de porcelaine, parce que la luxure ne seroit pas seruie à souhait, si quelque vaisseau qui ne fust de prix receubit ce qui doit incontinent estre vomy. Ie voy des perles, non vne à chaque oreille, (car auiourd'huy les oreilles se sont accoustumées à la pesanteur,) mais par couples les vnes au dessus des autres. Les femmes n'auoient pas encores bien mené leurs maris par le nez, s'ils ne leur eussent pendu aux oreilles le reue-

nu de deux ou trois bonnes maiſons. Ie voy des robes de ſoye (s'il faut appeller robes ce qui ne defend ny le corps ny la honte, & que celles qui les portent ſe peuuent dire auſſi nuës que ſi elles ne portoient du tout rien) & cependant les étoffes en ſont apportées de bien loin & achetées bien cher, afin que leurs mignons meſmes ne puiſſent voir dauantage en la chambre, que ce que publiquement elles découurent à la veuë de tous ceux qui les veulent regarder.

X. Où en es-tu, auarice? Combien eſt-il auiourd'huy de choſes qu'on eſtime plus que ton or? Toutes celles que ie viens de dire ſont plus honorées qu'il n'eſt, & couſtent plus qu'il ne fait. Ie ne touche point à ces plaques d'or & d'argent que tu mets en reſerue, & qui ſont les ſujets ordinaires de noſtre paſſion. Mais ſi eſt-ce qu'il ſemble que la terre, qui d'ailleurs a mis au iour tout ce qui a eſté neceſſaire pour l'vſage de noſtre vie, euſt retiré ces metaux au lieu le plus ſecret de ſes entrailles, & ſe fuſt couchée deſſus de tout ſon poids pour les y retenir, preuoyant qu'ils n'en pourroient ſortir qu'à la ruine & deſtruction du genre humain. Ie vois le fer tiré des meſmes tenebres où eſtoit l'or & l'argent, afin que puiſque les hommes auoient à s'entre-tuer, ils ne manquaſſent non plus d'outils pour le faire, que de recompenſes de l'auoir fait.

Encores toutes ces choſes-là ſont materielles, & ont dequoy rendre l'eſprit aucunement complice de la folie des yeux. Ie voy des contracts, des cedulles, des cautions, ſimulacres inutiles de richeſſes, & fantoſmes d'vne auarice malade, qui ne ſeruent qu'à piper les eſprits foibles par vne imaginatiõ ridicule d'auoir des choſes qui ne sõt point. Que ſont-ce que l'intereſt, le papier iournal, l'vſure, ſinon des noms ſans ſubſtance, que les hommes ont recerchez pour dõner quelque ſoubaſſement illuſoire à leur inſatiable cupidité? La nature nous a certainement donné du ſujet de nous plaindre d'elle, de n'auoir mis l'or & l'argent plus auant dans la terre, ou ne les auoir couuerts de quelque choſe de ſi peſant, qu'il n'y euſt moyen de iamais les faire ſortir au iour. Que ſont-ce ces contracts, ces papiers de compte, cette inuention de vendre le temps, & cette vſure vrayement ſanglante de bailler l'argent à douze pour cent, ſinon des maux volontaires partis de noſtre forge, & chimeres d'vne vaine conuoitiſe, où il n'y a rien qui puiſſe eſtre objet ou de l'œil ou de la main? O qu'vn homme eſt miſerable, qui ſe glorifie de tenir vn gros papier de rentes, de labourer de grandes campagnes par ſes eſclaues, d'auoir des troupeaux innõbrables diſtribuez à paiſtre en toutes les Prouinces, de mener vne ſuite qui

ſemble vne armée, finalement d'auoir des palais de qui l'enceinte ait plus l'apparence d'vne ville que la maiſon d'vn particulier. Quand il aura bien conſideré toutes ces particularitez, qui ſont les ſujets ordinaires de ſa deſpenſe, & qu'il penſera bien auoir dequoy s'enfler, il confeſſera qu'il eſt pauure, s'il compare ce qu'il deſire à ce qu'il a. Laiſſez-moy aller. Renuoyez-moy parmy mes biens. Ie m'en vois en mon Royaume de Sageſſe, de qui l'eſtenduë n'a point de limites, & d'où ie ſçay bien que ie ne puis iamais eſtre depoſſedé. Toutes ces choſes ſont miennes, mais c'eſt d'vne façon que tout le monde en a ſa part.

XI. Auſſi comme Caius Ceſar vn iour luy voulut donner deux cens talents, il fut ſi dédaigneux & ſi braue à ne les prendre point, que ſeulement il ne voulut pas qu'on ſceuſt qu'il les euſt refuſez. Auſſi pour n'en mentir point, à quelque fin que ce fuſt fait ce preſent, ce n'eſtoit pas choſe ſuffiſante pour honnorer ou pour corrompre vn courage ferme & reſolu comme le ſien. Il ne luy faut point dérober le teſmoignage qu'il merite. I'ay oüy reciter que s'eſtonnant du peu de ſens de l'Empereur, qui s'eſtoit perſuadé que ſi peu de choſe le deuſt rendre autre qu'il n'eſtoit, il tint vn propos auſſi releué que ſon ame eſtoit haute & genereuſe; Il me deuoit, dit-il, il offrit tout

ſon Empire, puis qu'il auoit enuie de me tenter.

XII. Encores donc que tout ſoit au ſage, on ne laiſſe pas de luy pouuoir donner quelque choſe. Auſſi, quoy qu'on die que tout eſt commun entre les amis, ce n'eſt pas à dire qu'on ne puiſſe faire vn preſent à ſon amy. Car cette communité n'y eſt pas telle qu'auec vn compagnon, qui peut dire, cette moitié eſt voſtre, & cette-cy mienne; mais comme celle d'entre le pere & la mere, qui ayant deux enfans, n'en ont pas chacun le ſien, mais chacun deux. Or à cette heure, quiconque ſoit celuy qui veut que nous ſoyons compagnons, ie luy veux monſtrer qu'il n'y a rien de commun entre luy & moy. Pourquoy? Pource que cette ſocieté, non plus que l'amitié, ne peut eſtre qu'entre les ſages. Les autres ſont auſſi peu amis que compagnons. Au reſte les choſes peuuent eſtre communes en beaucoup de ſortes. Les degrez du theatre deſtinez aux cheualiers Romains, leur ſont communs à tous; & cependant, quand i'y ay pris place, ie la puis appeller mienne. Si ie la cede à quelqu'vn, encores que ie luy aye cedé vne choſe commune; il ſemble touſiours que ie l'aye gratifié de quelque choſe. Il eſt des choſes qui ne ſont aux perſonnes qu'auecque certaine condition. Si i'ay place aux ſieges des Cheualiers, ce

n'eſt pas pour la vendre, ny pour la loüer, ny pour y habiter, mais ſeulement pour regarder. Et pource ie ne mentiray point ſi ie dis que i'ay place aux ſieges des Cheualiers: mais venant au theatre, ſi ie trouue toutes les places des Cheualiers priſes, ie puis dire que i'y ay place, parce qu'il m'eſt permis de m'y ſeoir, mais ie ne l'ay pas, parce que ceux auec qui ce droict de place m'eſt cõmun, ont tout occupé. Penſez qu'il en eſt de meſme entre les amis. Tout ce qu'a noſtre amy nous eſt commun, mais celuy qui le tient en a la proprieté. Ie n'en puis vſer ſans ſa permiſſion. Vous vous mocquez, direz-vous. Si ce qui eſt à mon amy eſt à moy, ie dois auoir puiſſance de le vendre. Il ne s'enſuit pas. Car vous ne pouuez pas vendre les ſieges du theatre, & cependant vous y auez part auecque tous les autres Cheualiers. Vous n'auez pas liberté de vendre vne choſe, ny de la conſumer, ny d'en faire ce qu'il vous plaiſt; elle n'eſt donc pas à vous. C'eſt vn argument qui ne vaut rien. Car vne choſe ne laiſſe pas d'eſtre à nous, pour y eſtre à certaine condition. Vous me l'auez baillée, mais pour cela vous ne laiſſez pas de l'auoir.

XIII. Pour ne vous tenir pas dauantage, Vn bienfait ne ſçauroit eſtre plus grand que l'autre, oüy bien les choſes où il conſiſte, ſelon que ceux qui donnent prennent

plaisir d'estendre leur bien-veillance, & de se contenter en la tesmoignant. Comme quand les amoureux multiplient leurs baisers, & s'embrassent plus estroitement, ils ne s'aiment pas dauantage, mais ils donnent de l'exercice à leur affection. La question que ie vay proposer est vuidée par les precedentes. Aussi ne feray-ie que passer par dessus, les raisons qui ont seruy aux autres seruiront encores en cette-cy. On demande, Si celuy qui a fait tout ce qu'il a pû pour se reuencher est quitte. Car pour montrer qu'il n'est point quitte, il a fait ce qu'il a pû pour s'acquitter. Il ne peut donc auoir fait ce qu'il n'a point eu moyen de faire; comme celuy n'a point payé son creancier, qui pour le payer a cherché de l'argent par tout, & n'en a point trouué. Il est des choses de cette nature, que l'effet y est necessaire, & d'autres qu'on repute comme faites, quand pour les faire on a tout essayé. Le medecin est quitte de ce qu'on luy peut demãder, quãd pour guerir le malade il n'a rien oublié de ce qui dépẽd de luy. L'aduocat de qui la partie a perdu sa cause, n'a pas moins de suffisance, pourueu qu'il ait bien plaidé. Si le general d'vne armée a fait tout ce que peut faire vn sage & vaillant capitaine, & que cependant il se soit passé quelque chose à l'auantage de ses ennemis, il ne merite pas moins d'estre loüé.

Tout de mesme si quelqu'vn pour se reuencher en vostre endroit a fait ce qui luy est possible, mais vostre bonne fortune l'en a gardé, vous n'auez point eu de suiet d'éprouuer vn amy. Vous auez tousiours esté riche, il n'a eu que vous donner; tousiours sain, il ne vous a pû assister; tousiours à vostre aise, il n'a pû vous secourir; encores qu'il ne vous ait rien rendu, vous ne le pouuez accuser d'ingratitude. Et puis si continuellement cette pensée luy a occupé l'esprit, s'il a tousiours ouuert les yeux, & n'a rien oublié de la diligence qui s'y pouuoit apporter, n'a-t'il pas eu plus de peine que s'il eust eu moyen de rendre aussi tost qu'il eut receu.

XIV. Le fait de l'emprunteur n'est pas semblable, pource que s'il ne paye, ce n'est pas assez d'auoir cherché de l'argent. Il a tousiours son creancier à dos, qui ne luy en quitteroit pas vn iour; où vous au contraire auez à faire à vn homme de bon naturel, qui, s'il vous voyoit en cette inquietude, vous diroit,

Bannissez-vous ce trouble de l'esprit.

C'est assez, ne vous tourmentez plus, ie suis content de vous; vous me faites tort si vous croyez que i'en desire quelque chose dauantage; i'ay tout le témoignage que ie pouuois desirer de vostre affection. Ouy, mais si vous dites que celuy qui a payé en

cette

monnoye ſoit quitte, vous mettez rendre & ne rendre point en vn meſme degré. Poſons à cette heure le cas au contraire, que quelqu'vn ne ſe fuſt nullement ſouuenu qu'on luy euſt fait plaiſir, & n'euſt pas fait vne ſeule demonſtration de s'en reſſentir, ne diriez-vous pas qu'il ſeroit ingrat? Or cettuy-cy a couru de iour & de nuit, & a laiſſé toutes autres affaires, tant il auoit de peur qu'il ne luy échappaſt quelque occaſion de ſe reuencher. N'eſtimerez-vous non plus celuy qui a eu cette ſollicitude ſi continuelle & ſi preſſée, que celuy qui n'en a point eu du tout. Vous eſtes iniuſte, ſi vous demandez vne choſe qu'il ne tient pas à moy que ie ne vous baille. En fin prenez le cas qu'ayant ſçeu que vous auiez eſté pris, i'ay emprunté de l'argent, & baillé à gage tout ce que i'auois pour en trouuer, ie me ſuis embarqué au cœur de l'hyuer le plus cruel qui pouuoit eſtre i'ay paſſé à la mercy de tous les brigandages de la coſte, & couru toutes les fortunes de la mer, & finalement ayant eſté par toutes les ſolitudes les plus egarées pour chercher ceux qui ſont fuïs de tout le monde, ie ſuis arriué où eſtoient les corſaires, mais vn autre vous auoit déia deliuré. Direz-vous que ie ne me ſuis point reſſenty du plaiſir que vous m'auez fait? non pas meſme quand en ce voyage par le bris du nauire i'aurois perdu

l'argent que ie portois pour voſtre rançon, & que ie me ſerois mis aux pieds les fers que ie m'étois propoſé de vous oſter. Si eſt-ce que les Atheniens appellent Armodius & Ariſtogiton tyrannicides ; & la main de Mutius laiſſée ſur l'autel de l'ennemy, eut la meſme gloire que ſi elle euſt fait le coup qui luy auoit eſté commandé. Quand la vertu lutte contre la fortune, on ne l'eſtime pas moins pour eſtre demeurée au deça de l'execution. Celuy qui a ſuiuy les occaſions, & qui comme il luy en eſt échappé vne a couru aprés l'autre, l'autre, à fin de vous pouuoir rendre ce qu'il auoit receu de vous, il a plus fait que celuy qui ſans ſueur & ſans peine n'a pas eſté ſi toſt obligé qu'il n'ait trouué moyẽ des'acquiter.

XV. Vous me dites qu'au bienfait il y a deux points, la volonté de donner, & la choſe qui eſt donnée, & que par conſequent il en faut deux à la reuenche. Vous auriez raiſon de tenir ce langage à vn pareſſeux, que ſans bouger d'vne place penſeroit aſſez faire de vouloir ; mais non pas à vn qui aſſemble à cette volonté tous les efforts qui luy ſont poſſibles, & ne voit pierre qu'il ne remuë pour s'acquiter, car il ne tient pas à luy que l'effet n'accompagne la volonté. Dauantage, il ne faut touſiours eſtimer les choſes au nombre ; quelquefois vne en vaut deux. C'eſt pourquoy, puis

que l'impossibilité luy resiste, payez-vous de la grandeur de son affection. Que si tousiours en la reconnoissance les effets sõt necessaires, à qui est-ce que les Dieux ne reprocheront l'ingratitude, puis qu'on ne leur peut rien offrir que la volonté? Ouy, mais, direz-vous, les Dieux ne peuuent rien receuoir de nous. Il est vray, mais si celuy qui m'a fait plaisir pour la felicité de condition en est de mesme, pourquoy est-ce qu'il ne se contentera de la mesme satisfaction?

XVI. Toutesfois si vous voulez que ie vous die ce qui m'en semble, & que ie me signe, ie suis d'auis que l'vn face compte d'auoir receu la reuenche, & que l'autre se souuienne qu'il n'en a point fait. Que l'vn quitte, & que l'autre ne pense pas moins à payer. Que l'vn die, Ie suis payé & que l'autre responde, Ie dois. Le but de toutes nos questions doit tousiours estre le bien public. Il faut couper chemin aux excuses des ingrats, s'il est possible, & ne leur rien laisser sous quoy leur mauuaise volonté se puisse mettre à couuert. I'ay fait tout ce qui m'a esté possible. Continuez. Auez-vous opinion que nos ancestres n'eussent de iugement assez pour connoistre qu'il n'est pas raisonnable de traitter egalement vn bordelier, à qui les dez & les femmes auroient fait manger tout ce qu'il auroit pû

trouuer en la bourſe de ſes amis, & vn homme de bien, qui par inconuenient de feu, par violence, ou par quelque autre accidẽt plus pitoyable auroit perdu tout ce qu'il auoit, ou du ſien ou de l'autruy ? Le commerce de la foy leur a ſemblé choſe ſi neceſſaire, qu'ils n'ont rien voulu receuoir qu'on pûſt alleguer à ſon preiudice ; & ont penſé qu'il valoit mieux reietter quelque petit nombre d'excuſes legitimes, que les receuant faire vne ouuerture generale à tout le monde d'en inuenter à ſon plaiſir. Vous auez fait ce que vous auez pû pour vous reuencher. C'eſt aſſez pour luy, & peu pour vous. Car comme celuy qui ne ſe tient pas ſatisfait de vous voir auec toutes ſortes de ſollicitudes & d'anxietez rechercher les moyens de luy rendre ce que vous en auez receu, ne merite point de reconnoiſſance ; auſſi eſtes-vous ingrat, ſi quand il ſe tient payé de la bonne volonté qu'il voit en vous, & ne vous demande autre choſe, vous ne iugez que par vous tenir quitte il vous rend dauantage ſon obligé. Ne luy dérobez point ce que vous luy deuez, & ne l'importunez pas auſſi de proteſtations, mais ſans dire mot voyez de trouuer l'occaſion de vous acquiter. Rendez à ceſtuy-là, parce qu'il redemande, & à ceſtuy-cy, parce qu'il ne redemande point ; à ceſtuy-là, pource qu'il ne vaut rien, à

ceſtuy-cy, pource qu'il eſt homme d'honneur. Au demeurant, s'il eſtoit homme de bien quand il vous fit plaiſir, & que depuis il ſoit deuenu méchant, ne vous faites pas accroire que ce changement vous ait rendu quitte. Vous ne le feriez pas d'vne choſe depoſee entre vos mains, ny d'argent qu'on vous auroit preſté; pourquoy le feriez-vous pluſtoſt d'vn bienfait? S'il a changé, voulez-vous changer auſſi? Et quoy donc? ſi vn homme ſain vous auoit baillé quelque choſe, & qu'il deuint malade, vous penſeriez-vous diſpensé de la luy rendre? N'eſt ce pas en l'infirmité que nous auons plus de ſuiet d'aſſiſter nos amis? Il eſt malade d'eſprit, il eſt raiſonnable de luy aider, & ſupporter de luy. Il faut à mon auis que cecy ſoit diſtingué, pour eſtre entendu.

XVII. Il y a deux ſortes de bienfaits. L'vn, qui eſt le vray bienfait, ne peut eſtre ny donné ny receu que par vn ſage. L'autre deſcend parmy le peuple, & tombe au commerce de ceux qui ne ſont pas tant ſuffiſants. Quant à ceſtuy-cy, c'eſt choſe ſans doute qu'à qui que ce ſoit que ie doiue, qu'il deuienne meurtrier, larron, adultere, ou ce qu'il voudra, ie n'y ay point d'intereſt, il faut que ie paye. Les crimes ont leurs loix. Ils ſeront mieux chaſtiez par vn iuge, que par vn ingrat. Ne ſoyez point

ce qu'il eſt. Iettez au méchant, rendez à l'homme de bien. A ceſtuy-cy, pource que vous luy deuez; à ceſtuy-là pour ne luy deuoir rien.

XVIII. Pour l'autre ſorte de bienfait, il n'eſt pas ſi aiſé de s'y conduire. Comme ie ne puis receuoir ſi ie ne ſuis ſage, il ſemble auſſi que ie ne puis rendre à celuy qui ne l'eſt point. Car poſez le cas que ie rende, il n'eſt pas capable de receuoir, il a perdu l'vſage des choſes. Voudriez-vous que ie renuoyaſſe la pelotte à vn manchot? C'eſt folie de donner à quelqu'vn ce qu'il ne peut receuoir. Ie commenceray à reſpondre par la fin. Ie ne luy donneray point choſe qu'il ne pourra receuoir; mais ſi ie luy dois, ie ne laiſſeray pas de luy rendre, ſans regarder à ſon incapacité. Car ie ne puis obliger ſinon celuy qui reçoit, ſi ie rends, ie ne fais que m'acquiter. Ouy, mais il ne ſe pourra ſeruir de ce que ie luy auray rendu. C'eſt à luy d'y penſer. Il en ſera coupable, & non pas moy.

XIX. Vous me direz que rendre, eſt bailler à quelqu'vn qui reçoiue. Et quoy? ſi vous deuiez du vin à quelqu'vn, & qu'il vous l'euſt fait verſer dans vn ſac ou vn crible, le luy penſeriez-vous auoir rendu? ou bien le luy voudriez-vous rendre d'vne façon, qu'en le luy rendant il fuſt perdu pour vous & pour luy. Rendre, c'eſt auec-

que le gré de celuy à qui vous deuez luy rebailler ce qu'il vous a preſté. Ie ne ſuis obligé à autre choſe. De le faire iouïr de ce qu'il aura receu de moy, c'eſt vn ſoin qui paſſe deja plus auant. Ie luy dois tenir parolle, mais ie ne ſuis pas ſon tuteur. Qu'il conſerue s'il veut ce que ie luy rends; ie luy veux rendre ce que ie luy dois. Ie rendray à mon creancier l'argent qu'il m'aura preſté, ſans m'informer s'il le va tout auſſi toſt employer en patiſſerie. S'il veut que ie le baille à quelque garſe, ie le veux bien auſſi. S'il me dit que ie le mette dans ſa poche, encores qu'elle ſoit percée ie l'y mettray, parce que ie n'ay qu'à le rendre & non pas à le garder quād ie l'auray rendu. Ie ſuis obligé de conſeruer vn plaiſir que i'ay receu; ſi ie l'ay rendu, mon obligation ne va point plus auant. C'eſt aſſez qu'il ne ſe perde point tandis qu'il eſt chez moy. Mais au demeurant, ſi celuy qui me l'a fait me le redemande, il faut que ie le luy rende, quand il luy deuroit tomber des mains en le receuant. Ie le rendray à l'homme de bien, quand il en ſera temps, au méchant, quand il me le demandera. Ouy, mais vous ne luy pouuez pas rendre la choſe en l'eſtat que vous l'auez priſe; car vous l'auez priſe d'vn ſage, & vous la rendez à vn fol. Non fais; ie la luy rends telle qu'à cette heure il la peut receuoir. S'il y a du manquement,

il en eſt accuſable, & non pas moy. Ie luy rendray ce qu'il m'a baillé. S'il redeuient ſage, ie le luy rendray tel que ie l'ay receu; tandis qu'il eſt vicieux, ie le luy rendray tel qu'il eſt capable de le receuoir. Mais que ſera-ce ſi le changement eſt ſi grand, qu'il ne ſoit pas ſeulement deuenu vicieux, mais inhumain & ſauuage, comme vn Apollodorus, ou comme vn Phalaris? luy rendrez vous en tel eſtat le plaiſir que vous aurez receu? C'eſt choſe impoſſible en nature, qu'vne alteration ſi notable en vn homme ſage. Et ſi quelqu'vn de tres-homme de bien eſt deuenu tres-mechant, il n'eſt pas poſſible qu'en ce qu'il eſt à cette heure, il ne demeure quelque impreſſion de ce qu'il fut par le paſſé. La vertu ne deſempare iamais tellement vne ame, qu'elle n'y laiſſe des caracteres que nulle mutation, tant ſoit-elle grande, n'ait iamais la force d'effacer. Quoy qu'vne beſte ſauuage nourrie parmy nous regaigne les bois, elle ne depoüille iamais toute la douceur qu'elle a priſe en noſtre conuerſation, & demeure auſſi differente des autres qui n'ont iamais ſenty la main de l'homme, comme de celles qui nous ſont priuées & domeſtiques naturellement. Il n'eſt pas poſſible que celuy qui a eu quelque trait de preud'hommie puiſſe deuenir méchant en perfection. C'eſt vne teinture qui ne prend ia-

mais si bien vne autre couleur, que touſjours elle ne retienne quelque apparence de celle qu'elle auoit premierement. Puis aprés ie vous demande si c'eſt vne cruauté qui particulierement demeure cachée dans l'ame, ou qui rompe toute cloſture, & ſe manifeſte en la ruine du general. Car puis que vous m'auez allegué Apollodorus & Phalaris, ſi le méchant interieurement eſt de leur naturel, pourquoy ne luy rendray-ie le bien qu'il m'aura fait, à fin qu'vne fois pour toutes ie m'en dégage, & que iamais plus ie ne me rembarque auecque luy ? Mais ſi publiquement il ſe réiouït & ſe paiſt de ſang humain, s'il ne diſtingue point les âges en l'exercice de ſes cruautez inſatiables, ſi nulle ſorte de ſupplice ne le ſatisfait, ſi non la colere, mais vne auidité naturelle eſt cauſe de ſa furie, ſi aux yeux des peres il met le glaiue en la gorge des enfans, ſi nõ content d'vne mort ſimple, il y adiouſte des geſnes & des tortures extraordinaires, s'il ne bruſle pas, mais roſtit, ne fait autre meſtier que de tuer & touſiours degoutte de quelque ſang epandu nouuellement, quand ie ne luy rendray point vn plaiſir qu'il m'aura fait, ne le quitteray-ie pas à vn bon marché ? Tout ce qui me pouuoit conuier à la reuenche, c'eſt la conſideration de la ſocieté des hommes; mais puis que luy-meſme la decouppe

& la démembre de cette façon, quelle obligation me peut-il rester qui m'attache desormais auecque luy. Si quelqu'vn fait la guerre à mon païs, tout ce qu'il a fait pour moy n'a plus de merite, la recõnoissance deuient crime de felonnie. S'il laisse mõ païs en repos, mais trauaille le sien, si pour estre éloigné de la prouince d'où ie suis il ne la trouble point, mais fait tousiours quelque tumulte & quelque remuëment en la siẽne; cette mauuaise inclination fera que me separant de sa compagnie ie me resoudray, sinon de le haïr, pour le moins de luy vouloir du mal, & ne douteray point que l'affection generale de tout le genre humain ensemble ne me soit plus considerable, que ce que ie dois à l'amitié particuliere d'vn homme seul.

XX. Mais encores que cela soit, & que depuis le temps que par la licence qu'il print de faire toutes choses defenduës, il ne demeura rien qui ne fust permis en son endroit, & que ie sois libre de viure auecque luy comme il me plaira, si est-ce que i'y apporteray cette obseruance, que si ie luy suis bon à quelque chose qui ne donne appuy ny main-forte à ses mauuaises intentions, mais qui se puisse faire sans preiudice du public, ie ne craindray point en cette occasion indifferente de luy rendre, si ie puis, le plaisir que i'en ay receu. S'il a quelque petit

enfant qui coure fortune, ie ſeray bien aiſe de luy pouuoir ſauuer la vie. Car en cela quelle incommodité receuront les miſerables, qui iournellement ſont trauaillez par ſa cruauté ? Ie ne luy bailleray point de quoy payer des gardes. S'il veut baſtir, ie luy fourniray du marbre, s'il aime les beaux habits, ie luy en feray venir, parce que ce ſont des vanitez qui ne peuuent faire mal à perſonne ; pour des ſoldats, & pour des armes, c'eſt choſe qu'il n'aura point de moy. S'il me demande des comediens ou des femmes, ie ſeray bien aiſe de luy bailler quelque choſe qui l'appriuoiſe, & qui peut eſtre ſoit inſtrument de l'adoucir. S'il veut des gondoles, des vaiſſeaux à chambre ou quelques autres telles fantaſies de grands, qui laſſez des paſſe-temps de la terre veulẽt que l'eau leur en fourniſſe, ie ne feray point difficulté de luy en bailler, mais nõ pas des galeres & des vaiſſeaux de guerre qu'il puiſſe employer à l'eſtabliſſemẽt de ſon iniuſte domination. Si ie le vois malade ſans apparẽce de gueriſon, tout d'vne main ie me reuencheray de ce que ie luy dois, & m'obligeray tout le monde ; pource qu'aux gens de ſon humeur, le remede eſt la fin de ſa vie, & n'eſt riẽ ſi bon que la mort à ceux que la continuation de mal faire a mis hors de toute eſperance d'amendement. Mais il n'eſt gueres de méchanceté ſi deſeſ-

perée que celle de quoy nous parlons, & quand il s'en trouue, c'eſt vn prodige non moins expiable qu'vne ouuerture de la terre, ou que des flammes ſorties de deſſous les abiſmes de la mer. Et pource reculons nous en, & parlons des choſes qui nous ſont deteſtables, mais au deça de l'horreur. Quant à cet autre qui n'eſt que vulgairement méchant, que ie puis rencontrer par tout, & à qui chacun en particulier craint d'auoir à faire, il n'y a point de doute que ie ne luy doiue rẽdre ce qu'il aura fait pour moy. Ie ne veux pas faire mon profit de ſes vices. Que ce qui n'eſt point à moy s'en retourne à ſon maiſtre, bon ou mauuais, il ne m'en chaut. Puis que ie prens garde de ſi prés à rẽdre, que ferois-ie s'il eſtoit queſtion de donner? Ie me ſouuiens icy d'vn conte qu'il faut que ie face.

XXI. Vn philoſophe Pythagorique auoit pris de méchans ſouliers à credit chez vn cordonnier. Au bout de quelques iours reuenant pour le payer, aprés auoir long temps heurté à la boutique qui eſtoit fermée, quelqu'vn luy dit, Que gaignez-vous? Le cordonnier que vous demandez eſt mort & enterré. Mais peut-eſtre que ce qui nous afflige, pour l'opinion que nous auons que nos amis morts ſont perdus pour nous à iamais, ne vous ſemble rien à vous autres qui tenez qu'ils doiuent re-

uenir au monde; rencontrant ſur ce pauure homme qui eſtoit Pythagorique. Noſtre philoſophe remporte ſon argent, prenant plaiſir à le faire ſonner en ſa main. Mais depuis blaſmant en ſoy cette volonté ſecrette qu'il auoit euë de ne payer point, & reconnoiſſant que ce peu de profit luy auoit donné quelque plaiſir, il retourne à la meſme boutique, reſolu que le cordonnier n'eſtoit point mort pour luy, & qu'il falloit payer ce qu'il deuoit, & par entredeux ais de qui la iointure s'étoit laſchée laiſſa tomber ſon argent dans ſa boutique, à fin de s'accouſtumer par cette punition à ne vouloir rien auoir du bien d'autruy.

XXII. Cherchez à qui rendre ce que vous deuez. Si perſonne ne vous le demande, faites-en de vous-meſme la ſommation. Qu'il ſoit homme de bien ou méchant, ce n'eſt pas à vous de vous en informer. Rendez-luy, & vous accuſez. Ne ſçauez-vous pas comme vos offices ſont diuiſez. Sa charge eſt d'oublier, & la voſtre de vous ſouuenir. Ce n'eſt pas que quand ie dis qu'il faut qu'il oublie, ie luy vueille faire perdre la memoire, & principalement d'vne choſe ſi loüable comme eſt vn bienfait. Il eſt des choſes que nous commandons de faire au delà de leur meſure, à fin que iuſtement on

les face comme nous les voulons auoir. Quand ie dis qu'on ne ſe doit point ſouuenir de ce qu'on a donné, i'entens qu'on ne s'en doit point vanter, ny le publier, ny s'en preualoir en façon quelconque au deſauantage de celuy qui l'a receu. Car il en eſt qui s'ils ont fait quelque plaiſir, ils ne ſe trouueront en compagnie où ils n'en facent le conte. Ils le diront deuant diſner, ils ne s'en tairont pas quand ils ſeront ſaouls. Ils en importuneront ceux qu'ils ne connoiſſent point, & entre leurs amis le feront paſſer pour vn ſecret. Afin de couper chemin à cette memoire ainſi exceſſiue & importune en reproches, en commandant d'oublier, qui eſt plus qu'on ne peut faire, nous conſeillons ce qu'on doit faire, qui eſt de n'en parler point.

XXIII. Quand nous doutons qu'vne choſe ne ſoit pas faite comme nous la deſirons, il faut que le commandement paſſe outre les bornes, à fin que l'obeïſſance aille iuſques où elle doit aller. On ne ſe ſert des hyperboles que pour amener par le menſonge à la verité. C'eſt pourquoy quand Virgile a dit,

Plus que la neige blancs, & plus prompts que le vent,

il a dit plus que ce qui pouuoit eſtre, à fin de faire croire tout ce qui ſe pouuoit. Et celuy qui a dit,

Roide comme vn torrent, ferme comme vn rocher,

a bien penſé qu'on ne ſe perſuaderoit pas qu'il y euſt homme au monde immobile comme vn rocher. L'hyperbole a touſiours plus de hardieſſe que d'eſperance, mais pour faire croire ce qui eſt croyable, elle afferme ce qui paſſe au delà de toute credulité. Quand nous diſons que celuy qui a fait vn plaiſir l'oublie, nous voulons dire qu'il face comme s'il l'auoit oublié. Que la memoire en diſparoiſſe, & ne ſe renouuelle plus. Quand nous diſons qu'il ne faut point repeter vn plaiſir qu'on a fait, nous n'en condamnons pas toute repetition, car aſſez ſouuent les mechans ont beſoin d'eſtre preſſez de rendre, & les gens de bien d'en eſtre aduertis. Et quoy donc? ſi i'ay fait plaiſir à quelqu'vn, & qu'il ſe preſente vne occaſion où il ait moyen de me le rendre, s'il ne la voit point, feray-ie difficulté de la luy monſtrer? luy celeray-ie mes neceſſitez, à fin que ſous ce pretexte fauſſement il puiſſe dire qu'il ne les a point ſceuës, ou qu'à bon eſcient il ait ſuiet de ſe plaindre que ie ne luy ay fait comoiſtre le moyen qu'il auoit de me ſecourir? Il faut quelquefois luy en faire couler quelque reſſouuenance, mais diſcrete, qui l'aduertiſſe, & ne l'adiourne pas.

XXIV. Socrates dit vn iour tout haut en la preſence de ſes amis, I'aurois vn manteau, ſi i'auois de l'argent. Il ne demanda rien à perſonne, mais il les aduertit tous; & lors il y eut de la preſſe à qui luy en bailleroit. Pourquoy non ? Combien eſtoit-ce peu de choſe que ce que Socrates receuoit? Comme les pouuoit-il toucher plus doucement, que de leur dire, I'aurois vn manteau, ſi i'auois de l'argent. Aprés cela, quiconque ſe haſta le plus, il tarda trop; il auoit déja failly à Socrates. Ce que nous defendons de redemander, c'eſt pour faire la leçon à ceux qui exigent auecque trop de rigueur. Nous ne voulons pas qu'il ne ſe face iamais, mais qu'il ſe face peu.

XXV. Ariſtippus ayant vn iour pris plaiſir à ſentir quelque parfum, Mal aduienne, dit-il, à ces effeminez, qui ont diffamé vne choſe ſi belle. Il faut dire comme luy, Mal aduienne à ces meſchans & importuns quadruplateurs de bienfaits, qui ſont cauſe qu'on a honte de faire vn aduertiſſement ſi bon & ſi neceſſaire entre les amis. Pour moy, ie feray ce que le droict d'amitié me permet, & ne me ſoucieray point de redemander vn plaiſir à ceux à qui ie ne feroïs point difficulté de le demander, & qui ſeront ſi aiſes de me le pouuoir rendre, qu'ils tiendront pour vne ſeconde obligation la liberté que i'auray

priſe de les aduertir. On ne m'orra iamais faire cette plainte,

* * *

I'y trouue plus de reproche que d'aduertiſſement. C'eſt nous faire haïr les bienfaits, & non ſeulemẽt nous oſter la honte de l'ingratitude, mais quelquefois dõner occaſion d'y prendre plaiſir. Il ſuffit de dire auec vn langage qui ne ſoit ny haut ny recherché,

* * *

afin que lors il ait ſujet de reſpondre, Pourquoy ne m'auriez-vous fait plaiſir. I'eſtois pauure, miſerable, chaſſé de mon païs, qui ne ſçauois où m'adreſſer; vous m'auez fait cét honneur de m'ouurir voſtre maiſon.

XXVI. Mais vous me direz que ſi i'y vois ainſi couuertement, il pourra diſſimuler, & ſe pourra faire auſſi qu'il ne s'en ſouuiendra du tout plus. Qu'eſt-il de faire? Vous me faites vne queſtion certainement qui merite bien d'eſtre diſputée, & où il ſera temps de faire la fin de noſtre diſcours, En quelle façon il faut ſupporter les ingrats. Paiſiblement, doucement, & genereuſement. Que iamais diſcourtoiſie, oubliance ny ingratitude ne vous offenſent en ſorte, que touſiours ce ne vous ſoit plaiſir d'auoir donné. Quelque iniure que vous receuiez, gardez qu'il ne vous échappe de dire, Ie voudrois n'en auoir rien fait. Aimez meſmes l'infelicité de voſtre bienfait.

Le moyen qu'il s'en repente toute ſa vie, c'eſt que vous ne vous en repentiez du tout point. Ne vous en offenſez point, comme ſi c'eſtoit quelque choſe de nouueau. Si cela ne fuſt aduenu, vous auriez ſuiet de vous ébahir. L'vn craint la peine, l'autre les frais, & l'autre le peril. L'vn eſt diuerty par vne vilaine honte qu'il a que le rendre ne luy ſoit vne confeſſion d'auoir receu, l'autre ne ſçait pas ſon deuoir, l'autre eſt pareſſeux, & l'autre a des occupations qui luy tiennent l'eſprit ailleurs. Conſiderez comme l'immenſe auidité des hommes a touſiours la bouche ouuerte, & ne ſe laſſe iamais de demander. Vous ne vous étonnerez point que perſonne ne rende, quand vous ne verrez perſonne qui ne penſe auoir trop peu receu. Qui verrez-vous d'entre eux qui ait l'ame ſi ſolide & ſi ferme, qu'vn bienfait puiſſe eſtre ſeurement entre ſes mains ? L'vn enrage aprés les femmes, l'autre veut touſiours auoir le ventre à la table, l'autre ſe conſume d'vne auarice qu'il eſt impoſſible d'aſſouuir, l'autre a l'enuie qui le trauaille, & l'autre qui ne s'imagine que la grandeur & la vanité entre dans les epées nuës des premiers, & plus plein d'ambition que de courage s'abandonne à toutes ſortes de perils. Adiouſtez-y que les vieillards perdent les mouuemens de l'eſprit comme du corps, & les

reunes au contraire, portez par les inquietudes couſtumieres à leur âge, ont dans l'ame vn tumulte perpetuel. Adiouſtez-y encor vn amour aueugle de ſoy-meſme, & vne gloire fondée ſur des choſes contemptibles, vne coutumace bandée à mal-faire, vne legereté ſans arreſt, vne temerité precipitée, vne frayeur qui ne donne iamais de conſeil fidelle, vn labyrinthe d'erreurs où s'egare noſtre vie, vne audace aux ames les plus laſches, vne diſcorde entre les meilleurs amis, & cette maladie vniuerſelle de courre aprés les incertitudes, & s'ennuyer meſmes de ce qui eſt ſi grand, que deuant que nous l'euſſions nous n'eſperions pas que iamais il nous fuſt poſſible de l'auoir.

XXVII. Penſez-vous trouuer parmy des paſſions pleines de trouble & de tempeſte, vne choſe ſi calme & ſi tranquille comme la foy? Vous ne ſçauriez voir noſtre vie mieux repreſentée, qu'au ſac d'vne ville, où toute honte perduë & tout reſpect mis ſous les pieds, pour oſer il ſuffit qu'on puiſſe, & n'eſt rien de plus magnanime que de confondre toutes choſes, & ne laiſſer riẽ qui n'ait quelque attainte de violence & de fureur. Le fer & le feu reluiſẽt de toutes parts. Les crimes ne reconnoiſſent point les loix, & la religion meſme, qui parmy les plus trãchantes épées des ennemis a

toujours eſté la ſauue-garde des ſupplians, n'arreſte point les outrages des victorieux. L'vn pille la maiſon d'vn particulier, l'autre ouure les coffres d'vne recette; l'vn entre dans vn lieu profane, l'autre dans vn temple; l'vn rompt vne choſe, l'autre paſſe par deſſus vne autre; & ſi la place eſt trop eſtroite, il met par terre ce qui l'empeſche, auec autant de plaiſir comme s'il faiſoit quelque butin. L'vn dérobe & ne tuë point, l'autre porte les habillemens ſanglans de quelqu'vn qu'il vient de maſſacrer, & n'y en a pas vn en tout ce deſordre qui n'ait en la main quelque choſe du bien d'autruy. D'où vient donc qu'en cette auidité ſi naturelle à toute la race des hommes, vous vous ſouuenez ſi peu de la condition commune, qu'entre tant de gens qui emportent vous en cherchez vn qui vueille rapporter? Si vous vous faſchez qu'il ſoit des ingrats, faſchez-vous qu'il ſoit des luxurieux, des auares, des impudiques, des malades difformes, & des vieillards qui n'ayent point de couleur. Ie vous accorde bien que c'eſt vn mal inſupportable, qui deſvnit la ſocieté des hommes, & diſſipe la concorde, où conſiſte le ſeul appuy de noſtre imbecilité. Mais quel remede, ſi ceux qui le blaſment ne l'éuitent point?

XXVIII. Penſez en vous-meſmes ſi vous auez reconnu tous ceux qui vous ont

obligé, ſi iamais bienfait s'eſt perdu chez vous, & s'il vous ſouuient de tout ce qu'on a fait pour vous. Vous trouuerez que vous n'auiez pas quinze ans, que tous les plaiſirs qu'on vous auoit faits en enfance ne fuſſent éuanouïs, & que mal-aiſément il vous peut reſſouuenir à cette heure de ceux qu'en voſtre ieuneſſe vous auez receus. Nous en auons perdu les vns, nous en auons ietté les autres. Il y en a qui peu à peu ſe ſont diſparus de deuãt nous, & d'autres qui nous ont fait mal au cœur, & que nous auons mis à part, de peur de les regarder. Pour excuſe de cette infirmité, ie vous diray premierement que noſtre memoire eſt foible, & ne ſuffit pas à ſi grand nombre de choſes. Comme il y en entre vne, il faut que l'autre ſorte, & que ce qui eſt vieil faſſe place au dernier venu. De là vient que nous ne faiſons pas grand conte de noſtre nourrice, parce que le temps qui s'eſt paſſé depuis, a porté trop loin de noſtre veuë ce qu'elle auoit fait pour nous. De là vient le peu de reuerence que nous portons à nos precepteurs. De là vient qu'en la brigue que vous faites pour eſtre Conſul ou Pontife, il ne vous ſouuient plus de celuy qui vous donna ſa voix pour eſtre Queſteur. Fouïllez-vous bien, & peut-eſtre trouuerez-vous en voſtre poche le vice dont vous vous plaignez. Vous eſtes iniuſte, de vous

aigrir contre vne offenſe publique, & mal-auiſé, de rechercher vn crime où vous auez part. Voulez-vous auoir grace? faites la, voſtre patience donnera ſuiet à l'ingrat de s'amender, & quand cela ne ſeroit pas, vos reproches ne pourroient de rien ſeruir qu'à l'empirer. Ne luy endurciſſez point le front. S'il a encores quelque reſpect, ne ſoyez point cauſe qu'il n'en ait plus. Quelquefois vne iniure trop haut prononcée, a fait impudent celuy qui ne l'eſtoit point. Perſonne ne ſe ſoucie d'eſtre ce qu'on ſçait bien qu'il eſt, voulez-vous oſter la honte à vn homme? faites qu'il ſe trouue conuaincu.

XXIX. I'ay perdu le bien que i'auois fait. Et quoy? diſons-nous auoir perdu ce que nous auons porté ſur l'autel? Vn plaiſir eſt au nombre des choſes conſacrées. S'il eſt mal rendu, pour le moins il a eſté bien-fait. Celuy qui l'a receu n'eſt pas tel que nous nous l'eſtions promis. Soyons touſiours d'vne ſorte, & nous gardons de le reſſembler. La perte que nous plaignons à cette heure eſt faite il y a long-temps. Quand nous publions vn ingrat, nous auons part à ſa honte; parce que la plainte d'vn plaiſir perdu monſtre qu'il n'a pas eſté fait comme il deuoit. Defendons le mieux que nous pourrons ſa cauſe en noſtre conſcience. Peut-eſtre qu'il ne s'eſt pû

reuencher, peut-eſtre qu'il n'a ſceu, peut-eſtre qu'il le fera. On a veu de mauuais payeurs à qui la ſageſſe & la patience du creancier a donné moyen d'acquiter leurs dettes, pour les auoir attendus & ſupportez. Il nous en faut faire de meſme, & donner quelque nourriture à vne foy qui n'a gueres de vigueur.

XXX. I'ay perdu le bien que i'auois fait. Pauure homme, vous ne ſçauez pas bien le temps de voſtre perte. Vous l'auez perdu voirement, mais ce fut quand vous le fiſtes; à cette heure, vous vous en eſtes apperceu. La moderation n'eſt pas quelquefois inutile à recouurer des choſes qu'on penſoit auoir perduës. Les bleſſures de l'ame, auſſi bien que celles du corps, ſe veulent manier tout bellement. Ce qu'il y a moyen de démeſler quand on a patience, ſe rompt bien ſouuent quand on s'opiniaſtre de le tirer. Quel beſoin auez vous de l'iniurier, & de vous plaindre, & crier aprés luy. Pourquoy le deſobligez-vous par voſtre importunité? S'il eſt ingrat, il ne vous doit déja plus rien. Quelle raiſon auez-vous de dépiter vn homme que vous auez obligé, pour donner à ſa faute vn pretexte par la voſtre, & vous acquerir au lieu d'vn amy douteux vn indubitable ennemy? Ne penſez-vous pas qu'on demande, que

veut dire qu'vn homme qui vous auoit tant d'obligation, n'ait pû ſupporter de vous. Sans doute on y ſoupçonnera toujours quelque choſe; & s'il ne vous en demeure point de tache, pour le moins auiez-vous eſté ſouïllé. Et puis c'eſt la couſtume de ceux qui meſdiſent, de ne ſe contenter pas de quelque calõnie legere, parce qu'ils ſe perſuadent que l'importance de la choſe doiue donner à leur menſonge quelque reſſemblance de verité.

XXXI. Combien prendriez-vous bien vn meilleur chemin, de conſeruer auecque luy cette apparence d'amitié, voire l'amitié meſme, s'il eſt en quelque volonté de s'amander. Il n'y a point de meſchant homme, qu'vne opiniaſtre bonté ne vainque, ny d'eſprit ſi reueſche, & ſi declaré contre les choſes aimables, qui ne ſoit contraint d'aimer les gens de bien. Auſſi quand il ne leur deuroit autre choſe, il a cette obligation à leur facilité, qu'il peut eſtre ingrat ſans en eſtre recherché. Voicy donc ce qu'il faut que vous penſiez. I'ay fait vn plaiſir qu'on ne m'a point reconnu. Que dois-ie faire? Les Dieux vous monſtrent le chemin, ſuiuez-les. *Ils commencent à faire du* bien à ceux qui l'ignorent, & le continuent à ceux qui le meſconnoiſſent. Faites-en de meſme. L'vn leur reproche la nonchalance, l'autre l'iniuſtice, l'autre les iette hors

du

du monde, & ſe les repreſente en quelque coin deſtituez de toutes choſes, ſans pouuoir, ſans connoiſſance, ſans lumiere & ſans occupation. L'autre ſçait bien que c'eſt au ſoleil que nous deuons les interualles du iour & de la nuit, que c'eſt luy qui par la diſſipation des tenebres nous garantit d'vne eternelle obſcurité, qui tempere les ſaiſons, nourrit les corps, fait germer les ſemences, & meurir les fruits; & cependant il dit que c'eſt quelque pierre, ou quelque globe de feux fortuitement aſſemblez, & aime mieux luy donner tout autre nom, que de l'appeller Dieu. Toutesfois comme les bons peres qui ſe rient quand ils ſont injuriez de leurs enfans, les Dieux ne ceſſent de multiplier leurs biens ſur ceux meſmes qui n'accordent pas qu'ils les tiennent de leur main, & d'vne continuation touſiours égale font leur diſtribution à tous les peuples du monde, comme n'ayans ce pouuoir immenſe à autre fin que pour l'employer à faire bien. Ils enuoyent les pluyes en leur ſaiſon pour arrouſer la terre, donnent du mouuement à la mer par le moyen des vents, marquent les temps par la courſe des aſtres, amolliſſent les hyuers & les eſtez auec vne plus douce reſpiration, & par vne bonté qui ne s'altere iamais ſupportent l'inclination malheureuſe que nous auons à les offenſer. Gon-

formons-nous à cet exemple. Donnons, quoy que nous ayons donné beaucoup de choſes qui ne nous ayent pas bien ſuccedé. Donnons à d'autres, & à ceux meſmes qui nous ont déja trompez. Si noſtre maiſon tombe, nous ne laiſſons pas d'en refaire vne autre. Si le feu l'a conſumée, la place eſt encores tiede que déja nous y mettons de nouueaux fondemens, & bien ſouuent reſtabliſſons les villes aux meſmes lieux où l'abyſme les a deuorées; tant nous auons le courage opiniaſtre aux bonnes eſperances. Il ne ſe feroit rien ſur la mer ny ſur la terre ſi on ne tentoit vne ſeconde fois ce qui à la premiere n'a pas bien réuſſi.

XXXII. C'eſt vn ingrat. Il ſe fait l'injure, & non à moy. Quand ie luy ay fait plaiſir, i'ay fait ce que ie deuois. Pour cela ie ne donneray pas moins, mais ie prendray mieux garde comme ie donneray. Vn autre me rendra ce que cetuy-cy m'a fait perdre. Au contraire ie continueray de donner encore à luy-meſme, & comme vn bon laboureur vaincray par la culture l'infertilité du terroir. Mon bienfait eſt perdu pour moy, & luy pour tout le monde. Ce n'eſt pas vn acte genereux que donner & perdre, ouy bien perdre & donner.

Fin des Bienfaits de Seneque.

Priuilege du Roy.

LOVIS par la grace de Dieu Roy de France & de Nauarre, A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlemens, Maistres des Requestes ordinaires de nostre Hostel, Baillifs, Seneschaux, Preuost, ou leurs Lieutenans, & tous autres Iuges & Officiers qu'il appartiendra, Salut. Nostre bien amé Antoine de Sommauille, Marchand Libraire à Paris, nous a fait remonstrer, qu'il desireroit faire imprimer & mettre en lumiere, *Le Traitté des Bienfaits de Seneque, de la version de François de Malherbe, Gentil-homme ordinaire de nostre Chambre*; lequel il a recouuert augmenté de quelques Chapitres non encor imprimez: Mais craignant que quelqu'vn ne luy fist con-

réfaire ledit Liure, il nous a requis luy octroyer nos Lettres à ce neceſſaires; A CES CAVSES, deſirant fauorablement traiter ledit expoſant, Nous luy auons permis & permettons d'imprimer ou faire imprimer ledit Liure par tels Imprimeurs que bon luy ſemblera, & iceluy vendre & expoſer en vente durant le temps de cinq ans, pendant leſquels nous auons fait & faiſons tres-expreſſes inhibitions & defenſes à tous autres Libraires & Imprimeurs, de le faire imprimer, vendre ny debiter, ſur peine de confiſcation des exemplaires, & de trois mil liures d'amende, applicable vn tiers à nous, vn tiers à l'Hoſtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers à l'expoſant, deſpens, dommages & intereſts. Et afin qu'ils n'en pretendent cauſe d'ignorance, Nous voulons qu'en mettant en fin des exemplaires, autant des preſentes, elles ſoiēt tenuës pour ſignifiées; A la charge toutesfois de

mettre deux exemplaires dudit Liure dans noſtre Bibliotheque publique,& vn autre en celle de noſtre tres-cher & feal le Sieur Seguier, Cheualier & Chancelier de France, à peine de nullité des preſentes : Car tel eſt noſtre plaiſir, nonobſtant clameur de Haro, chartre Normande, & Lettres à ce contraires. DONNE' à Paris le vingtiéme iour d'Auril, l'an de grace mil ſix cens trente-neuf, & de noſtre regne le vingt-neufiéme. Par le Roy en ſon Conſeil. Signé, DE MONCEAVX, & ſeellé.

Acheué d'imprimer pour la premiere fois le 30. May 1639.

Les exemplaires ont eſté fournis ſuiuant le Priuilege.

On oublie plus vîte vingt
Services rendus qu'un seul
refusé -/.

Beneficia eò usquè læta sunt
dùm videntur exsolvi posse; ubi
multùm antevenere, pro gratiâ
odium redditur.

Com. Tac.
Ann. Lib. IV - 18.